

MAISON JONATHAS  
RUE MONTGOMERY, 7  
7850 ENGHEN

T : 02/396 37 87

COURRIEL :

L.VANBERGIE@CCENGHIEN.ORG

SITE INTERNET :

WWW.CCENGHIEN.COM

# CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN

## DOSSIER DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE

Dans le cadre du décret  
du 21 novembre 2013

**Projet  
de contrat-programme  
2024-2028**



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Avec le soutien de



Wallonie



Province de  
HAINAUT



Centre Culturel  
agréé de la Communauté  
Wallonie-Bruxelles

# 1. Partie institutionnelle

## 1.1. IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL D'ENGHIEU ASBL

### SIÈGE :

MAISON JONATHAS  
RUE MONTGOMERY, 7  
7850 ENGHIEU  
T : 02/396 37 87

### SITE INTERNET :

WWW.CCENGHIEU.COM

**N° D'ENTREPRISE :** 0851.162.627

**N° D'ÉTABLISSEMENT :** 2.198.258.243

**N° ONSS :** 1278313-52

**N° DE COMPTE :** 370-1120425-65 – **BIC** BBRUBEBB

**CARÉGORIE EMPLOYEUR :** 362

### DIRECTION :

LAURENT VANBERGIE  
TÉLÉPHONE : 02/3963787  
COURRIEL : L.VANBERGIE@CCENGHIEU.ORG

### STATUTS :

SIGNÉS LE 3 DÉCEMBRE 2001 ET PUBLIÉS AU MONITEUR BELGE DU 03/10/2002 SOUS LE N°18718 (77996)  
MODIFIÉS ET APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2016 ET PUBLIÉS AU MONITEUR BELGE LE 11 AOÛT 2016  
MODIFIÉS ET APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 OCTOBRE 2022 ET PUBLIÉS AU MONITEUR BELGE LE

### RECONNU PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE :

EN CATÉGORIE 4 LE 1ER JUILLET 2005  
EN CATÉGORIE 3 LE 1ER JANVIER 2009  
DANS LE CADRE DU DÉCRET DU 21/11/2013, LE 01/01/2018

### AUTRES RENSEIGNEMENTS :

**SECRÉTARIAT SOCIAL :** LA BOUTIQUE DE GESTION - EMPLOYEUR 1283

**COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL :** ETHIAS ASSURANCE – RUE DES CROISIERS, 24 À 4000 LIÈGE – 04/2203111 – N° D'AFFILIATION : K20402

**COMMISSION PARITAIRE COMPÉTENTE :** 329.02

**SERVICE MÉDICAL INTERENTREPRISES :** MENSURA ASBL – SERVICE EXTERNE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL – PLACE DU SAMEDI, 1 À 1000 BRUXELLES – 02/549 70 00 – N° D'AFFILIATION : 5285871

**CONSEILLER EN PRÉVENTION :** LAURENT VANBERGIE – 7 RUE MONTGOMERY – 7850 ENGHIEU – 02/396 37 87

**DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE DES LOIS SOCIALES :**

DIRECTION DE MONS – 8, RUE DU MIROIR À 7000 MONS

**RÈGLEMENT DE TRAVAIL INSCRIT SOUS LE N° :** 17-00002413-E

**COMMISSION PARITAIRE :** 329.02

## 1.2. NIVEAU DE RECONNAISSANCE SOLLICITÉ

Le Centre culturel d'Enghien sollicite une demande de reconnaissance de l'action culturelle générale telle que définie à l'article 66 du décret du 21 novembre 2013. La subvention couvrant l'action culturelle générale reconnue par la FWB se monte à 111.398,36€ en 2022.

Par ailleurs, une coopération entre centres culturels dits du Pays Vert regroupe les Centres culturels d'Ath, d'Enghien, du Pays des Collines, de Leuze, de Lessines, de Beloeil, de Silly et de Brugelette/Chièvres, nouvellement reconnu, dont les objectifs sont la mutualisation et la coopération de projets.

A ce titre, la MCA, porteuse de cette coopération sollicite une reconnaissance complémentaire en coopération dans son contrat programme 2022-2026 à laquelle le Centre culturel d'Enghien s'associe (cf. annexe 10). En fonction des moyens disponibles et qui seront alloués par la FWB à cet effet, l'aide attendue pour la MCA est une contribution de 30.000€ dont 15.000€ pour le porteur de la coopération, de 15.000€ pour le nouveau centre culturel l'Envol (Brugelette/Chièvres) et 10.000€ par centre pour les autres centres culturels associés, soit 105.000€ au total.

## 1.3. PREMIERS ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

### 1.3.1 Origine

- **Année de création** : le 3 décembre 2001
- **Statuts publiés au moniteur** : le 3 octobre 2002
- **Reconnu par la Communauté française de Belgique** :

En catégorie 4 au 1<sup>er</sup> juillet 2005

En catégorie 3 au 1<sup>er</sup> janvier 2009

Dans le cadre du décret du 21/11/2013, le 01/01/2018

### 1.3.2 Direction

- Gabriel Marie-Line : 01/05/2002 > 30/04/2003
- William Jean-Pierre : 01/05/2003 > 31/12/2003
- Ladrière Stéphanie : 01/01/2004 > 30/06/2004
- Vanbergie Laurent : 16/08/2004 > ...

### 1.3.3. Présidence

- Olivier Saint-Amand : 03/12/2001 > 20/04/2006
- Philippe Moriau : 20/04/2006 > 20/04/2012
- Emile Durant : 20/04/2012 > 22/04/2014
- Philippe Moriau : 22/04/2014 > 01/6/2021
- Nicolas Ruhlmann : 01/6/2021 > ...

### 1.3.4. Histoire et vie du Centre culturel

#### 2015

- 28 janvier : dans le cadre de l'analyse partagée, une rencontre citoyenne est organisée afin de faire émerger les enjeux du futur plan d'action du Centre culturel ;
- 16 avril : le Conseil d'administration valide toutes les candidatures pour la création du Conseil d'orientation ;
- 7 mai : la première réunion du Conseil d'orientation a lieu le 7 mai, le Conseil désigne en son sein Pierre de Landes comme Président ;

- 10, 11 et 12 juillet : Sur proposition des organisateurs du Festival LaSemo, le Centre culturel prend en charge la programmation de la « Tour des contes » ;
- 15 août 2015 : 10<sup>e</sup> édition des Balades contées ;

## **2016**

- 19 et 20 mars 2016 : 1<sup>er</sup> Festival Hybrides (conte, récit, théâtre d'objet, marionnettes, kamishibai,...)
- 23 et 24 avril 2016 : Festival La Scène aux ados, en collaboration avec IThAC
- 12 et 24 mai, à la suite des deux réunions du conseil d'orientation, les enjeux et le futur plan d'action 2018-2022 du Centre culturel sont adoptés
- 4 et 5 juin 2016 : Parcours d'artistes (8e édition)
- 21 juin : l'Assemblée générale extraordinaire adopte les nouveaux statuts et le projet d'action culturelle dans le cadre de la reconnaissance du Centre culturel pour la période 2018-2022
- 30 juin : Dépôt de la demande de reconnaissance du Centre culturel dans le cadre du nouveau décret des Centres culturels du 21 novembre 2013
- 8, 9 et 10 juillet : participation au festival La Semo (organisation de la "Tour des contes" et Déambulation)
- 14 juillet : le projet d'action culturelle est présenté au Conseil communal par le directeur
- 14 août 2016 : 11<sup>e</sup> édition des Balades Contées
- 19 septembre : Envoi du dossier de demande de reconnaissance (contrat-programme 2018-2022)
- Septembre > novembre : Cap vers le Zéro déchet, une thématique développée en collaboration entre les Centres culturels de Silly, d'Enghien et de Lessines
- 31 octobre : La Nuit des Croquants
- 18 novembre : réunion de concertation entre toutes les parties concernées (FWB, Province, Commune, 4C, CCE) à propos de la demande de reconnaissance du Centre culturel

## **2017**

- 24 février : envoi des compléments d'information relatifs à la demande de reconnaissance
- 14 mars : envoi de la décision d'engagement de la Commune au niveau des aides-services dans le cadre de la demande de reconnaissance
- 15 et 16 avril : Festival Le Printemps des ados, en alternance avec la Scène aux ados
- 28 au 30 avril : Festival Hybrides, festival des histoires pour petits et grands
- 07, 08, 09 juillet : participation au festival La Semo (organisation de la "Tour des contes" et Déambulation)
- 13 août : 12<sup>e</sup> édition des Balades Contées
- 31 octobre : La Nuit des Croquants
- 17 décembre : Participation des semeurs de Rêves au Festival de Conte à toi à Ath

## **2018**

- 02 avril : engagement de Laetitia BAEKELMANS à mi-temps en tant qu'assistante administrative
- 13, 14, 15 avril : Festival La Scène aux ados, en collaboration avec IThAC
- 27, 28, 29 avril : Festival Hybrides, festival des histoires pour petits et grands
- 2 et 3 juin : Parcours d'artistes (9<sup>e</sup> édition)
- 6,7,8 juillet : participation au festival La Semo (organisation de la "Tour des contes" et Déambulation)
- 14 août : 13<sup>e</sup> édition des Balades Contées
- 31 octobre : La Nuits des Croquants

- 23 décembre : Participation des semeurs de rêves aux NarrAthives organisées par la Maison culturelle d'Ath

## 2019

- 26 janvier : Fête *Mais... Tissons !*, fête épicée et métissée – projet interculturel
- 1 mars : Laetitia Baekelmans passe en ¾ temps
- 29, 30, 31 mars : Festival Hybrides, festival des histoires pour petits et grands
- 31 mars : Lancement du Folklore Équinoxe : tirage au sort des tireurs à l'arbalète
- 20 et 21 avril : Festival Le Printemps des ados, en alternance avec la Scène aux ados
- 28, 29, 30 avril : Festival Hybrides, festival des histoires pour petits et grands
- Mai 2019 : projet déposé dans le cadre de l'appel projets « initiatives locales d'intégration » (ILI) retenu et subsidié par le Gouvernement wallon
- 19 mai : Départ de Denis Pilette, animateur-régisseur, après une absence de longue durée
- 21 mai : engagement de Marie Kasemierczak comme animatrice-régisseuse
- 12,13,14 juillet : Participation au festival La Semo (organisation de la "Tour des contes" et Déambulation)
- 15 août : 14<sup>e</sup> édition des Balades Contées
- 22 septembre : Fête folklorique de l'Équinoxe
- 31 octobre : La Nuits des Croquants
- 22 décembre : Participation des semeurs de rêves aux NarrAthives organisées par la Maison culturelle d'Ath

## 2020 – Année Covid

- 1<sup>er</sup> janvier : Laetitia Baekelmans passe à temps-plein
- 5 mars 2020 : signature d'une convention de collaboration avec le Théâtre de la parole dans le cadre du projet « ILI » : Paroles des gens, gens de paroles – Comment vis-tu ta ville ?
- 3, 4, 5 avril : ANNULÉ : Festival Hybrides, festival des histoires pour petits et grands
- 18 et 19 avril : ANNULÉ : Festival La Scène aux ados, en collaboration avec IThAC
- Mai : « Affiche-toi » campagne citoyenne participative, mémoire du confinement et du déconfinement
- 6 et 7 juin : ANNULÉ Parcours d'artistes
- 10, 11, 12 juillet : ANNULÉ Participation au festival La Semo ("Tour des contes" et Déambulation)
- Juillet – août : Les Rendez-Vous de l'été - spectacles familiaux et intimistes en extérieur ou intérieur en fonction de la météo
- 15 août : 15<sup>e</sup> édition des Balades Contées
- Octobre : exposition : Dix Milliards de Masques Jetables

## 2021 – Année Covid

- Début 2021 : Enquête *La culture à Enghien* et Enquête *Écoles*, dans le cadre de l'analyse partagée du territoire
- 13 mars : Still Standing for Culture
- 26 au 28 mars : ANNULÉ Festival Hybrides, festival des histoires pour petits et grands
- 01 et 02 mai : Festival Le Printemps des ados, en alternance avec la Scène aux ados
- 01 juin : publication de la vidéo de présentation du Centre culturel d'Enghien
- 01 juin : élection d'un nouveau Président, Nicolas Ruhlmann
- 20 juin : fête de la musique
- 14 août : 16<sup>e</sup> édition des Balades Contées
- 17, 18, 19 septembre : Équinoxe "On Tour"
- 6 > 16 octobre : Participation à la semaine du commerce équitable en partenariat avec la commune : films documentaires, rencontres avec des gens de terrain, conférence gesticulée

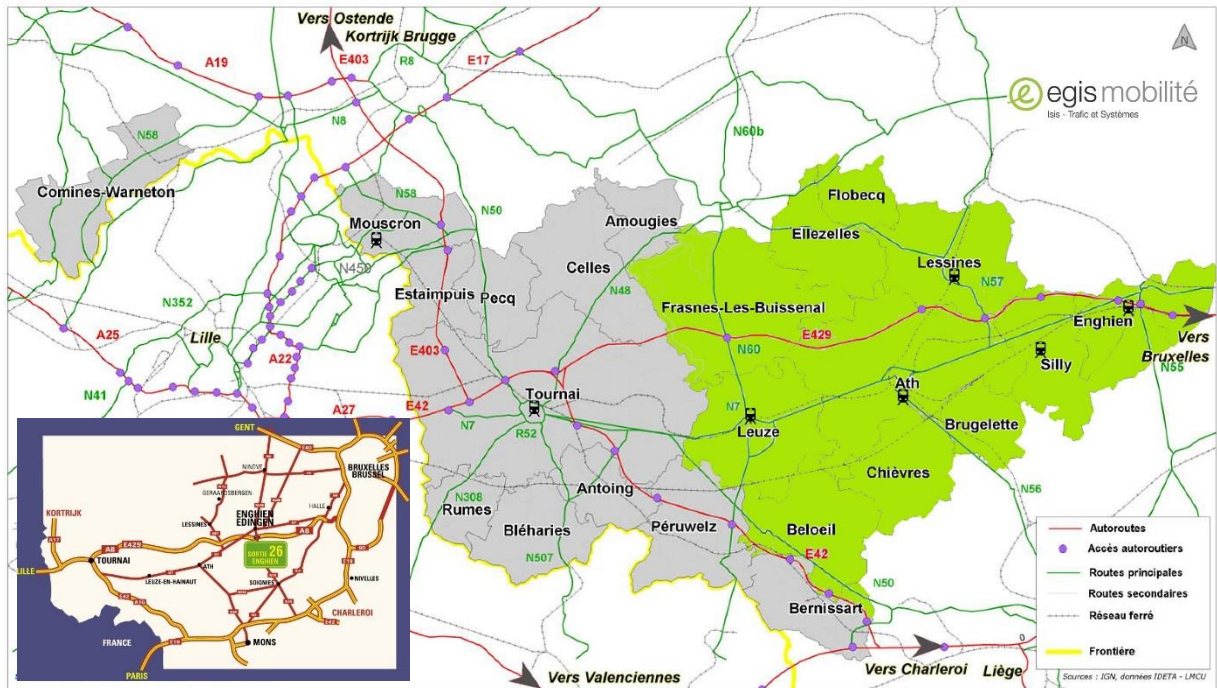
- 29, 30, 21 octobre : Les Macabres, parcours spectacle, par les semeurs de rêves
- Décembre (après maints reports) : création et présentation en scolaire et tout public de la création « Le Petit Prince en musique » en partenariat avec l'Orchestre Hainaut Picardie
- Décembre : le directeur est en incapacité longue durée suite au Covid
- 9 décembre : renouvellement de la convention de collaboration avec le Théâtre de la parole dans le cadre du projet « ILI » : Paroles des gens, gens de paroles – Comment vis-tu ta ville ?

## 2022

- 25 février : Marie Kasemierczak est en incapacité de travail longue durée
- 20 mars : Christine Ergo, animatrice, est en incapacité de travail longue durée jusqu'à la fin du mois de mai mais avec une reprise en télétravail à partir du 19 avril
- 22 mars : retour du directeur à mi-temps
- 23 février : Jonas Lievens Demeyere est engagé en CDD (animateur/régisseur) pour pallier l'absence de Marie Kasemierczak et en contrat de remplacement APE à partir du 25 mai
- 3 avril : Fête *Mais... Tissons !*, fête épicée et métissée – projet interculturel
- 22 avril : engagement de Léa Tafforeau jusqu'au 24 juin dans le cadre de l'organisation du Parcours d'artistes
- 22, 23, 24 avril : Festival En Poésie, du mot au geste poétique en partenariat avec la commune et les écoles de l'entité (en remplacement du Festival Hybrides)
- 2 mai : retour du directeur à temps-plein
- 7 et 8 mai Festival La Scène aux ados, en collaboration avec IthAC
- 23 mai : retour de Christine Ergo, animatrice
- 3, 4, 5 juin : Parcours d'artistes en collaboration avec le Labo (CEC)
- 1<sup>er</sup> juillet : renouvellement du subside pour le projet interculturel déposé dans le cadre de l'appel projets « initiatives locales d'intégration » (ILI) du Gouvernement wallon
- 08, 09, 10 juillet : Participation au festival La Semo (organisation de la "Tour des contes" et Déambulation)
- 14 août 2022 : 17<sup>e</sup> édition des Balades Contées
- 29, 30 septembre : édition spéciale du Festival du conte Chimères, vitrine bisannuelle de La Fédération de conteurs professionnels de la FWB.

### 1.3.5. Le Centre culturel et son environnement territorial et culturel

#### 1.3.5.1. Description géographique et mobilité



La commune issue de la fusion des entités d'Enghien, Marcq et Petit-Enghien comptait 14.155 habitants au 1er janvier 2021 (plus de 48% d'augmentation depuis la fusion des communes de 1977) pour une superficie de 3940 ha. Elle fait partie de la Wallonie Picarde et plus spécifiquement du bassin de vie du Pays Vert.

Traversée par l'autoroute E429 et desservie par trois échangeurs autoroutiers, la Ville d'Enghien dispose d'un positionnement qui lui confère un rôle de carrefour principalement entre l'Ouest de la Wallonie et la Région de Bruxelles via l'A8, E429 (Lille - Tournai - Bruxelles) mais aussi entre la Région wallonne et la Région flamande via la N7 (Tournai - Ath - Halle - Bruxelles), la N55 (Binche - Le Roeulx - Soignies - Enghien), la N285 (Mons - Enghien - Asses) et la N255 (Enghien - Ninove - Alost). En ce qui concerne le réseau ferroviaire, Enghien offre une liaison directe en relation avec l'axe Bruxelles, Ath, Tournai. La gare d'Enghien est, quant à elle, reprise dans le réseau des gares RER (Réseau Express Régional) sur la ligne Bruxelles – Grammont. Si, lors du précédent contrat-programme nous faisons remarquer que la desserte de bus était déséquilibrée, orientée principalement vers le Brabant wallon au détriment du Hainaut, la situation s'est aujourd'hui améliorée grâce à la ligne 126 (Soignies/Braine-Le-Comte).



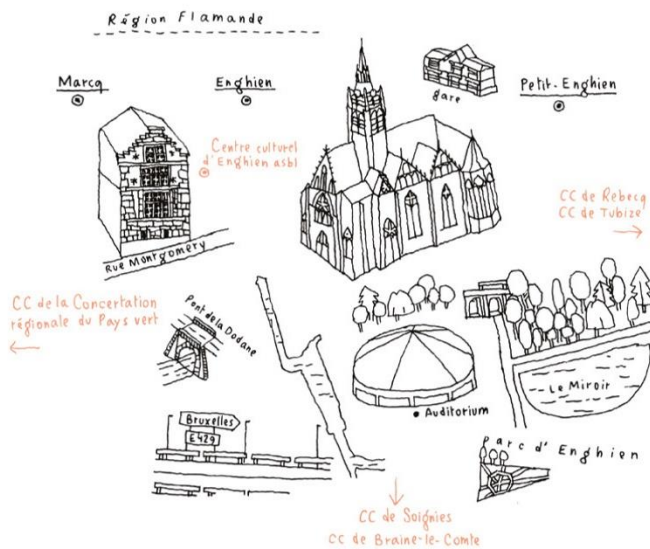
La commune d'Enghien est considérée comme une ville semi-rurale selon un mix entre les zones d'habitats (11%), les zones agricoles, les surfaces industrielles (1,6%) et les zones naturelles, elle est aussi reconnue comme « Ville d'art et d'histoire ».

Ancienne cité médiévale, Enghien, située au centre du territoire, s'articule autour de son centre-ville enserré sur 70ha dans les limites des anciens remparts et compte 28% de la population. Elle accueille en son sein un parc de 182ha, le domaine d'Arenberg, classé « Patrimoine Majeur de Wallonie ».

Petit-Enghien, située à l'est du territoire, de type rural, compte aujourd'hui 48% de la population et accueille plusieurs concentrations résidentielles très peuplées. Il est à remarquer toutefois que le Village reste morphologiquement séparé d'Enghien et garde son caractère agricole.

Quant à Marcq, situé à l'ouest du territoire, sa partie Nord et le long de la chaussée d'Ath évoluent sensiblement à la suite d'une urbanisation importante favorisant de ce fait un « liaisonnement » de plus en plus marqué avec Enghien-centre. La partie Sud (Labliau), fortement excentrée, reste quant à elle essentiellement rurale. Le village compte actuellement 24% des habitants.

### 1.3.5.2. Environnement culturel



Extraits du "Carnet de Voyage des Centres culturels", ACC, 2019

Le Centre culturel d'Enghien (CCE) est actuellement situé en plein centre-ville, au rez-de-chaussée de la Maison Jonathas (bâtiment classé abritant le musée de la Tapisserie au 2<sup>ème</sup> étage) à quelques pas de la Grand-Place et de la bibliothèque communale reconnue par le Gouvernement depuis 2014.

Depuis un peu plus d'un an, le LABO des Arts et du Mouvement, issu de la fusion des associations Repaire d'artistes et L'Ecole de cirque Imagin'Air, est reconnu comme Centre d'Expression et de Créativité par la FWB et demeure plus que jamais un partenaire privilégié, dans le cadre de notre plan d'action.

Relevons encore qu'Enghien ne bénéficie malheureusement toujours pas de Maison de jeunes.

Les infrastructures mises à disposition du Centre culturel demeurant relativement limitées, la programmation du Centre culturel a été adaptée, au fur et à mesure, en conséquence. Elle privilégie donc aujourd'hui les spectacles dits de petite jauge (café-théâtre, conte, concert acoustique, impro...) et s'est orientée vers des projets collaboratifs en particulier autour de la formation théâtrale, du conte, du développement durable et de l'interculturalité.

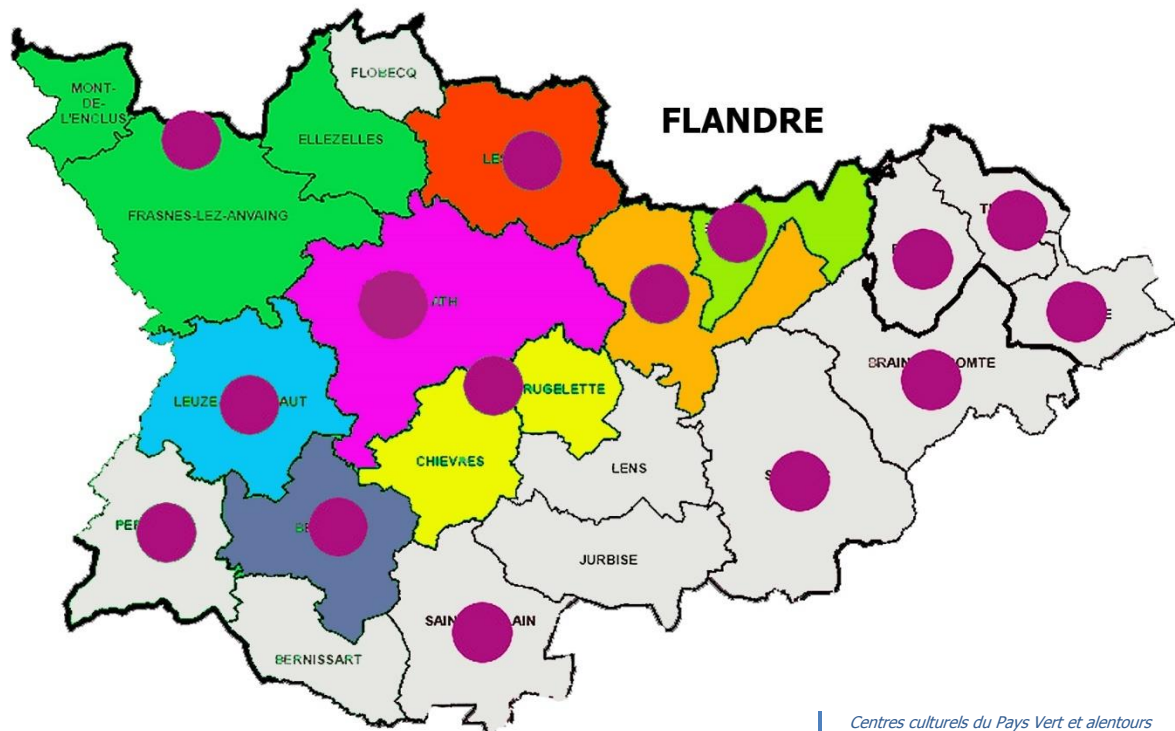
Si nous devons nous accommoder constamment aux contraintes inhérentes aux infrastructures mises à disposition, le CCE doit également continuellement composer avec une vive concurrence au niveau de l'offre culturelle proposée tant à Enghien que dans les communes voisines mais aussi à Bruxelles, toute proche. En effet, les infrastructures du Parc, qui se doivent d'être rentabilisées, accueillent de plus en plus d'événements culturels et artistiques privés et, depuis quelques années maintenant, un magasin bio de proximité offrant une table d'hôtes propose une riche et régulière programmation de spectacles de qualité (concerts, humoristes, théâtre, conférences...) dans une salle improvisée au sein du magasin.

Cette offre importante, en regard de la taille de la commune, pourrait se développer encore un peu plus très prochainement puisque qu'un nouveau projet « Ma ferme », une ferme coopérative qui se définit comme un lieu pour l'entrepreneuriat agricole éco et socio-responsable, situé à Labliau et regroupant actuellement plus de 1200 coopérateurs, propose déjà des activités culturelles à l'attention d'un large public, après une année d'existence.



Par ailleurs, une partie de la population établie récemment à Enghien mais travaillant majoritairement sur Bruxelles, est ainsi naturellement captée par la riche offre culturelle bruxelloise. Enfin, d'autres pôles culturels voisins bénéficiant d'infrastructures de qualité (Ath, Tubize, Soignies, Lessines) attirent également une bonne partie de la population intéressée par les activités culturelles et artistiques, les marquois et enghiennois se déplaçant ainsi aisément vers Ath alors que les petits-enghiennois se dirigent plus facilement vers Tubize.

Soulignons que le Centre culturel exerce néanmoins toujours une certaine attractivité au niveau des activités qu'il propose aux alentours proches de son territoire tant du côté francophone (Rebecq, Saintes, Horrues, Silly,...) que du côté néerlandophone (Herne, Sint-Pieters-Kappelle, Bever,...) et ses habitants majoritairement francophones, mais aussi en Wallonie Picarde et couramment bien au-delà.



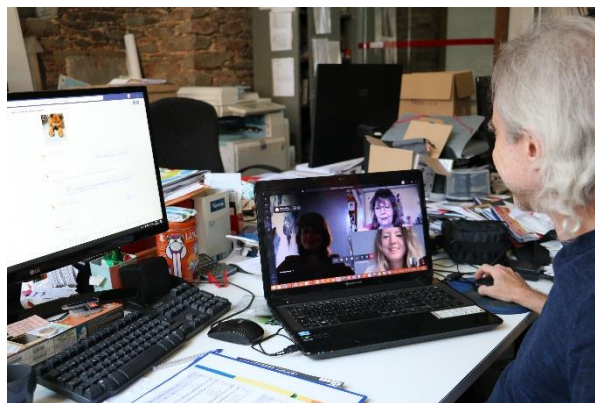
Malgré sa situation à la bordure Est du territoire considéré, le Centre culturel d'Enghien s'est tourné positivement vers la Wallonie picarde et plus particulièrement vers le Pays Vert, plus proche de son bassin de vie, pour s'inscrire dans une dynamique de coopération régionale et une politique culturelle réfléchie sur le territoire à l'échelle des Centres culturels de la région concernée. Cette politique de concertation et de coopération régionale sur le Pays Vert portée par la Maison Culturelle d'Ath contribue notamment à trouver des réponses communes aux difficultés rencontrées par chacun, à trouver des pistes de mutualisation de services, à réfléchir à une politique de diffusion commune sur le territoire en soutenant les plus petites structures dans leurs choix programmatiques propres.

Par ailleurs, au fil du temps, étant donné la proximité de notre développement culturel respectif et le maillage territorial imbriqué de nos deux communes qui facilitent le déplacement des publics, les Centres culturels d'Enghien et de Silly se soutiennent mutuellement en communiquant notamment régulièrement l'un et l'autre sur nos programmes d'activités dans nos brochures de communication respectives (Miroir des cultures et Dilettante) et par l'entraide sur le plan administratif et technique.

Au contraire de Silly et des centres culturels de Wallonie Picarde totalement engagés dans l'esprit et l'intérêt de la coopération, les quelques tentatives d'approche effectuées par nos soins vers le Centre culturel de Rebecq, voisin de 7 km, ce encore dernièrement début 2021 avec l'arrivée de la nouvelle directrice, et plus largement vers les centres culturels de la région du Centre (Tubize, Braine-le-Comte, Soignies) afin d'instaurer un espace de rencontre et créer des ponts entre nos structures, n'a malheureusement jamais eu d'écho favorable et donc aucun effet positif.

### 1.3.6. Les infrastructures mises à disposition

Maison Jonathas



Bureau

Salle Orcadre



Annexe

<b>Salles gérées par le CCE</b>	Places assises	réunion	spectacle	Atelier /Stage	exposition	cinéma	conférence
Maison Jonathas Rez-de-chaussée Bureau – 25 m <sup>2</sup>	4	-	-	-	-	-	-
Maison Jonathas Rez-de-chaussée Salle Orcadre – 55m <sup>2</sup>	40	x	-	x	x	(x)	x
Annexe « Jonathas » 36m <sup>2</sup>	30	x	-	x	(x)	(x)	x

<b>Infrastructures gérées par l'Administration et mise à disposition ponctuellement</b>	Places assises	réunion	spectacle	Atelier /Stage	exposition	cinéma	conférence
Maison Jonathas 2 <sup>ème</sup> étage – ±120m <sup>2</sup>	Limitée à 49 par les pompiers	x	x	x	x	x	x
Porche du château Rue du Château - 20m <sup>2</sup>	20	x	-	(x)	(x)	-	-
Ecuries (Parc) Salle parquet - 160m <sup>2</sup> Salle pavée - 133m <sup>2</sup>	180	(x)	(x)	(x)	x	(x)	(x)

Comble des Ecuries (Parc) - 300m <sup>2</sup>	±100	x	x	(x)	x		x
Comble des Ecuries (Parc) salle annexe - 35m <sup>2</sup>	30	x	-	-	-	-	-
Salle Pôl'Arts (Parc) - 90m <sup>2</sup>	70 à 83	-	x	x	(x)	x	x
Salles du Château d'Enghien (Parc) - tailles variables	40-60 ±180 au total	x	x	x	x	(x)	x
Salle des Acacias (Parc) - ± 1000m <sup>2</sup>	500	(x)	x	(x)	x	(x)	(x)
Parc d'Enghien - 182ha	Pas déterminé	-	x	x	(x)	(x)	(x)

X Possible ou déjà fait - Pas possible ou envisagé (x) Éventuellement (peu adapté et/ou fortes contraintes)



Maison Jonathas – 2<sup>ème</sup> étage



Château (Parc)



Combles des Écuries – étage (Parc)



Salle Pôl'Arts (Parc)

Bien que le centre d'interprétation, devenu la salle Pôl'Arts, permet maintenant la diffusion de (petits) spectacles et la projection cinématographique (mais encore avec des lacunes : pas de loges, de coulisses, de toilettes ou d'espace d'accueil/bar attenant à la salle pour le public) et que les Combles des Écuries aient été qualitativement rénovées, le confort et les conditions d'utilisation n'ont pas fondamentalement fait évoluer la situation du CCE en terme d'infrastructures adaptées à l'organisation de spectacles professionnels et sur le plan de l'autonomie d'usage puisque ces infrastructures situées dans le parc ne sont pas concédées à la gestion du centre culturel et peuvent être prioritairement affectées aux locations privées dans un souci de recherche de rentabilité des infrastructures du parc.

La commune est bien consciente des difficultés auxquelles le CCE se heurte dans le cadre de son organisation quotidienne vu les contraintes imposées par les choix qui ont été posés. Ainsi, en conséquence, la perspective de déménager le centre culturel, comme énoncé depuis quelque temps,

vers l'entrée du parc au rez-de-chaussée de l'actuel Office du Tourisme est redevenu une option facultative laissée à l'appréciation de l'Organe de gestion du CCE.

Toutefois, dans une recherche de solution à moyen terme au bénéfice du CCE, les autorités communales ont réactivé la piste de la réaffectation de l'Arsenal, l'ancienne caserne des pompiers, située dans le prolongement de l'Annexe à l'arrière de la Maison Jonathas, sis rue d'argent, en nouveau centre polyvalent pouvant accueillir l'entièreté du Centre culturel, avec bureaux, espace d'accueil, salle de spectacle, etc. Cependant, une étude de faisabilité devra être commandée au préalable auprès d'un bureau d'architectes afin d'évaluer le coût des travaux pour la remise en état du bâtiment et l'échelonnement de ceux-ci. À charge ensuite du centre culturel, si la commune s'engage dans ces dépenses, d'effectuer l'aménagement technique des différentes salles (son et lumières, bureautique, mobilier, ...) une fois le gros œuvre réalisé. Le CCE jouirait alors d'une convention avec la commune sous la forme d'un bail emphytéotique. Il est toutefois clair que si ce projet voyait le jour, le nombre de travaux nécessaires à l'assainissement et à la réaffectation des lieux prendra probablement une petite dizaine d'années avant de rendre tangible le déménagement du CCE vers des infrastructures répondant à ses besoins.

### 1.3.7. Autres salles et infrastructures sur la commune

#### Bâtiments de l'intercommunale Nautisport à Enghien :

	places	réunion	spectacle-concert	exposition	conférence
Hall Nautisport	1000	-	-	-	(x)
Salle Nautisport	40	x	(x)	-	x
Hall omnisport	500	-	-	-	(x)
Salle omnisport	80	x	(x)	-	x

#### Bâtiments privés (usage non commercial) :

<b>Salles potentiellement utilisables par le CCE</b>	places	réunion	spectacle concert cinéma	exposition	conférence
Salle paroissiale à Marcq	80	x	x	x	x
Ferme/Musée Darbé à Marcq	100	(x)	x	(x)	(x)
Église de Labliau	160	-	x	x	(x)
Église St Nicolas	300	-	(x)	(x)	(x)
Foyer rural à Labliau	100	x	x	x	x
Salle Pax à Enghien	200	(x)	x	(x)	x
Chapelle Capucins à Enghien	150	(x)	x	x	(x)
Salle des Fêtes CSA à Enghien	600	(x)	x	-	(x)
Auditoire CSA à Enghien	120	x	x	-	x
Réfectoire ARE à Enghien	250	-	(x)	-	x
Salle gym Albert 1 <sup>er</sup> à Petit-Enghien	120	-	(x)	-	x
Salle Fame's à Enghien	400	(x)	x	-	(x)
Salle(s) du Labo des arts et du mouvement	50 à 100	x	x	x	x

X Possible ou déjà fait - Pas possible ou envisagé (x) Eventuellement (peu adapté et/ou fortes contraintes)

## 1.4. COMPOSITION DES INSTANCES

### 1.4.1. Composition de l'Assemblée générale du 5 octobre 2022

	ASSOCIATION	NOM	ADRESSE	LOCALITÉ
1	Les Amis de L'Académie de musique	M. Anthony PIETERS	Rue des Ecoles, 30	7850 ENGHIEU
2	ARC	M. Clément CROHAIN	Rue Noir Mouchon, 21a	7850 ENGHIEU
3	Art Waves	Mme Marta MUS	Rue de l'Yser 36B	7850 ENGHIEU
4	Atelier Bande-Dessinée	M. Patrick MOMBILI	Rue des Orphelins, 12	7850 ENGHIEU
5	Atelier bonsaï	M. Joseph BERNARD (CA)	Chaussée de Bruxelles 538	7850 ENGHIEU
6	Atelier Impro	M. Guillaume FRANCOIS (CA)	Rue Roi Albert Ier, 2	7850 PETIT-ENGHIEU
7	Atelier Informatique et Pixel	M. Jean-François COGNEAU	Chaussée d'Ath, 46	7850 ENGHIEU
8	La Babillarde	Mme Murielle FARVACQUE	Rue de Brantignies, 20	7800 ATH
9	Cercle des Cartophiles d'Enghien	Eliane WEES (Présidente)	rue de la station, 6	7850 ENGHIEU
10	Centre d'initiation à l'environnement	Mme Muriel MOZELSIO	rue des Acacias 27	7850 ENGHIEU
11	Centre Laïque Enghien-Silly asbl	M. Richard SPIELMANN	Rue d'Hérinnes, 43	7850 ENGHIEU
12	Cercle Royal Archéologique d'Enghien	M. Marc VANDERSTICHELEN	Avenue Albert Ier, 3	7850 ENGHIEU
13	Chœur d'Enghien	Mme Annette DEXPERT	Rue du Radoux, 94	1429 BIERGHES
14	Club Langues	Mme. Jannick SERGEANT	rue de Pennebecq 13	7850 ENGHIEU
15	Club Passion Photo Enghien	Mme So-Ra DECAMPS		7850 ENGHIEU
16	Comité du Jumelage	Mme Emilienne BAUDET	Rue des Capucins 16	7850 ENGHIEU
17	Comité de Quartier rue d'argent	Mme Cécile GAILLET-FACHE	Rue d'Argent, 11	7850 ENGHIEU
18	Compagnie Mirabilia	Mélissa MOTHEU	rue du Sartiau 5	1430 REBECQ
19	Cyclo Bol d'Air	M. Jean VAN HENTENRYK (CA)	Clos des Cerisiers, 21	7850 PETIT-ENGHIEU
20	ENEOSPORT	Mme Marie-France VANDEN BROECK	Damstraat 27	9506 NIEUWENHOVE
21	Enghien Environnement	M. Philippe DEVLEMINCK	rue Belle 9	7850 MARCQ
22	Fréquence Musicale	M. Christian PRAYEZ	Rue de Pennebecq, 37	7850 ENGHIEU
23	Fuseaux d'Enghien	Mme Daniella PIETERS	avenue Jules Carlier, 8	7850 PETIT-ENGHIEU
24	Guides touristiques - AGTE	Mme Lena SURLERAUX - DESMEDT	Chaussée de Lessines, 334	7060 HORRUES
25	Haggada JDC	M. Johan CARLIER	Rue du Doyen, 16	7850 ENGHIEU
26	Labliau en fête	Mme Katrien DELANOTE (CA)	Rue de Labliau, 7	7850 MARCQ
27	Ligue des familles - Ludothèque	M. Claude VAN EETVELDE		7850 ENGHIEU
28	Locale Ecolo	Mme Fabienne COUVREUR	Rue de Strihoux 9	7850 PETIT-ENGHIEU
29	Magasins du monde / Oxfam	Mme Danielle MULLER	Rue de Labliau, 39	7850 MARCQ
30	Orchestre Hainaut Picardie	M. Anthony PIETERS	Rue des Ecoles, 30	7850 ENGHIEU
31	PAC Enghien	M. Daniel AELVOET	Rue des Lilas 26	7850 ENGHIEU

32	<b>Patchwork Club Tea Time</b>	Mme Anne HOEBRECHTS	Place du Vieux Marché 37	7850 ENGHIEU
33	<b>(Le) petit Cèdre</b>	M. Luc LAURENT	rue de la station 35	1480 SAINTES
34	<b>(La) Petite Echelle</b>	M. Marc BRUYNDONCKX	Rue du Paradis, 9	7830 HOVES
35	<b>(Les) Percutés - Atelier Djembé</b>	M. David MANDERLIER	Place des Martyrs 2	7191 ECAUSSINES
36	<b>LABO des Arts et du Mouvement</b>	M. Nicolas RUHLMANN (CA)	Rue des Capucins,5	7850 ENGHIEU
37	<b>Rencontre Couture</b>	Mme Marie-Christine FIGUEROA	Rue du Mont	7850 ENGHIEU
38	<b>Roma asbl</b>	Charlotte VANTIEGHEM (CA)	Rue de l'Europe 13	7850 MARCQ
39	<b>Les Scouts - Enghien</b>	M. Florian ANDRIEN	Rue fontaine à louche 98/1	7850 PETIT-ENGHIEU
40	<b>Troupe de théâtre du Blé Vert</b>	M. Martin BAUWENS	Rue de la Fontaine 26	7850 ENGHIEU
41	<b>La troupe des 100 couverts</b>	Mme Fernande PEREMANS	Rue Vital Langhendries, 1	7850 PETIT-ENGHIEU
42	<b>Vie féminine</b>	Mme Noémie HUWART	Rue Claude de Bettignies, 14	7000 MONS
43	<b>PERSONNE PHYSIQUE</b>	Mme Michèle GERIN (CA)	Chaussée de Bruxelles,504	7850 PETIT-ENGHIEU
44	<b>PERSONNE PHYSIQUE</b>	Mme. Liliane JUVYNS - PARMENTIER (CA)	Av. Charles Lemercier, 37	7850 ENGHIEU
45	<b>PERSONNE PHYSIQUE</b>	Mme Inês MENDES	Rue Saint-Quentin,8	7850 ENGHIEU
46	<b>PERSONNE PHYSIQUE</b>	M. Philippe MORIAU (CA)	Rue du Stocquoy, 9	7830 HELLEBECQ
	<b>PARTIE PUBLIQUE</b>	<b>NOM</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>LOCALITÉ</b>
47	<b>LB/MR</b>	DEBOECK Maud	Chaussée Brunehault, 103	7850 PETIT-ENGHIEU
48	<b>EN MOUVEMENT</b>	DE HERTOEG Francis	Rue de Coquiane, 110	7850 ENGHIEU
49	<b>ECOLO</b>	LEPCZYNSKI Stéphanie	Rue Latérale, 44	7850 ENGHIEU
50	<b>ECOLO</b>	MARSA Denis	Rue Nouvelle, 2	7850 ENGHIEU
51	<b>ECOLO</b>	DEMECHELEER Jean-Luc	Chaussée Brunehault, 117	7850 PETIT-ENGHIEU
52	<b>ENSEMBLE/CDH</b>	DE SMET Laetitia	Rue de l'Yser, 25/1	7850 ENGHIEU
53	<b>ENSEMBLE/CDH</b>	MEURANT Alain	Rue de la Fontaine, 25/9	7850 ENGHIEU
54	<b>PS/PROVINCE</b>	BAKKOUCHE Djamilá	Rue du Veneur 65	7850 ENGHIEU
55	<b>PS/PROVINCE</b>	DINEUR Alexandra	Rue des Capucins 11/3	7850 ENGHIEU

#### 1.4.2. Composition de l'Organe d'administration au 5 septembre 2022

##### Membres de droit :

DEBOECK Maud (2019) - LB/MR

DE HERTOEG Francis (2019) -, **Vice-président**

LEPCZYNSKI Stéphanie (2021) - ECOLO

MARSA Denis (2022) - ECOLO

DEMECHELEER Jean-Luc (2019) - ECOLO

DE SMET Laetitia (2022) - ENSEMBLE/CDH

MEURANT Alain (2017) - ENSEMBLE/CDH

BAKKOUCHE Djamilá (2019) - PS/PROVINCE

DINEUR Alexandra (2019) - PS/PROVINCE

**Invité :**

DEVILLE Christophe – PS (voix consultative)

**Membres associatifs :**

DELANOTE Katrien (2021) - Labliau en fête

FRANCOIS Guillaume (2022) - Atelier Impro

JUVYNS Liliane (2019) - Personne physique

MENDES Inês (2022) - Personne physique

MORIAU Philippe (2022) - Personne physique, **Trésorier**

VANTIEGHEM Charlotte (2021) - Roma asbl, **Secrétaire**

GERIN Michèle (2019) - Personne physique

VAN HENTENRYK Jean (2019) - Cyclo Bol d'air, **Vice-président**

RUHLMANN Nicolas (2019) - LABO, **Président**

**Invités avec voix consultative :**

GHYSSENS Philippe - Président du Conseil d'orientation

VANBERGIE Laurent - Directeur

ERGO Christine - Animatrice coordinatrice

MAROTTA Calogero – Inspecteur FWB

### **1.4.3. Composition du Comité de gestion**

Président : RUHLMANN Nicolas

Trésorier : Philippe MORIAU

Vice-présidents : DE HERTOOG Francis et VAN HENTENRYK Jean

Secrétaire : VANTIEGHEM Charlotte

Directeur : Laurent VANBERGIE

## **1.5. COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION**

À côté des organes décisionnels, les Centres culturels constituent et animent un Conseil d'Orientation (CO). Le CO est chargé de l'autoévaluation permanente de l'action du Centre culturel. Il remet des avis sur cette action et des propositions sur son développement au niveau du CA. De même, il veille à ce que l'action reste en lien avec les enjeux de société tels que définis dans le contrat-programme.

Installé depuis le 16 avril 2015, le CO rassemble des volontaires issus du tissu associatif local, du milieu culturel et artistique, d'opérateurs de la FWB et de la commune, mais aussi de citoyens, de personnes-ressources et de l'équipe professionnelle du CCE. Chacune de ces personnes apporte un regard spécifique sur les projets et l'action du CCE.

Un nouvel appel à intégrer le conseil d'orientation a été lancé en février 2022 afin de venir solidifier le conseil d'orientation déjà existant. De nouveaux candidats se sont présentés lors du CO du 07 mars 2022 et le Conseil d'administration a accepté toutes les candidatures. Le Conseil d'orientation a alors entrepris de déterminer les nouveaux enjeux du Centre culturel pour son nouveau contrat programme.

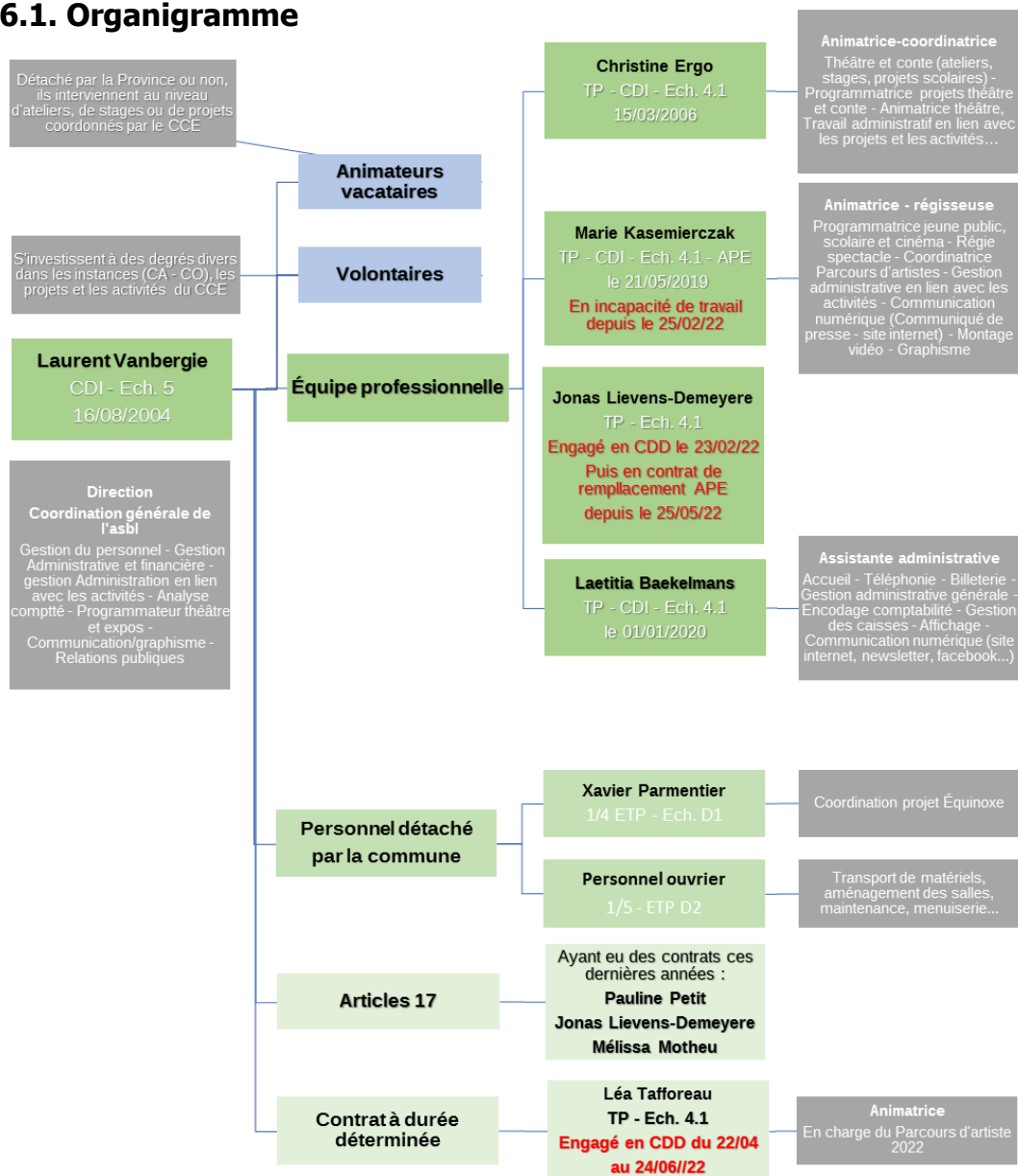
### **Composition du Conseil d'orientation au 7 mars 2022 :**

- Alexandre BOTMAN - animateur théâtre ado au CCE
- Lianne DECOCK - citoyenne d'Enghien - chargée de diffusion dans une asbl de diffusion artistique
- Isaline DELANNAY - opérateur Communauté française : Bibliothèque communale
- Laurie DE MARE - opérateur de la ville : chef de service de l'Office du tourisme
- Eve DESTREBECQ - assistante sociale pour la ville d'Enghien (PCS)

- Christine ERGO - équipe professionnelle du CCE
- Michel FAUCQ - association/AG « Enghien environnement » et « Club langues »
- Michèle GERIN – administratrice de l'asbl CCE – théâtre/conte amateur
- Philippe GHYSSENS - artiste (dessinateur, graphiste) - **Président du Conseil d'orientation**
- Marie KASEMIERCZAK - équipe professionnelle du CCE
- Stella KITOGO BITONDO - artiste (conteuse, théâtre, danse) et directrice artistique de l'ASBL « Arteratives Bouquet des Arts » (active sur Bruxelles)
- Michael LEBRUN – actif au Centre laïque Enghien-Silly
- Philippe MORIAU - administrateur et trésorier de l'asbl CCE
- Karen PLUCHART - artiste : chanteuse - comédienne jeunesse/chanson
- Nicolas RUHLMANN – Président du CCE - graphiste - responsable du LABO des Arts et du mouvement (arts plastiques)
- Laurence SCHLESSER - Coordinatrice « Accueil Temps Libre » pour la Ville d'Enghien
- Lorraine SMAL - opérateur Communauté française : Bibliothèque communale
- Laurent VANBERGIE - équipe professionnelle du CCE
- Estelle VANDUYNLAGER - graphiste - responsable du LABO des Arts et du mouvement (arts plastiques)
- Alex ZIWNY - association/AG : responsable du LABO des Arts et du mouvement (école du cirque)

## 1.6. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE EN 2022

### 1.6.1. Organigramme





L'équipe professionnelle se compose actuellement de 4 personnes pour 4 ETP qui assurent l'ensemble des fonctions et des tâches en lien avec l'accueil public, l'animation, la régie-technique, la communication, la gestion de projets et programmation/diffusion et la gestion administrative et financière de l'asbl. Laurent Vanbergie assume toujours le rôle de directeur et Christine Ergo assume toujours le poste d'animatrice coordinatrice des projets en lien avec le théâtre et le conte. Laetitia Baekelmans, stagiaire Forem en 2017, a été engagée à mi-temps en 2018 puis  $\frac{3}{4}$  temps en 2019 et enfin à plein-temps au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Marie Kasemierczak a quant à elle remplacé le 21/01/2019 Denis Pilette sous certificat le 21/01/2019 et démissionnaire le 19/05/2019. Cette dernière est actuellement en incapacité de travail depuis le 25/02/2022 et remplacée par Jonas Lievens Demeyere.

Notons au niveau des formations, que Marie Kasemierczak (à gauche sur la photo) a poursuivi et terminé une formation d'animatrice de groupe à la Province (DGAC) et a entamé ensuite un BAGIC en 2021. Laetitia (en bas à droite sur la photo), quant à elle, a suivi dernièrement une formation « communication dans le non-marchand ».



Relevons aussi, que la situation professionnelle de notre petite équipe a été des plus chaotique depuis la fin 2021, celle-ci ayant été décimée par de multiples incapacités de travail pour raison de Covid ou de maladie longue durée. Ainsi, le directeur a été absent, une longue période, à partir de la mi-décembre 2021, contraint par la maladie. Celui-ci n'a pu reprendre qu'à mi-temps depuis le 22 mars et à plein temps en mai. C'est ensuite Marie Kasemierczak qui tomba en incapacité le 25 février 2022, réduisant l'équipe à deux personnes. Celle-ci était toujours absente en septembre et a été remplacée entretemps par Jonas Lievens-Demeyere. Enfin, Christine Ergo qui a subi un accident de travail mi-mars a été en incapacité jusqu'à la fin du mois de mai. Entretemps, Jonas Lievens-Demeyere, engagé pour remplacer Marie courant mars a été victime du Covid et aujourd'hui-même, c'est notre nouvelle collègue Léa Tafforeau engagée spécialement pour assumer l'organisation d'une de nos plus grosses activités qu'est le Parcours d'artistes qui est aux urgences.

Par nécessité, nous avons par ailleurs engagé Léa Tafforeau en CDD pour 2 mois afin de prendre en charge l'organisation d'une de nos plus grosses activités en 2022 qu'est le Parcours d'artistes. De même, nous avons également fait appel à des contrats en Article 17 afin de répondre à nos besoins dans le cadre des animations des ateliers de théâtre, notamment en visioconférence pour les ados, la Province ayant suspendu les contrats de vacation en raison de la pandémie. Avec le Covid et l'exigüité de nos bureaux, il n'a pas été possible d'accueillir de stagiaires ces dernières années.

Nous pouvons également compter dans le cadre du contrat-programme (2018-2022), sur le détachement de la commune, d'un agent créatif ( $\frac{1}{4}$  temps) directement attaché au projet équinoxe ainsi que de l'aide ponctuelle ( $\frac{1}{5}$  temps) du Service travaux de la commune pour le transport et l'installation d'équipements et de matériels pour nos activités et la réalisation de petits travaux (menuiseries, peinture, électricité...).

### **Perspectives**

Ayant atteint le maximum de nos subventions ordinaires et la conjoncture actuelle étant assez inquiétante au niveau de la capacité de financement du secteur des pouvoirs publics, il semble à priori qu'il ne sera nous plus possible d'agrandir l'équipe professionnelle sur fond propre dans un avenir proche ou même à moyen terme, alors que nous devons pourtant couvrir un ensemble de fonctions et de tâches qui dépasse largement le nombre et la capacité des travailleurs engagés.

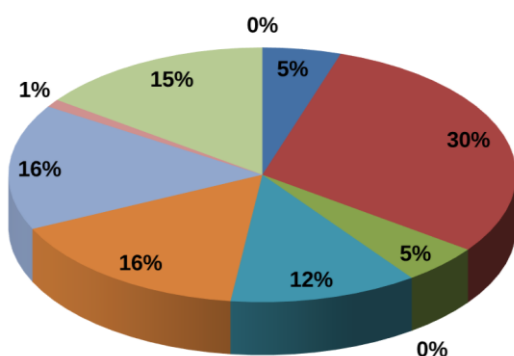
Dans le cadre des tractations avec les autorités communales sur le plan des interventions financières au niveau du futur contrat-programme, nous avons dès lors soumis la proposition de détacher une personne au profil d'animateur(trice) à mi-temps pour le Centre culturel et la bibliothèque afin de nous donner la possibilité de développer à l'avenir des projets avec l'ensemble des écoles de l'entité en particulier dans le cadre du PECA. Si cette demande a été bien entendue elle ne l'a néanmoins pas été au niveau envisagé puisque cette personne, reprise dans le payroll de la bibliothèque, sera finalement détachée mais que pour 1/5 temps afin d'assumer cette mission.

Lors de ces mêmes tractations, il a été décidé, au contraire, que la personne détachée jusqu'à présent au CCE à ¼ temps pour le projet Équinoxe sera retirée du payroll du centre culturel mais que l'intervention du personnel ouvrier sera, en revanche, bien maintenue pour 1/5 temps.

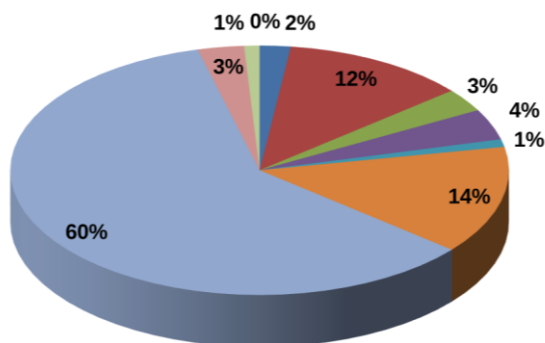
Autres détachements concédés, nous bénéficierons, un jour par mois, comme conseillère en prévention interne, des compétences de la conseillère en prévention de la commune qui aura en charge d'établir, notamment, le rapport annuel du Service Interne de Prévention et de Protection au travail pour le Centre culturel, mais aussi des services de la personne en charge du nettoyage de nos locaux pour un total de 6 heures par semaine.

### 1.6.2 Fonctions et tâches du personnel avant la Covid

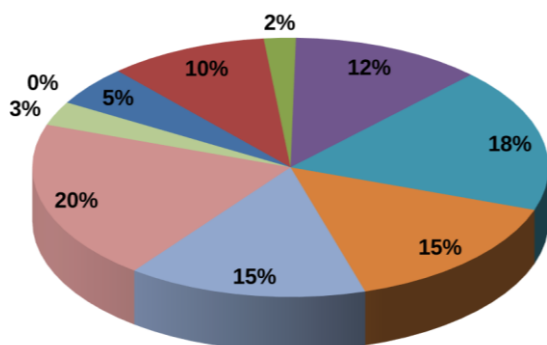
Liste des tâches  
Répartition du temps de travail  
de Laurent Vanbergie  
Directeur



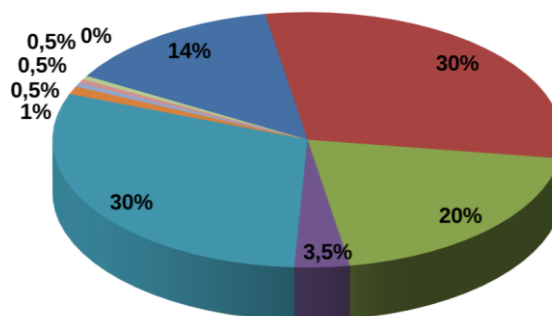
Liste des tâches  
Répartition du temps de travail  
de Christine Ergo  
Animatrice coordinatrice



Liste des tâches  
Répartition du temps de travail  
de Marie Kasemierczak  
Animatrice - régisseuse



Liste des tâches  
Répartition du temps de travail  
de Laetitia Baekelmans  
Assistante administrative et financière



- Accueil – aides-services
- Gestion financière
- Communication – marketing
- Elaboration des projets, Animation et Organisation des activités
- Relations extérieures
- Gestion Administrative
- Gestion des infrastructures et équipements
- Organisation interne
- Régie
- Divers

## 2. L'action culturelle depuis 2017

### 2.1. RAPPORT D'AUTO-EVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE

Au niveau de l'action culturelle, le Centre culturel a maintenu jusqu'à présent une ligne de conduite qui lui confère aujourd'hui une spécificité reconnue au niveau des arts de la parole. Le CCE continue de la sorte à développer, en priorité, des démarches pédagogiques et des activités créatives et mobilisatrices avec les plus jeunes et les adolescents mais aussi avec les adultes s'articulant principalement autour des ateliers de formation et expression créative autour du théâtre, de l'impro et du conte.

Avec la mise en place progressive du Parcours d'Education Culturelle et Artistique (PECA) qui entend permettre à tous les élèves, depuis l'entrée en maternelle jusqu'à la fin du secondaire de vivre des expériences culturelles et artistiques, les sollicitations au niveau de demande de collaboration avec les écoles (principalement primaires) de la commune s'accroissent également peu à peu. Ces écoles requièrent généralement nos conseils pour proposer des spectacles à l'attention des élèves en fonction des questions de société et/ou des thématiques qu'elles souhaitent traiter mais sollicitent aussi, plus particulièrement notre expertise pour développer leurs idées ou projets ou nos compétences au niveau de l'animation culturelle et artistique. Dans un dialogue ouvert et constructif, nous proposons également nous-mêmes directement des projets au sein des écoles par rapport à des sujets que nous développons ou des actions que nous menons au sein du CCE.

Par ailleurs, le Centre culturel demeure attentif et répond, dans la mesure de ses moyens, aux sollicitations et aux demandes de collaboration des partenaires associatifs (en particulier le LABO des Arts et du mouvement reconnu comme CEC de type 2 au 1<sup>er</sup> janvier 2021) et des services culturels communaux (Office du tourisme, service social, accueil extra-scolaire, ...) ou encore de la Bibliothèque et de l'Académie de musique.

En cela, le Centre culturel poursuit donc, globalement, les mêmes objectifs qu'il s'était déjà donnés dans le cadre du contrat-programme dès 2005 et qui ont été confortés au fur et à mesure du temps par les différentes instances (Conseil culturel, Conseil d'orientation, CA, AG) dans les contrats-programmes qui ont suivi :

- en soutenant des projets créatifs à l'attention des plus jeunes et des adultes sur base des techniques du théâtre et du conte ;
- en développant des activités qui ne sont pas déjà proposées par les associations locales ou par des privés ou par d'autres opérateurs communaux dans un souci de complémentarité et d'éviter au maximum une concurrence peu profitable ;
- en portant, sur base d'une dynamique participative, la création d'événements en différents endroits de la commune (Ville, Parc, villages) ;
- en maintenant une politique de diffusion qui soutient prioritairement les jeunes artistes et créateurs ainsi que les artistes locaux et régionaux ;
- en proposant des expositions artistiques et/ou pédagogiques ;
- en soutenant les pratiques artistiques en amateur ;
- en développant des initiatives qui visent à mettre en contact et en réflexion mais aussi à impliquer les associations, les artistes et les citoyens ;
- en proposant aux différentes écoles de la commune des activités de diffusion à vocation pédagogique qui permettent une ouverture à la dimension artistique (Théâtre à l'école, cinéma, expos/animations...) mais également le développement de projets créatifs et pédagogiques en interne ;
- en collaborant avec les associations et les autres opérateurs culturels communaux ou reconnus par la FWB sur base d'un partenariat enrichissant et équilibré ;
- en s'engageant dans un processus de concertation/collaboration locale (réunions inter-services, PCS, ATL, Commerce équitable, Conseil de la lecture...) et régionale au niveau de la concertation du Pays Vert à laquelle participent les Centres cultures d'Ath, de Lessines, de Beloeil, de Leuze, du Pays des Collines, de Silly, de Chièvres/Brugelette et d'Enghien (plus Antoing et Péruwelz invités en fonction de l'ordre du jour) mais aussi à Culture.wapi (agence culturelle de développement territoriale sur la Wallonie Picarde) en tant qu'administrateur.

## 2.1.1. Description des modalités d'évaluation

### 2.1.1.1. Méthode

Depuis le précédent contrat-programme, le Centre culturel d'Enghien a mis en place des modalités d'évaluation formelles et systématiques, en termes de méthode et d'élaboration d'indicateurs efficaces en fonction des projets et des activités à évaluer.

Les activités ont donc été réfléchies et évaluées, au minimum, au sein de l'équipe d'animation **lors des réunions d'équipe** mais aussi **avec le Conseil d'orientation**, et ce dans le cadre des activités de diffusion (spectacles, expos, conférences, ...). Quant au niveau des projets transversaux qui participaient d'une démarche d'éducation permanente (Mais...Tissons !) et/ou de création (Balades contées, Équinoxe, Parcours d'artistes, Scène et Printemps des ados, En poésie, ...), les évaluations ont été nécessairement mises en place **avec les différents partenaires ainsi que les participants aux projets** (associations, opérateurs communaux, écoles/professeurs, groupes de jeunes, participants aux ateliers et stages...) par rapport aux objectifs poursuivis par chacun (CCE, partenaires, participants) et en regard de l'impact recherché. Moins systématiquement, certaines activités sont également évaluées via un **questionnaire en ligne** comme pour le Parcours d'artistes et **le public est interrogé** sur son appréciation soit via un **avis capté en direct** (Balades contées) ou via un petit **questionnaire** remis à la fin de l'activité (cinéma du Parc). Enfin, afin d'évaluer l'impact de notre action au niveau de l'associatif et de la population, **une enquête « Participez à la réflexion afin de construire ensemble le centre culturel de demain »** a été menée en 2021.

#### Le Conseil d'orientation :

Malgré les difficultés de se réunir lors des périodes Covid successives ces deux dernières années, le Conseil d'orientation est resté le lieu par excellence où le débat citoyen et l'évaluation sur les actions menées et à mener se sont exercés. Ouvert à tous (mais sur demande et acceptation de l'Organe d'administration), dans un esprit de participation active et de respect du droit à la culture, il prend donc réellement part au dispositif d'évaluation et fait force de proposition, tout au long de l'année.

Plus particulièrement, lors des réunions du conseil d'orientation entre juin 2021 et avril 2022, les membres présents se sont penchés sur les différents enjeux et axes prioritaires qui fondent le dernier contrat-programme en date. Il s'agissait d'évaluer si globalement et spécifiquement le Centre culturel avait répondu globalement aux enjeux définis et, sinon atteint, du moins poursuivi les différents objectifs qui avaient été fixés pour la période 2018-2022 et vérifier s'il était toujours pertinent de les maintenir d'une manière ou d'une autre (refonte, reformulation) dans le futur plan d'action du Centre culturel.

#### Étapes de l'évaluation du plan d'action 2018-2022 effectuées par le Conseil d'orientation :

- 1<sup>ère</sup> étape (le 10/06/2021) : Évaluation des actions et activités du centre culturel : sont-ils en accord avec les enjeux du CP de 2018-2022 ?
- 2<sup>e</sup> étape (le 24/08/2021) : Évaluation des enjeux du CP de 2018-2022 : est-ce que le Centre culturel a répondu à tous les enjeux, et si non, pourquoi ?
- 3<sup>e</sup> étape (le 07/03/2022) : Accueil des nouveaux membres au CO afin de venir enrichir la conversation concernant l'élaboration des nouveaux enjeux pour le prochain CP.
- 4<sup>e</sup> étape (le 22/03/2022) : Est-ce que les anciens enjeux répondent encore toujours aux enjeux actuels du centre culturel ? Échange de points de vue.
- 5<sup>e</sup> étape (le 05/04/2022 et 11/04/2022) : Détermination des nouveaux enjeux du CCE

Par ailleurs, le Conseil d'administration, notamment sur le plan budgétaire, ainsi que l'Assemblée générale ont été tout autant des interlocuteurs privilégiés qui ne manquaient pas d'être sollicités et d'intervenir dans la réflexion et les décisions à prendre.

### 2.1.1.2. Critères et indicateurs

Afin d'évaluer les axes prioritaires du Contrat programme 2009-2012 prolongé jusqu'à ce jour et à travers eux les projets et activités, toutes une série d'indicateurs objectifs (chiffrables) et subjectifs ont pu être utilisés en fonction de leur pertinence. Parmi ceux-ci :

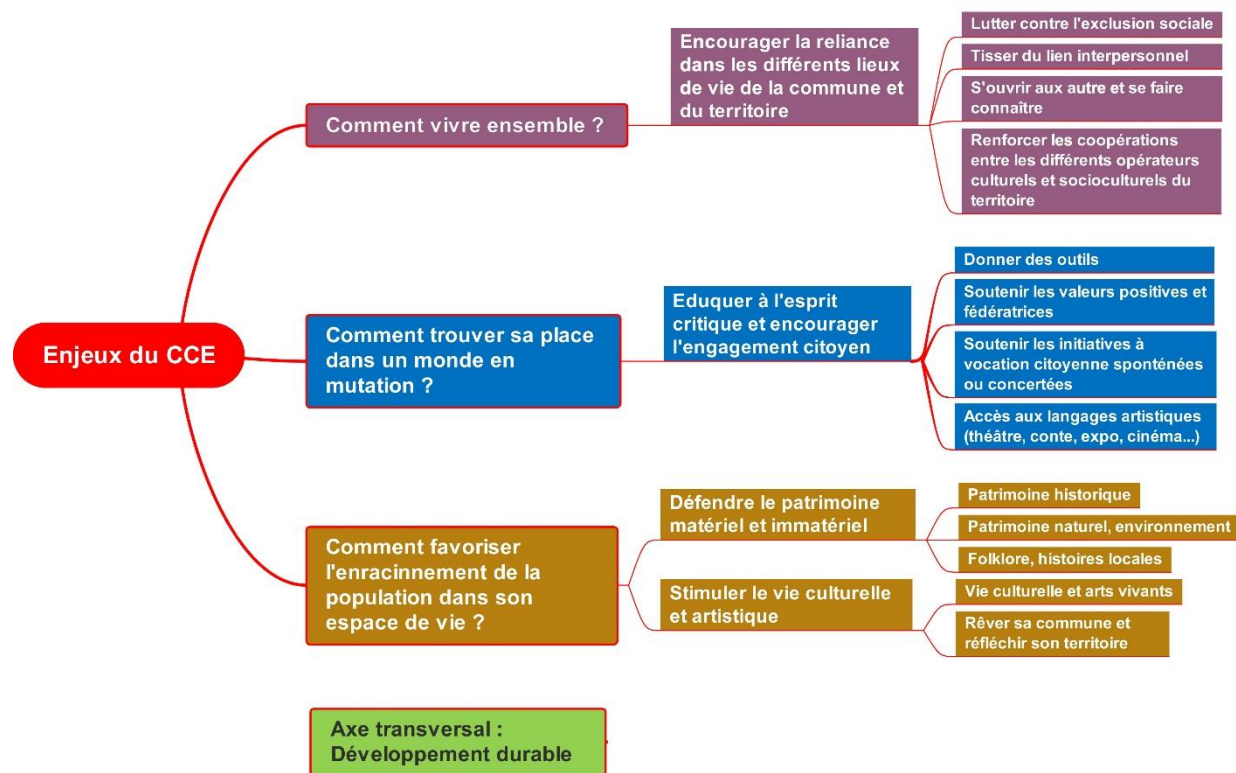
- Concordance de l'activité avec les axes prioritaires et objectifs du CCE fixés dans le contrat-programme.

- Défense des valeurs (CRACS)
- Respect du droit à la culture
- Bilan financier
- Assistance (jauge public)
- Nombre de participants aux ateliers et stages
- Participation du (des) public(s)
- Adéquation projet – réalisation
- Pertinence des choix thématiques et/ou artistiques
- Impact (positif – négatif) sur l'action du CCE
- Efficacité par rapport au résultat recherché
- Efficience par rapport aux moyens engagés
- Coopération interne
- Coopération externe
- Visibilité externe de l'activité (communication – promotion)
- Retour presse-média
- Qualité des prestations artistiques
- Volonté de reconduire l'action de la part de la coopération interne (organes, équipe, volontaires)

Par rapport à leurs attentes et/ou besoins :

- Avis/évaluation du public (enquête)
- Avis de la population
- Avis/évaluation des partenaires (associations, opérateurs culturels)
- Avis/évaluation des volontaires
- Avis/évaluation des artistes
- Avis/évaluation des animateurs/formateurs
- Avis/évaluation des participants

### 2.1.1.3. Rappel des enjeux du Contrat programme 2018-2022



## 2.1.2. Éléments quantitatifs et qualitatifs

### 2.1.2.1. Récapitulatifs des projets et activités réalisés de 2017 à 2022

2017	Activités	Collaborations Partenariats	Education permanente démocratie participative	Diffusion	Créativité artistique formation	Jeunesse - projet scolaire intergénérationnel	Décentralisation	Mise en valeur du patrimoine local	Développement durable
octobre à mai	<b>Atelier théâtre mardi 8-12 ans Graines de Semeurs de Rêves</b> Par Hermeline Jourquin		x		x	x			
octobre à mai	<b>Atelier théâtre mercredi 10- 13 ans Jeunes Semeurs de Rêves</b> Par Denis Pilette		x		x	x			
octobre à avril	<b>Atelier théâtre à projet ados vendredi 1 12-18 ans</b> Par Denis Pilette		x		x	x			
octobre à avril	<b>Atelier théâtre à projet ados vendredi 2 12-18 ans</b>	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
octobre à avril	<b>Atelier théâtre à projet ados samedi 12-18 ans</b> Par Christine Ergo et Laetitia H.	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
octobre à mai	<b>Atelier « adultes » vendredi 1 &gt; 19 ans</b> Mise en scène Mélissa Motheu « Ce n'est plus la saison des fraises » (2017) « Sors-moi de là » (2018)				x	x			
octobre à mai	<b>Atelier « adultes » vendredi 2 &gt; 19 ans</b> Mise en scène Christine Ergo Jeu d'acteur Laetitia H « Le chat ne parlera pas » (2017) « Joyeuses condoléances » (2018)	Hainaut Culture Tourisme			x	x			
octobre à mai	<b>Atelier « adultes » dimanche &gt; 18 ans</b> Mise en scène Bernadette Mouzon « Des filles des mères » (2017) « A fond la caisse » (2018)				x	x			
avril	<b>Stage théâtre Pâques « Corps à chœur »</b> Pour les Graines de Semeurs de Rêves 8-12 ans	La Petite Valise aux Rêves	x		x	x			

avril	<b>Stage d'initiation au théâtre</b> 13-18 ans	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
juin à juillet	<b>Stage conte – 3 formules initiation et/ou perfectionnement avec Catherine Pierloz</b>	Le Lampadaire à 2 bosses	x		x	x			
août	<b>Stages « Balades contées »</b> 3 stages ados-adultes : Théâtre (2) et théâtre conte, 1 stage « théâtre 8-11 ans »	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x	x		
septembre à juin	<b>9 Ateliers de loisirs actifs</b> BD, Djembé, Bonsaï, impro, Rencontre couture, Patchwork, Laboraconte, informatique et photo, Orgacoach	Ateliers membres du CCE			x	x			
février à novembre	<b>Cycle de conférences</b> 4 conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations	Roma asbl	x	x					
20/04	<b>Ciné/conférence</b> «l'école de demain en question» dans le cadre d'une réflexion citoyenne	Co-organisé avec Ashoka et l'école St Nicolas d'Enghien	x	x			x		x
octobre à avril	<b>Ciné-club jeunes/animations lecture et ateliers créatifs</b> 7 films d'animation et animations lecture	Bibliothèque, Point Culture	x	x	x	x	x		
février à novembre	<b>Café-théâtre et conte (TP)</b> 4 spectacles : « Ultime rendez- vous », « Henri », « Non, je n'irai pas chez le psy », « Mon Royaume pour un cheval »	Asspropro/ Propulse, WBI		x			x		
février à décembre	<b>Café-concert</b> - 2 spectacles : « Azerty », « Wajd Ensemble » Musique du monde	Concertation du Pays Vert, MCath		x					
21/01 et 21- 23/03	<b>Rencontres d'impro</b> « LAVI reçoit les m'aime pas peur » T.D.I. Tournoi de Duels Internationaux	LAVI de la Petite Valise Improvisée		x					
mars à mai	<b>Créations théâtrales des ateliers de théâtre adulte et jeune (mercredi)</b> 4 spectacles : « Ce n'est plus la saison des fraises », « L'avis La vie des autres », « des filles des mères », « Le chat ne parlera pas »	Semeurs de Rêves, bénévoles		x			x		

15-16/04	<b>Festival</b> <b>« Printemps des ados »</b> <b>Par les ateliers du CCE</b> « Capitaine Darche » atelier du samedi « L'homme qui murmurait à l'oreille des rats » atelier du vendredi	Avec le soutien de Promotion théâtre, Tailleurs de Rêve, bénévoles	x	x	x	x			
10/12	<b>Spectacle jeune public (+ 8 ans)</b> « La femme moustique » par Mélancolie Motte			x		x			x
novembre à décembre	<b>Spectacles scolaires 2 spectacles</b> « Shoes » « Mon Royaume pour un cheval »	Athénée Royal École communale de Marcq	x	x		x			
29/04	<b>Abonnement jeune public (2016-2017)</b> « Ma grand-mère avait des doigts de sorcière » par Catherine Pierloz	Co-organisé par la Concertation du Pays Vert, MCAtH		x			x		
28 au 30/04	<b>Festival Hybrides 10 spectacles et animations aux formes artistiques métissées pour les enfants et les adultes</b> « Pêché ou pécadille! » par le Laboraconte, « Au loin » par la Cie Plastique Palace Théâtre, « Ma grand-mère avait des doigts de sorcière » par Catherine Pierloz, « Antre(s) » par Julie Boitte, « Kitoko » par Arlette Roland, « Les P'tits Bouts de Conte » par Fahem Abes, « La rivière bien nommée » par Patrick Corillon, « Sur les traces de notre histoire » par Gregg Brotcorne et Geneviève Guyaux, Atelier créatif « création du monde », lectures jeunesse...	Fabrique de théâtre, Laboraconte, Repaire d'artistes, Bibliothèque, MCAtH, Centre culturel de Silly, bénévoles		x		x		x	
Du 7 au 9/07	<b>Festival LaSemo</b> Programmation de la Tour des contes et déambulation des Semeurs de Rêves	Co-organisé avec LaSemo		x	x	x	x	x	x
13/08	<b>Balades contées entre chien et loup</b> « Sur la piste des douze » Création d'un spectacle en plein air à l'issue des ateliers de théâtre et de conte, arts de la rue	Ville d'Enghien, Hainaut Culture Tourisme, Semeurs de Rêves, Tailleurs de Rêve, Laboraconte, Repaire	x	x	x	x	x	x	



		d'artistes, école de Cirque Imagin'Air, bénévoles...							
31/10	<b>« Nuit des croquants »</b> Création d'un parcours-spectacle (Parc et Château)	Co-organisé avec l'Office du tourisme, Tailleurs de Rêve, Semeurs de Rêves		x	x	x	x	x	
janvier à février	<b>Expo</b> <b>« Géographie subjective »</b> Création d'un nouveau plan d'Enghien mêlant dessins et propos d'enfants mis en forme par C Meert (illustratrice) Dans le cadre de l'analyse partagée du territoire (projet initié en 2016)	École communale de Marcq, St Vincent- de-Paul et l'Athénée Royal d'Enghien	x	x	x	x	x	x	
février à mars	<b>Expo des ateliers du Repaire d'artistes</b> « Interprétation »	Co-organisé avec Repaire d'artistes	x	x					
novembre à décembre	<b>Exposition artistique</b> Colette Menet (lithographies)			x					
Du 29/09 au 3/10	<b>Exposition tapisserie</b>	Ville d'Enghien		x					
3/11	<b>Chasse au trésor à l'abbaye de Villers-la-Ville</b>	Semeurs de Rêves, Asbl Abbaye de Villers-la- Ville		x			x	x	
17/12	<b>Festival de « conte à toi » à Ath</b>	Semeurs de Rêves MCath		x			x		
<b>2018</b>	<b>Activités</b>	<b>Collaborations Partenariats</b>	<b>Education permanente démocratie participative</b>	<b>Diffusion</b>	<b>Créativité artistique formation</b>	<b>Jeunesse - projet scolaire intergénérationnel</b>	<b>Décentralisation</b>	<b>Mise en valeur du patrimoine local</b>	<b>Développement durable</b>
octobre à mars	<b>Atelier théâtre mardi 8-11 ans</b> Graines de Semeurs de Rêves Par Hermeline Jourquin		x		x	x			

octobre à mars	<b>Atelier théâtre mercredi 11-14 ans</b> Jeunes Semeurs de Rêves Par Denis Pilette		x		x	x			
octobre à avril	<b>Atelier théâtre à projet ados</b> vendredi 1 12-18 ans Par Denis Pilette		x		x	x			
octobre à avril	<b>Atelier théâtre à projet ados</b> vendredi 2 12-18 ans Par Jonas Lievens-Demeyere	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
octobre à avril	<b>Atelier théâtre à projet ados</b> samedi 12-18 ans Par Christine Ergo et Laetitia H.	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
octobre à mars	<b>Atelier « adultes »</b> vendredi 1 > 18-30 ans Par Mélissa Motheu « Sors-moi de là » (2018) « A cabaret ouvert » (2019)				x	x			
octobre à mai	<b>Atelier « adultes »</b> vendredi 2 > 20 ans Mise en scène Christine Ergo « Joyeuses condoléances » (2018), « Quand les anges s'emmèlent » (2019)	Hainaut Culture Tourisme			x	x			
octobre à mai	<b>Atelier « adultes »</b> dimanche > 25 ans Mise en scène Bernadette Mouzon « A fond la caisse » (2018) « L'homme idéal » (2019)				x	x			
avril	<b>Stage théâtre Pâques</b> « Tout est question de point de vue » Pour les Graines de Semeurs de Rêves 8-12 ans	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
juin à juillet	<b>Stage conte – 3 formules initiation et/ou perfectionnement</b> avec Catherine Pierloz	Le Lampadaire à 2 bosses	x		x	x			
août	<b>Stages « Balades contées »</b> 3 stages ados-adultes : 2 « théâtre » et 1 « théâtre conte », 1 stage « théâtre 8-11 ans »	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x	x		
septembre à juin	<b>9 Ateliers de loisirs actifs</b> BD, Djembé, Bonsaï, impro, Rencontre couture, Patchwork, Laboraconte, informatique et photo, Orgacoach	Ateliers membres du CCE			x	x			
janvier à novembre	<b>Cycle de conférences</b> 5 conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations	Roma asbl	x	x					

24-25 novembre	<b>Formation</b> <b>« La Fabrique de Petites formes »</b> Conception, réalisation et direction d'un spectacle de Petites formes	IThAC	x		x				
janvier	<b>Animation/formation</b> Accompagnement à l'écriture et à l'illustration des textes d'un ouvrage illustré « Histoires d'autrefois » + chanson	école communale de Marcq	x		x	x	x	x	
septembre à avril	<b>Ciné-club jeunes/animations</b> lecture et ateliers créatifs 6 films d'animation et animations lecture	Bibliothèque, Point Culture	x	x	x	x	x		
février à novembre	<b>Café-théâtre et conte (TP)</b> 6 spectacles : « Rugueux », « Sortez-moi de là », « Adèle », « L'ennemi intime » - annulé », « Une autre histoire », « La liste de mes envies »	MCAth		x					
février à décembre	<b>Café-concert</b> 1 spectacle : « Bernard Degrave chante Moustaki »	Centre laïque Enghien-Silly		x					
17/03 28/09	<b>Rencontres d'impro</b> « Contes improvisés » par les Zadaptateurs « les Zadaptateurs vs les Babykazés »	Animateur et participants de l'atelier impro		x					
mars à mai	<b>Créations théâtrales des ateliers de théâtre adulte</b> 3 spectacles : « Sors-moi de là », « Joyeuses condoléances », « A fond la caisse »	Semeurs de Rêves, volontaires		x	x				
26 mai	<b>Création théâtrale des Graines et jeunes Semeurs de Rêves</b> « L'envers des contes », « La chorale »	Semeurs de Rêves, volontaires		x	x	x			
13-15/04	<b>Festival « Scène aux ados »</b> Par les ateliers du CCE « Une année de bonheur pour 12 êtres humains de cette terre » et « Le féminisme expliqué aux parents (et à l'auteur de la pièce), (ateliers du vendredi) « # CUNNM # » (atelier du samedi)	Hainaut Culture Tourisme, Ithac, Tailleurs de Rêve, volontaires	x	x	x	x			
7/10	<b>Balade contée bilingue</b> « Frontières en (g)rêve » par Yvan Couclet & Tom Van Outryve	ASBL Mots et Merveilles - Les conteurs en balades		x		x	x	x	

septembre à octobre	<b>Spectacle scolaire et tout public</b> 1 spectacle : « Le son des tapisseries » dans le cadre du projet équinoxe	Cie La sacrée bonne adresse, Ville d'Enghien, écoles primaires		x		x	x		
22/04	<b>Loisirs et vous?</b> Animations, ateliers, initiations, démonstrations, rencontres, par les associations d'Enghien	Service de la Cohésion sociale et de l'Accueil Extrascolaire (PCS), ONE, Ville, associations culturelles et sportives	x	x	x	x	x	x	x
28 au 30/04	<b>Festival Hybrides</b> 7 spectacles et animations aux formes artistiques métissées pour les enfants et les adultes « Songe des milles et une nuits » par le Laboraconte, « Vous ne croyez pas au diable » par Guillaume François, « Sale frousse » par Hélène Pirenne, « Les Ardents » par Anne Grigis, « Le Rossignol » par la Cie Gokibouli, « Blanche neige empoisonnée » par Célia Dufournet, « Silencieuse jusqu'au dégel » par Amandine Orban de Xivry, Atelier « arts plastiques en mouvement », animations lectures jeunesse...	Fabrique de théâtre, Laboraconte, Repaire d'artistes, Bibliothèque, MCAtH (Concertation du Pays Vert), Centre culturel de Silly, volontaires		x	x	x		x	
Du 7 au 9/07	<b>Festival LaSemo</b> Programmation de la Tour des contes et déambulation des Semeurs de Rêves	Co-organisé avec LaSemo		x	x	x	x	x	x
14/08	<b>Balades contées entre chien et loup</b> « Dans l'invisible sillage » Création d'un spectacle en plein air créés par les ateliers de théâtre et de cont du CCE	Ville d'Enghien, Hainaut Culture Tourisme, Semeurs de Rêves, Tailleurs de Rêve, LABO, Ludothèque, volontaires...	x	x	x	x	x	x	
31/10	<b>« Nuit des croquants »</b> Création d'un parcours-spectacle (Parc et Château)	Co-organisé avec l'Office du tourisme, Tailleurs de Rêve, Semeurs de Rêves	x	x	x	x	x	x	

2 et 3 juin	<b>Parcours d'artistes</b> Expositions, Art'pero, spectacle de cirque, Parcours spécial enfants	Labo des arts et du mouvement	x	x	x	x	x	x	
Du 30/01 au 23/02	<b>Expo des ateliers du Repaire d'artistes</b> « D'art et d'ailleurs »	Repaire d'artistes	x	x					
Du 6/03 au 30/03	<b>Exposition artistique</b> Olivier Hofman (photographies)			x					
Du 8 au 30/09 (WE)	<b>Exposition</b> « Le fil dans tous ses états... » + parcours sonore « le son des tapisseries »	Ville d'Enghien	x	x		x		x	
Du 9 au 19/10	<b>Exposition</b> « L'intelligence créative au 3ème et 4ème âge » et conférence par Bruno Humbeeck et Charles Prayez	LeCréas, UMONS	x	x		x			
3/11	<b>Chasse au trésor</b> à l'abbaye de Villers-la-Ville animations en costume	Semeurs de Rêves, Asbl Abbaye de Villers-la-Ville		x	x		x	x	
23/12	<b>Festival « Narrathives »</b> à Ath déambulatoire - animations/conte	Semeurs de Rêves MCath		x	x		x	x	
6/10	<b>100 ans de culture en Hainaut</b> accueil et animation déambulatoire en costume	Semeurs de Rêves, Province du Hainaut		x	x		x		
<b>2019</b>	<b>Activités</b>	<b>Collaborations Partenariats</b>	<b>Education permanente démocratie participative</b>	<b>Diffusion</b>	<b>Créativité artistique formation</b>	<b>Jeunesse - projet scolaire intergénérationnel</b>	<b>Décentralisation</b>	<b>Mise en valeur du patrimoine local</b>	<b>Développement durable</b>
octobre à mars	<b>Atelier théâtre</b> mardi 8-11 ans Graines de Semeurs de Rêves par Hermeline Jourquin		x		x	x			
octobre à mars	<b>Atelier théâtre mercredi</b> 11-14 ans Jeunes Semeurs de Rêves par Guillaume François		x		x	x			
octobre à avril	<b>Atelier théâtre à projet ados</b> vendredi - 12-18 ans par Jonas Lievens-Demeyere	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			

octobre à avril	<b>Atelier théâtre à projet ados</b> samedi 1 - 12-18 ans par Jonas Lievens-Demeyere	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
octobre à avril	<b>Atelier théâtre à projet ados</b> samedi 2 - 12-18 ans par Mélissa Motheu	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
octobre à mars	<b>Atelier « adultes »</b> vendredi 1 + 18 ans par Mélissa Motheu				x	x			
octobre à mai	<b>Atelier « adultes »</b> vendredi 2 + 20 ans par Christine Ergo				x	x			
octobre à mai	<b>Atelier « adultes »</b> dimanche > 25 ans par Bernadette Mouzon				x	x			
mars octobre	<b>Stages théâtre</b> <b>Carnaval - Croquants</b> 12-18 ans par Jonas Lievens-Demeyere	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
avril	<b>Stages théâtre Pâques</b> <b>8-12 ans</b> par Jonas Lievens-Demeyere	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
juin à juillet	<b>Stages conte 16 ans +</b> (3 formules : 3 - 6 jours) initiation et/ou perfectionnement par Catherine Pierloz	Le Lampadaire à 2 bosses	x		x	x			
juin à août	<b>Stages conte 14 ans +</b> (3 formules : 2 - 3 - 5 jours) initiation et/ou perfectionnement par Mélissa Motheu	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
juillet -août	<b>Stages « Balades contées »</b> 3 stages 15 ans + : 2 « théâtre » et 1 « théâtre conte » 1 stage « théâtre 8-11 ans » 1 stage « théâtre 12-14 ans »	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x	x		
septembre à juin	<b>8 Ateliers de loisirs actifs</b> BD, Djembé, Bonsaï, Impro, Rencontre couture, Patchwork, Informatique, Guitare				x	x			
janvier à novembre	<b>Cycle de conférences</b> 3 conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations	Roma asbl	x	x					
Février, mars, avril et septembre	<b>Ateliers théâtre/impro</b> <b>Équinoxe</b> création de personnages (animuseurs) intervention lors du Festival Hybrides, du « Tirs des Astres » et des « Feux d'Équinoxe »				x		x	x	

septembre à avril	<b>Ciné-club jeunes/animations</b> lecture et ateliers créatifs 6 films d'animation et animations lecture	Bibliothèque, Point Culture	x	x	x	x	x		
25/04	<b>Cinéma « Contre-feu »</b> Deux films pour la défense du territoire	Enghien Environnement	x	x					x
septembre à décembre	<b>Ciné-Club adultes</b> 4 films proposés dans le cadre du futur « Ciné du parc »	Collectif de citoyens passionnés de cinéma	x	x					
février à décembre	<b>Café-théâtre et conte (TP)</b> <b>4 spectacles :</b> « Elle est mon genre », « Baba Yaga », « Musiques bavarde », « Une autre histoire »	MCath Fabrique de théâtre		x					
28/09 1 & 2/03	<b>Rencontres d'impro</b> « les Zadaptateurs reçoivent les Mouscrobres » « Impro World Tour »	Animateur et participants de l'atelier impro		x					
mars à mai	<b>Créations théâtrales des ateliers de théâtre adulte</b> 3 spectacles : « A cabaret ouvert », « Quand les anges s'en mêlent », « l'homme idéal »	Semeurs de Rêves, volontaires		x	x				
29/03	<b>Création théâtrale</b> des Graines et jeunes Semeurs de Rêves dans le cadre du Festival Hybrides	Semeurs de Rêves, volontaires		x	x	x			
19 & 20/04	<b>Festival « Printemps des ados »</b> Par les ateliers du CCE «Hors la vie » et « Milgram avait raison » (ateliers du vendredi) « Le bal des jaloux » (atelier du samedi) et « Le roi crapaud » (atelier du dimanche)	Hainaut Culture Tourisme, Ithac, Tailleurs de Rêve, volontaires	x	x	x	x			
14/10	<b>Spectacle scolaire</b> « Baba Yaga »	Athénée Royal d'Enghien		x		x	x		
22/05	<b>Loisirs et vous?</b> Animations, ateliers, initiations, démonstrations et rencontres proposés par les associations d'Enghien	Service de la Cohésion sociale et de l'Accueil Extrascolaire (PCS), ONE, Ville, associations culturelles et sportives	x	x	x	x	x	x	x

<p>28 au 30/04</p>	<p><b>Festival Hybrides</b> <b>11 spectacles et animations</b> aux formes artistiques métissées pour les enfants et les adultes Création théâtrale des Graines et jeunes Semeurs de Rêves, « Les histoires de Maman Caïman » par les conteuses en formation au CCE, « Le fakir » par Guillaume François, « Chimérarium » par la Cie des Six Faux Nez, « Janine Bug » par G. Palermo, « Les folles aventures de Pitou » et « Les Contes de ma Thière » par Music'Ames, « Pantera » par M. Minotti et E. Rubio, « l'armoire à histoires » par C. Petit (France), « Forêt » par la boîte à Théâtre asbl, « le fil de l'histoire » par L'impossible trio du trio impossible dans le cadre du projet Equinoxe, Atelier arts plastiques « Noirs contours »</p>	<p>Fabrique de théâtre, MCAtch (Concertation du Pays Vert), Labo des arts et du mouvement, Centre culturel de Silly, volontaires</p>		<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	
<p>26/01</p>	<p><b>« Mais...Tissons! »</b> <b>Fête interculturelle</b> Récolte de témoignages, musique, conte, danse, ateliers créatifs, animations, expo, stand d'infos...</p>	<p>PCS, LABO, l'atelier djembé, la Case Bois Chéri, la chorale St Kizito, le Ce.R.A.I.C, la Ludothèque, la Bibliothèque ...</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	
<p>Du 5 au 7/07</p>	<p><b>Festival LaSemo</b> Programmation de la Tour des contes et déambulation des Semeurs de Rêves</p>	<p>Co-organisé avec LaSemo</p>		<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>
<p>15/08</p>	<p><b>Balades contées entre chien et loup</b> «A la poursuite du temps perdu» Création d'un spectacle en plein air créés par les ateliers de théâtre et de conte du CCE</p>	<p>Ville d'Enghien, HCT, Semeurs de Rêves, Tailleurs de Rêve, LABO, Ludothèque, volontaires...</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	
<p>7/04</p>	<p><b>Équinoxe « Tirs des Astres »</b> Désignation pour chaque quartier, d'un tireur, d'un ambassadeur et d'un parrain arbalétrier</p>	<p>Ville d'Enghien, ADL, Semeurs de Rêves, Tailleurs de Rêve, associations, volontaires..</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	<p>x</p>	



22/09	<b>Les feux d'Équinoxe</b> Fête folklorique invitant les habitants des 7 Quartiers d'Enghien à participer et assister au Tir des Vœux et au Tir des Astres	Ville d'Enghien, ADL, Semeurs de Rêves, Tailleurs de Rêve, associations, volontaires...	x	x	x	x	x	x	
31/10	<b>« Nuit des croquants »</b> Création d'un parcours-spectacle et gestions des animations dans le parc (Parc et Château)	Co-organisé avec l'Office du tourisme, Tailleurs de Rêve, Semeurs de Rêves, Centre Fame's	x	x	x	x	x	x	
Du 5/02 au 01/03	<b>Expo des ateliers du Labo</b> « VISAs - Objet(s) du voyage »	Labo des arts et du mouvement	x	x	x	x	x		x
Du 30/04 au 31/05	<b>Exposition artistique (photos/installations)</b> « Les îles Faltazi » par Mao Piavaux et Aude Vanlathem								
Du 5/11 au 6/12	<b>Exposition artistique (multidisciplinaire)</b> Anaïd Ferté « La Maison-Dieu »			x					
16/11	<b>Atelier « poupée »</b> dans le cadre de l'expo « La Maison-Dieu » et du spectacle « Baba Yaga »				x				x
6/10 3/11 1/12	<b>Ateliers « Pimp » ta Roulotte</b> Ateliers participatifs de customisation d'une roulotte culture dans le cadre du projet supra-communal « Citta Slow » Enghien-Sillyl	LABO, centre culturel de Silly, Slow Food Silly	x		x	x	x		x
mars	<b>Animation/Réalisation d'une vidéo</b> « Monsieur Toulemonde » de Aldebert sur l'écologie - 1ère et 2ième primaire (Marcq)	école communale de Marcq, HTC	x		x	x	x		x
19/10	<b>Chasse au trésor</b> à l'abbaye de Villers-la-Ville animations en costume	Semeurs de Rêves, Asbl Abbaye de Villers-la-Ville		x	x		x	x	
22/12	<b>Festival « Narrathives »</b> à Ath déambulatoire - animations/conte	Semeurs de Rêves MCath		x	x		x	x	

2020	Activités	Collaborations Partenariats	Education permanente démocratie participative	Diffusion	Créativité artistique formation	Jeunesse - projet scolaire intergénérationnel	Décentralisation	Mise en valeur du patrimoine local	Développement durable
<b>Annulations, ajournements et reports pour raison de Covid</b>									
octobre à avril <b>ANNULÉ</b>	<b>Atelier théâtre</b> mardi 8-12 ans Graines de Semeurs de Rêves par Hermeline Jourquin		x		x	x			
octobre à avril <b>ANNULÉ</b>	<b>Atelier théâtre</b> mercredi 11-14 ans Jeunes Semeurs de Rêves par Guillaume François		x		x	x			
octobre à avril <b>ANNULÉ</b>	<b>Atelier théâtre à projet ados</b> vendredi - 12-18 ans par Jonas Lievens-Demeyere	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
octobre à avril <b>ANNULÉ</b>	<b>Atelier théâtre à projet ados</b> samedi 1 - 12-18 ans par Jonas Lievens-Demeyere	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
octobre à avril <b>ANNULÉ</b>	<b>Atelier théâtre à projet ados</b> samedi 2 - 12-18 ans par Mélissa Motheu	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
octobre à avril <b>ANNULÉ</b>	<b>Atelier « adultes »</b> vendredi 1 + 18 ans par Mélissa Motheu				x	x			
octobre à avril <b>ANNULÉ</b>	<b>Atelier « adultes »</b> vendredi 2 + 20 ans par Christine Ergo				x	x			
octobre à avril <b>ANNULÉ</b>	<b>Atelier « adultes »</b> dimanche > 25 ans par Bernadette Mouzon				x	x			
mars <b>ANNULÉ</b>	<b>Ateliers théâtre/impro Équinoxe</b> création de personnages (animuseurs)				x		x	x	
février	<b>Stages théâtre Carnaval</b> 13-18 ans par Jonas Lievens-Demeyere	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			

avril <b>ANNULE</b>	<b>Stages théâtre Pâques</b> 8-12 ans par Grégory Brotcorne	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
novembre <b>ANNULE</b>	<b>Stages théâtre Automne</b> 8-12 ans								
2 au 6/11 <b>ANNULE</b>	<b>Stages théâtre Ados</b> « Les croquants »		x		x	x			
juin - juillet présentation <b>reporté</b> fin juillet	<b>Stages conte 18 ans +</b> (3 formules : 3 - 6 jours) pour expérimentés par Catherine Pierloz	Le Lampadaire à 2 bosses	x		x	x			
juillet - août présentation <b>reporté</b> fin juillet	<b>Stages conte 14 ans +</b> (3 formules : 2 - 3 - 5 jours) initiation et/ou perfectionnement par Mélissa Motheu	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
juillet -août	<b>Stages « Balades contées »</b> 3 stages 15 ans + : 2 « théâtre » et 1 « théâtre conte » 1 stage « théâtre 8-11 ans » 1 stage « théâtre 12-14 ans »	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x		x	
septembre à juin <b>SUSPENDUS</b>	<b>8 Ateliers de loisirs actifs</b> BD, Djembé, Bonsaï, Impro, Rencontre couture, Patchwork, Informatique, Guitare				x	x			
janvier à novembre	<b>Cycle de conférences</b> 5 conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations <b>3 séances annulées</b>	Roma asbl	x	x					
janvier à décembre	<b>Ciné-club jeunes/ animations lecture et ateliers créatifs</b> 7 films d'animation au programme avec animations lecture (Bibliothèque) <b>4 annulations</b>	Bibliothèque, Point Culture	x	x	x	x		x	
septembre à décembre	<b>Ciné du Parc - adultes</b> 10 films au programme <b>5 annulations</b>	Collectif de citoyens passionnés de cinéma	x	x					
février à décembre	<b>Spectacles (TP)</b> 3 spectacles joués : « Les histoires secrètes de la bouche d'en bas » (France) « A mes amours » (France), « le bon fils » <b>2 annulations</b> : « le four à bois la caravane passe », « La Crapaude »	MCath Fabrique de théâtre		x					

4 & 25/01 21/11	<b>Rencontres d'impro</b> « Impro World Tour » <b>Annulé :</b> « Labyrinthe » par les Zadaptateurs	Animateur et participants de l'atelier impro		x					
28/02	<b>Spectacle carnaval stage</b> théâtre Ados : « Racine et Coralie »	Hainaut Culture Tourisme,	x	x	x	x			
mars à mai	<b>Créations théâtrales des ateliers de théâtre adulte</b> 3 spectacles : <b>Reportés</b> <b>en septembre et octobre</b> « Faim de vie » et « Paradis Blues » <b>Reporté en novembre 2021 :</b> « Purgatoire »	Semeurs de Rêves, volontaires		x	x				
03/04	<b>Annulé :</b> Mini Festival : créations théâtrales des Graines et jeunes Semeurs de Rêves dans le cadre du Festival Hybrides	Semeurs de Rêves, volontaires		x	x	x			
03/04 <b>REPORT</b> 12 & 13/12	<b>Annulé :</b> Reflets de Contes dans le cadre du Festival Hybrides <b>Reporté en 2022</b>	Le Lampadaire à 2 bosses		x	x				
du 3 au 5/04	<b>Annulé :</b> Festival Hybrides 6 spectacles + animations « Babel », « Gillgamesh », « La couleur du vent », « le cabaret fantochnagorique », « Poulette et petit coq », « Clair obscur » <b>A reporter en 2021 ou 2022</b> <b>Si possible</b>	Ville d'Enghien, La Fabrique de théâtre, Conte en Balade, MCA (concertation du Pays Vert), Théâtre de la Parole, Le Labo, volontaires		x	x	x	x	x	
18 & 19/04	<b>Annulé en présentiel :</b> Festival « Scène aux ados » Par les ateliers du CCE Projection le 11/10/20 du résultat de l'atelier en vidéoconférence « Vortex » <b>Reporté en 2021 :</b> Projection du résultat de l'atelier en vidéoconférence « Logo(^s) et incredible »	Hainaut Culture Tourisme, Ithac, Tailleurs de Rêve, volontaires	x	x	x	x			
25/07	<b>Rendez-vous de l'été</b> « Promenade contée entre ombre et lumière »	Le Lampadaire à 2 bosses		x	x		x	x	

26/07	<b>Annulé</b> <b>Rendez-vous de l'été</b> « Josephine et Jo »			x				x	x	
15/08	<b>Balades contées</b> <b>entre chien et loup</b> « Dans l'ombre insoumise »	Ville d'Enghien, HCT, Semeurs de Rêves, Tailleurs de Rêve, volontaires...	x	x	x	x		x	x	x
30/08	<b>Rendez-vous de l'été</b> « L'homme qui n'avait pas d'histoire »	Théâtre de la parole		x				x	x	
06/09	<b>Rendez-vous de l'été</b> « Biquettes, chaperons et cie »	Théâtre de la parole		x				x	x	
janvier à décembre	<b>Suspendu/reporté</b> « <b>Paroles de gens, Gens de paroles</b> » projet interculturel	PCS, Théâtre de la parole, Ce.R.A.I.C	x		x	x				
04/04 <b>ANNULÉ</b>	<b>Annulé</b> « <b>Mais...Tissons!</b> »	PCS, LABO, le Ce.R.A.I.C, le Théâtre de la Parole, Bibliothèque ...	x	x	x	x		x	x	
du 10 au 12/07 <b>ANNULÉ</b>	<b>Annulé</b> <b>Festival LaSemo</b> Programmation de la Tour des contes et déambulation des Semeurs de Rêves	Co-organisé avec LaSemo		x	x	x		x	x	x
22/09 <b>ANNULÉ</b>	<b>Annulé</b> <b>Les feux d'Équinoxe</b> Fête folklorique	Ville d'Enghien, Semeurs de Rêves, Tailleurs de Rêve, volontaires...	x	x	x	x		x	x	
du 4/02 au 20/02	<b>Expo des ateliers du Labo</b> « wAste to Art » Réflexion sur le recyclage	Labo des arts et du mouvement	x	x	x	x		x		x
du 30/04 au 31/05	<b>Exposition artistique</b> (œuvres en fil/installations) «Au Fil de l'Ombre» par Flavull			x						
6 & 7 juin <b>ANNULÉ</b>	<b>Annulé</b> <b>Parcours d'artistes</b> expos, animations, spectacles	Labo des arts et du mouvement		x	x			x	x	

du 13/10 au 18/12 prolongée jusqu'au 4/06/2021	<b>Exposition thématique (photos)</b> « 10 milliards de masques jetables » et Les nouveaux cahiers de doléance (ateliers) par Michel Van der Vennet	Citoyen	x	x	x				x
mai-juin	<b>Campagne « Affiche-toi ! »</b> Le Centre culturel se questionne sur le devenir de la culture	Citoyens	x	x	x	x			
mars	<b>Réalisation d'un recueil d'histoires illustrées</b> « Histoires d'Équinoxe » avec l'école communale de Marcq (2 classes)	école communale de Marcq, Yves Coumans (écriture)C. Meert (illustratrice)	x		x	x	x		x
22/11 et scolaires	<b>Annulé / reporté</b> <b>Le Petit Prince en musique</b> Création musique/conte	Orchestre Hainaut Picardie, Semeurs de Rêves		x	x				
31/10	<b>Annulé</b> <b>Chasse au trésor à l'abbaye de Villers-la-Ville animations en costume</b>	Semeurs de Rêves, Asbl Abbaye de Villers-la-Ville		x	x		x	x	
20/12	<b>Annulé en présentiel</b> <b>Festival « Narrathives »</b> à Ath - déambulatoire - animations/conte	Semeurs de Rêves MCAth		x	x		x	x	
<b>2021</b>	<b>Activités</b>	<b>Collaborations</b> <b>Partenariats</b>	<b>Education permanente</b> <b>démocratie participative</b>	<b>Diffusion</b>	<b>Créativité artistique</b> <b>formation</b>	<b>Jeunesse - projet scolaire</b> <b>intergénérationnel</b>	<b>Décentralisation</b>	<b>Mise en valeur</b> <b>du patrimoine local</b>	<b>Développement durable</b>
<b>Annulations, ajournements et reports pour raison de Covid</b>									
octobre-mai	<b>Atelier théâtre 8-12 ans</b> Graines de Semeurs de Rêves par Hermeline Jourquin		x		x	x			
octobre-mai	<b>Atelier théâtre mercredi 11-14 ans</b> Jeunes Semeurs de Rêves par Guillaume François		x		x	x			

octobre-mai	<b>Atelier théâtre à projet ados</b> vendredi - 12-18 ans par Guillaume François	Hainaut culture tourisme	x		x	x			
octobre-mai	<b>Atelier théâtre à projet ados</b> samedi 12-18 ans par Alexandre Botman	Hainaut culture tourisme	x		x	x			
octobre-mai	<b>Atelier théâtre à projet ados</b> samedi 12-18 ans par Mélissa Motheu	Hainaut culture tourisme	x		x	x			
septembre-avril	<b>Atelier théâtre adulte +18</b> par Mélissa Motheu				x	x			
septembre-octobre	<b>Atelier théâtre adulte +20</b> par Christine Ergo				x	x			
novembre-mai	<b>Atelier théâtre adulte +25</b> par Bernadette Mouzon				x	x			
septembre à juin	<b>8 ateliers de loisirs actifs</b> BD, djembé, Bonsaï, impro, rencontre couture, patchwork, informatique, guitare	CCE			x	x			
Septembre à décembre	<b>Projet écoles</b> « En poésie » <b>Objectif principal :</b> Permettre aux élèves de découvrir et pratiquer la poésie d'une manière vivante et Développer chez eux l'expression artistique tant individuellement que collectivement. <b>3 écoles participantes</b> <b>17 classes</b>	École communale de Marcq, École Saint sauveur de Petit-Enghien, École Athénée Royal d'Enghien, HTC, Service général des Lettres et du Livre (auteurs en classe), Bibliothèque		x	x	x	x		
15-19 février	<b>Stage</b> <b>Graines de Semeurs de Rêves</b> 8-12 ans	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
février	<b>Stage de théâtre Carnaval</b> pour les 8-12 ans <b>ANNULÉ</b> pour les 12-16 ans	Hainaut Culture Tourisme	x	x	x	x			
6 > 16 avril	<b>Stages de théâtre Pâques</b> 2 stages 8-12 ans 1 stage 12-16 ans	Hainaut Culture Tourisme	x	x	x	x			

5 > 9 juillet	<b>Stages d'été</b> 2 stages pour les 8-12 ans	Hainaut Culture Tourisme	x	x	x	x			
juillet-août	<b>Stages « Balades contées »</b> <b>3 stages 15 ans + :</b> 2 « théâtre » et 1 « théâtre conte » 1 stage « théâtre 8-11 ans » 1 stage « théâtre 12-14 ans »	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x	x		
juin - juillet	<b>Stages conte 14 ans +</b> (3 formules : 1 à 5 jours) initiation et/ou perfectionnement par Mélissa Motheu	Hainaut culture tourisme	x		x	x			
janvier à décembre	<b>Ciné-club jeunes/animations lecture et ateliers créatifs</b> 7 films d'animation au programme avec animations lecture (Bibliothèque) <b>5 annulations</b>	Quadrature du Cercle, RACC, Cinergie	x	x		x			
janvier à décembre	<b>Ciné du Parc - adultes</b> 10 films au programme <b>annulations</b>	Collectif de citoyen, Quadrature du Cercle, RACC, Cinergie	x	x					
janvier à décembre	<b>Cycle de conférences</b> 3 conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations <b>1 séance annulée</b>	Roma ASBL	x	x					
janvier à décembre	<b>Suspendu/reporté en fonction de la situation</b> <b>« Paroles de gens, Gens de paroles »</b> Projet interculturel	PCS, Théâtre de la parole, Ce.R.A.I.C	x		x	x			
29-30 janvier	<b>ANNULÉ</b> <b>Impro World tour</b>	Atelier impro CCE		x	x	x			
février à décembre	<b>Spectacles (TP)</b> « Fleuve », « Neid » <b>Annulation : « Garçonne »</b> <b>Report en 2022- 2023 :</b> « TaBoO »	Fabrique de théâtre, Concertation du Pays Vert		x					
13 mars	<b>Still standing for culture</b> Action pour maintenir la culture en vie	Artistes locaux et associations locales, volontaires	x	x	x	x		x	
26 au 28 mars	<b>ANNULÉ</b> <b>Report en 2021 et 2022 de certains spectacles</b> <b>Festival hybrides</b> 6 spectacles + animations <b>« Fleuve », « Gilgamesh », « La couleur du vent »</b>	Ville d'Enghien, la Fabrique de théâtre, bibliothèque d'Enghien, Concertation du pays vert,		x	x	x	x	x	



	« le cabaret fantochmagorique », « poulette et petit coq », « Clair obscur »	Ludothèque, le Labo, Conte en Balade, Semeurs de rêves, volontaires							
octobre à décembre	<b>Reports Festival Hybrides Spectacles jeune public</b> « La couleur du vent », « poulette et petit coq »	Fabrique de théâtre, Concertation du Pays Vert		X					
2020 prolongée jusqu'au 4/06/2021	<b>Exposition thématique (photos)</b> « 10 milliards de masques jetables » et Les nouveaux cahiers de doléance (ateliers) par Michel Van der Vennet	Citoyen	X	X	X				X
février	<b>ANNULÉ Expo du Labo</b> « 1920-2120, le monde d'après »	Labo des arts et du mouvement	X	X	X	X	X		
24 – 25 janvier	<b>Report au 30/04/2022 Création théâtrale des ateliers de théâtre adulte</b> « Alors...Heureux ? »	Hainaut culture Tourisme		X	X				
1 & 2 mai	<b>Annulé Mini festival théâtre :</b> Créations des Graines et jeunes Semeurs de rêves	Semeurs de Rêves, volontaires		X	X	X			
1 & 2 mai	<b>Annulé Report le 15 et 16 mai en extérieur Vidéo réalisée pour Logo's présentée le 12 septembre Festival Printemps des ados</b> par les ateliers du CCE	Hainaut culture Tourisme, volontaires	X	X	X	X			
06 juin	<b>Rendez-vous de l'été</b> Spectacles TP - Relance après la Covid - « Emeline tout court », « Le four à bois, la caravane passe »	Fabrique de théâtre		X				X	
20 juin	<b>Rendez-vous de l'été</b> Fête de la musique	Artistes locaux, Volontaires		X				X	
9, 10, 11 juillet	<b>Annulé Festival La Semo</b> programmation de la Tour des contes et déambulation des semeurs de rêves	co-organisé par la Semo		X	X	X	X	X	X
17 juillet	<b>Rendez-vous de l'été</b> Promenade contée "Trolls, fées et elfes interdits"	Les Semeurs de Rêves	X	X	X		X	X	

14 août	<b>Balades Contées</b> « À la poursuite de la clé des songes »	Ville, HCT, Semeurs de rêves, Tailleurs de rêves, volontaires	x	x	x	x	x	x	x
18 > 20 septembre	<b>Équinoxe</b> Fête folklorique	Ville, Semeurs de Rêves, Tailleurs de Rêve, volontaires...	x	x	x	x	x	x	
02 octobre	<b>Le labyrinthe des Zadaptateurs</b> Impro	Atelier impro du CCE		x	x	x			
31/10	<b>Annulé</b> « <b>Nuit des croquants</b> » Création d'un parcours-spectacle et gestions des animations dans le parc (Parc et Château)	Co-organisé avec l'Office du tourisme, Tailleurs de Rêve, Semeurs de Rêves, Centre Fame's	x	x	x	x	x	x	
23 – 24 avril	<b>ANNULÉ</b> <b>Création théâtrale atelier de théâtre adulte</b> 1 spectacle : <b>Reporté en avril-mai 2022</b> <b>Puis définitivement annulé</b> « Alors... Heureux ? »	Semeurs de Rêves, volontaires		x	x				
octobre à novembre	<b>Créations théâtrales des ateliers de théâtre adulte</b> 2 spectacles : « Les macabres », « Purgatoire »	Semeurs de Rêves, volontaires		x	x				
5 décembre	<b>Création</b> « Le Petit Prince en musique » <b>2 séances en TP</b> <b>Report en 2022 des scolaires</b>	Orchestre Hainaut Picardie, Cie Mirabilia		x	x	x			
17 > 18 décembre	<b>Report le 2 avril 2022</b> <b>Atelier conte</b> « Reflets de contes »	Les Semeurs de Rêves		x	x				
31 octobre	<b>Chasse au trésor</b> à l'abbaye de Villers-la-Ville animations en costume	Semeurs de Rêves, Villers-la-Ville		x	x		x	x	
18 novembre	<b>Théâtre à l'école</b> « Deux sœurs » par la Cie des Mutants <b>2 séances</b>	École communale de Marcq		x	x		x		
19 décembre	<b>Festival « Narrathives »</b> à Ath Déambulateur - animations/conte	Semeurs de Rêves, MCath,		x	x		x	x	

2022	Activités	Collaborations Partenariats	Education permanente démocratie participative	Diffusion	Créativité artistique formation	Jeunesse - projet scolaire intergénérationnel	Décentralisation	Mise en valeur du patrimoine local	Développement durable
octobre- mai	<b>Atelier théâtre 8-11 ans</b> Graines de Semeurs de Rêves par Hermeline Jourquin		x		x	x			
octobre- mai	<b>Atelier théâtre 8-11 ans</b> Graines de Semeurs de Rêves par Pauline Petit		x		x	x			
octobre- mai	<b>Atelier théâtre mercredi 12-14 ans</b> Jeunes Semeurs de Rêves par Guillaume François		x		x	x			
octobre- mai	<b>Atelier théâtre à projet ados vendredi - 12-18 ans</b> par Guillaume François	Hainaut culture tourisme	x		x	x			
octobre- mai	<b>Atelier théâtre à projet ados samedi 12-18 ans</b> par Alexandre Botman	Hainaut culture tourisme	x		x	x			
octobre- mai	<b>Atelier théâtre à projet ados samedi 12-18 ans</b> par Mélissa Motheu	Hainaut culture tourisme	x		x	x			
septembre- avril	<b>Atelier théâtre adulte +18</b> par Mélissa Motheu				x	x			
septembre- octobre	<b>Atelier théâtre adulte +20</b> par Christine Ergo				x	x			
novembre- mai	<b>Atelier théâtre adulte +25</b> par Bernadette Mouzon				x	x			
septembre à juin	<b>7 ateliers de loisirs actifs</b> BD, djembé, Bonsaï, impro, rencontre couture, patchwork, informatique	CCE			x	x			
2 et 3 octobre	<b>Stage d'écriture poétique</b> Par Catherine Pierloz Dans le cadre du projet « En poésie »	Ville d'Enghien, Bibliothèque, écoles			x				
juillet-aout	<b>Stages « Balades contées »</b> 3 stages 15 ans + : 2 « théâtre » et 1 « théâtre/conte » 1 stage « théâtre 8-11 ans » 1 stage « théâtre 12-14 ans »	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x	x		

juin - juillet	<b>Stages conte + 18 ans</b> (3 formules : 1 à 5 jours) expérimenté.e.s par Catherine Pierloz		x		x	x			
juillet - août	<b>Stages conte adultes</b> (3 formules : 1 à 5 jours) initiation et/ou perfectionnement par Mélissa Motheu	Hainaut culture tourisme	x		x	x			
janvier à novembre	<b>Cycle de conférences</b> 3 conférences sur l'archéologie et l'histoire des civilisations	Roma asbl	x	x					
Tout au long de l'année	<b>Ciné-club jeunes/animations</b> lecture et ateliers créatifs 7 films d'animation et animations lecture	Bibliothèque, Point Culture Quadrature du Cercle	x	x	x	x	x		
06/10	<b>Ciné docu</b> <b>Projection dans le cadre de la</b> <b>Semaine du commerce</b> <b>équitable</b> Du documentaire « Farine, sel, eau et savoir-faire » en présence du réalisateur pour le débat	Ville d'Enghien, ADL, commerçants locaux	x	x					x
janvier à décembre	<b>Ciné-Club adultes</b> 5 films et documentaires proposés dans le cadre du « Ciné du parc »	Collectif de citoyen, Quadrature du Cercle, RACC, Cinergie	x	x					
28-29 janvier	<b>Impro World tour</b>	Atelier impro CCE + invités		x	x	x			
février à décembre	<b>Spectacles (TP)</b> 3 spectacles (théâtre – conte – concert) : « La Crapaudes », « Clair obscur », « Les Fabelutes »	MC Ath, Concertation Pays Vert Fabrique de théâtre		x					
février à décembre	<b>Spectacles (JP)</b> 3 spectacles : « Ataloum », « Dame blanche », « la petite fille aux tissus »	MC Ath, Concertation Pays Vert Fabrique de théâtre		x					
28/09 1 & 2/03	<b>Rencontres d'impro</b> « Labyrinthe 2 »	Atelier impro + invités		x					
mars à mai	<b>Créations théâtrales et conte</b> <b>des ateliers de théâtre et</b> <b>conte adulte</b> 3 spectacles : « Reflets de conte », « Timb-raies », « A vous de gagner ! »	Semeurs de Rêves, volontaires		x	x				

15-19 février	<b>3 stages de printemps</b> Graines et Semeurs de Semeurs de Rêves 8-12 ans et 12-16 ans	Hainaut Culture Tourisme	x		x	x			
Du 8/02 au 11/03	<b>Expo des ateliers du Labo</b> « Être ≠ Autre »	Labo des arts et du mouvement	x	x	x	x	x		
19/03	<b>Équinoxe Du Printemps</b> Fête folklorique invitant les habitants des 7 Quartiers d'Enghien à découvrir les tireurs du prochain « Tir des Vœux »	Ville d'Enghien, Semeurs de Rêves, Tailleurs de Rêve, associations, volontaires...	x	x	x	x	x	x	
janvier à décembre	<b>« Paroles de gens, Gens de paroles</b> - <b>Comment vis-tu ta ville ? »</b> <b>Projet interculturel</b> Animations/Ateliers/rencontres/ accompagnement de personne d'origine étrangère Ateliers/animations à l'année avec le Théâtre de la parole + 3 moments de rencontre : - 31/01 : Spectacle « le violon du fou » (sortie de résidence et rencontre avec les artistes) - 11/02 : Rencontre avec le conteur belgo-tunisien Ahmed Hafiz - 25/03 : Rencontre avec les artistes et musiciens du « Petit Prince en musique »	PCS, Théâtre de la parole, Ce.R.A.I.C	x		x	x	x	x	
03/04	<b>« Mais...Tissons ! »</b> <b>Fête interculturelle</b> Activités pour les grands et petits Récolte de témoignages, musique, concert/récit, danse, ateliers créatifs, animations, expo, stand d'infos, studio d'enregistrement vidéo de témoignages, Photomaton/carte du monde...	PCS, LABO, Théâtre de la parole, atelier djembé, la Case Bois Chéri, chorale St Kizito, le Ce.R.A.I.C, Ludothèque, Bibliothèque	x	x	x	x	x	x	
Janvier - avril	<b>Projet écoles</b> <b>« En poésie »</b> <b>Objectif principal :</b> Permettre aux élèves de découvrir et pratiquer la poésie d'une manière vivante et Développer chez eux l'expression artistique tant individuellement que collectivement. <b>3 écoles participantes</b> <b>17 classes</b>	Écoles primaires de Marcq, de Petit- Enghien et d'Enghien, HTC, Service général des Lettres et du Livre, Bibliothèque		x	x	x	x		

22 au 25/04	<p><b>Festival « En poésie »</b>  <b>Spectacles et animations</b>  <b>Tout public</b>  <b>10 spectacles/animations :</b>                  « Dis-toi que ton cœur est celui d'une bête sauvage », « La balade d'Ernest et Célestine », « Tarot poétique », « Scène ouverte SLAM », « Je suis venu, j'ai vu, j'ai... », « Poètes maudits, maudits poètes... », « Coup de cœur », « Poketo Poketo Poketo Poum Poum Poum », « Ataloum », « Dame Blanche »</p> <p><b>9 expositions et interventions « arts plastiques » :</b>                  « Bienvenue chez Ernest et Célestine », « Tous mes cailloux », « le patchwork de Maurice Carême », « L'effet papillon », « L'arbre poétique », « En poésie » (écoles primaires), « Kaleis », « Impressions », « Traces poétiques »</p> <p><b>2 Ateliers-rencontres :</b>                  Rencontre avec Françoise Lison-Leroy, Atelier d'écriture poétique avec C. Pierloz</p>	Fabrique de théâtre, MCAtH (Concertation du Pays Vert), LABO des arts et du mouvement, Centre culturel de Silly, volontaires		x	x	x	x	x	
Du 23/04 au 25/05	<p><b>Exposition artistique (dessins/illustrations sur des textes de Fr. Lison-Leroy)</b>                  Raphaël Decoster                  « Tous mes cailloux »</p>			x					
7/05	<p><b>Mini festival théâtre : Créations des Graines et jeunes Semeurs de rêves</b></p>	Semeurs de Rêves, volontaires		x	x	x			
7 & 08/05	<p><b>Festival « Scène aux ados »</b>                  3 pièces jouées par les 3 ateliers théâtre ados du CCE                  « Les bras engourdis » « Ulf, la friterie, la forêt », « les petites braises »</p>	Hainaut Culture Tourisme, Ithac, Lansman Ed. Tailleurs de Rêve, volontaires	x	x	x	x			
4 & 5 juin	<p><b>Parcours d'artistes Expos (amateurs, professionnels), animations, spectacles</b>                  Et participation des écoles communale de Marcq, de l'Athénée Royale d'Enghien et de St Sauveur de Petit-Enghien</p>	Ville d'Enghien, Fabrique d'églises, Labo des arts et du mouvement, écoles de l'entité		x	x		x	x	

Du 5 au 7/07	<b>Festival LaSemo</b> <b>Programmation pro de la Tour des contes</b> prestations et déambulation des Semeurs de Rêves	Co-organisé avec LaSemo, Semeurs de Rêves		x	x	x	x	x	x
16/07	<b>Promenade contée</b> « Tant que le loup n'y est pas... » Par les Semeurs de Rêves Fruit du travail en stage conte	Les Semeurs de Rêves	x	x	x		x	x	
14/08	<b>Balades contées entre chien et loup</b> <b>17e édition</b> « Dans le sombre murmure » Création d'un spectacle en plein air créés par les ateliers de théâtre et de conte du CCE	Ville d'Enghien, HCT, Semeurs de Rêves, Tailleurs de Rêve, LABO, Ludothèque, volontaires...	x	x	x	x	x	x	
18/09	<b>Équinoxe</b> <b>2e éditions du Tir des Voeux</b> Fête folklorique invitant les habitants des 7 Quartiers d'Enghien à participer et assister au Tir des Vœux	Ville d'Enghien, Semeurs de Rêves, Tailleurs de Rêve, associations, volontaires...	x	x	x	x	x	x	
29 et 30/09	<b>Chimères</b> <b>« Édition spéciale »</b> Vitrine de la Fédération de Conteurs professionnels Spectacle TP « Merveilleux ! » et « Étrange » + séances contées dans les écoles maternelles, primaires et secondaires de la commune	Ville d'Enghien, Fédération de Conteurs professionnels, écoles de l'entité		x		x	x	x	
19/10	<b>« Nos talents s'exportent »</b> <b>Chasse au trésor à l'abbaye de Villers-la-Ville</b> animations en costume	Semeurs de Rêves		x	x		x	x	
22/12	<b>« Nos talents s'exportent »</b> <b>Festival « Narrathives » à Ath</b> Déambulateur et animations/conte par les Semeurs de Rêves	Semeurs de Rêves, MCath		x	x		x	x	

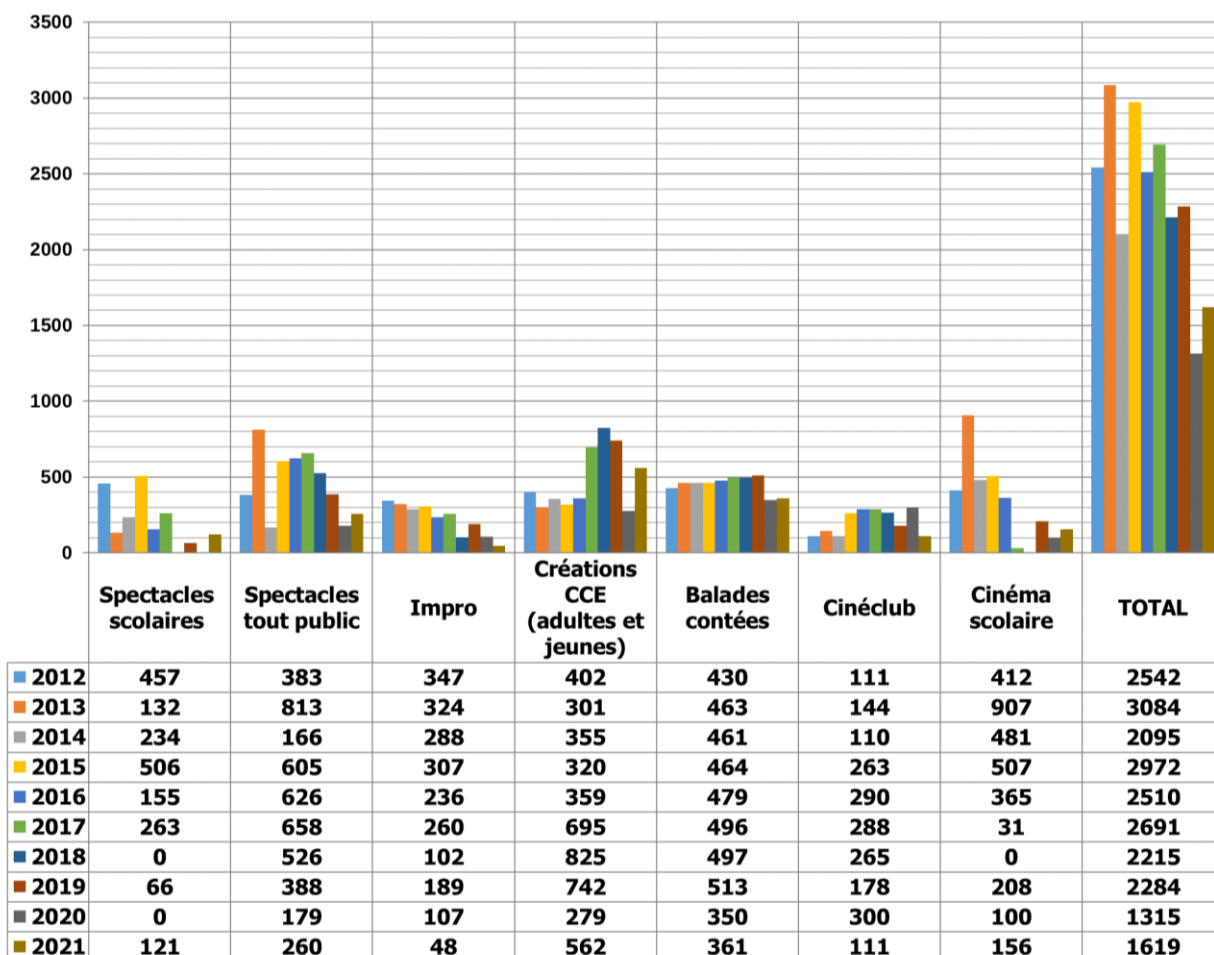


## 2.1.2.2. Données statistiques sur la participation et la provenance du public

Ces données peuvent être considérées comme fiables au niveau de la participation (inscriptions enregistrées) mais sont plus aléatoires au niveau de la provenance du public car tributaires de ce que les personnes nous renseignent ou pas. Les données statistiques complètes sont indiquées chaque année dans le rapport d'activités.

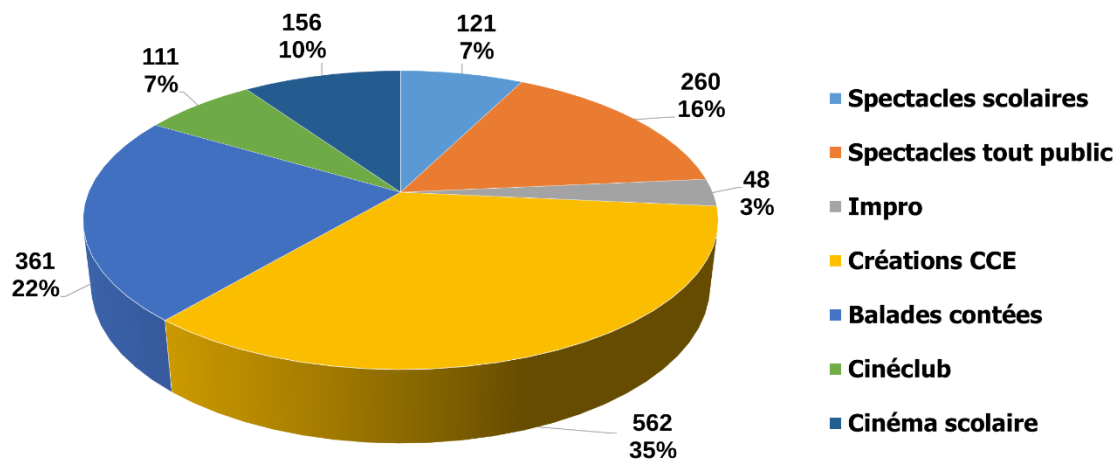
### A. Diffusion : assistance(s)

**Diffusion CCE  
Évolution de 2012 à 2021  
par secteur**

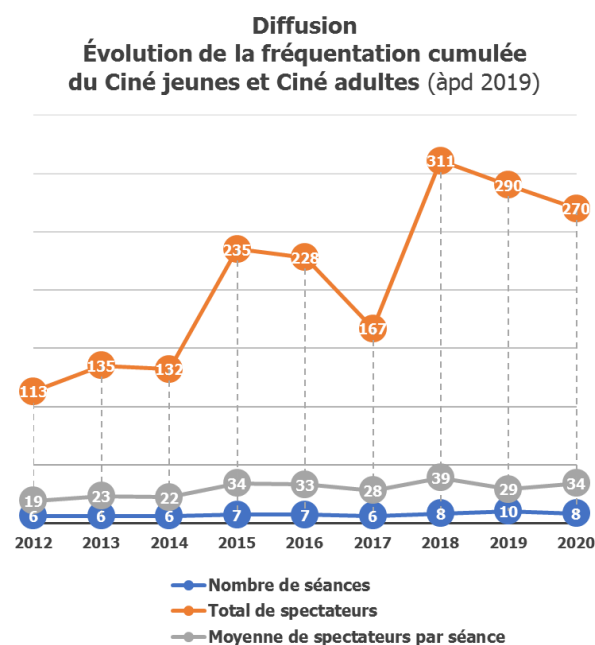
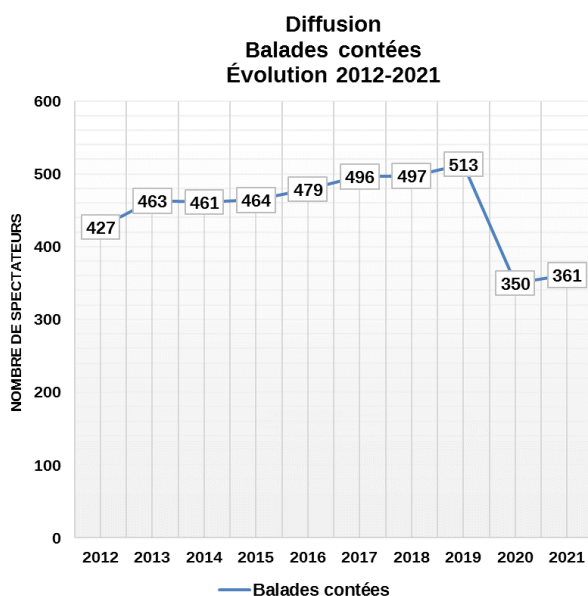
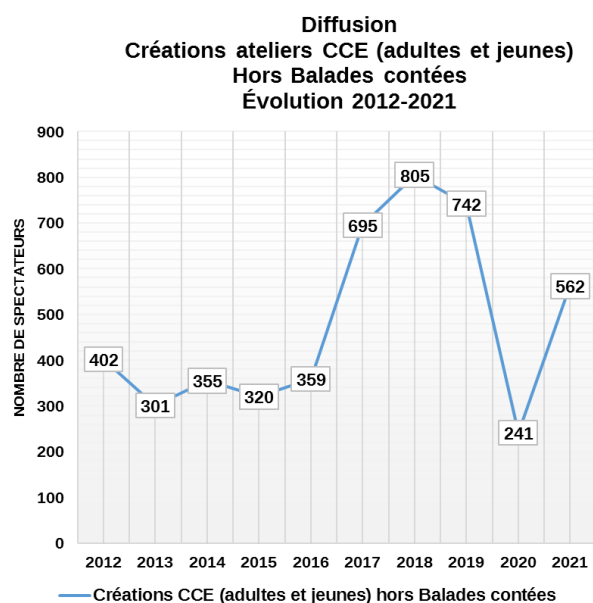
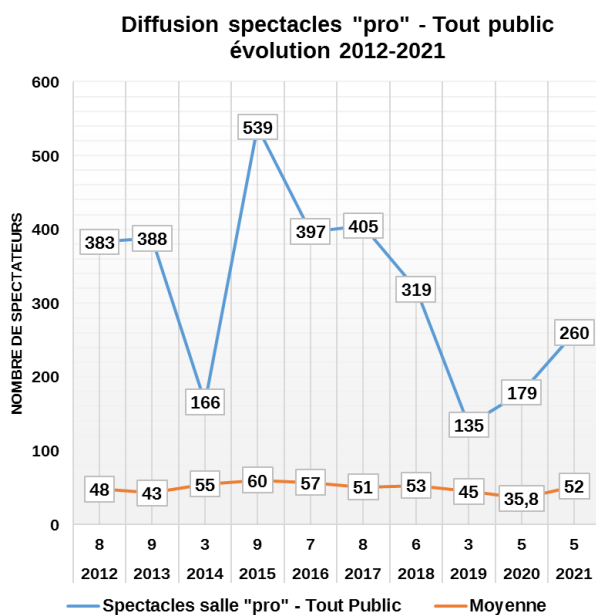


### Diffusion CCE par secteur en 2021

Assistance globale : 1619 spectateurs





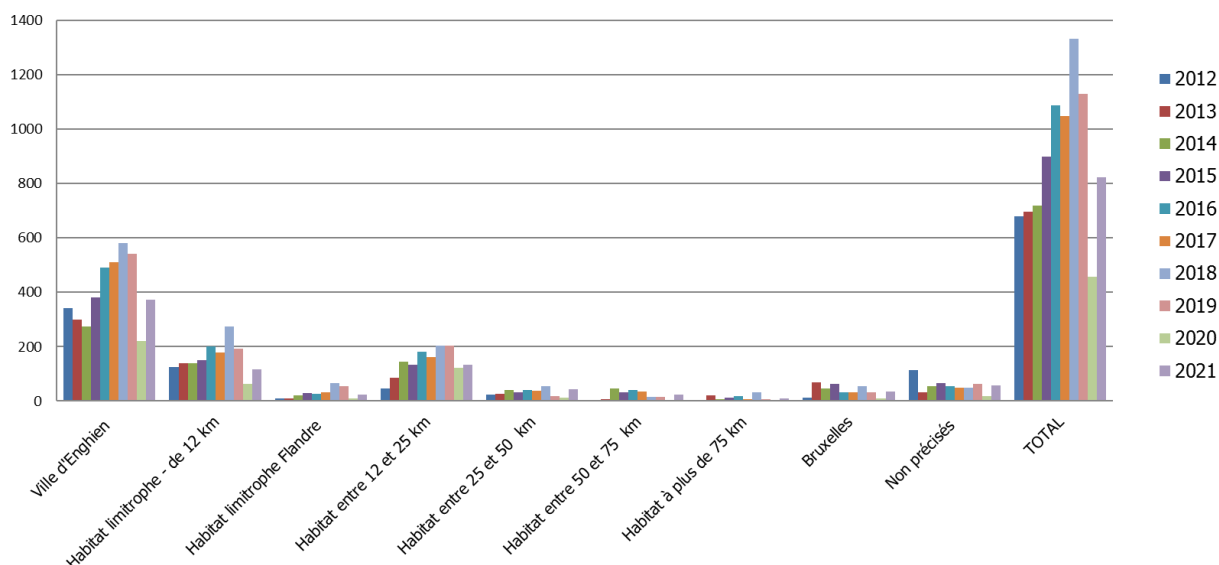


Les différents indicateurs sur la fréquentation du public aux activités de diffusion, orienté vers des spectacles dits de « petites jauges » du fait de nos infrastructures, révèlent plusieurs informations significatives :

- Tout d'abord, il est clair qu'en fonction des années, celle-ci peut varier plus ou moins fortement selon le nombre et le type de spectacle proposés ; Il est également évident que la période « Covid » que nous avons connue en 2020 et 2021 a eu un impact dévastateur par rapport à l'intérêt du public et ce même si les activités de diffusion ont plutôt été orientées vers l'extérieur en 2021. A noter que cet effet négatif se ressent toujours en 2022 accentué par le climat « morose » engendré notamment par la crise économique qui ne motive pas le public à regagner les salles ;
- Ces dernières années, nous pouvons constater néanmoins qu'il nous est globalement difficile de fidéliser le public au niveau des spectacles « pro » proposés, la moyenne étant plutôt à la baisse depuis 2015.
- En revanche, les spectacles amateurs (Créations des ateliers du CCE « Semeurs de Rêves ») ont connu un certain succès à partir 2017 parallèlement à l'accroissement des projets de théâtre au sein du CCE ;
- Quant au cinéma, si le « Ciné jeunes » arrive en moyenne à se maintenir autour d'une trentaine de personnes par séance, la programmation à l'attention des adultes a subi une certaine désaffection du public sur la saison 2021-2022 après une saison déjà plus que compliquée en 2020-21.

## B. Diffusion : provenance du public

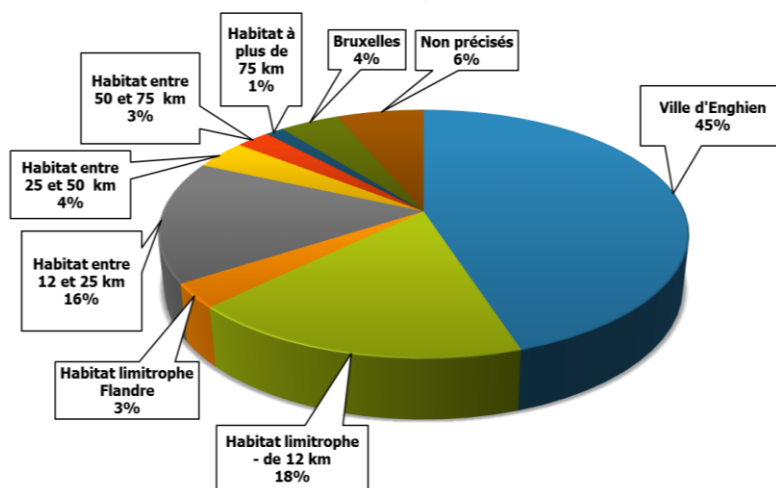
### Provenance public de 2012 à 2021



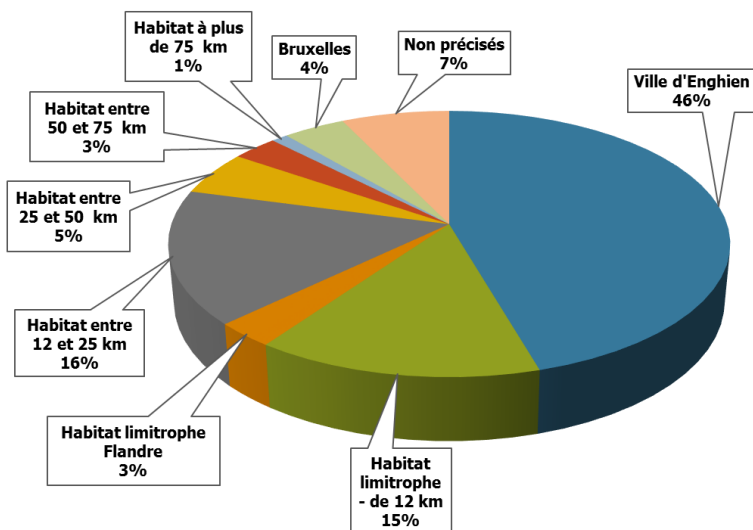
Au niveau de la provenance du public, on ne constate pas de grands bouleversements depuis 2012, la répartition s'établissant sur le même rapport d'année en année, 2021 confirmant ainsi la règle.

Notre public s'avère donc être principalement un public de proximité, puisque près de 66% de celui-ci provient de villes et villages limitrophes situés à moins de 12 km d'Enghien (Silly/Hoves, Rebecq, Horrues), 45% d'entre eux habitant la commune d'Enghien.

**Diffusion**  
(théâtre, conte, jeune public, créations CCE)  
**Provenance du Public - % moyen entre 2012 et 2021**



**Diffusion**  
(théâtre, conte, jeune public, créations CCE)  
**Provenance du Public en 2021**



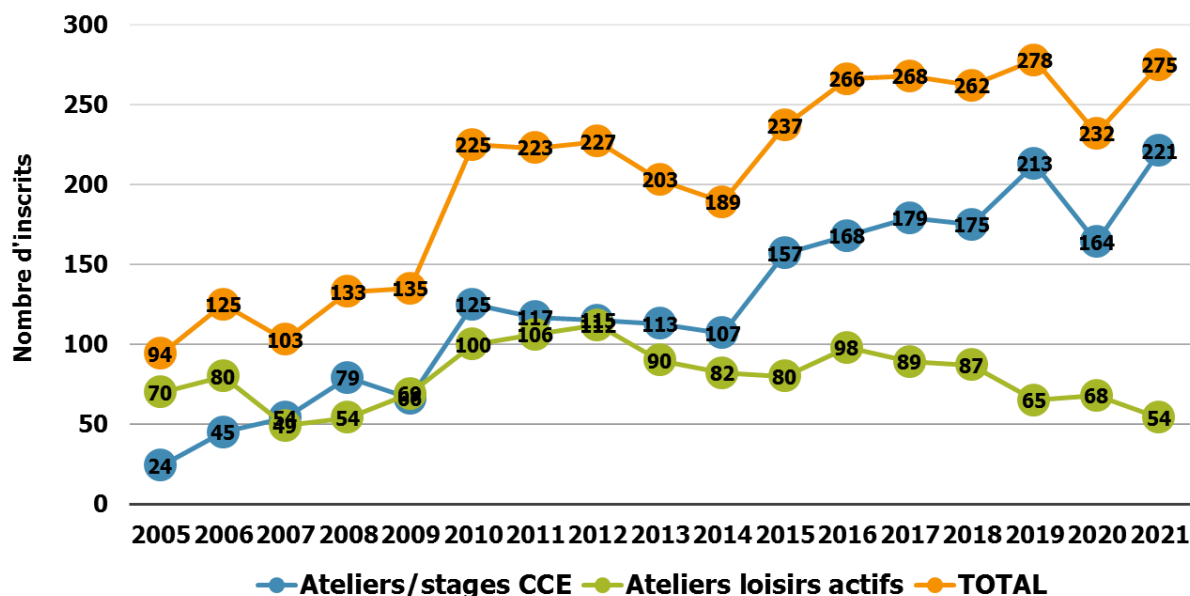
Nous attirons cependant également un public un peu plus éloigné (20%) pour certaines activités comme les Balades contées ou sur certains spectacles proposés au niveau de l'abonnement de la MCath dans le cadre de la concertation du Pays Vert.

Autre enseignement, nous attirons, quelques personnes (francophones) venant des villages de Flandre attenants à Enghien comme Herne, Sint-Pieters Kapelle ou Bever, certaines d'entre elles regrettant d'ailleurs que l'information sur nos activités ne circule pas assez par chez eux.

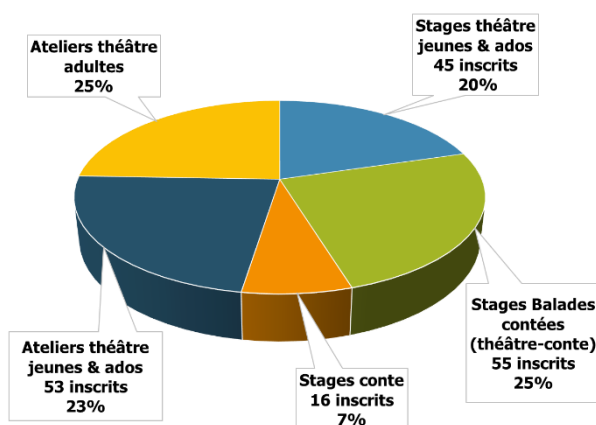
### C. Ateliers/stages : participation

Comme diagnostiqué au niveau de la diffusion, la Covid a, de même, influé sur la dynamique des ateliers de théâtre/conte du CCE, en plein essor depuis 2015, celle-ci subissant un important contre-coup. En effet, la plupart des ateliers et stages ont dû être suspendus à plusieurs reprises ou annulés et les créations censées être présentées en public, reportées voire tout simplement annulées. La Covid a donc généré une situation inconfortable et engendré une démotivation tant chez les jeunes que les adultes qui a eu un effet démobilisateur surtout perceptible en 2020 mais qui devrait vraisemblablement, perdurer encore quelques saisons en fonction de l'évolution du contexte socio-économique et sanitaire, bien que 2021 a vu remonter les inscriptions globalement quasi au niveau de 2019.

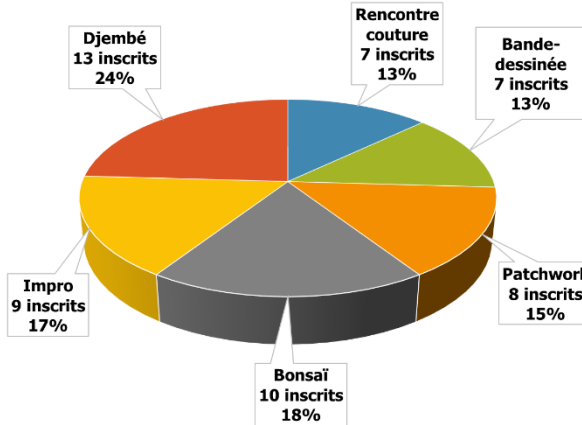
**Ateliers et stages CCE : évolution de la participation de 2005 à 2021**



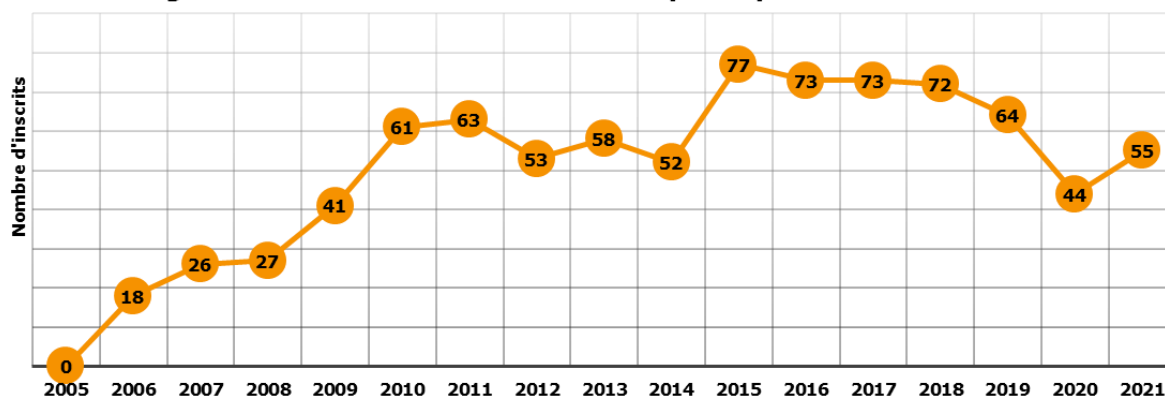
**Participation ateliers/stages CCE 2021 : 221 inscriptions**



**Ateliers de loisirs actifs 2021 : 6 ateliers - 54 inscriptions**



**Stages Balades contées : évolution de la participation de 2005 à 2021**



### 2.1.2.3. Aides-services et partenariats

Comme nous le rappelle le "Mode d'emploi des centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles", édité par la FWB, l'ACC et l'ASTRAC (2018), un Centre culturel doit développer un "service public culturel" au profit des associations et des citoyens de son territoire (p.9). Depuis la création du Centre culturel d'Enghien, celui-ci a mis un point d'honneur à soutenir les associations et les personnes dans la réalisation de leurs activités et projets respectifs, tout en incitant et en favorisant les collaborations et les partenariats. Ainsi, cette offre de service se retrouvait dans les enjeux du Contrat-Programme de 2018-2022 : "Renforcer les coopérations entre les différents opérateurs culturels et socioculturels du territoire", et " Soutenir les initiatives à vocation citoyenne spontanées ou concertées".

C'est dans ce cadre que le Centre culturel a développé toute une série d'aides-service à l'attention des associations membres. Il a été, tout autant, à l'écoute des nombreuses demandes et a amené des propositions de collaborations tant au niveau des associations, que des opérateurs culturels reconnus par la FWB, que des services socio-culturels, culturels et touristiques de la ville ou encore auprès des établissements scolaires. Il est également régulièrement à l'initiative de rencontres ou participe activement à de multiples organes de concertation que ce soit sur le plan communal ou régional.

#### 2.1.2.3.1. Aides-services

Afin de fixer le cadre et les droits et devoirs de chacun au niveau de l'aménagement des aides-services, une convention type est signée par les différentes parties, d'une part par le Centre culturel et d'autre part par les représentants des associations et les responsables d'ateliers.

#### **PRÊT DE LOCAUX (gérés par le CCE) :**

##### **L'annexe de la Maison Jonathas**

Depuis 2004, la Ville d'Enghien met l'Annexe de la Maison Jonathas à la gestion du Centre culturel pour ses différentes activités. Ce local de 35 m<sup>2</sup> accueille notamment les différents ateliers de loisirs actifs ainsi que les ateliers et stages organisés par le Centre culturel.

En fonction des disponibilités et sans que cela gêne les projets en cours et l'action du Centre culturel, l'annexe est également **mise gracieusement à disposition des associations membres du Centre culturel** pour leurs activités respectives (réunions, conférences...).

##### **Rez-de-chaussée de la Maison Jonathas**

Cette salle polyvalente de 60 m<sup>2</sup> permet principalement d'y accueillir des expositions organisées par le CCE et/ou co-organisées avec les associations membres mais aussi d'y tenir des réunions et des ateliers (théâtre, conte, couture, décor). En cas d'occupation de l'annexe, elle supplée dans la mesure du possible celle-ci en permettant aux associations d'y tenir leurs réunions.

#### **PRÊT DE MATERIELS :**

Peu à peu, le Centre culturel a acquis un certain nombre d'**équipements de base** (son et lumières) indispensables à son fonctionnement et pour assumer, en partie, sa mission d'aide-service en la matière.

Ainsi, **les associations peuvent bénéficier sur simple demande** mais moyennant 10€ de location par type de matériel afin de couvrir l'usure de celui-ci et les frais d'assurance, **du prêt** de câblages électriques, d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur portable, d'un set « lumières » (pieds et spots leds, gradateur, gélatines) de tonnelles, de talkies walkies, de cadres d'expositions... Les différents opérateurs culturels, socioculturels et touristiques communaux peuvent également bénéficier à titre gracieux de ces équipements pour leurs activités selon leur disponibilité.

#### **AIDE-TECHNIQUE :**

Pour l'heure, le Centre culturel, n'a pas la capacité de détacher du personnel technique dans le cadre d'activités mises en place par les associations. Le personnel en charge du matériel technique **prépare**

néanmoins le matériel **et informe** au besoin l'emprunteur sur les modalités d'utilisation de celui-ci. Il veille également à ce que tout soit en ordre si l'activité se déroule au sein de la Maison Jonathas durant les heures d'ouverture du Centre culturel.

Toutefois, **dans le cadre de projets ou d'activités coorganisés** directement avec les associations et les écoles sollicitées ou sollicitées, **nous assurons la totalité du suivi technique**. Ces activités peuvent se passer aussi bien dans nos locaux qu'en décentralisation et nécessitent de fait la présence d'une partie ou de l'ensemble de l'équipe professionnelle sur le lieu de l'activité.

### **AIDE(S) A LA CRÉATION :**

Depuis quelques années, les animateur(trice)s du Centre culturel ont acquis une **expérience** indiscutable **dans l'écriture et la mise en scène de spectacles** en salle ou en extérieur particulièrement dans le cadre des créations théâtrales conçues au sein des ateliers et stages de théâtre, ainsi qu'un **savoir-faire dans l'écriture de récits et du conte**. Ces aptitudes, tant techniques que pédagogiques, sont maintenant reconnues et suscitent chez certains partenaires associatifs locaux et régionaux mais également de l'une ou l'autre école de la commune, un intérêt évident qui débouche depuis quelques années sur des projets concrets (Conte en pays de Marcq, Narrathives, Équinox, En poésie, ...).

Par ailleurs, avec la période Covid, il nous a été circonstantiellement possible de proposer à des artistes et Cies (Cie Mirabilia, Kyung Wilputte, Mococès, Cie Oui...mais) en recherche de lieux de création, des **résidences** afin de de roder leur futur spectacle et pour certains d'entre eux (Cie Mirabilia, Mococès) de le présenter ensuite dans la programmation du CCE.

### **SERVICE D'INFO/CONSEIL :**

Le Centre culturel recueille non seulement **un grand nombre d'informations culturelles et socioculturelles sur le plan local et régional** qu'il peut ensuite relayer mais il détient également de nombreux **renseignements et sources au niveau de la législation du secteur** : législation des asbl, statut d'artiste, droits d'auteurs, droits des interprètes, droits à l'image, Reprobil, règles d'affichage, contrat de travail, assurances, RPI, Smart, volontariat, prêt de matériel au niveau de la Communauté française ou de la Province, formations, vacances, etc... De ce fait, nous sommes à même d'aider toute personne sur les démarches administratives éventuelles à effectuer en leur fournissant directement les informations indispensables et les documents adéquats ou en orientant au besoin les demandeurs vers des personnes « ressources ». Tout autant, nous sommes à même d'assumer le **rôle de conseiller** tant au niveau de la conduite des projets de chacun que par rapport à des choix culturels ou artistiques à opérer. A ce titre, le Conseil d'orientation joue pleinement son rôle en étant à l'écoute des diverses demandes de soutien du monde associatif enghiennois.

### **2.1.2.3.2. Partenariats – concertations**

(Voir également pages 22 à 27 - 2.1.2.1. *Récapitulatifs des projets et activités réalisés de 2017 à 2022*)

#### **Opérateurs « Ville » et FWB**

Service animations publiques et protocole, Office du Tourisme, Service social, Accueil extrascolaire, Espace Public Numérique, Cellule communication de la Ville + Académie de musique et des arts de la parole, Bibliothèque, Centre d'Initiation à l'Environnement, Service Environnement, Agence de Développement Local, Labo des Arts et du Mouvement (CEC).



**Le principe d'organiser des réunions régulières entre les 'principaux' opérateurs à vocation socio-économico-culturelle de la Ville et le Centre culturel** dans le but de mieux planifier l'ensemble des activités proposées par chacun et par extension d'organiser préalablement les besoins en aide-service et de mieux communiquer, **n'a pas fait long feu**. Ces concertations initiées en 2014 principalement à la demande du Centre culturel ont été négligées ou peu à peu désertées par certains opérateurs et ne rencontraient dès lors plus les objectifs fixés au départ. Néanmoins, fruit de cette concertation, **l'agenda**

**en ligne** qui permet de consulter le calendrier d'occupation des différents lieux possibles d'activités et d'anticiper les demandes en aide-service et matériels au niveau de la **Ville reste toujours d'actualité et aide grandement à l'organisation** de nos événements respectifs.

Cela étant dit, en fonction des projets qui nécessitent de la coordination entre différents opérateurs, **des réunions plus ou moins élargies sont toujours mises en place, au cas par cas.**

De plus, **des réunions plus régulières sont maintenant mises en place entre l'Office du Tourisme et le Centre culturel** depuis la prise de fonction d'une nouvelle cheffe de service en 2019. Ces réunions permettent ainsi de mieux appréhender les missions et l'action de chacun, de mieux planifier les activités au sein du parc en anticipant les éventuels problèmes et d'étudier la possibilité de collaborations afin d'échafauder des projets en commun en lien avec le développement socio-culturel, touristique et économique au profit de la commune.

Relevons parmi **les quelques dernières collaborations effectives** : la mise en place d'activités de sensibilisation (films, conférences, mises en valeur des acteurs de terrain,...) dans le cadre de la Semaine du commerce équitable en partenariat avec la commission du Commerce équitable pilotée par l'ADL, les projets « Nuit des croquants », « Roulotte culture », « En poésie » et « Parcours d'artistes » avec l'Office du Tourisme ; « Article 27 » « Mais...Tissons ! » et « Paroles de gens, gens de paroles » avec le Service social ; « Loisirs et vous ? » avec l'Accueil extrascolaire ; « Animations lecture et cinéma » et « En poésie » avec la Bibliothèque communale, « Festival Hybrides », « Roulotte culture », « En poésie » et « Parcours d'artistes » avec le LABO ou encore la création du spectacle « Le petit prince en musique » avec l'Académie/Orchestre Hainaut Picardie.

### **Service social - Plan de cohésion sociale**

Le PCS est une initiative du Service Public de Wallonie et de la Ville d'Enghien. **Il poursuit deux objectifs** : d'un point de vue individuel, **réduire la précarité et les inégalités** en favorisant l'accès effectif, de tous, aux droits fondamentaux et d'un point de vue collectif, **contribuer à la construction d'une société solidaire et co-responsable** pour le bien-être de tous.

Dans le cadre de leurs missions et en partenariat avec le Centre culturel, les 2 assistantes sociales travaillant dans le service **sensibilisent** notamment **les personnes en difficulté ou aux revenus modestes** qu'elles rencontrent ou assistent, **à la possibilité de bénéficier de l'Article 27** et par corollaire contribuent à leur donner l'accès à la culture, au moins sur le plan financier.

De plus, par leurs contacts avec les personnes d'origine étrangère dans le cadre de la formation citoyenneté et de la table de conversation en français langue étrangère, **le service social collabore très activement au(x) proje(s)t interculturel(s) initié(s) et mené(s) par le centre culturel** dans le cadre de l'appel à projet Initiatives locales d'Intégration (ILI) subventionné par la Région Wallone, que ce soit à l'occasion de la **fête « Mais...Tissons ! »** ou dans le contexte du **projet « Paroles de gens, gens de paroles »** conduit conjointement avec le Théâtre de la parole.

Enfin, ce service **participe activement au Conseil d'orientation.**

### **Service de l'accueil extrascolaire – ATL**

**Le service de l'accueil extrascolaire vise à dynamiser le secteur de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans en collaboration avec les opérateurs d'accueil présents sur le territoire.** " L'Accueil Temps Libre " regroupe toutes les activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-end et pendant les jours de congés.

Le service ATL est aidé par une Commission Communale de l'Accueil (CCA), qui regroupe les différents acteurs de l'Accueil Temps Libre. Le Centre culturel participe à cette commission qui se réunit au minimum deux fois par an, ce qui lui permet de rencontrer les acteurs de première ligne au niveau de l'enfance et plus particulièrement les directions des écoles de la commune. **Tous les 5 ans, un état des lieux et une analyse des besoins sont organisés sur la commune.** Les résultats permettent de définir des axes de travail pour 5 ans, au sein d'un programme de Coordination Locale de l'Enfance (CLE). La CCA programme ensuite des actions annuelles sur bases de ces objectifs. **En 2020, 7 axes ont été identifiés, à savoir :**

1. La formation des accueillants et des animateurs et la promotion de la qualité de l'accueil au sein des accueils extrascolaires.
2. La valorisation du travail des accueillants.
3. Le développement des activités dans les Accueils Extra-Scolaires (AES).

4. L'amélioration des locaux pour l'AES.
5. Le suivi scolaire.
6. Les partenariats entre associations/opérateurs.
7. La réédition régulière de la Journée des Loisirs.

Ce service offre aussi l'avantage de **centraliser toute l'information relative aux infrastructures et aux activités proposées sur le territoire de la commune d'Enghien**, et notamment celles du Centre culturel, et de **proposer des animations à vocation pédagogique et citoyenne** (Place aux enfants, salons en lien avec les activités jeunesse ...) qui font souvent écho aux projets développés au sein du Centre culturel. **La responsable du service fait également partie du Conseil d'orientation.**

## Bibliothèque communale



Depuis la création du centre culturel, celui-ci a collaboré avec la bibliothèque dans le cadre de projets comme "Je lis dans ma commune" et la "Fureur de Lire". Cette collaboration s'est intensifiée peu à peu à partir de 2015, à la suite de sa reconnaissance comme bibliothèque locale par le Gouvernement de la Communauté française. Ainsi, des **animations lectures et des ateliers créatifs** (en collaboration avec des artistes, associations et le CCE) ont été proposés au sein de la Bibliothèque ou au Centre culturel **faisant écho aux thèmes des films présentés dans le cadre du ciné-club** à l'attention des plus jeunes (3-12 ans) **proposés par le CCE.**

La Bibliothèque se montre également plus attentive à notre programmation et **n'hésite pas** à mettre en avant des ouvrages en lien avec les thèmes de nos activités et **à participer régulièrement aux activités que nous organisons sous la forme d'animations lecture** (Mais... Tissons!, avant et après la représentation du spectacle "Le four à bois, la caravane passe", Festival Hybrides, Équinoxe, Nuit des croquants, etc...)

Afin de pouvoir construire ensemble des actions communes, les rencontres se sont faites, depuis peu, plus fréquentes. **Cette nouvelle dynamique a ainsi permis d'établir, en particulier, une collaboration autour du projet « En poésie »** avec des activités mises en place tant au niveau scolaire qu'au sein de la bibliothèque, qu'au Centre culturel et en dehors, dans les infrastructures du parc. En plus de ces rencontres ponctuelles, **le directeur participe également aux réunions du Comité de lecture, la bibliothèque ayant intégré, elle-même, le Conseil d'orientation** afin de resserrer les liens et de mieux comprendre les missions et objectifs de chacun.

Nouvelle donne pour la bibliothèque et le centre culturel, si **l'instauration du Parcours d'Education Culturelle et Artistique (PECA)** au niveau de l'enseignement depuis l'entrée en maternelle jusqu'à la fin du secondaire **ouvre un champ des possibles**, elle exigera toutefois, fort probablement, de nos structures un investissement accru au sein des écoles alors même que nous sommes en sous-effectif pour remplir toutes nos missions et tâches respectives. **C'est pour pouvoir faire face à cette nouvelle exigence mais aussi et surtout rencontrer nos objectifs spécifiques au travers de projets communs, qu'il a été proposé à la commune d'engager une personne à temps partiel qui aurait pour tâche d'être en contact, pour nos deux structures, avec les établissements scolaires afin de construire avec eux des projets qui donneront aux enfants un accès égal à la Culture et à l'Art, à travers leurs différents modes d'expression.**

## Article 27



Avec comme objectif de **soutenir la démocratisation de la culture et du droit à la culture**, le Centre culturel collabore avec l'Article 27. Les modalités de cette collaboration sont fixées dans une convention réglant notamment la contrepartie financière accordée pour les tickets délivrés par le Service social de la Ville à ses usagers ou délivrés à des personnes extérieures à d'Enghien. Le CPAS d'Enghien n'ayant jamais voulu assumer ce rôle, **le Service social de la Ville assure, par défaut, le rôle d'intermédiaire auprès des usagers. L'ensemble des activités de diffusion est proposé par le Centre culturel** aux personnes dites défavorisées **au tarif préférentiel** (1,25€) prescrit par l'Article 27. **Au niveau des demandes d'inscription aux ateliers et aux stages** organisés par le CCE, **des dispositions particulières peuvent également être prises** en concertation avec le Service social et l'asbl Article 27 **afin de permettre cet accès aux personnes aux revenus modestes.**

## La Province du Hainaut – La Fabrique de théâtre



La Province du Hainaut (Hainaut Culture Tourisme) a offert jusqu'à maintenant une aide plus qu'appréciable via son secteur « Éducation permanente et Jeunesse ». Cette aide se concrétise par le **détachement d'animateur(trice)s vacataires spécialisés** sur des projets qui font appel à des compétences spécifiques notamment au niveau de la création théâtrale (Printemps et scène aux ados, Balades contées ...), la Province offre ainsi la possibilité, non seulement, à ces activités de pouvoir être organisées et proposées mais également d'être plus accessibles financièrement aux futurs participants. Toutefois, la **réalité financière apparaît assez difficile** du côté de HCT et si les centres culturels semblaient protégés en 2022, **la diminution des interventions s'avère pourtant déjà effective** et les perspectives pour l'avenir se révèlent très sombres et pourraient mettre à mal certains de nos projets.



Par rapport à notre programme de diffusion, nous bénéficions également de **l'intervention financière au niveau du programme « art et vie »** et du soutien toujours d'actualité de La Fabrique de théâtre sous la forme de **co-accueil de spectacles** (en moyenne 3 à 50-50 sur le plan financier) chaque saison.

## Culture.Wapi

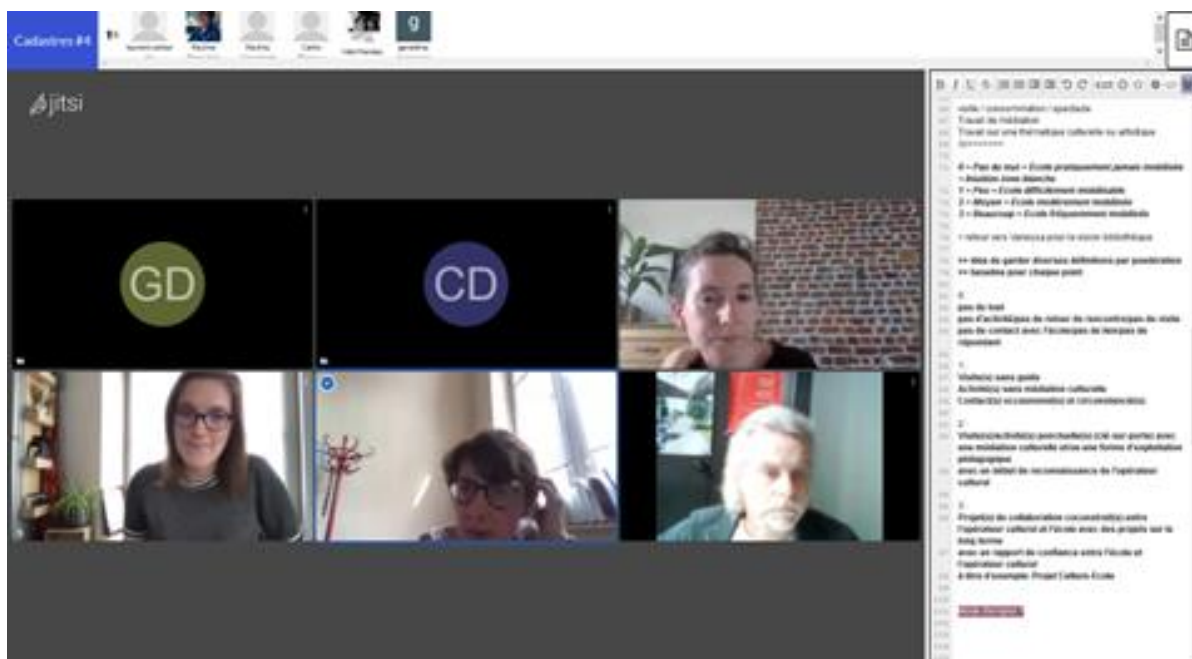


**culture.wapi**  
L'AGENCE CULTURELLE  
DE WALLONIE PICARDE

Culture.Wapi est une **agence culturelle de développement territoriale**, œuvrant comme un ensemblier culturel territorial pluridisciplinaire **dont les cœurs de métiers sont la médiation, l'ingénierie et la communication culturelles territoriales** et ce, au service de tous les opérateurs et acteurs culturels de Wallonie picarde et s'inscrivant dans la démarche des décrets régissant les opérateurs culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### Sa démarche s'articule autour des quatre missions :

- La « **mission liaison** » qui consiste à soutenir la mise en réseau d'acteurs culturels ou à vocation culturelle en veillant à leur diversité et à leur égale considération, en vue d'étendre, de renforcer ou de reconfigurer des projets ou événements culturels existants en Wallonie picarde.
- La « **mission expérimentation** » qui consiste à explorer de nouvelles formes d'actions culturelles et de nouvelles cultures du travail d'action territoriale.
- La « **mission support à l'action émergente** » qui consiste à soutenir, dans une logique de co-construction plutôt que dans une logique d'aides-services, des organisations de Wallonie picarde qui souhaitent se structurer ou affiner l'orientation de leur projet culturel.
- La « **mission connaissance** » qui consiste à créer les synergies susceptibles de produire et diffuser des connaissances partagées à propos des dynamiques culturelles territoriales en Wallonie picarde.





L'Agence culturelle anime ou participe ainsi à plusieurs projets ou réseaux à l'échelle du territoire. Parmi ces réseaux **la Concertation des Centres Culturels (CCC)** qui regroupent maintenant 13 Centres culturels reconnus par un contrat-programme par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils représentent un des 4 Collèges de l'Assemblée générale de l'Agence culturelle et **sept directeurs** (dont le directeur du centre culturel d'Enghien) **sont désignés au sein de leur concertation pour représenter leur secteur au sein du Conseil d'Administration de l'Agence culturelle.**

Avec l'arrivée du "**Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique**" (PECA), qui doit offrir à tous les élèves, depuis leur entrée à l'école jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, un accès égal à la Culture et à l'Art, à travers leurs différents modes d'expression, **10 consortiums d'opérateurs culturels** ont été mis en place en FWB, **dont un en Wallonie Picarde piloté par Culture.wapi**. Pour assumer cette mission, l'Agence élabore depuis décembre 2020, des processus collaboratifs sur le territoire en vue de faire naître de nouvelles dynamiques d'équipes culture-école au service des élèves. Dans le cadre de l'analyse partagée du territoire, **10 réunions en cellule** regroupant 59 personnes /opérateurs (dont le Directeur du CCE qui a participé à la cellule « cadastre ») se sont montrées actives afin de **dresser un état des lieux du lien culture-école sur chaque territoire d'action**. À la suite du diagnostic et de l'appel à projets culturels proposé par la FWB selon 3 dispositifs, **9 projets pilotes ont été initiés sur le bassin de la Wapi** avec des écoles considérées comme éloignées de la culture, **dont une à Enghien** (école St Nicolas) **pour laquelle le Centre culturel d'Enghien fait partie de la cellule projet** qui regroupe enseignants, opérateurs culturels et artistes et **dont l'objectif est d'imaginer un projet multiforme** autour d'une thématique/problématique à identifier et selon un calendrier défini.

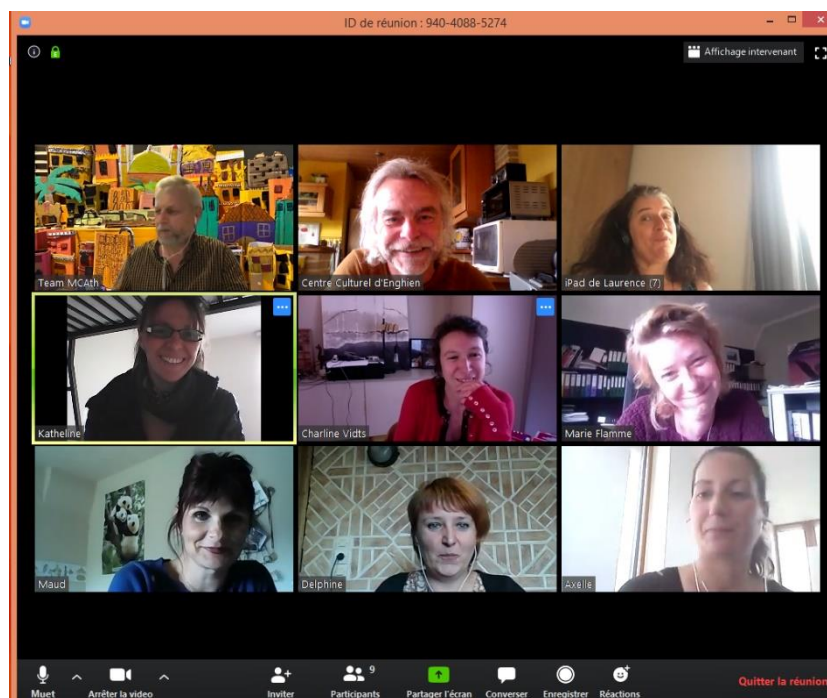
Par ailleurs, afin de progresser dans nos pratiques, **une partie de l'équipe du CCE** (Laurent et Marie) **a participé en 2021 à Co-construire**, 3 jours pour découvrir, vivre, tester, partager... des expériences, des outils et des méthodes d'intelligence collective dans le cadre des formations proposées par Culture.wapi.

## Concertation du Pays Vert



Il y a près de 15 ans maintenant les directeur.trice.s des **Centres culturels du « Pays Vert » (Ath, Enghien, Silly, Pays des Collines, Lessines, Beloeil, Leuze)** se sont concerté.e.s, sous l'égide de la Maison culturelle d'Ath. En 2011, *le démarrage d'un travail collectif sur la zone périphérique à Ath correspondait à une amélioration de la perception du territoire commun aux centres culturels proches, permettant aussi de partager des expériences dans un territoire*

*similaire*. L'année 2014, fut le moment choisi pour vérifier certaines hypothèses sur la notion de bassin de vie par la mise en place d'un G100 réunissant 100 personnes du territoire en question qui se sont penchées sur les enjeux nécessitant une action des citoyens du territoire envisagé.



Tout dernièrement reconnu par la FWB, **le Centre culturel L'Envol (Chièvres), rejoint ce qui est devenu une véritable coopération dont le but est de renforcer les liens entre nos différentes structures pour créer une dynamique de partenariat, envisager la mutualisation de certains services et considérer son territoire d'action afin de se construire un avenir commun.**

**Bien que ne faisant pas directement partie du bassin de vie, deux centres culturels voisins (Péruwelz et Antoing) ont souhaité rejoindre entretemps la**

**concertation** pour bénéficier, de même, des avantages de la mutualisation ainsi que des échanges autour de savoirs et de pratiques en lien avec nos métiers. Ouvert de fait à la collaboration, cela s'est ainsi traduit sous la forme d'invitation permanente aux réunions de la Coopération des centres culturels du Pays vert (CCCPV).

La coopération s'articule maintenant autour de **plusieurs types de réunions** :

- **Des réunions des directeur.trice.s** qui sont consacrées au partage de l'information (infos collectées dans les réseaux et délégations de chacun) et de savoir-faire en lien avec des aspects pratiques de notre métier, aux réponses à des questions concrètes de gestion ou sur des points législatifs et à des points thématiques selon les demandes.
- **Des réunions d'animateurs** qui sont organisées pour permettre aux équipes de s'organiser en réseau, de partager des expériences, de construire ensemble certains projets, de proposer des formations.
- **Des réunions consacrées à la politique de diffusion** : Plusieurs fois par an, des réunions sont organisées pour partager sur les spectacles visionnés, évoquer les choix de programmation de chacun afin d'éviter de se concurrencer et de permettre plutôt les complémentarités et la cohérence en regard des spécificités de chaque structure, de collaborer sur certains projets (Les Narratives, par exemple, concernant la MCA et le CCE). Ces réunions débouchent aussi sur des projets communs, comme un abonnement régional Jeune public et l'inclusion de spectacles de chaque centre culturel dans l'abonnement de la MCA.

## La Maison Culturelle et le Centre des Arts de la Rue d'Ath



Depuis de nombreuses années, la Maison culturelle et le Centre des Arts de la Rue d'Ath **apportent leur soutien au niveau de nos demandes de prêt de matériels** particulièrement dans le cadre des Balades contées (éclairage, son, gradin, pendrillons...) mais aussi pour des demandes plus spécifiques (caméra vidéo, petits matériels techniques...). Comme spécifié ci-dessus, **nous pouvons également bénéficier** dans le cadre élargi de la concertation du Pays Vert de toute une série de services et en particulier **de leur précieuse expertise sur le plan de la législation et de la gestion administrative**, mais aussi **d'un soutien à la diffusion de notre programme d'activités et de conseils au niveau artistique**.

## Centre culturel de Silly – commune de Silly



Au fur et à mesure de nos rencontres lors des concertations des Centres culturels du Pays Vert et à force d'y évoquer les dynamiques territoriales, le rapprochement de Silly et Enghien devenait évident. Le maillage territorial imbriqué de nos deux communes qui facilite notamment le déplacement des publics et l'approche du développement de notre action culturelle respective ne pouvait conduire le Centre culturel d'Enghien et de Silly qu'à une collaboration plus étroite.



C'est ainsi que nous avons développé peu à peu des relations plus étroites qui nous ont amenés à conduire un **projet commun sur le développement durable** (« Nourrir l'humanité c'est un métier ») mais aussi à **renforcer notre communication** sur nos activités respectives dans nos magazines d'information et à nous appuyer si possible, l'un et l'autre, au niveau de **prêts en matériels techniques** (petit gradin, éclairage, ...).

Cette dynamique s'est trouvée renforcée en 2018 dans le cadre de la **supracommunauté** soutenue par la Province du Hainaut. Enghien et Silly se sont, en effet, associées dans le cadre d'un **projet « Du slowfood... à la slow culture »**. Le CCE a été incorporé au projet en étant invité à **intégrer le Comité d'accompagnement avec d'autres partenaires** (associations culturelles reconnues, comme le centre culturel de Silly, et opérateurs Ville) et à émettre des propositions concrètes et réalistes au niveau du projet étudié, l'opérationnalisation étant confiée à l'Asbl Cittaslow (Silly). Le projet



a consisté en l'achat de 3 roulottes (Slowfood, Slow culture et Slow bar) et, pour notre part, dans l'aménagement et la customisation de la roulotte culture via des ateliers participatifs « Pimp ta roulotte ! » en 2019, en collaboration avec le LABO des arts et du mouvement. Celles-ci circulent enfin

aujourd'hui dans les communes et les quartiers lors d'événements culturels et artistiques avec pour objectif d'aller à la rencontre des citoyens et de promouvoir la culture et l'alimentation saine et locale, comme lors du Folklore « Équinoxe », du Parcours d'artistes, des Balades contées ou encore de la fête multiculturelle « Mais...Tissons ! » pour ce qui est d'Enghien.

## Les associations et les volontaires



**Fédérer les associations et développer des projets en collaboration avec le tissu associatif local et des volontaires fait partie de l'ADN du Centre culturel d'Enghien depuis sa création.** Certes le volume et l'intensité de ces collaborations fluctuent en fonction des projets que développe le Centre culturel et des propositions de partenariat émises à l'attention des associations, des demandes de soutien qui nous parviennent directement du monde associatif et de la possibilité humaine et financière de concilier le tout. Ces collaborations peuvent donc osciller entre une simple demande d'aide-service en matériel à une coopération concrète et soutenue entre les différents partenaires.

Parmi les projets notables (pour plus de détails sur les partenaires, voir page 22 - 2.1.2.1. *Récapitulatifs des projets et activités réalisés de 2017 à 2022*) qui nous ont permis de travailler main dans la main avec le monde associatif et/ou nos volontaires, relevons de manière non-exhaustive :

- **Le Parcours d'artistes**, la première activité organisée par le Centre culturel en partenariat avec le Repaire d'artistes, maintenant devenu le LABO des Arts et du mouvement reconnu depuis 2021 comme Centre d'expression et de créativité (CEC).
- **Customisation et aménagement de la « roulotte Culture »**, en partenariat avec le CCSilly, le LABO, la bibliothèque d'Enghien et la participation d'enfants et d'adultes.
- **Les Balades contées**, le projet fédérateur et créatif de l'été autour des arts de la parole à l'attention des plus jeunes et des adolescents.
- **Scène aux ados et Printemps des ados** qui regroupent les ateliers de théâtre pour jeunes de la région et d'ailleurs.
- Le nouveau folklore **Équinoxe**, avec les Semeurs de Rêves, l'Agence de développement local, l'office du tourisme, et de nombreuses associations d'Enghien (Fanfare royale d'Enghien, Collegians Band, Haut et Noble serment des arbalétriers, etc.)
- **« Le Petit Prince en musique »**, création d'un spectacle musical à partir de l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry en partenariat avec L'Orchestre Hainaut Picardie et la Cie Mirabilia.
- **Des expositions artistiques ou thématiques** notamment en collaboration avec le Ce.R.A.I.C., le LABO, le TAMAT - Musée de la Tapisserie et des Arts Textiles de Tournai, LeCRéas...
- **La création du Ciné du Parc** dont la programmation est proposée et les séances organisées par un collectif de personnes amatrices de cinéma, avec l'appui de l'équipe du CCE sur le plan technique.
- **Un cycle de conférences** sur l'archéologie et l'histoire des civilisations en partenariat avec Roma asbl ;
- **Le jardin partagé**, imaginé et mis en place en partenariat sur le site de la Maison Jonathas avec le Cercle horticole d'Enghien.
- ...

## Les établissements scolaires

Le nombre d'établissements de niveau primaire et secondaire et par conséquent d'étudiants est très important à Enghien mais proposer des activités de diffusion à l'attention des plus jeunes et des ados n'a pas toujours été chose aisée, et moins encore de mettre en place des projets pédagogiques

concertés au sein même des écoles. Toutefois, même si la pandémie n'a pas aidé (projet Culture-Enseignement pour la réalisation d'une fresque murale avorté avec l'Athénée d'Enghien en section primaire), **le PECA** dont l'objectif est de permettre à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, mais aussi d'acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle, **contraint les écoles qui se tournent dès lors peu à peu vers des opérateurs comme les centres culturels pour les accompagner et les soutenir dans leurs projets** allant dans ce sens.

Ces dernières années, plusieurs activités (cinéma d'animation, animations, expos, spectacles) et projets ont ainsi pu être proposés aux établissements scolaires directement par le Centre culturel et/ou en collaboration avec des associations membres ou non du CCE et/ou la Bibliothèque ou encore le Service Général des Lettres et du Livre :

**- Spectacles scolaires proposés :**

- **Shoes**, par la Cie La Tête à l'Envers.
- **Mon Royaume pour un cheval**, par la Cie Théâtre du Crescite (Ados).
- **Le son des Tapisseries**, par la Cie La sacrée bonne adresse. Spectacle interactif dans le Musée de la Tapisserie dans le cadre du projet Équinoxe.
- **Baba Yaga** par Anne Borlée et Gilles Kremer (Ados).
- **Deux sœurs** par la Cie des Mutants
- **Le Petit Prince en musique** par l'Orchestre Hainaut Picardie, la Cie Mirabilia et le CCE (Ados).

- **Programme de cinéma d'animation** à l'attention des primaires (au CCE ou en décentralisation) ;

- **Animations/réalisation d'une vidéo sur la chanson « Sacré Charlemagne » de France Gall (2018)** avec l'école communale de Marcq.

- **Animations/réalisation d'une vidéo sur l'écologie (2019)** avec l'école communale de Marcq en partenariat avec Hainaut Culture Tourisme (2019).

- **Exposition « Enghien, entre rêves et réalité » (2017)** avec l'école communale de Marcq, de St Vincent et de l'Athénée Royal à l'intention du primaire.

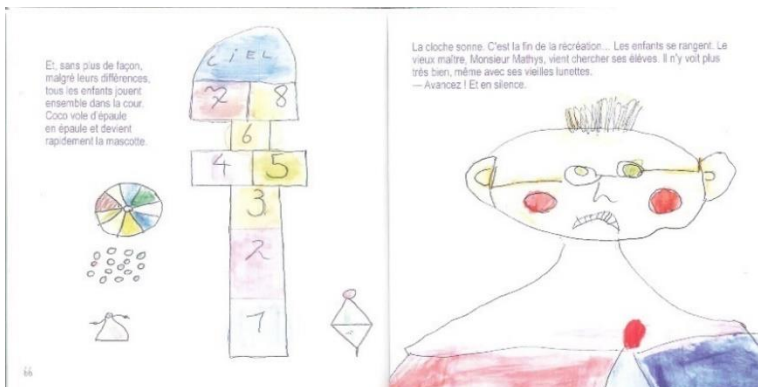
- **Parcours d'artistes (2022)**, participation de l'école communale de Marcq, de l'Athénée Royal d'Enghien et de l'école St Sauveur de Petit-Enghien lors de la dernière édition.

- **Histoires d'Autrefois (2018)**, réalisation du deuxième ouvrage illustré réalisé avec l'école de Marcq et les Passeurs de Rêves.

- **Histoires d'Équinoxe (2020)**, réalisation d'un ouvrage illustré sur le nouveau folklore « Équinoxe », mais aussi de marionnettes articulées et d'une vidéo sur la démarche en collaboration avec l'école de Marcq, Charlotte Meert (illustratrice) et les Passeurs de Rêves.

- **Projet « En poésie » (2021-2022)** dont l'objectif principal était de permettre aux élèves de découvrir et pratiquer la poésie d'une manière vivante et développer chez eux l'expression artistique tant individuellement que collectivement. Avec la participation de 17 classes de l'école communale de Marcq, de l'école Saint sauveur de Petit-Enghien et de l'Athénée Royal d'Enghien et le soutien ou la collaboration de HTC, du Service général des Lettres et du Livre (auteurs en classe) et de la Bibliothèque.

- **Projet pilote en cours d'élaboration dans le cadre du PECA (2022-2023)** avec l'école primaire St Nicolas d'Enghien (2022-2023) et en collaboration avec le LABO.



Histoires d'Autrefois



Histoires d'Équinoxe

### 2.1.2.3.3. Communication et promotion

Afin d'informer le plus largement possible la population locale et environnante, le Centre culturel communique via les supports et canaux de communication courants. Nous nous appuyons donc toujours sur notre **magazine d'information** « Le Miroir des cultures » mais aussi sur notre **site internet**, la **newsletter** (parution mensuelle en moyenne) et **Facebook** tout en ne négligeant pas les **impressions sur support papier et sur bâche** en fonction des activités. En plus des supports internes, nos informations sont aussi relayées sur **le site internet de la Ville** et dans le « **News** » communal, le magazine trimestriel d'informations de la commune, dans l'agenda et/ou sous la forme d'annonces ou de reportages sur les activités passées.

Par ailleurs, nous encodons régulièrement nos informations via le net sur **différents agendas culturels** (Culture.be, Dialogue Hainaut, Sortir...) **ou de loisirs 'grand public'** type « Que faire ? »

Enfin, dans le cadre de la concertation du Pays Vert, un choix proposé parmi nos spectacles (jeune et tout public) est repris dans les **abonnements saisonniers de la Maison Culturelle d'Ath** et nous pouvons de même retrouver l'agenda de nos activités dans les **brochures de saison du Centre culturel de Silly**, service basé sur un échange réciproque.

#### Miroir des cultures



Revu et modifié graphiquement en 2020, celui-ci se présente maintenant sous un **format B5** (17.6 x 25.0 cm) qui permet une mise en page plus aérée en 2 ou 3 colonnes.

Sur le plan de l'organisation des pages intérieures, les différentes **rubriques** sont toujours **partagées entre la programmation et les projets du Centre culturel et les informations sur les activités culturelles des associations locales**, membres du Centre culturel (journal des associations, coup de pouce !) tout en accordant une place à l'**abonnement « jeune public » proposé par la MCath au niveau de la concertation du Pays Vert et à la programmation du Centre culturel de Silly** avec qui nous avons établi des logiques de partenariats plus approfondis.

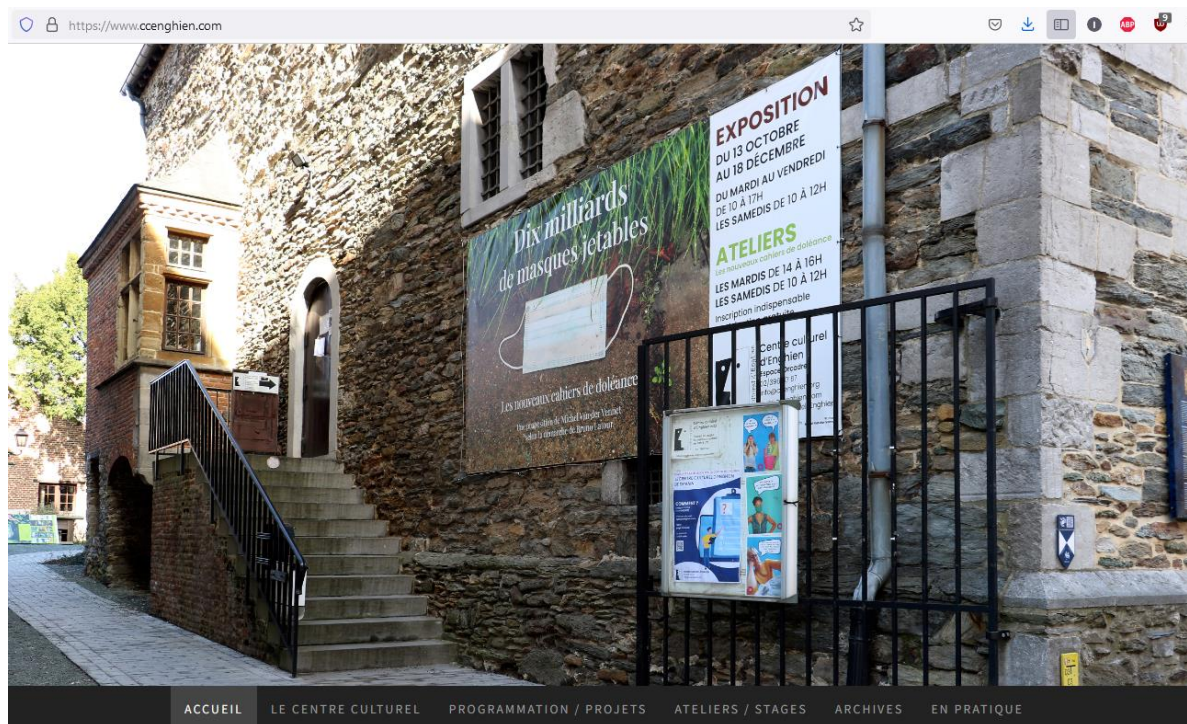
Toutefois, la volonté fut en 2020 d'**élargir le type d'information proposé** en ne se limitant plus aux simples annonces d'activités mais **en y intégrant également une rubrique reportage** mettant en valeur non seulement l'action du Centre culturel mais aussi plus particulièrement celles des associations membres ou des animateurs et artistes.

**Imprimé aujourd'hui à 7200 exemplaires, il paraît deux fois par an** (de septembre à mars et mars à septembre) et est **distribué en toutes boîtes** sur la commune. Comme pour les autres supports papier (dépliants de saison, flyers), ce magazine est **mis à disposition** par nos soins **dans certains lieux publics** de la commune (Office du tourisme, Bibliothèque, Centre administratif, Nautisport, commerces...) ainsi qu'à l'extérieur de la commune dans certains lieux culturels et touristiques (Centres culturels, Offices du tourisme...) de la région.

#### Site internet - Newsletter

Depuis 2009, le Centre culturel communique aussi, au travers de son propre site Internet '**www.ccenghien.com**'. Celui-ci est régulièrement alimenté et évolue en fonction des projets et activités en cours mais aussi par rapport aux améliorations à y apporter pour une meilleure lisibilité.

Depuis 2015 le Centre culture utilise le système de **newsletter "Mailchimp"** afin de communiquer avec son public. Celle-ci reprend une fois par mois nos informations et celles des associations membres ainsi qu'une rubrique « coup de pouce qui fait écho au Miroir des cultures et qui met en avant certaines initiatives et/ou créations d'associations ou d'artistes locaux.



## Presse écrite, radio, TV

### Reportages JT

Enghien

19/07/2021

Tweet Partager



0

0



Début réussi pour I...



Les Brugelettois on...



Tournoi : le nouvea...



Skarbone 14 a céléb...

## Enghien : une promenade contée avec les Semeurs de Rêves

Au milieu du parc d'Enghien, les visiteurs se sont laissé guider à travers une promenade contée en compagnie de la troupe théâtral du centre culturel de la ville, les Semeurs de Rêves. Pas de trolls, de fées ou d'elfes au menu mais bien des contes adaptés pour un décor en plein air.

Au niveau des médias, le CCE bénéficie d'un soutien relatif de la **presse écrite quotidienne** (éditions de l'Avenir, DH), et **publicitaire régionale** (Proximag, Vlan), et au niveau de la radio (Vivacité - Hainaut matin) mais plus régulièrement de la **télévision régionale** (Notélé). Divers reportages sont ainsi réalisés, principalement lorsqu'il s'agit d'activités de type événementiel (Balades contées, Parcours d'artistes) ou en lien avec des initiatives nouvelles ou qui touche à la citoyenneté. En charge d'une partie de la communication, Marie Kasemierczak a aussi créé une **newsletter/communiqué de presse** spécifique à destination de la presse afin de les informer plus aisément des différentes activités du centre culturel.

## 2.1.3. Synthèse critique et qualitative

### Préambule

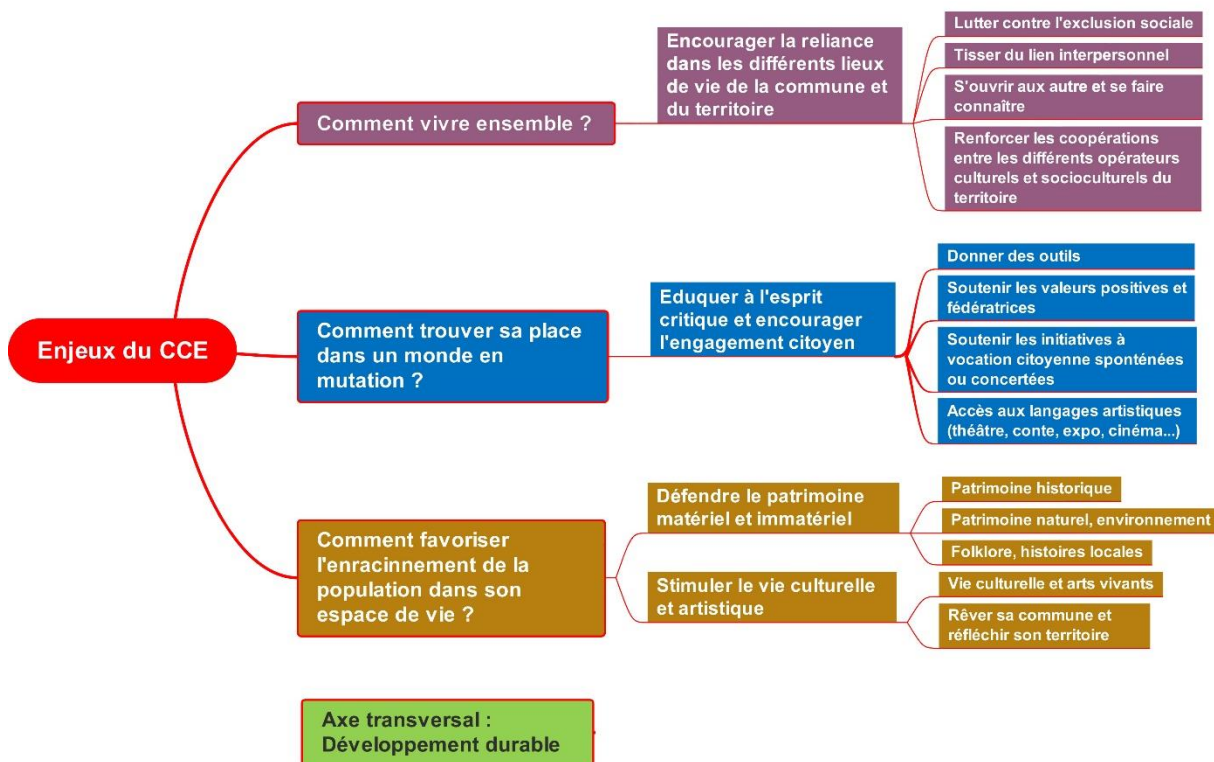


La procédure d'évaluation du plan d'action ainsi que l'élaboration du futur plan d'action du centre culturel ne furent pas chose aisée, loin s'en faut. En effet, alors que nous venions de lancer, début 2021, notre enquête « Le centre culturel de demain » qui devait alimenter notre réflexion, la Covid s'est invitée à la table. Faute de pouvoir nous réunir avec le Conseil d'orientation en fonction de l'agenda initialement prévu, les réunions étant ajournées au fur et à mesure des décisions prises par le Gouvernement, les travaux ont, de fait, été postposés régulièrement. Qui plus est, la petite équipe professionnelle du centre culturel a été fortement impactée dès la fin 2021 et l'est encore aujourd'hui par les différentes incapacités de travail de courte, moyenne et longue durée qui ont touché tout le personnel, sans exception, et en particulier le Directeur en charge des travaux et de la rédaction du dossier de reconnaissance. Ces différents contretemps nous ont ainsi mis sérieusement en difficulté par rapport au timing de la procédure et nous a forcé à demander un report en urgence du dépôt de ce dernier auprès de l'administration des centre culturels de la FWB.

Malgré toutes ces difficultés, le centre culturel a néanmoins réussi, bon an, mal an, à réunir entre juin 2021 et avril 2022 ses forces vives, au minimum de ce qu'il aurait fallu, afin de pouvoir évaluer l'action passée du centre culturel et de se pencher sur son futur plan d'action pour 2024-2028.

## 2.1.3.1. Impact de l'action du Centre culturel d'Enghien en référence aux enjeux et objectifs poursuivis par le CCE depuis 2018

### Les Enjeux du CCE du contrat-programme 2018-2022



Cf. schéma des enjeux, objectifs généraux et opérationnels détaillés en annexe

### Comment vivre ensemble ?

#### Lutter contre l'exclusion sociale et culturelle :

Le Centre culturel s'est évertué depuis sa création à instaurer avec ses différents partenaires (collaboration avec des associations d'éducation permanente ou à vocation sociale) des actions spécifiques d'accès à la culture à l'intention des personnes dites « esseulées » ou mise à la marge de la société par des accompagnements de groupes (CPAS, maison de repos, associations...) à des activités culturelles (spectacles) dans les locaux du Centre culturel ou à l'extérieur de celui-ci.

En 2019, le CCE a initié un projet nommé « Mais...Tissons ! » afin d'établir un dialogue interculturel avec les différentes populations installées à Enghien. A la suite de quoi, il a également répondu à un appel à projet de la région Wallone d'Initiatives locales d'Intégration (ILI) en vue de renforcer ce dialogue avec des populations avec lesquelles il n'est pas toujours facile à rentrer en contact. Depuis, en collaboration avec le service social de la Ville (PCS) et le Théâtre de la parole d'Auderghem, le projet « paroles de gens, gens de paroles » a également été initié dans le cadre des cours de français donnés à des apprenants non-francophones (FLE) à l'attention de primo-arrivants.

Sur le plan de la démocratisation culturelle, le Centre culturel a soutenu également cet objectif en pratiquant des prix (spectacles, ateliers, stages) adaptés et accessibles notamment pour les plus jeunes et les personnes fragilisées financièrement. Une convention entre notre association, l'Article 27 et le service social permet notamment aux personnes émargeant au CPAS de bénéficier d'un tarif préférentiel (1,25€) pour accéder aux différentes activités. Des activités sont également régulièrement d'accès libre et gratuites ou à prix libre (séances de cinéma, expositions, Parcours d'artistes, ...).



### **Tisser du lien interpersonnel :**

Une des difficultés pour le CCE est d'œuvrer au rétablissement du lien social, notamment en proposant des activités dans les différents lieux de vie de la commune (villages, quartiers, Parc). Décentraliser des activités en dehors du centre culturel, en salle ou en extérieur est toujours souhaitable et a été, en partie, pris en compte lors de la période « Covid » mais cela reste une difficulté du fait d'un manque de moyen financier mais surtout humain. Le projet supracommunal « roulotte culture » (Enghien-Silly) mis en place afin d'agir dans les différents lieux de vie des deux communes a également du mal à exister ce pour les mêmes raisons mais aussi par rapport à certaines difficultés logistiques.

S'ouvrir aux autres et se faire connaître :

A ce niveau, nous pouvons affirmer que le Centre culturel a œuvré pleinement pour toucher l'ensemble de la population et donc pour se faire mieux connaître des nouveaux habitants notamment par une communication large (toutes-boîtes) et professionnelle (appel à une graphiste).

Par ailleurs, des activités « grand public » ont été mises en place : Balades contées, Nuit des croquants, Mais...Tissons !, Parcours d'artistes... Et nous participons aussi activement au nouveau projet folklorique de la commune « Equinoxe » depuis sa création.

### **Renforcer les coopérations entre les différents opérateurs culturels et socioculturels du territoire :**

Le Centre culturel a toujours eu pour objectif de fédérer les associations autour d'un projet commun mais aussi de les aider dans leur(s) entreprise(s) dans la mesure de ses possibilités. Il a donc assumé son rôle de pourvoyeur d'informations (culturelles et réglementations) et de conseiller. Il a soutenu, par ailleurs, celles-ci au niveau d'aides-services tant sur le plan de la communication de leurs activités (Newsletters, Miroir des cultures, site internet) que par la mise à disposition de locaux et de petits matériels techniques. Il a également collaboré étroitement avec les associations demandeuses au niveau de leurs activités ou de leurs projets artistiques (« Le petit prince en musique », Parcours d'artistes avec le Labo, conférences de l'asbl Roma, ciné du Parc avec un collectif de citoyens, ...)

Le centre culturel a, de même, coopéré régulièrement avec la Bibliothèque communale. Des actions ont ainsi été menées conjointement chacun par rapport à ses missions et spécificités (Ciné jeunes et lectures animées, projet « En poésie », Festival Hybrides, « Mais...Tissons ! », animations « lectures » lors de certains événements ou spectacles). Toutefois, il serait souhaitable que ses relations puissent s'intensifier encore, notamment par rapport aux projets avec les écoles.

Par ailleurs, le centre culturel a agi en fonction de et avec les opérateurs culturels, sociaux, touristiques, environnementaux et économiques de la ville (ADL, Office du tourisme, PCS, EPN, Accueil extrascolaire, Académie, service animations, Enghien Environnement...). Si le principe d'organiser des réunions régulières avec l'ensemble des opérateurs concernés pour une meilleure coordination de nos actions respectives a fait malheureusement long feu, l'arrivée d'une nouvelle responsable du tourisme depuis un peu plus d'un an, a néanmoins permis d'instaurer une meilleure relation et dynamique mais aussi d'envisager de nouveaux projets communs entre nos structures.

En 2016, l'analyse partagée avait fait émerger comme une priorité, qui est d'ailleurs toujours d'actualité, le fait d'agir au niveau de la dimension culturelle et artistique avec la jeunesse là où elle trouve et en particulier dans les écoles. Si toutes les écoles (directions, professeurs) ne sont pas encore demandeuses, nous avons néanmoins accueilli chaque année un certain nombre enfants (principalement primaires) aux spectacles et séances de cinéma programmées et nous sommes intervenus régulièrement au sein de l'école communale de Marcq (création d'ouvrages illustrés et autres projets créatifs). Avec la mise en place progressive du PECA, les demandes tendent aussi à se renforcer et à se multiplier peu à peu, ce qui pose à nouveau la question de notre capacité à répondre à celles-ci, vu nos effectifs réduits.

Le Centre culturel a également réfléchi sur son action et a agi sur son territoire dans le cadre de la concertation du Pays vert (Ath, Lessines, Leuze, Beloeil, Pays des collines, Silly, Enghien) qui vise à créer un maillage de proximité. Cette concertation a travaillé principalement à édifier une réflexion de politique culturelle commune, à répondre à des questions de gestion administrative et de l'ordre institutionnel en

lien avec le secteur, à mutualiser certaines ressources et à proposer des actions communes (abonnement jeune public, soutien à la diffusion, participation aux Narratives).

Dans le prolongement de la concertation du Pays Vert, le Centre culturel a maintenu des liens privilégiés avec le Centre culturel de Silly, son proche voisin. Ainsi, les deux centres ont maintenu une communication en partie commune sur leurs programmes d'activités respectifs.

Enfin, le Centre culturel a continué à participer plus largement à des réseaux institutionnels d'opérateurs culturels socioculturels et artistiques, que ce soit au niveau des associations représentatives du secteur (ACC, Astrac, Asspropro, Culture.wapi...) qu'au niveau intersectoriels (secteurs des bibliothèques, de l'éducation permanente, artistiques...)

## Comment trouver sa place dans un monde en mutation ?

### Donner des outils :

Du fait de son action, le centre culturel n'a pas seulement endossé le rôle de diffuseur de spectacles (consommation culturelle) mais a surtout contribué ces dernières années à accroître la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations, notamment en recourant à des démarches participatives. Il a donc contribué pleinement au maintien des droits culturels et donc aussi à défendre le principe même de la démocratie culturelle.

Pour se faire, le Centre culturel, seul ou avec les autres acteurs du territoire, a favorisé un dialogue dynamique entre la culture, les œuvres artistiques (spectacles, expos...) et les publics. Il a également mis en place des démarches spécifiques autour d'activités et de projets à vocation pédagogique et didactique qui visent au développement de l'esprit critique (expos thématiques, conférences/débat, rencontres citoyennes...) et à offrir des outils d'analyse, que ce soit au sein de sa structure ou dans l'espace public mais également dans le cadre de projets mis en place avec les écoles de la commune (théâtre à l'école, projets créatifs et pédagogiques).

### Soutenir les valeurs positives et fédératrices :

En défendant des valeurs positives et fédératrices, le centre culturel a toujours cherché à donner du sens à son action et contribué à l'exercice du droit à la culture des populations dans une perspective d'égalité et d'émancipation. Ainsi, faire rencontrer différentes personnes autour de projets et activités a toujours été la véritable colonne vertébrale de l'action du Centre culturel d'Enghien, si pas sa raison d'être. Le type de projets menés et les activités mises en place ces dernières années témoignent de cet engagement.

### Soutenir les initiatives à vocation citoyenne spontanées ou concertées

Comme déjà indiqué l'enjeu précédent, la vocation du Centre culturel est de rassembler autour de lui au travers de son projet (plan d'action) les associations, les opérateurs de la FWB, les services de la commune et la population mais aussi de participer aux initiatives qui valorisent les projets collectifs. Il n'est donc pas seulement moteur de la démarche mais également attentif aux démarches allant dans ce sens.

Ainsi, l'équipe du CCE a accompagné ces deux dernières années, un collectif de citoyens, amateurs de cinéma, qui s'est adressé au centre culturel afin de mettre en place une programmation cinématographique pour adultes. Le Ciné du Parc était né. Certes, la démarche n'est pas toujours facile car il faut souvent user de patience pour faire converger les personnes vers un objectif commun tout en répondant aux souhaits de chacun et finalement parvenir à concrétiser mais la démarche collective reste probante et motivante.

Au-delà d'accompagner ce type d'initiatives, le centre culturel a aussi endossé plus communément un rôle de porte-voix pour soutenir d'autres démarches ou demandes de personnes ou d'associations auprès d'autres opérateurs et/ou des instances décideuses au niveau communal.

## **Permettre l'accès aux langages artistiques (théâtre, conte, expo, cinéma...)**

En fonction des moyens financiers, humains et en infrastructures mis à sa disposition, le centre culturel a offert ces dernières années un programme d'activités culturelles et artistiques plus que varié en proposant un maximum de formes et de langages artistiques dans un esprit de diversité culturelle. Il a ainsi, au sein de ses locaux ou en décentralisation (parc, place publique, ...), programmé de nombreuses formes de spectacle à l'attention de publics différents : théâtre, stand up, impro, Kamishibai, théâtre d'objets, marionnettes, arts de la rue, conte, concerts, cinéma d'animation, cinéma d'auteur et documentaires, conférences diverses, expositions artistiques et thématiques... Mais aussi des ateliers de loisirs actifs, des ateliers/projets et des stages plus particulièrement dans le domaine du théâtre, de l'impro et du conte qui se sont fortement développés ces quatre dernières années.

Il a également touché, plus spécifiquement, le public scolaire en leur proposant d'assister à des « spectacles à l'école » (une à deux propositions par an en moyenne), à du cinéma d'animation (6 à 7 films par an pour différentes tranches d'âge) mais a surtout pu contribuer à renforcer les collaborations autour de projets créatifs, artistiques et pédagogiques avec les élèves au sein même des écoles, comme dernièrement avec le projet « En poésie ».

## **Comment favoriser l'enracinement de la population dans son espace de vie ?**

### **Patrimoine historique**

Comme énoncé dans les objectifs, le Centre culturel a maintenu une attention toute particulière pour le patrimoine historique et son évolution. En investissant ces différents lieux ou en posant un regard sur celui-ci, le Centre culturel a ainsi contribué à valoriser le riche patrimoine de la commune et à préserver sa mémoire auprès de ses habitants et des visiteurs de passage. Des projets comme les « Balades contées », la « Nuit des croquants » et maintenant « Équinoxe »... participent de cette idée de rendre le patrimoine « vivant » et de porter un questionnement culturel et artistique sur celui-ci comme avec le projet « Histoires d'Équinoxe » mené avec l'école de Marcq.

### **Patrimoine naturel – environnement**

Depuis sa création, le Centre culturel, a mis régulièrement le développement durable au centre de son questionnement. Il a initié, en son temps, certains projets (jardin partagé) ou soutenus ceux d'associations ou de services de la Ville qui agissent plus spécifiquement sur ce terrain et propose chaque année des activités (expos, spectacles, conférences/débats, films...) qui nourrissent le débat et la réflexion sur ce thème important pour notre avenir.

Toutefois, si cette question traverse de temps à autre nos projets et notre programmation, nous ne pouvons pas dire que ce soit un enjeu qui est pris à bras le corps par le Centre culturel. Cela est aussi peut-être dû au fait, comme dit plus haut, qu'un certain nombre d'opérateurs de la Ville, mais aussi des associations et des acteurs privés agissent toute l'année sur cette question à Enghien.

### **Folklore, histoires locales**

De même que pour le patrimoine historique, le patrimoine immatériel a été tout aussi défendu par le CCE. Le Centre culturel a ainsi collaboré à la conception et la réalisation de différents ouvrages illustrés avec l'école de Marcq (« Contes de Marcq », « Histoires d'Autrefois », « Histoires d'Équinoxe ») et participe activement à la Fête d'Équinoxe, en contribuant notamment à l'écriture du scénario et des dialogues de la cérémonie.

### **Vie culturelle et arts vivants**

De par son histoire et l'évolution de son action, le soutien aux arts vivants et aux artistes, est toujours resté un axe fort du plan d'action du Centre culturel, même si cela reste relativement modeste sur le plan du nombre de spectacles proposés par rapport à d'autres opérateurs.

Au niveau diffusion, le Centre culturel a donc proposé, dans la lignée de ce qui s'est fait auparavant, une programmation centrée principalement sur le théâtre sous ses différentes formes et le conte. Nos choix de programmation se sont portés principalement sur les jeunes artistes professionnelles de la Fédération

Wallonie-Bruxelles mais aussi sur quelques artistes locaux et régionaux et l'un ou l'autre artiste nous venant de France. Le choix des spectacles s'est opéré habituellement par rapport au(x) thème(s) sélectionné(s), sur la qualité du jeu des acteurs et de la mise en scène ainsi que sur l'aspect de la faisabilité technique en fonction des contraintes de la salle de la Maison Jonathas ou de la salle Pôl'Arts et des lieux en décentralisation.

En adéquation avec les objectifs fixés dans le contrat-programme, nous avons donc privilégié des formes artistiques « souples » comme le théâtre dit de cabaret, les seuls en scène, le théâtre jeune public, l'impro, les concerts acoustiques et de chanson française, le conte et le cinéma à l'attention des plus jeunes et des adultes avec plus ou moins de succès auprès du public.

Autre axe fort de la politique culturelle actuelle du Centre culturel est la dynamique engendrée par les ateliers et les stages de théâtre, d'impro et de conte qui confèrent actuellement au Centre culturel d'Enghien toute sa spécificité et un savoir-faire qu'on lui reconnaît en dehors des murs d'Enghien. En effet, ce n'est pas moins de 10 ateliers et stages en moyenne par an et plus de 80 personnes, des plus jeunes, aux ados (principalement) et aux adultes, qui ont été actifs dans le domaine ces dernières années. Cette dynamique engendrée, au départ, par les Balades contées a donc continué à s'amplifier d'année en année et a permis par conséquent le développement de nouveaux ateliers et projets de création. Notons toutefois que la Covid a porté un coup d'arrêt assez rude à cette dynamique et a provoqué une forte démotivation chez les participants, particulièrement au niveau des jeunes. A l'avenir, un des objectifs pour le Centre culturel sera donc de pouvoir maintenir cet intérêt tout en étant prudent quant à la gestion de ces différents ateliers et stages, notamment sur le plan financier et des locaux disponibles.

### **Rêver sa commune et réfléchir son territoire**

Dans le contrat-programme 2018-2022 un des objectifs pour le Centre culturel était de se projeter vers l'avenir par des projets créatifs à travers lesquels la population (des plus jeunes au moins jeunes) pourrait s'exprimer créativement sur sa vision de l'environnement dans lequel il vit, de l'avenir et sur ses souhaits pour le futur.

Il faut bien reconnaître que cet objectif n'a été que très partiellement atteint, si ce n'est peut-être à travers le projet de customisation de la roulotte culture qui a permis de mettre une bonne quinzaine de personnes de tout âge autour d'un projet créatif et artistique.

D'autres projets sont néanmoins dans les cartons, notamment avec les écoles et le Labo ou encore dans le cadre du projet ILI « paroles de gens, gens de paroles » mais ont toutefois un peu de mal à voir le jour.

### **Axe transversal : développement durable**

Comme exprimé un peu plus haut, au niveau « patrimoine et environnement », nous ne pouvons pas affirmer que nous avons répondu particulièrement à cet enjeu, du moins vu comme un enjeu transversal aux autres enjeux.

Nous avons, bien sûr, mis en place des activités de diffusion et de réflexion, voire des actions (jardin partagé) par rapport à ce sujet de société, certes des plus importants, mais cela n'a, à vrai dire, pas traversé réellement ces dernières années notre action dans sa globalité, voire touché notre comportement général par des actions spécifiques.

A l'unanimité des membres du Conseil d'Orientation qui se sont penchés sur l'évaluation des enjeux, cet enjeu ne leur a pas semblé des plus pertinent, du moins par rapport à l'action que devrait porter prioritairement le Centre culturel ces prochaines années.

### 2.1.3.2. Impact en référence aux droits à la culture

Au sein des Droits humains, l'ensemble des droits culturels sont entendus tant en termes de créances que de libertés, individuelles et collectives, comprenant notamment :

**a) la liberté artistique**, entendue comme la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir ;

**b) le droit au maintien**, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures ;

**c) l'accès à la culture** et à l'information en matière culturelle, entendu comme l'accès notamment économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel ;

**d) la participation à la culture**, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles ;

**e) la liberté de choix** de ses appartenances et référents culturels ;

**f) le droit de participer** à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes, et à la prise de décisions particulières en matière culturelle ;

**Analyse de quelques services, opérations et activités emblématiques du Centre culturel en regard des droits à la culture :**

+ Fortement

= moyennement

Principales Actions et Activités 2017-2022	a) Liberté artistique	b) Développement des patrimoines et cultures	c) Accès à la culture	d) Participation à la culture	e) Liberté de choix	f) Prise de décision
Miroirs des cultures – newsletter – site internet		+	+			
Ateliers théâtre jeunes et adultes	+	+	+	+		
Ateliers de loisirs actifs	+	+	+	+		
Conseil culturel - Conseil d'orientation				+	+	+
Programmation spectacles « pro »	+	+	=			
Balades contées	+	+	=	+		
Parcours d'artistes	+	+	+	+	+	
Festival Scène aux ados et Printemps des ados	+	+	+	+		
Festival Hybrides	+	+	=			
Festival en Poésie	+	+	+	+	+	
Festival La Semo (Tour des contes et déambulation)	+	+		+		
Festival "NarrAthives"	+	+	+	+		=
Festival Chimères	+	+	+			
Still standing for Culture	+	+	+	+	+	+

<b>Nuits des croquants/ Les Macabres</b>	+	+	+	+		=
<b>Cycle de conférences Roma ASBL</b>		+	+			
<b>Folklore Équinoxe</b>	+	+	+	+		=
<b>Ciné-club jeunes</b>	+	+	+			
<b>Animations ciné/lectures (bibliothèque)</b>		+	+	+		
<b>Cinéma du Parc (adultes)</b>	+	+		+	+	+
<b>Projet supracommunal « roulotte culture »</b>	+	+	+	+		+
<b>Projet Interculturel « Mais... Tissons ! »</b>	+	+	+	+	+	+
<b>Projets écoles/PECA (animations/formations)</b>	+		+	+		=
<b>Expos collaboration LABO</b>		+	+			
<b>Le Petit Prince en musique (création)</b>	+	+	+			

## 2.1.4. Conclusions de l'auto-évaluation

### Pertinence des opérations

Le Centre culturel d'Enghien a œuvré depuis sa création à développer **un projet soutenant la démarche d'éducation permanente et la démocratie culturelle en son sein et de faciliter l'accès à la culture**. Au niveau des opérations et des activités réalisées, comme le démontre l'auto-évaluation développée ci-dessus, celles-ci répondent dans leur grande majorité à l'un ou à plusieurs des axes de développement culturel inscrits dans le contrat-programme. Pour ce faire, le Centre culturel a développé de nombreux projets qui ont fait largement **appel à l'expression culturelle et à la créativité des participants mais également aux diverses collaborations** (monde associatif, opérateurs reconnus FWB du secteur ou autres, Services de la Ville, écoles, citoyens volontaires...) Il a permis aussi au(x) public(s) et usager(s) de la culture **d'être informé(s), d'avoir accès aux œuvres et de débattre de la politique culturelle du Centre culturel**. En cela, il a répondu non seulement à ses missions mais a également remplis ses objectifs pour une grande part et même au-delà de ce qui était envisagé jusqu'à lors. Il reste bien sûr des points à améliorer ou à adapter en fonction de la réalité de terrain et de nos moyens (humains et financiers) actuels mais nous pouvons résolument être positifs par rapport à l'action générale développée jusqu'à ce jour et son évolution.

Globalement, les membres du Conseil d'orientation, y compris l'équipe professionnelle du Centre culturel, ont estimé que les **axes définis dans le contrat-programme 2018-2022 ainsi que les opérations menées étaient donc toujours pertinents encore aujourd'hui** et devraient encore le rester lors des prochaines années. Cependant, un désir de réduire le nombre d'enjeux et de réinventer la façon de les appréhender s'est fait ressentir lors des conseils d'orientation.

### Forces, faiblesses, opportunités, menaces (freins)

Les forces	Les faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; la volonté toujours affichée des autorités communales de soutenir le projet du CCE sur le plan financier</li> <li>&gt; la situation du Centre culturel au cœur de la ville (noyau urbain avec une population concentrée)</li> <li>&gt; une réelle dynamique au niveau des ateliers de théâtre du CCE notamment de la part de la jeunesse de la région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; un manque d'infrastructures professionnelles adaptées pour l'organisation de spectacles, d'ateliers, d'expositions...</li> <li>&gt; des infrastructures partagées par différents opérateurs publics et privés et donc un manque d'autonomie et de facilité dans notre travail car nous dépendons des choix exercés par la commune qui priorise le secteur privé pour des raisons financières</li> <li>&gt; une communication encore difficile entre les autorités, certains services communaux et le</li> </ul>

<p>&gt; une forte adhésion autour du projet des Balades contées depuis 2006 (équipe, associations, jeunes, artistes, volontaires)</p> <p>&gt; une offre culturelle abondante et diversifiée en regard de nos moyens</p> <p>&gt; un vivier artistique important</p> <p>&gt; plus de cohérence au niveau de la politique culturelle de la FWB entre les secteurs (nouveau décret CC et bibliothèques)</p> <p>&gt; une concertation régionale du Pays Vert active et soutenante</p> <p>&gt; une population en constante augmentation (14.357 habitants recensés le 1/08/2022)</p> <p>&gt; un réseau associatif culturel et socioculturel important (plus de cent associations)</p> <p>&gt; une commune à facilités linguistiques</p> <p>&gt; un patrimoine historique et naturel riche</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Parc « Patrimoine majeur de Wallonie »</li> <li>• La cité médiévale</li> <li>• Musées</li> <li>• Réserve de Terneppe (Labliau)</li> </ul> <p>&gt; une population scolaire importante (±4000 élèves)</p> <p>&gt; une bibliothèque communale reconnue par la FWB</p> <p>&gt; la reconnaissance en 2021 du LABO des Arts et du Mouvement comme CEC par la FWB</p> <p>&gt; un service social (de terrain) au sein de la commune</p> <p>&gt; plan de développement de la mobilité douce subsidié par la Région wallonne (pistes cyclables,...)</p> <p>&gt; un accueil de la petite enfance (réseau dense)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commission Communale de l'Accueil</li> <li>• crèches</li> <li>• gardiennes encadrées</li> <li>• accueillants indépendants</li> <li>• consultations ONE</li> </ul> <p>&gt; une maison de retraite moderne</p> <p>&gt; +/- 30 comités de quartier</p> <p>&gt; des écoles en immersion linguistique</p> <p>&gt; de nombreux services communaux : un Service social et extrascolaire, un Office du Tourisme, un Espace Public numérique, une Agence de Développement Local...</p> <p>&gt; les moyens d'accès importants sur certains axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nœud routier important (3 sorties d'autoroute A8)</li> <li>• Le Rail → Bruxelles, Geraardsbergen, Tournai</li> <li>• Les Bus (TEC/De Lijn) → Brabant wallon, Vlaams-Brabant, Wallonie picarde</li> </ul>	<p>CCE (pas les mêmes priorités et la même temporalité et une difficulté à nous faire entendre par rapport à la spécificité de nos métiers et aux impératifs qui en découlent)</p> <p>&gt; l'emprise toujours plus accrue des obligations administratives (contrôles) au détriment de l'action de terrain</p> <p>&gt; une difficulté pour l'équipe d'évaluer ses pratiques et de se former, faute de temps</p> <p>&gt; une signalisation du CCE et des opérateurs reconnus par la FWB (la bibliothèque, le Labo) toujours inexistante en 2022 (mais à l'étude)</p> <p>&gt; des difficultés à faire « bouger » la population enghiennoise vers la culture artistique vite perçue comme élitiste (Manque de curiosité ?)</p> <p>&gt; un public peu nombreux mais fidèle pour nos activités de diffusion en salle (programmation pas assez populaire ? Salles peu agréables ?)</p> <p>&gt; une concurrence et attractivité d'autres opérateurs culturels relativement proches (accès aux salles plus confortables et équipées d'Ath, Bruxelles, Tubize, Soignies, Mons)</p> <p>&gt; une commune semi-rurale étendue et 4 villages à couvrir par notre action</p> <p>&gt; la mobilité en ville en fonction des événements (difficulté de se garer)</p> <p>&gt; une Ville considérée comme « morte » le soir et les week-ends (difficulté de se restaurer ou boire un verre en soirée après 21h30)</p> <p>&gt; des nouveaux habitants pas encore assez intégrés dans le tissu associatif local</p> <p>&gt; un certain nombre d'associations très refermées sur elles-mêmes et peu enclines aux collaborations</p> <p>&gt; une tranche de la population précarisée malgré le statut de commune dite « favorisée »</p> <p>&gt; des transports en commun quasi inexistants vers la région du Centre en comparaison à l'axe Tournai-Bruxelles)</p> <p>&gt; une situation à l'extrême-est de la Wallonie picarde, très proche de Bruxelles (forte attractivité : travail et sorties)</p> <p>&gt; peu ou pas de contact avec les Centres culturels limitrophes de la région du Centre et du Brabant (Soignies, Braine-le-Comte, Rebecq, Tubize)</p> <p>&gt; peu ou pas de contact avec la Flandre</p>
---	--

Les opportunités	Les menaces - freins
<p>&gt; une possible réaffectation à nouveau évoquée (déjà inscrite dans le contrat-programme de 2004) du Centre culturel dans l'ancienne caserne des pompiers à l'arrière du jardin de la Maison Jonathas (bâtiments qui seraient mieux adaptés à l'accueil du personnel, des ateliers, des spectacles et des artistes mais qui nécessitent une importante rénovation)</p> <p>&gt; une nouvelle dynamique engagée avec l'Office du tourisme depuis l'arrivée d'une nouvelle cheffe de service</p> <p>&gt; le désir énoncé de certaines associations et opérateurs culturels de créer des partenariats plus forts et réguliers</p> <p>&gt; le développement probable d'une dynamique de projets avec les écoles dans le cadre du PECA</p> <p>&gt; l'action de plus en plus reconnue du CCE dans le domaine du conte et de la formation théâtrale sur le bassin de vie et en dehors</p> <p>&gt; penser le développement culturel en fonction du territoire, du bassin de vie (spécificités)</p> <p>&gt; le potentiel culturel et touristique intrinsèque de la commune</p>	<p>&gt; une équipe trop réduite en fonction des missions qui lui incombent</p> <p>&gt; les moyens financiers relativement modestes octroyés globalement à la Culture notamment en regard du nombre d'habitants et du travail accompli</p> <p>&gt; quelques divergences de vue entre le CCE et le Collège communal sur les activités qui seraient à mener (critique de « l'entre soi » formulée à l'encontre du CCE)</p> <p>&gt; le financement du secteur pas assuré au niveau de la FWB au vu de sa situation actuelle</p> <p>&gt; la réduction, voire l'abandon des aides-services de la Province du Hainaut à court terme</p> <p>&gt; la réhabilitation toujours en attente de la salle Pôl'Arts (lieu d'accueil pour le public, toilettes, loges)</p> <p>&gt; un déménagement possible proposé dans les installations du parc mais pas optimum en regard des besoins du CCE (pas de salle d'exposition, pas de lieux de stockage) et des difficultés en lien avec la privatisation du parc</p> <p>&gt; le vieillissement progressif de l'équipe</p> <p>&gt; la concurrence effective d'acteurs privés au niveau de la programmation de spectacles professionnels (pourrait être envisagé comme opportunité de collaboration)</p> <p>&gt; le projet « Ma ferme » à Labliau qui se positionne comme un acteur et un lieu pour l'entreprenariat agricole éco et socio-responsable mais aussi sur le plan culturel par la mise en place progressive d'activités culturelles et artistiques (pourrait être envisagé comme opportunité de collaboration)</p> <p>&gt; un nombre important d'activités culturelles et artistiques diverses proposées tant par le milieu associatif (Fête, repas, pièces de théâtre, conférences...) que par le privé tout au long de l'année (difficultés de calendrier)</p> <p>&gt; la difficulté de motiver de nouveaux volontaires pour s'impliquer dans l'organisation des activités du CCE</p>

## Identification des défis culturels importants

- notre capacité à répondre aux demandes de partenariat croissant des écoles ;
- notre capacité à fédérer plus d'associations autour de projets communs ;
- notre capacité à créer, à innover et à répondre aux défis sociétaux qui s'imposent à nous ;
- notre capacité à répondre aux demande de développement des ateliers ;
- notre capacité à mieux soutenir les demandes des artistes (amateurs locaux ou professionnels) ;
- notre capacité à porter une action culturelle en décentralisation dans les différents lieux de vie de la commune ;
- notre capacité à répondre pleinement à notre mission d'accroître et d'intensifier l'exercice du droit à la culture pour tous ;
- notre capacité à motiver les citoyens à s'impliquer davantage dans les projets et les instances du CCE



## 2.2. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE

### 2.2.1. Description de la démarche

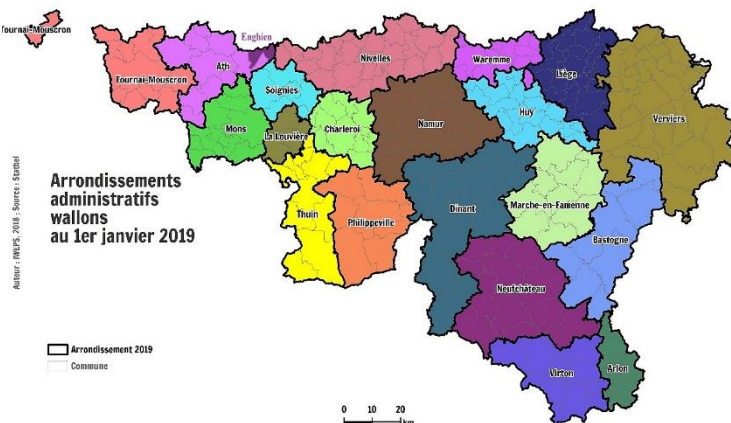
#### 2.2.1.1. Récolte des données objectives :

##### Situation du CCE dans son espace géographique, politique et culturel

**Source(s) statistiques :** Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium ; IWEPS - Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (WalStat) ; Hainaut Développement - Système d'Information stratégique ; Atlas socio-économique de la Wallonie picarde - 4<sup>e</sup> édition 2020 ; le Forem ; Dossier d'agrément 2020-2025 de l'ADL d'Enghien ; Le service population d'Enghien.

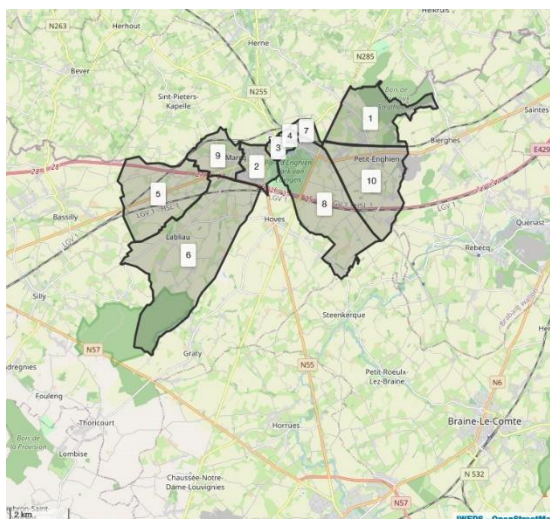
### Situation et caractéristiques géographiques

<b>Région Wallonne</b>
<b>Province du Hainaut</b>
<b>Arrondissement d'Ath</b>
Code INS : 51067
Superficie (au 01/01/2022) : 3940 hectares
Population (au 01/01/2022) : 14.233 habitants
<b>Administration communale</b>
Avenue Reine Astrid 18 B
Code postal 7850
Téléphone : 02 397 14 11
site internet : <a href="https://www.enchien-edingen.be/fr">https://www.enchien-edingen.be/fr</a>
<b>Collège et conseil communal</b>
nombre de membres du conseil communal : 23
nombre d'échevins: 5



Enghien, commune à statut linguistique spécial, est située dans l'arrondissement d'Ath depuis 2019 (avant cela, Enghien était rattachée à l'arrondissement de Soignies) à l'extrême Est de la Wallonie picarde et est limitrophe des communes de Silly, Rebecq, Soignies Braine-le-Comte et Herne (Flandre).

Considérée comme une ville semi-rurale, elle est reconnue comme « Ville d'art et d'histoire ». Le mix proposé (entre les zones d'habitats, les zones agricoles, les surfaces industrielles, les zones naturelles...) peut être considéré comme homogène. La superficie totale du territoire est de 3940 ha. 10,4% du territoire est affecté à des terrains résidentiels, 45,80% sont des terres arables et en culture permanente. Les zones d'activités économiques représentent quant à elles 1% de la surface de la commune<sup>1</sup>.



Le territoire communal issu de la fusion des communes au 1er janvier 1977 regroupe les entités d'Enghien, de Petit-Enghien et de Marcq. Quelques caractéristiques méritent d'être soulignées :

- Enghien accueille près de 28 % de la population totale et s'articule autour de son centre-ville qui est relativement restreint (enserrée sur 70 hectares dans les limites de ses anciens remparts) et, élément peu commun, accueille en son sein un parc de 182 ha, classé « Patrimoine Majeur de Wallonie ». Le

<sup>1</sup> En additionnant la part de terrains occupés par des commerces, bureaux et services, ainsi que la part de terrains à usage industriel et artisanal

caractère de centre historique ancien au riche patrimoine architectural est également à notifier. Dans ses limites Nord, on retrouve deux zonings occupés par une quinzaine de PME.

- Petit-Enghien, de type rural, accueille plusieurs concentrations résidentielles très peuplées. Le caractère agricole est encore bien présent même si 48% de la population y habite ;
- Quant à Marcq (et Labliau) qui accueille 24% des habitants, son territoire évolue sensiblement à la suite d'une urbanisation importante favorisant de ce fait un « liaisonnement » plus marqué avec Enghien centre. Deux sites favorisent l'activité économique : la zone contiguë au « *Business Center* » (Maison de l'Entreprise) et le nouveau zoning « *Qualitis* ».

En matière de situation géographique, la ville d'Enghien jouxte la frontière avec la Flandre Orientale. La proximité de Bruxelles (30 kms) et la rapidité d'accès à la métropole Lilloise (75 kms) méritent également d'être soulignées. Enghien dispose par ailleurs d'un nœud autoroutier réellement exceptionnel (3 sorties d'autoroute) complété par un réseau ferroviaire de qualité, implanté à la lisière du centre-ville. Les caractéristiques susmentionnées facilitent très certainement l'accessibilité au territoire.

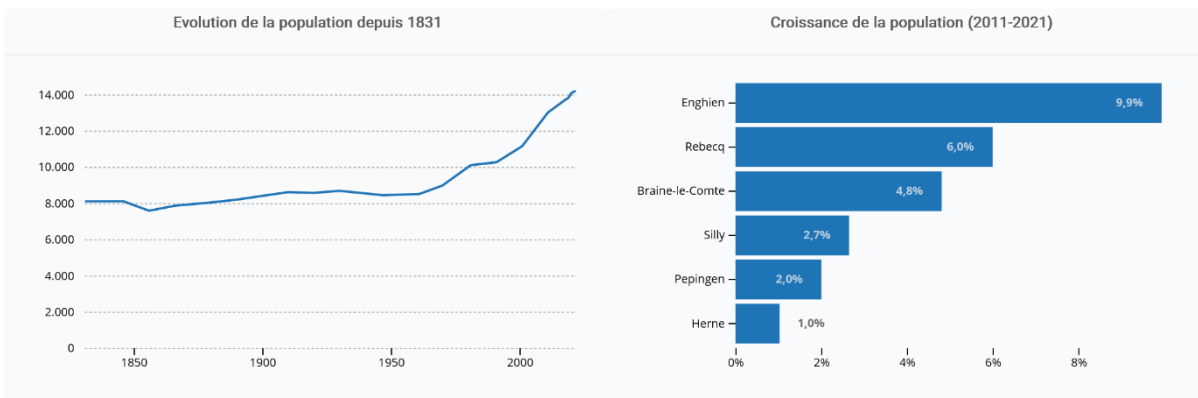
L'image globale véhiculée par la ville d'Enghien est celle d'une commune dynamique où il fait bon vivre. Plusieurs supports de communication communaux contribuent à renforcer cette image tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entité (Facebook, site internet, magazine d'informations communales, brochures touristiques et culturelles, plaquettes, etc.).

Toutefois, malgré la beauté de son parc et les nombreuses activités qui y sont organisées, il existe encore un réel besoin de davantage affiner l'image de la ville tant à l'interne qu'à l'extérieur des murs de la cité. En effet, contrairement à d'autres entités qui peuvent appuyer leur communication sur une symbolique forte (ex : le livre pour Redu, les Francofolies pour Spa, les Géants pour Ath...), Enghien ne dispose pas encore d'une image suffisamment bien établie et visible. C'est pourquoi, les Autorités communales, avec la collaboration du centre culturel et d'autres organisations culturelles de la ville, ont développé en 2019 un nouveau folklore intitulé 'Équinoxe', avec pour objectif de tenter d'asseoir une nouvelle dynamique indispensable au développement touristique, commercial et économique du territoire.

La situation géographique du territoire est donc un atout incontestable. Ce positionnement favorable est générateur de retombées positives. Il favorise l'intérêt du monde entrepreneurial (implantations de sociétés), du secteur commercial, de nouveaux habitants... Il convient toutefois de demeurer attentif aux éventuels effets pervers (pression foncière, perte de caractère, problèmes de mobilité, ...).

## Population

De 9.537 habitants en 1977 lors de la fusion des Communes, à 13.003 en 2011 et 14.233 au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (14.155 au 1<sup>er</sup> janvier 2021), Enghien compte donc 1.230 habitants de plus qu'en 2011, soit une croissance de 11,57% entre 2011 et 2022 (3,5% pour la Wallonie). On y compte actuellement 7366 femmes (51,3%) pour 6867 hommes (48,7%), soit une densité de population de 359,3 hab./km<sup>2</sup> se rapprochant donc de celle du Hainaut mais plus élevée que les communes limitrophes (221,5 hab/km<sup>2</sup>).



Après une longue stabilité et une première augmentation substantielle à la suite de la fusion des Communes, la hausse de la population s'est ensuite particulièrement marquée à partir de la fin des années 90 et continue à progresser régulièrement ces dernières années. Selon les prévisions démographiques, cette augmentation potentielle pourrait nous amener à près de 16.000 habitants vers 2035.

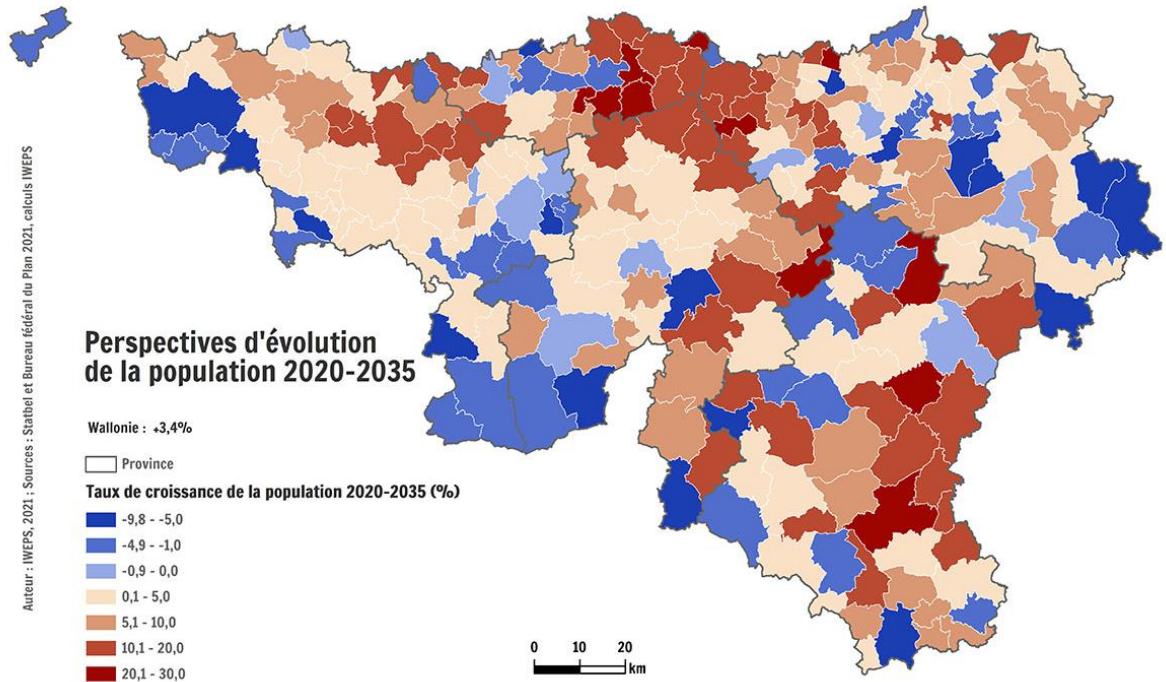


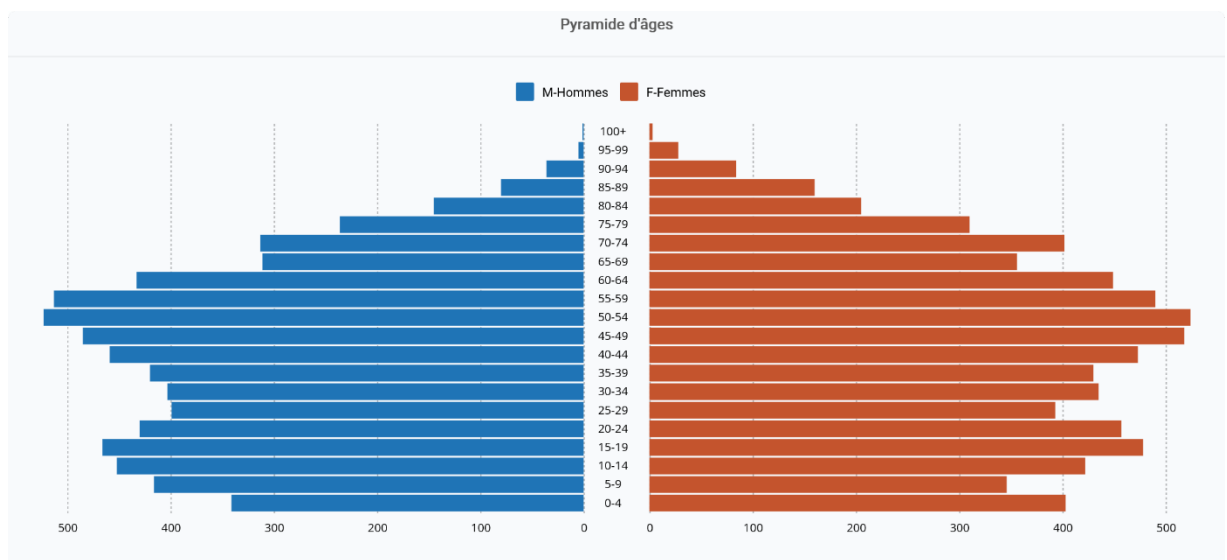
Tableau récapitulatif et comparatif - chiffres « population » au 1<sup>er</sup> janvier 2021

Territoire	Population			Densité - hab.Km <sup>2</sup>	Population étrangère		Part homme/femme	
	Hommes	Femmes	Total		Valeurs absolues	Pourcentage	Hommes	Femmes
Enghien	6.887	7.268	14.155	359	1.134	8,0	48,7	51,3
Hainaut	655.872	690.075	1.345.947	353	164.732	12,2	48,7	51,3
Wallonie	1.784.520	1.863.686	3.648.206	216	381.173	10,4	48,9	51,1
Flandre	3.293.617	3.359.445	6.653.062	488	633.983	9,5	49,5	50,5
Belgique	5.677.211	5.844.027	11.521.238	375	1.447.853	12,6	49,3	50,7

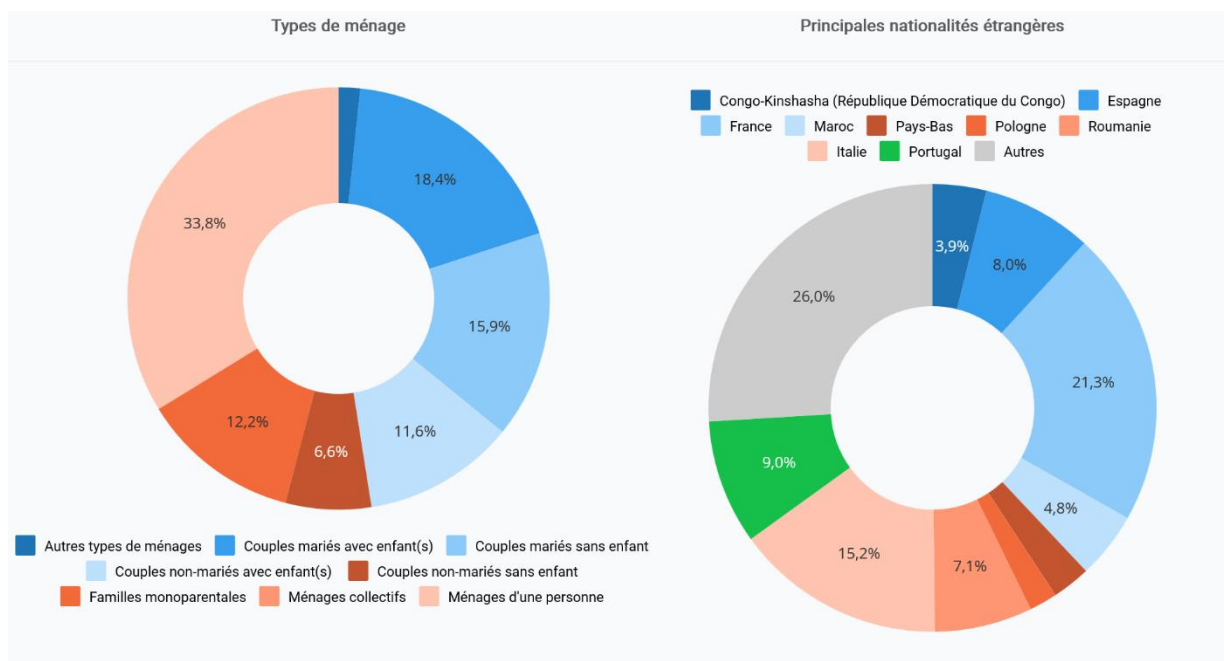
La population âgée de 25 à 49 ans représente à Enghien 31,4% des habitants, ce chiffre est de 31,8% pour la province. L'âge moyen y est de 41,8 ans.

A partir de 10 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans presque toutes les classes d'âges et l'écart se creuse davantage dans les tranches supérieures.

La pyramide des âges présente une forme similaire à celle de la population wallonne. Toutefois, on remarque deux excroissances : la première pour la tranche d'âge des 35-55 ans et la seconde pour la tranche d'âge des 10-25 ans. Sans aller plus loin dans l'analyse, une interprétation possible consiste à penser que ces deux excroissances sont le fait de l'arrivée, plus importante qu'ailleurs en Wallonie, sur le territoire communal, et depuis une vingtaine d'années, de la nouvelle population enghiennoise : des



familles installées professionnellement avec enfants. A contrario, la tranche d'âge des 25-30 ans est moins représentée à Enghien que pour l'ensemble de la Wallonie.



En augmentation depuis 2015 (6,4%), les résidents non-belges d'Enghien représentaient 8,36% (5,75% intra-EU et 2,61% extra-EU) de la population totale en 2022 (8% en 2021), ce qui reste toutefois inférieur aux taux observés dans le Hainaut, la Wallonie où la Belgique. Bien qu'en baisse significative depuis 2021 (-7,7%), la majorité des personnes étrangères installées à Enghien sont toujours de nationalité française (21,3%). Viennent ensuite les Italiens (15,2%) les Portugais (9%) et les Espagnols (8%).

Commune à facilités linguistiques et limitrophe de la Flandre, Enghien accueillerait ±10% de néerlandophones.

**L'accroissement de la population a des effets positifs et négatifs sur la vie locale et le territoire.**

**Parmi les éléments négatifs il faut noter :** la pression immobilière (dont nous parlerons plus loin), la hausse du trafic routier et donc des problèmes de mobilité surtout dans un centre-ville comme Enghien (nombreuses rues étroites, une rue principale comme artère de traversée unique de la Ville...).

**Parmi les éléments positifs il faut noter :** un accroissement des recettes communales (Enghien se situe en bonne place parmi le classement des communes en fonction du revenu médian par habitant), de nouveaux projets, activités, initiatives potentielles, ainsi que de nouveaux clients pour le commerce local, ...

Les pistes d'actions se situent clairement dans l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants afin de favoriser leur implication dans la vie locale. Il s'agit aussi puisque cette population travaille surtout sur Bruxelles, d'éviter le phénomène de la ville dortoir et d'amener ces nouveaux habitants vers les commerces du centre-ville.

Un travail devra être mené aussi auprès des commerçants qui voient arriver une nouvelle sorte de clients plus exigeants en termes de diversité de l'offre, d'accessibilité (plages horaires d'ouverture), de qualité de l'accueil..., car habitués à fréquenter des centres commerciaux plus importants.

**Niveau d'instruction**

30,1% des habitants d'Enghien âgés de 25 ans et plus disposent d'un niveau d'instruction élevé correspondant à un diplôme de l'enseignement supérieur. Ce taux est supérieur à celui du Hainaut et de la Wallonie. 32,2% ont un niveau bas ne dépassant pas le stade des études secondaires inférieures. Cette proportion intègre également les personnes sans diplômes ou avec un diplôme de l'enseignement primaire.

Territoire	Inconnu		Secondaire inférieur		Secondaire supérieur		Supérieur	
	Valeurs absolues	Pourcentage	Valeurs absolues	Pourcentage	Valeurs absolues	Pourcentage	Valeurs absolues	Pourcentage
Enghien	829	8,7	3.047	32,2	2.745	29,0	2.856	30,1
Hainaut	95.813	10,1	362.431	38,3	278.857	29,5	209.340	22,1
Wallonie	255.195	10,0	880.839	34,6	741.233	29,1	671.697	26,4
Flandre	434.346	9,2	1.478.299	31,2	1.388.992	29,4	1.429.324	30,2
Belgique	952.931	11,8	2.550.156	31,5	2.274.149	28,1	2.318.583	28,6

En comparaison avec le Hainaut, la commune présente un niveau d'instruction de sa population plus élevée. La part de la population ayant un niveau d'instruction élevé est par ailleurs équivalente à la Flandre et plus importante qu'en Belgique.

## Emploi/Économie

### • Données globales

#### Chiffres du marché du travail

Données Forem 1 <sup>er</sup> janvier 2022	Janvier 2018	Janvier 2019	Janvier 2020	Janvier 2021	Janvier 2022
01. Demandeurs d'allocation et jeunes en stage d'insertion	528	526	498	582	484
02. Demandeurs d'emploi inoccupés	582	590	564	651	547
03. Population active inoccupée (moyenne annuelle)	568	549	549	549	549
04. Population active	6.295	6.421	6.421	6.421	6.421
05. Population totale de 15 à 65 ans	8.818	8.941	8.941	8.941	8.941
06. Indicateur D.E. (01/04)	8,4%	8,2%	7,8%	9,1%	7,5%
07. Taux de demande d'emploi (02/04)	9,2%	9,2%	8,8%	10,1%	8,5%
08. Taux d'activité (04/05)	71,4%	71,8%	71,8%	71,8%	71,8%
09. Taux d'emploi ((04-03)/05)	65,0%	65,7%	65,7%	65,7%	65,7%

### • La population active

La population active d'Enghien rassemble les personnes en âge de travailler (15-64 ans) qui :

- sont domiciliées sur le territoire d'Enghien ;
- travaillent soit sur le territoire communal, soit à l'extérieur ;
- sont demandeurs d'emploi inoccupés (DEI).

Cette population représente +/- 6.421 personnes, (3107 femmes et 3314 hommes) au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le revenu moyen par habitant est de 20.278€ (revenus 2019) pour 21.287€ à Silly et 19.079€ à Rebecq.

#### Le taux d'activité :

Le taux d'activité nous indique le pourcentage de la population en âge de travailler (les 15-64 ans) qui se présente sur le marché du travail, soit en étant à l'emploi, soit en recherche d'emploi. Il s'agit d'un indicateur du potentiel de main-d'œuvre d'une région. En 2022, ce taux est de **71,8 %** pour Enghien et de 65,3 % pour la Région wallonne.

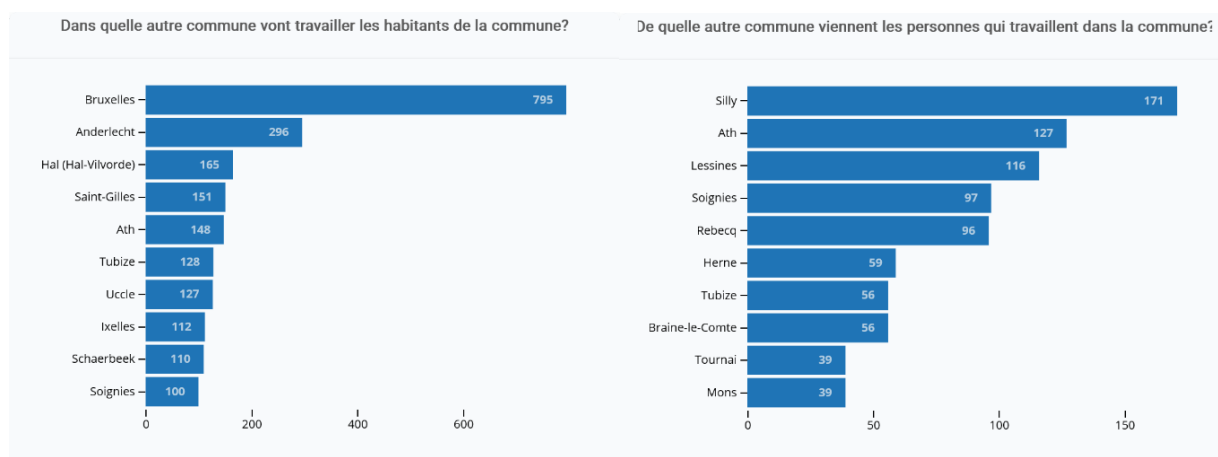
#### Le taux d'emploi :

Le taux d'emploi est le rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler (15-64 ans). En 2022, il est de **65,7 %** (64% en 2010) et de 56,9 % pour la Région wallonne (56,7% en 2010).

L'emploi salarié local a connu une forte augmentation ces dernières années. Enghien en comptait 3.148 au 31/12/2017 contre 2.220 en 2010. **72 % de ces salariés travaillaient dans le secteur privé.** Enghien comptait aussi **1299 indépendants** au 21/12/2020 (1.090 au 21/12/2010). Cela représente 1,3 % des travailleurs indépendants du Hainaut. Rapportée à la population des 15 ans et plus à Enghien, la part des indépendants s'élevait donc à 11,1 % en 2020 mais est maintenant de 13,3% en 2022. Parmi les travailleurs indépendants recensés en 2020, 10,2 % se trouvaient dans le secteur primaire, 18,8 % dans le secteur secondaire et 71 % dans le secteur tertiaire.

Les professions libérales et le commerce sont les deux secteurs qui emploient le plus de travailleurs indépendants au sein de la commune, respectivement 34,1 % et 29,6 %. L'industrie suit avec 18,8 % des travailleurs indépendants.

La part des travailleurs domiciliés à Enghien et qui partent travailler dans une autre commune est de 4.297, soit 85 % du total. Seuls 761 travailleurs, soit les 15% restants, sont occupés dans la commune. La part des travailleurs occupés à Enghien et qui proviennent d'une autre commune s'élève à 2356 travailleurs, soit 75,6%.



Ces chiffres ont leur importance en ce qui concerne la mobilité, mais aussi en fonction de l'impact qu'ils peuvent avoir sur le commerce local. En effet, les Enghiennois qui quittent le territoire pour aller travailler, sont susceptibles également d'acheter et de vivre leurs activités de loisirs, voire une grande partie de leur vie sociale, à proximité ou sur le chemin du travail. D'autant plus, s'il s'agit de nouveaux habitants, ayant déjà des habitudes de consommation en dehors du territoire, ou rentrant plus tard le soir, après 18h lorsque la majorité des commerces enghiennois sont en train de fermer. Ces chiffres apportent également de l'eau au moulin à ceux qui qualifient Enghien de « ville dortoir ».

### • Le chômage et les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale

Avant de tenter d'expliquer les spécificités du chômage à Enghien, il convient au préalable de définir quelques concepts :

- Les demandeurs d'emplois inoccupés regroupent les Chômeurs Complets Indemnisés (CCI), les autres demandeurs d'emploi inoccupés inscrits obligatoires (par exemple, les personnes bénéficiant du revenu minimum d'insertion), et les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits librement.
- La population active représente la population totale en âge de travailler (15-64 ans) qui travaille (salariés, indépendants, aidants) ou qui souhaite travailler (les demandeurs d'emploi).
- Le taux de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) est le rapport entre les DE et la population active.

Nombre de personnes	Statut des demandeurs d'emploi				
	DE demandeurs d'alloc. (DEDA)	Jeunes DE - Stage d'insertion	Autres DE Inoccupés	DE libres Inoccupés	Total général
<b>Janvier 2018</b>	424	104	18	36	582
<b>Janvier 2019</b>	427	99	31	33	590
<b>Janvier 2020</b>	395	103	15	51	564
<b>Janvier 2021</b>	469	113	24	45	651
<b>Janvier 2022</b>	392	92	22	41	547

A Enghien, le **taux de demande d'emploi** est passé de 9,2% en 2018 à **8,5 % en 2022**. Il est inférieur aux taux de chômage du Hainaut (14,1%) et de la Wallonie (12,6%) mais plus haut que le taux de chômage national de 5,3% au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 (6,3% en 2021).

Un des critères permettant de diagnostiquer la nature du chômage, c'est la durée d'inoccupation. **Le taux de DEI de courte durée (-de 2 ans) est plus important à Enghien (60%) qu'ailleurs en Wallonie**. Cette situation est préférable, puisqu'un « turn-over » important rend, si l'on peut dire, la situation du chômage socialement et humainement plus tolérable.

Nombre de personnes	Durée d'inoccupation							
	Date	< 6 mois	6<12 mois	1<2 ans	2<5 ans	5<10 ans	10 ans et +	Total général
	Janvier 2018	189	86	116	113	53	25	582
	Janvier 2019	211	89	102	109	52	27	590
	Janvier 2020	230	76	84	108	40	26	564
	Janvier 2021	203	98	162	114	51	23	651
	Janvier 2022	147	76	107	144	47	26	547

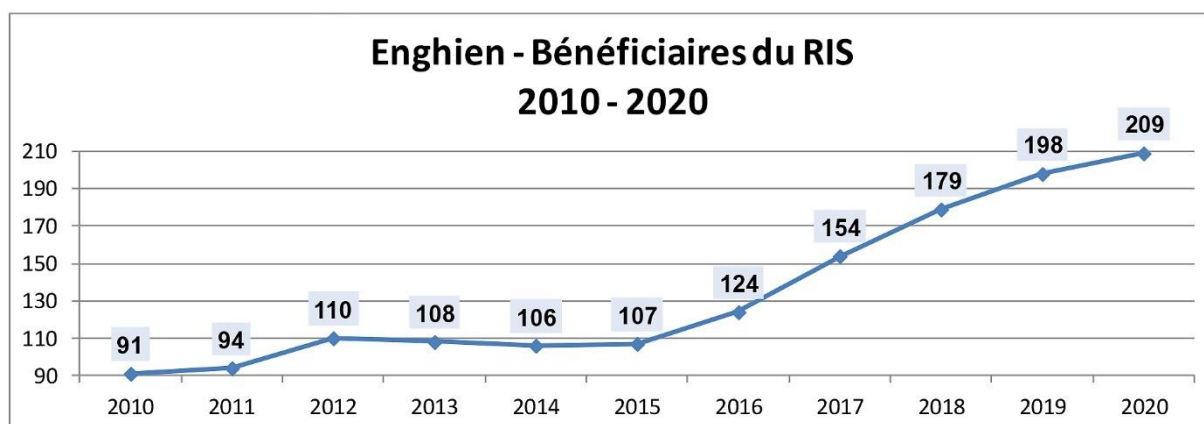
Nombre de personnes	Demande d'emploi par niveau d'études							
	Date	Primaire + Sec. de base	Secondaire 2 <sup>ème</sup> degré	Secondaire 3 <sup>ème</sup> degré	Supérieur	Apprentissage	Autres	Total général
	Janvier 2018	116	104	222	124	11	5	582
	Janvier 2019	105	102	257	107	11	8	590
	Janvier 2020	117	106	212	111	12	6	564
	Janvier 2021	126	112	249	140	15	9	651
	Janvier 2022	109	103	206	111	12	6	547

Le tableau ci-dessus nous renseigne, par ailleurs, que le faible niveau de formation et le chômage restent intimement liés même si la corrélation est un peu moins forte pour Enghien que pour la Wallonie. Ainsi, la part des DEI ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur représentent près de 80% de DEI enghiennois en 2022 alors que le taux est de plus de 85% pour la Wallonie.

Nombre de personnes	Demande d'emploi par classe d'âge						
	Date	< 25 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 ans et +	Total général
	Janvier 2018	120	97	105	96	164	582
	Janvier 2019	110	95	114	107	164	590
	Janvier 2020	112	93	97	98	164	564
	Janvier 2021	124	96	134	118	179	651
	Janvier 2022	85	89	108	99	166	547

Au niveau de la répartition entre les sexes, celle-ci est quasi égalitaire puisque 273 femmes sont demandeuses d'emploi en 2022 pour 274 hommes. Quant à l'âge, il n'y a pas de différence significative dans les différents taux par rapport aux autres régions comparées, la tranche d'âge des 50 ans et plus étant la plus touchée avec plus de 30%.

Quant à la part des bénéficiaires du RIS, celui-ci s'élève à 2,4 % à Enghien. Elle est de 5,2 % en Hainaut et 4,5 % en Wallonie. Une augmentation sensible des bénéficiaires peut être constatée depuis 2015. La réforme des allocations de chômage survenue en 2015 est un facteur qui peut expliquer ce phénomène.

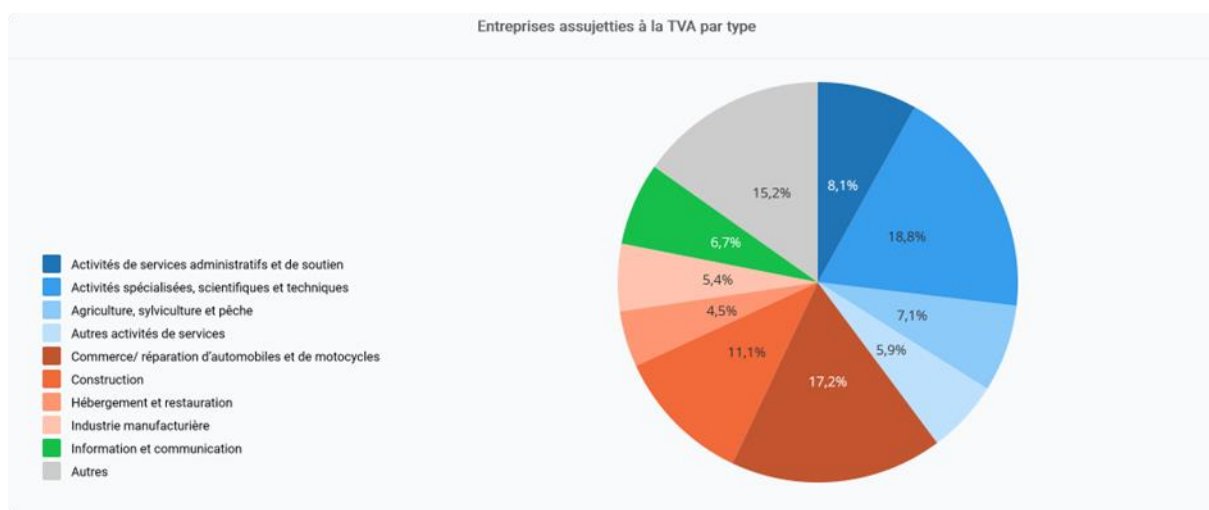
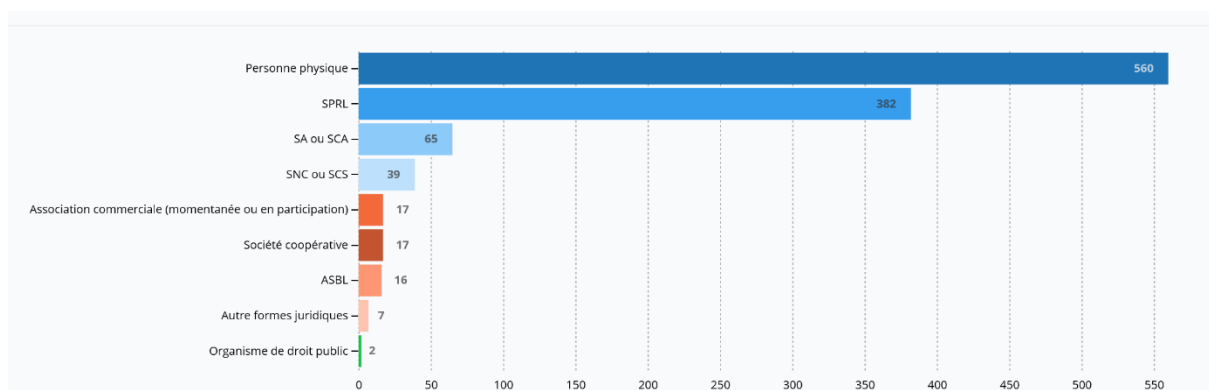


## L'économie locale

### • Les entreprises

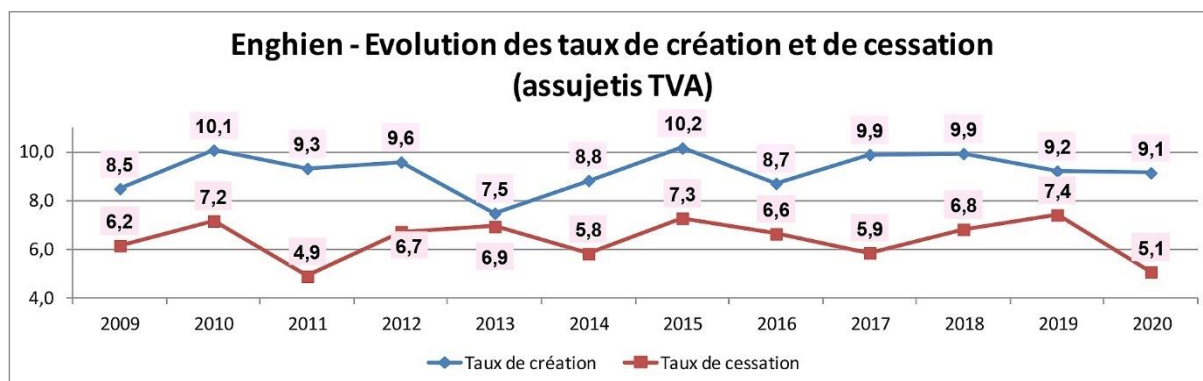
Le tissu économique enghiennois se compose en grande majorité de petites et moyennes entreprises, d'indépendants et de professions libérales. En 2022, Enghien compte 1.105 entreprises assujetties à la TVA et comptait 298 établissements assujettis à l'ONSS. Ces entreprises constituaient 1 % des établissements du Hainaut.

Parmi ces établissements, 82,2 % appartiennent au secteur tertiaire, 15,4 % au secteur secondaire et 2,3 % au secteur primaire. C'est le commerce de détail qui concentre le plus grand nombre d'entreprises à Enghien (57), suivie du secteur de l'enseignement (25) et celui de la restauration (25). Les 298 établissements occupent 3 056 travailleurs, soit 0,8 % des travailleurs hainuyers.



Le taux de création d'entreprises à Enghien en 2020 est de 9,1 %. Le taux de création est plus élevé que celui de la Wallonie (8,7%) et moins élevé que celui du Hainaut (9,9 %) et de la Belgique (9,9 %).

Le taux de cessation est quant à lui de 5,1 % à Enghien, soit plus faible que celui du Hainaut (6,1 %) et de la Belgique (6,1%) et similaire à celui de la Wallonie (5,7 %).





En effectuant le calcul : "taux de création – taux de cessation", on en arrive à un écart de 4,1 pour Enghien, 3,8 pour le Hainaut, 3 pour la Wallonie et 3,8 pour le pays. Il y a donc eu en 2020 davantage de nouvelles entreprises implantées que de disparitions d'entreprises à Enghien.

Depuis 2009, les taux de création et de cessation ont beaucoup varié au cours des années.

Pour ce qui est de l'industrie et de l'artisanat traditionnels, **la Zone d'activité Économique traditionnelle est saturée, et rien n'est prévu au plan de secteur pour créer de nouveaux espaces disponibles pour les entreprises.** L'intercommunale IDETA propose aux entreprises locales souhaitant s'étendre, d'occuper une parcelle sur les zonings situés ailleurs en Wallonie picarde.

Une nouvelle ZAE dénommée "Qualitis" a été inaugurée en 2010. Elle se déploie sur 26 hectares (dont +/-18 ha sont commercialisables et +/- 8 ha sont réservés aux espaces paysagers). Sa vocation est d'accueillir les entreprises actives dans la technologie, la recherche et développement, l'innovation. Qualitis fait partie du réseau SPOW « Science Parks of Wallonia » qui fédère les six parcs scientifiques et technologiques du sud du pays.

Sur le site "Qualitis", le Centre d'entreprises « la Lanterne» accueille le Business center et met des espaces de bureaux et de réunions à la disposition d'une dizaine de starters. 4 entreprises se sont installées dans la ZAE "Qualitis" créant ainsi une centaine d'emplois. Fin 2017, 4 nouveaux hall-relais ont été inaugurés et très rapidement occupés par des entreprises.

## • **Le commerce de Centre-ville**

**L'activité commerciale du centre-ville d'Enghien est relativement fragile et demande une attention particulière.** Comme dans beaucoup de ville, les commerces souffrent de la concurrence des centres commerciaux des périphéries des villes voisines offrant un confort optimal aux clients qui trouvent facilement une place de parking et peuvent faire leurs achats à l'abri des intempéries, tout en bénéficiant d'une offre diversifiée.

**Enghien résiste depuis longtemps à l'implantation de centres commerciaux dans les zones périphériques de son centre urbain.** Les commerces d'équipement de la personne et de l'alimentaire sont invités à s'installer uniquement en centre-ville.

La rue de Bruxelles est la rue la plus commerçante d'Enghien. Elle compte 62 unités commerciales dont 11 vitrines vides en 04/2019. Sur ces 11 vitrines vides, 4 nécessitent des travaux importants pour prétendre redevenir fonctionnelle.

Les activités économiques du centre-ville commercial (Place Pierre Delannoy, Rue de Bruxelles, Rue d'Hérinnes, Place du Vieux-Marché) se répartissent comme suit :

- Commerce de détail : 57 unités
- HORECA : 24 unités
- Services : 48 unités

On constate que les commerces et entreprises de services occupent une place importante dans le centre-ville commercial. L'impact sur l'attractivité du centre-ville n'est pas neutre, d'autant que sur les 48 unités, 30 sont fermées le week-end. Cela accentue considérablement la perception que les chalandes peuvent avoir du centre-ville, à côté des vitrines vides. Le samedi, près de la moitié des unités commerciales sont inactives car soit vides ou soit fermées.

**Le centre-ville commercial souffre également d'un manque d'harmonie des façades, de trottoirs étroits, d'enseignes obsolètes ou non conformes.** L'occupation des rez-de-chaussée commerciaux par des entreprises de services (banques, assurances, immobilières...) ont un impact négatif sur l'attractivité de l'activité commerciale et du "shopping plaisir".

**La ville dispose à ce jour de différents outils lui permettant d'avoir une vision claire sur la revitalisation de son centre-ville :**

- un Plan communal de mobilité ;

- un schéma de développement commercial (2009) ;
- Un plan qualité pôle touristique ;
- Une charte d'Urbanisme :

**La Ville dispose aussi d'une stratégie "Enghien Ville-Parc"** qui succède à la stratégie "Enghien ville des passions" et la remplace. Celle-ci consiste à connecter le Parc et le centre-ville commercial, d'introduire le Parc d'Enghien dans le centre-ville, d'aménager qualitativement les espaces publics et d'attirer les visiteurs du Parc dans les commerces.

La ville d'Enghien est attractive. L'évolution croissante de la population, l'augmentation du nombre d'indépendants et de postes de travail salariés en sont les principaux indicateurs. Toutefois, la ZAE "Qualitis" peine à attirer des entreprises et le centre-ville ne parvient pas à combler toutes les vitrines vides. Le centre-ville d'Enghien réclame beaucoup d'attention.

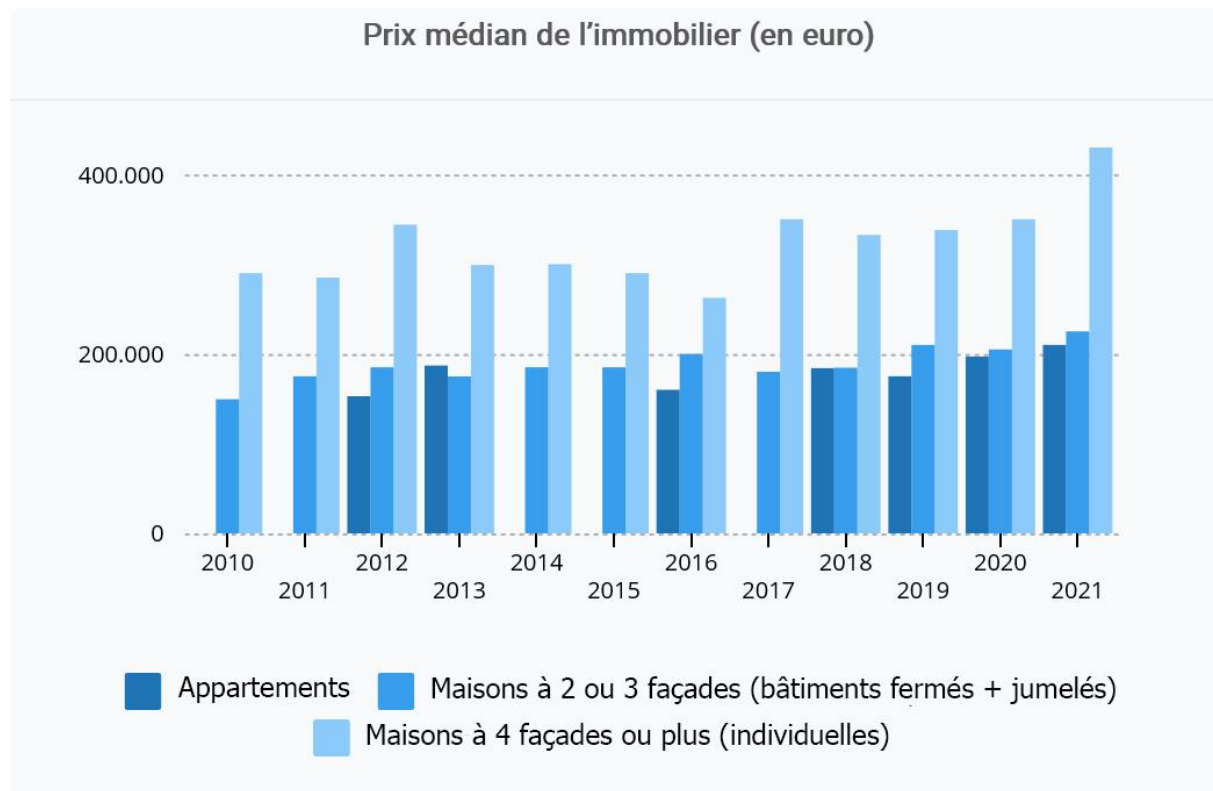
## Habitat et pression foncière

**Il faut distinguer l'habitat d'Enghien Ville, ancienne cité médiévale, de celui des 2 villages de l'entité : Petit-Enghien et Marcq dont l'habitat traditionnel est de type rural.**

Pour Enghien, le centre-ville se compose d'un grand nombre d'habitations témoignant d'une richesse architecturale indéniable, alors que dans les rues décentralisées, l'habitat est plus modeste, plus petit.

**Partout, en ville comme dans les villages, des projets immobiliers ont vu, voient ou vont voir le jour.** Il faut pouvoir anticiper la demande en logements.

**Cela a évidemment un impact sur le prix des terrains et du logement.** En 2020, le prix de vente médian d'une maison 2 ou 3 façades à Enghien s'élevait à 210 000 €. Il était de 338 000 € pour les maisons 4 façades et de 175 000 € pour les appartements. Ces prix sont supérieurs aux prix médians hainuyers et wallons. On constate que les maisons 4 façades sont plus chères que dans toutes les autres entités territoriales et que la tendance était encore fortement à la hausse en 2021.



En effet, **en 10 ans, les prix ont particulièrement augmenté** : + 37,2 % pour les maisons 2 ou 3 façades et + 20,7 % pour les 4 façades. Sur la même décennie (2010-2020), le nombre de transactions immobilières sur Enghien a augmenté de 9,2% pour les maisons 2 ou 3 façades. Le nombre de transactions pour les maisons 4 façades a diminué de - 7,3 %.

En 2020 à Enghien, il fallait 8,2 fois le revenu imposable annuel d'un ménage pour acquérir une maison 2 ou 3 façades, 13,1 fois pour une 4 façades et 6,8 fois pour un appartement.

**Les pressions immobilières relevées pour les biens immobiliers à Enghien sont plus élevées que celles pour le Hainaut et la Wallonie**, et sont relativement proches de celles de la Flandre et de la Belgique.

Au 1er janvier 2020, 4,7% des ménages enghiennois vivent dans un logement public. La commune compte 282 logements publics SLSP.

**Depuis quelques années, le service urbanisme tente de demander aux promoteurs immobiliers de prévoir une part de logement à prix moyen** (500,00 euros/mois pour la location). Soulignons que cette initiative connaît un certain succès.

Cette pression foncière a aussi un impact sur les loyers des commerces en centre-ville. Toutefois, pour ces derniers, la disponibilité suffisante de surfaces commerciales permet de négocier les prix à la baisse, ce que l'Agence de développement local encourage fortement auprès des porteurs de projet et des candidats commerçants.

Quelques bâtiments anciens du centre-ville commercial nécessitent des rénovations lourdes. Tous les propriétaires n'ont pas forcément des moyens pour financer de tels travaux. Les choses restent donc en l'état, avec un impact négatif sur la dynamique commerciale et sur l'image du centre-ville

## **L'agriculture**

Le secteur de l'agriculture suit la tendance observée au niveau de la région. À savoir que **le nombre d'exploitations se réduit chaque année au vu des difficultés rencontrées par le secteur** et aussi des reprises des exploitations par d'autres agriculteurs pour étendre leur exploitation. La commune **d'Enghien comptait en 2020 59 exploitations agricoles (93 en novembre 2018)** pour une superficie agricole utilisée de 2 560 hectares. La superficie moyenne par exploitation est de 43,4 hectares, ce qui est inférieur aux moyennes du Hainaut et de la Wallonie.

La plupart concentrent leurs activités dans les domaines suivants : culture non permanente (céréales, légumes, fleurs, ...), culture et élevage associé, production animale et élevage.

**Le mode de production des exploitations agricoles d'Enghien peut être qualifié de "classique" :** monoculture sur parcelles et écoulement des produits auprès d'intermédiaires pour la transformation.

3 exploitations agricoles se démarquent dans ce paysage :

- la ferme de Warelles qui est une ferme pédagogique en agriculture raisonnée et disposant d'une station de biométhanisation (autonomie électrique).
- Jean-Michel Rosier : agriculteur-maraîcher disposant d'un magasin à la ferme pour la vente de sa propre production (tous les légumes de saison en culture raisonnée ainsi que certains fruits comme la fraise par exemple). Depuis avril 2019, Jean-Michel Rosier vend sa production sur le marché hebdomadaire d'Enghien où il reçoit en moyenne, la visite d'une centaine de clients sur la durée d'un marché.
- le projet "Ma ferme", à cheval sur la commune d'Enghien et de Silly, qui est une coopérative dont le but est d'installer des projets professionnels positifs, diversifiés, respectueux de l'environnement et impliqués dans l'économie locale.

## **Les outils et plans de développement territorial et local**

**Plusieurs outils, plans et autres chartes ont été mis en place depuis le début des années 90 afin d'aider la commune à répondre aux objectifs qu'elle s'est fixée en termes de développement du territoire**, le dernier en date étant la Charte d'Urbanisme en 2018. Tout dernièrement, le conseil communal a également pris la décision de réviser le schéma de développement communal adopté en 1991 et le guide communal d'urbanisme adopté en 1993, ceux-ci ne répondant plus aux préoccupations et besoins actuels.

- Un **Schéma de Structure Communal** a été adopté par la ville d'Enghien le 28/11/1991. Une série d'objectifs y sont mis en évidence. Ceux-ci sont considérés comme interdépendants de sorte que leur réalisation forme un ensemble dans lequel il est difficile de dégager des options réellement prioritaires. Quelques éléments peuvent être mis en exergue et, indépendamment du fait que le schéma de structure est ancien, ils trouvent encore aujourd'hui leur raison d'être. Ainsi, la prise en compte des aspects de mobilité, de préservation du cachet ancien de la ville, du rôle moteur à jouer par le parc d'Enghien ou encore l'importance de bénéficier au niveau du territoire de suffisamment d'espaces industriels (accueil de nouvelles PME) sont des éléments majeurs ;
- Un **Règlement Communal d'Urbanisme** a été approuvé en séance du 18/11/1993. Cet ensemble de règles, édictées à l'initiative du Conseil communal, précise les manières formelles de réaliser les objectifs communaux en matière d'urbanisme et d'architecture. Elles viennent ainsi compléter les dispositions des règlements régionaux d'urbanisme ;
- Le **Plan de Développement Stratégique** de l'ADL a été approuvé en 1999. Celui-ci identifiait quatre axes de développement majeurs : le secteur économie/emploi, le logement, la gestion centre-ville et le tourisme. Ce document est amené à devenir obsolète lorsque le diagnostic de territoire (+ plan stratégique, objectifs et fiches-projets) aura été validé courant 2007 ;
- Un **Plan Communal de Développement de la Nature**. Courant du mois de juin 2006 le Ministre Lutgen a sélectionné le projet de PCDN de la Ville d'Enghien. Cet outil intègre tous les acteurs de l'environnement qui vont définir en commun un programme d'actions en faveur de la nature. Ce plan est basé sur une étude globale de l'état de l'environnement à Enghien, intégralement financée par la Région. Plusieurs thématiques sont mises en évidence : faune/flore, nature en ville, réseau écologique...
- Un **Plan Communal de Mobilité** dont les propositions ont été mises à l'enquête publique début 2010. Il a pour objectif de planifier les différents aménagements et les mesures d'accompagnement nécessaires à une mobilité plus durable pour notre ville ;
- Un **Schéma de développement commercial** finalisé en 2009. Outil complémentaire au Plan Communal de Mobilité, celui-ci a pour principal objectif de disposer d'un outil stratégique susceptible de mieux appréhender le territoire local et ainsi de définir un plan d'actions en matière de redéploiement commercial ; Il a également permis d'aménager les propositions du PCM afin que ces dernières puissent avoir un effet positif sur le commerce et la vitalité du centre-ville.
- Un **Plan Qualité Pôle Touristique** financé par le Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie, en partenariat avec la Maison du Tourisme de Wallonie picarde (IDETA) et la Ville d'Enghien. Le Gouvernement wallon, dans le cadre du programme FEDER et plus généralement dans le développement d'une politique qualité tourisme en Wallonie, mise en œuvre par le Commissariat général au tourisme, a souhaité développer un programme de plans qualité des principaux pôles et localités touristiques, tant au niveau de la qualité du cadre de vie que de la qualité des services et des prestations offertes aux touristes. Le CITW, dans le cadre de cette étude, a passé un marché avec les bureaux d'architectes-paysagistes-urbaniste Jean Noël Capart (JNC international s.a.) et sa filiale, l'Agence Wallonne du paysage. À la suite du diagnostic et à ses recommandations en termes de plan d'actions, celui-ci prévoit en outre le développement du concept de « ville parc » instaurant des « coulées vertes » qui renforcent encore le sentiment de bien-être et le confort de circulation pour les modes doux.
- Un **Plan de Cohésion Sociale** qui peut être défini comme un dispositif ambitieux de promotion de la cohésion sociale et du bien-être pour tous au niveau local et qui est orienté vers la promotion de l'accès de tous aux droits fondamentaux (droit au travail, droit à un revenu, droit à la culture, ...). Ce PCS se décline en actions coordonnées au sein de quatre axes : l'insertion socioprofessionnelle, l'accès à un logement décent, l'accès à la santé et au traitement des addictions ainsi que le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels. Le Plan de Cohésion Sociale tel que présenté par la commune d'Enghien se composera d'actions, en regard des indicateurs et du diagnostic, formant un ensemble cohérent, basé sur des partenariats effectifs et favorisant le travail en réseau. A ce titre, le Centre culturel représente un partenaire actif venant soutenir et alimenter la réflexion d'ensemble.
- La Ville d'Enghien est également une commune qui s'est engagée dans le **réseau des villes labélisées Cittaslow** qui se sont notamment fixé des paramètres de qualité de vie et de durabilité tels que :
  - Développer une politique d'infrastructures qui soit fonctionnelle à la valorisation du territoire et pas à son occupation.

- Promouvoir l'utilisation des technologies orientées vers l'amélioration de la qualité de l'environnement et du tissu rural.
- Les communes du réseau Cittaslow se sont en outre fixé des critères d'excellence tels que :
- 1) Le contrôle de la qualité de l'eau, du bruit et de l'air.
  - 2) La réflexion sur la mise en œuvre d'actions et de nouvelles technologies en matière de recyclage.
  - 3) Le développement d'espaces verts, de pistes cyclables, d'infrastructures accessibles aux handicapés.
  - 4) Un plan d'information sur l'utilisation de la bio-architecture.
  - 5) Un plan pour l'implantation des services aux citoyens
- Fin 2017 la commune a été labellisée « **Commune du commerce équitable** ». Le commerce équitable a été défini en 2001 comme « un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect ». Son principal objectif est de parvenir à former une plus grande équité dans le commerce mondial. Dans ce cadre, le comité de pilotage CDCE et le Centre culturel proposent plusieurs événements en octobre lors de la semaine du commerce équitable afin de sensibiliser la population sur cette question.
  - La Ville d'Enghien a encore adopté un **Agenda 21 local** qui fixe des objectifs en matière de durabilité afin de préserver les ressources et de réduire les impacts environnementaux :
    - Développer des pratiques écoresponsables en matière de gestion des déchets.
    - Réduire les consommations d'énergie et d'eau.
    - Préserver la biodiversité.
    - Restaurer la qualité de l'eau des cours d'eau et prévenir des inondations.
    - Favoriser le déplacement des modes doux.
  - En 2015, la Ville d'Enghien a pris l'initiative de se doter d'une **Charte d'Urbanisme** pour le centre ancien de la ville d'Enghien, en tant que nouvel outil de gestion urbaine. L'étude a été portée par l'ERU (Coopérative et Centre d'études et de recherches urbaines) et la charte parachevée en 2018. Celle-ci se fonde sur des enjeux et défis territoriaux, actuels et futurs visant à améliorer la qualité de vie dans le cœur historique de la ville et à renforcer son attractivité. La charte propose, en 4 chapitres, des orientations et lignes directrices, à la fois en matière de mise en valeur des atouts de la ville, mais aussi de choix et d'encadrement de nouveaux aménagements : Bâti et patrimoine ; Commerce ; mobilité et espace public ; image nocturne.
  - La **charte « 50 engagements pour un quartier de qualité, durable et convivial »** qui émet une série d'engagements et de recommandations afin d'assurer un développement contemporain, pertinent et ancré dans la durabilité des nouveaux projets d'urbanisation programmés sur le territoire de l'entité.
  - La Ville d'Enghien a pris la décision en 2019 de se lancer dans une **Opération de Développement rural**. Cette dynamique a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des habitants dans tous les domaines (emploi local, logement, accès à la culture, préservation de l'environnement, sport, activité économique, énergie durable, mobilité...) en associant les citoyens aux choix à opérer.

## La mobilité

**Les caractéristiques géographiques et la position de carrefour qu'occupe Enghien, facilitent très certainement l'accessibilité au territoire, mais elles apportent en contrepartie des inconvénients en termes de mobilité et d'accessibilité locale ainsi que des nuisances pour les résidents et des difficultés pour les usagers des modes doux.**

L'agglomération d'Enghien est en effet traversée par une circulation intense qui trouve son origine à la fois au niveau d'un transit important dû à sa position de carrefour mais également au niveau de l'accroissement conséquent de la population périphérique (Marcq et Petit-Enghien) qui se rend au centre-ville où la plupart des activités, services, écoles sont concentrées. L'agglomération est également traversée par un important flux de poids lourds entre la Flandre et la Wallonie.

Le centre est caractérisé par une forme urbaine ancienne avec un réseau viaire sinueux et étroit, peu adapté à l'augmentation générale du trafic automobile. Ce trafic est préjudiciable à la sécurité des piétons, à la tranquillité des résidents mais également au niveau du commerce dans sa globalité. En effet, elle suscite de fréquents embouteillages et perturbe ainsi les fonctions normales du centre urbain. L'inconfort et l'insécurité pour les piétons sont accentués par des trottoirs de largeur insuffisante (- de 1,5 m) et le manque d'aménagements du centre-ville, encore trop dévolu à la voiture.

Enghien est reliée par le réseau ferré à Lille-Tournai-Ath-Leuze-Bruxelles ainsi qu'à Grammont et via cette ville à Gand. Elle bénéficie d'une offre ferroviaire attractive en relation avec Bruxelles, avec un minimum de 3 trains par heure (jusqu'à 5/heure) et par sens, également vers Ath et Tournai. Particularité également, il existe, une liaison, même si elle est peu développée, vers Bruxelles Est. Ce qui a pour conséquence de créer une pression importante sur l'occupation du stationnement dans les rues et les quartiers résidentiels autour de la gare.

En termes de réseau ferroviaire, la gare d'Enghien est reprise dans le réseau des gares RER (Réseau Express Régional) sur la ligne Bruxelles – Grammont.

La desserte des bus est déséquilibrée puisqu'elle est essentiellement orientée vers le Brabant wallon et flamand plutôt que vers le Hainaut. L'offre des TEC est essentiellement destinée aux usagers scolaires. La desserte interne vers les villages de Marcq et Petit-Enghien est limitée. L'inter-modalité au niveau de la gare doit être améliorée.

En matière de stationnement au centre-ville, on dénombre environ 1.600 places sur voirie, soit un ratio de 25 places pour 100 habitants et emploi. Ce rapport est inférieur à la moyenne observée dans d'autres villes wallonnes. Aussi, près de 25 % de cette offre correspond à des P + R en relation avec la gare. Une part importante des places de stationnement est occupée par des usagers longue durée (employés et navetteurs) surtout dans les secteurs commerçants du centre-ville et dans les quartiers à proximité de la gare. L'instauration d'une zone bleue 2 heures dans le centre-ville et les rues commerçantes ainsi qu'une zone bleue 4 heures au-delà de ces rues commerçantes, a permis une gestion plus efficace et volontariste du stationnement, libérant ainsi, en journée, des places de stationnement au bénéfice des clients des commerces et des habitants.

La morphologie du centre-ville, ses extensions et les centres de Marcq et Petit-Enghien constituent des espaces denses qui sont adaptés aux déplacements des piétons et des cyclistes. Plusieurs cheminements doux existent entre les quartiers périphériques et le centre d'Enghien, mais ils sont sous-utilisés. Le réseau modes doux n'est pas continu et n'est pas sécurisé en tout point, notamment aux articulations avec les grands axes.

Certains cheminements sont encore à développer. De nombreux SUL existent et facilitent les déplacements vélos. Ces éléments constituent néanmoins déjà un potentiel important pour soulager le trafic automobile. L'offre en stationnement vélos est encore limitée. La plupart des grands axes manquent d'aménagements de sécurité, modérateur de vitesse, notamment aux entrées de la Ville. Ce qui est difficilement compatible avec le déplacement des modes doux.

Les subsides reçus dans le cadre à projets « Communes pilotes Wallonie Cyclable » en 2021 devraient contribuer à parfaire le réseau « mobilité douce » ces prochaines années.

**L'enjeu pour les années futures sera donc de reconsidérer la gestion de l'espace public du centre-ville afin d'accroître son attractivité et de le rendre plus convivial.** Cela passera :

- Par la diminution du trafic automobile de transit dans le centre-ville et donc l'aménagement d'un contournement.
- Par des cheminements pour les modes de déplacements doux plus larges, plus sécurisés, plus confortables et une diminution des places de parking qui à ce jour, occupent la majeure partie de l'espace public.
- Par l'aménagement de parkings à +/- 5 minutes à pied du centre-ville commercial et de ses commerces, ainsi que dans les rues commerçantes, une zone bleue favorisant une rotation élevée des véhicules.

Afin d'améliorer la situation et de répondre aux enjeux de demain, l'administration s'est dès lors doté, en 2010, d'un plan à portée stratégique : un Plan Communal de Mobilité qui s'inscrit pleinement dans une logique de développement de l'entité où la gestion rationnelle des déplacements doit permettre d'améliorer peu à peu la qualité de vie des Enghiennois, mais aussi de renforcer l'attractivité de la cité.

Plusieurs axes ont ainsi été mis sur la table de travail comme la mise en œuvre d'une véritable politique de stationnement, l'amélioration des conditions de circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite ou le développement d'aménagements cyclables sécurisés et continus. Depuis lors, certaines

décisions ont été prises et quelques améliorations ont été apportées qui portent peu à peu certains effets positifs, même si le chantier reste toujours important, notamment pour ce qui est de faciliter le déplacement des piétons et à fortiori des personnes à mobilité réduite.

Parallèlement à ce PCM, un « schéma de développement commercial » a été développé dont le principal objectif est de dynamiser la commune en misant notamment sur le redéploiement commercial. Cet outil de gestion stratégique permet de mieux appréhender le territoire local et donc de définir un panel d'actions approprié.

## **Sécurité / Prévention**

**La zone de Police Sylle et Dendre** regroupe six communes : Enghien, Silly, Jurbise, Lens, Chièvres et Brugelette. Elle veille à assumer une série de missions en liaison directe avec la thématique référencée sous rubrique. Ainsi, les priorités suivantes sont pointées et ce, sur l'ensemble de la zone : l'insécurité routière et les vols qualifiés dans les habitations. Une attention particulière est également accordée à tout ce qui touche les domaines suivants : drogues, vandalisme et nuisance, vols de et dans les véhicules...

Leur ancien bâtiment ne répondant plus aux besoins d'un service de police de proximité, le service de proximité d'Enghien de la Zone Sylle et Dendre a pris possession de ses nouveaux locaux situés à la rue d'Hoves, 109 juste à côté du CPAS et en face de l'ancien commissariat.

En matière de prévention, plusieurs initiatives peuvent être soulignées et en particulier la mise en place d'un Partenariat Local de Prévention :

- Le projet « *MEGA* » commencé début 2005 : prévention drogue dans les écoles de la zone de police ;
- Pendant les périodes scolaires, la présence quotidienne aux abords des écoles et ce pour y assurer la circulation et la sécurisation ;
- Le travail de secteur qui comprend un volet orienté « jeunesse » et qui vise à prévenir les nuisances ;
- Depuis de nombreuses années, des citoyens se sont regroupés pour réfléchir et agir à la diminution du nombre de vols dans habitations sur notre zone, criminalité la plus importante en nos communes. Des diffusions d'informations, des folders distribués, des présences aux événements locaux avec le stand policier de techno prévention, des conférences organisées par ces groupes de citoyens, voilà tout le travail réalisé en collaboration avec la police. Depuis 2010, une circulaire donne un cadre légal à ces regroupements et met en place des Partenariats Locaux de Prévention (PLP). Un PLP est donc un accord de collaboration entre les citoyens et la police locale au sein d'un quartier déterminé. Les acteurs du projet sont les citoyens (représentés par un coordinateur), la police, l'administration communale qui se fixent certains objectifs :
  - 1) Accroître le sentiment de sécurité général du citoyen ;
  - 2) Favoriser la cohésion sociale ;
  - 3) Mettre tout en œuvre pour sensibiliser les citoyens d'une entité locale donnée à l'importance de la prévention.

Deux PLP existent à Enghien, l'un, dans le village de Petit-Enghien, l'autre à Marcq.

Parallèlement aux PLP, relevons de même le travail de terrain réalisé dans un cadre préventif par les **trois Gardiens de la paix constatateurs**. Ceux-ci ont pour mission d'augmenter le sentiment de sécurité du citoyen par leur présence dans les quartiers et constituent également un relais entre la commune et la population et signalent aux services communaux compétents ou à la police les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Concrètement, ils effectuent les missions suivantes :

- 4) La sensibilisation du public à la sécurité et la prévention de la criminalité au moyen de folders, de séances d'information ... ;
- 5) L'information des citoyens en vue de garantir le sentiment de sécurité ;
- 6) Le signalement aux services compétents des problèmes de sécurité, d'environnement et de voirie ;
- 7) L'information des automobilistes au sujet du caractère gênant ou dangereux du stationnement fautif et la sensibilisation de ceux-ci au respect du Code de la route ;
- 8) La constatation d'infractions aux règlements communaux ;

- 9) L'exercice d'une surveillance lors d'événements ou d'activités organisés par la commune ou une autre autorité publique.

## **Environnement - cadre de vie**

**Enghien est une ville qui présente un environnement de qualité. Le patrimoine bâti, culturel et naturel sont des éléments d'attractivité à haut potentiel.** De nombreux monuments, édifices et curiosités jalonnent le territoire (La Maison Jonathas qui abrite le Centre culturel, le Couvent des Capucins, les murailles médiévales, le musée-ferme Darbé, la ferme pédagogique Warelles, les façades remarquables, ...).

### **Toutefois, le centre-ville présente quelques lacunes :**

- Certaines façades sont sales et ne sont pas entretenues. L'un ou l'autre bâtiment représente un véritable chancre.
- Les trottoirs sont étroits, voire très étroits par endroit rendant le déplacement piétonnier périlleux et désagréable.
- Des enseignes commerciales ne sont pas conformes à la réglementation communale, et certaines vitrines commerciales sont peu soignées.

**Consciente de ces différentes problématiques, la ville d'Enghien a décidé, au départ de plusieurs études réalisées par des partenaires privés** (Plan Communal de Mobilité, Schéma de Développement Commercial, Plan Qualité Pôle Touristique et dernièrement, la Charte d'Urbanisme autour du concept « ville-parc ») **de remédier à cette situation en mettant en place différentes actions permettant de concourir à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement en général.**

La mise en place progressive de ces outils de gestion permettra très certainement à la ville d'Enghien de répondre aux demandes de ses concitoyens. A savoir : un centre-ville plus accueillant, des infrastructures de qualité, un cadre de vie plus agréable, un environnement commercial plus dense, ... Bref, toute une série de facteurs d'amélioration qui seront autant d'atouts susceptibles d'attirer de nouveaux investisseurs (nouveaux commerces, PME, ...) et par là même à créer de l'emploi.

La Ville d'Enghien a entamé, depuis une vingtaine d'années, et plus particulièrement depuis l'achat du parc, une stratégie de développement touristique dont l'objectif est d'augmenter l'attractivité de l'entité en lien étroit avec son riche patrimoine et par là même de contribuer efficacement à son développement économique. À cet égard, le parc d'Enghien représente un formidable outil de promotion touristique et culturel générateur d'emplois et de retombées positives pour la ville et ce même au niveau de la région. Un processus constant d'amélioration des différentes infrastructures touristiques ainsi qu'une professionnalisation accrue de ses activités (depuis la mise en place de l'Office du Tourisme) ont été mis en route dans ce but. La fréquentation du site est en constante progression (+/- 85 000 visiteurs en 2009 et - +/- 150.000 visiteurs en 2018) grâce notamment au secteur privé par l'organisation d'événements attractifs : Festival LaSemo (30.000 entrées), Foire des jardins (20.000 entrées), Greek day (20.000 entrées), modélisme (5.000 entrées), campement médiéval (7.000 entrées), Rencontres musicales internationales d'Enghien, « Miroirs » biennale d'art contemporain, etc.

En matière environnementale, l'entité d'Enghien accueille une « commission environnement » qui rassemble tous les acteurs de l'environnement pour traiter de problèmes et de projets locaux. Enghien, à cheval sur deux sous-bassins hydrographiques, participe à deux contrats de Rivière : le contrat de rivière de la Senne et le contrat de rivière de la Dendre. Notons également la présence d'un Centre d'Initiation à l'Environnement (C.I.E.) dont l'objectif est de sensibiliser, d'initier et d'éduquer le public à la nature et à l'environnement.

Au niveau du paysage, le territoire d'Enghien offre des qualités paysagères intéressantes. L'évaluation paysagère menée dans le cadre du PCDN a relevé plusieurs périmètres d'intérêt paysager (PIP) comme le périmètre autour du village de Marcq, le village de Marcq, la zone de Houtain, la zone du Bois d'Enghien.

En dehors des périmètres d'intérêt, d'autres points de vue remarquables (PVR) et lignes de vue dignes d'intérêt ont pu être identifiés à plusieurs endroits de l'entité, à Labliou et à Petit-Enghien (PVR : Querton, Rue Pire deux Maisons – LVR : Culot au bois, près de la ferme Cortenberg, ferme de Languerode, etc.).



Les points de vue et lignes de vue remarquables sont situés sur la voirie ou sur des chemins aux endroits où une vue ou une ligne de vue ample et attractive se dégage.

Les alignements d'arbres têtards font partie intégrante de notre patrimoine paysager et culturel, et sont caractéristiques des paysages champêtres, surtout le long des cours d'eau où ils contribuent à maintenir les berges dans les vallées humides. Ils constituent aujourd'hui des repères qui rythment le paysage, renforcent le charme des ruisseaux et jouent un rôle écologique significatif.

Le tourisme, avec en point d'orgue le domaine d'Arenberg, représente un vecteur de développement très important. Il doit jouer un rôle de produit d'appel susceptible de promouvoir les autres facettes de l'entité : son secteur commercial, les services offerts...

Le respect de cet environnement de qualité et de cadre de vie est également essentiel afin qu'il puisse jouer son rôle d'attractivité au niveau de plusieurs pôles de développement (tourisme, commerces...).

Dans la stratégie "Enghien Ville-Parc", des efforts devront être essentiellement consentis autour de l'attractivité du centre-ville et de la liaison entre le Parc et le Centre-ville. Il s'agit d'améliorer qualitativement la perception visuelle de l'espace public mais aussi d'intervenir physiquement sur celui-ci afin de le rendre plus praticable, confortable à l'attention des usagers dits "faibles".

Que ce soit par son Parc, par son centre-ville au caractère médiéval ou par ses paysages bucoliques dans la campagne et ses villages, chacun pourrait trouver un intérêt à sillonner l'entité d'Enghien, particulièrement en utilisant les modes de déplacements doux plus propices à la découverte.

## **L'enseignement**

L'offre en matière d'établissements d'enseignement est importante. **La population estudiantine globale avoisine les 4 000 élèves** (plus de 4 500 en comptabilisant l'académie de musique et l'École de Promotion Sociale). Notons la présence de **deux écoles secondaires** de qualité (le Collège Saint-Augustin et l'Athénée Royal d'Enghien) et de **cinq établissements primaires** (l'Ecole communale de Marcq, l'Institut Albert 1er, la Charmille, l'École Saint-Vincent de Paul, Saint-Nicolas...).

Notons également le dynamisme de **l'école de promotion sociale** dont l'offre attire sans cesse de nouveaux étudiants (Infographie, droits, langues, comptabilité, secrétariat de direction, éléments de bureautique, diplôme de gestion, cours d'œnologie, ...). Vu la diversité et la qualité des formations proposées, l'EPSE peut être considérée comme un maillon important pour la formation de la main-d'œuvre locale (niveau de formation trop faible pour la plupart des demandeurs d'emploi !) et donc aussi pour l'implantation de nouvelles entreprises.

Commune à statut linguistique spécial, **les écoles primaires et secondaires ont toutes opté pour un enseignement en immersion néerlandaise**, cours donnés par des "native speakers".

Cette initiative recueille un franc succès et représente un excellent adjuvant dans le cadre d'une recherche d'emploi, dans les activités professionnelles, de loisirs et de délassement...

La présence d'un enseignement de qualité peut être considérée comme un moteur dont l'impact sur les commerces, l'emploi, la notoriété de la ville ou encore le maintien de lignes de transport en commun est indéniable. Il est à noter que cet atout favorise également l'implantation de nouvelles familles sur le territoire (critère de choix au niveau d'une zone géographique qui est déterminée en fonction de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé).

## **Le social**

**Les services offerts via le CPAS sont multiples.** Outre la présence d'un service social à même de traiter des problématiques variées, la présence sur le territoire d'une maison de repos, d'une polyclinique et d'une garderie, le CPAS développe une série d'initiatives :

- les repas chauds à domicile (environ 15 000 repas/an) ;
- les consultations juridiques ;
- la Régie de Quartier (asbl) et un service de jobcoaching financé par le FSE.

Enghien accueille également une série d'outils périphériques directement utiles à la communauté : service d'accueillantes conventionnées à domicile, service de garde d'enfants malades à domicile, la Maison de l'enfance, aide aux foyers d'Enghien, centre d'entraide et de soins, école des devoirs...

En matière d'insertion socio-professionnelle, soulignons les missions prises en charge par le service social de la ville et par le CPAS, notamment par le biais de la Régie de quartier et son service de jobcoaching "HOPE". Les initiatives entreprises sont génératrices d'emplois et de retombées positives pour le tissu local.

**L'asbl « La Petite échelle »** présente sur le territoire apporte quant à elle une aide directe aux porteurs de projets qui souhaitent développer une activité d'indépendant et ce notamment dans le domaine de l'économie sociale.

Les dimensions sociales et plus spécifiquement « l'économie sociale avec notamment les titres-services » participent à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie à travers des projets directement utiles à la collectivité. Ce vivier représente un excellent vecteur à même de contribuer efficacement à la création de nouveaux emplois.

**Les assistantes sociales de la Ville** offrent un accueil, une écoute et un accompagnement personnalisés. Elle informe, aide à la réalisation de projets, accompagne dans les démarches administratives, oriente vers des services existants... **Elles mènent également diverses actions dans le cadre du plan de cohésion sociale (PCS).**

Le plan de cohésion sociale vise à promouvoir l'accès aux 6 droits fondamentaux : le droit à un revenu digne, à la protection de la santé et à l'aide sociale et médicale, à un logement décent et à un environnement sain, au travail, à la formation et à l'épanouissement culturel et social.

Pour y parvenir, **4 axes de travail ont été établis** et concernent l'insertion socio-professionnelle, **l'accès à un logement décent, l'accès à la santé, le traitement des assuétudes ainsi que le retissage de liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.**

Concrètement, il s'agit de travailler au développement social des quartiers et de lutter contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité au sens large.

Sur le terrain, et en partenariat avec de nombreux services/institutions et le monde associatif dont le centre culturel, l'assistante sociale et l'éducateur de rue de la Ville y consacrent du temps au travers d'actions en cours et à venir telles que des rencontres avec les comités de quartiers, la coordination sociale, l'accompagnement individuel de personnes rencontrant des difficultés, la mise en place d'ateliers sur des thématiques proposées par le public rencontré, **les projets interculturels « Mais...Tisons ! » et « gens de paroles, paroles de gens »** dans le cadre des cours de langue étrangère en partenariat avec le centre culturel, ou encore l'accès à des spectacles culturels pour 1,25€ dans le cadre de l'Article 27 pour les personnes à revenus modestes... **Celui-ci contribue** donc à l'instar du centre culturel à **l'accès à la culture et donc aux droits culturels.**

Nous avons vu dans le chapitre relatif au chômage, que la Ville d'Enghien avait un taux de demandeurs d'emploi bien inférieur à la moyenne régionale. Cependant Enghien n'a pas de Maison de l'Emploi sur son territoire. **Le service de Jobcoaching "HOPE"** créé au sein de la Régie de quartier à l'initiative de la Ville et de l'ADL en 2008 et financé par le FSE est le seul outil local permettant jusqu'à présent aux demandeurs d'emploi d'être accompagnés dans un processus de réinsertion professionnelle. Toutefois, depuis 2 ans, l'intervention du FSE a été revue à la baisse et le service de jobcoaching a dû réduire ses prestations. L'accompagnement des demandeurs d'emploi, et notamment ceux de plus longue durée, aux profils plus fragiles, est donc moins assuré ce qui est assez préoccupant.

### **Les services publics et outils d'animation « culturels »**

Il existe aussi une série de services ou d'opérateurs qui agissent sur la dynamisation du tissu local tant à l'interne qu'à l'externe sur le plan culturel, notamment :

- *L'Office du Tourisme*, intégré au sein de la Maison du Tourisme du Tournaisis, apporte une visibilité accrue aux produits locaux, améliore l'image de marque du territoire, gère le développement touristique de manière professionnelle... ;
- *L'Association Commerçants & Artisans d'Enghien (A.C.A.E)* ;
- *La Bibliothèque communale* ;
- *L'Académie Enghien-Silly*
- *L'Espace public numérique* ;
- *Le Comité de jumelage Enghien – Enghien-les-Bains* ;
- *Le service animations publiques et protocole de la Ville* ;
- *Le Centre d'Expression et de Créativité Le Labo des Arts et du Mouvement* ;
- *Et... le Centre culturel*

Les outils susmentionnés, dont la liste est loin d'être exhaustive, interviennent directement dans le processus de développement local. Il est donc important de les intégrer de manière régulière aux différentes actions envisagées.

## **Culture - Folklore & traditions - Monde associatif - Sport**

Enghien, riche de ses traditions et de son folklore local, propose de nombreuses fêtes, kermesses et autres braderies (La Procession de la Saint-Jean, la Procession du Saint Sauveur et la Ducasse à Petit-Enghien, Fête de l'Amitié à Marcq, Labliau en Fête et procession de la Ste-Anne, Équinoxe, ...). Ces événements, outre la mise en valeur des traditions du passé ou d'un nouveau folklore dans le cas d'Équinoxe, permettent d'animer quartiers et villages et de renforcer la cohésion sociale mais aussi de dynamiser davantage encore le secteur commercial.

Le monde associatif est également assez développé. Ainsi, Enghien accueille une petite centaine d'associations à vocation sociales et culturelles de toute taille et aux profils divers dont une quarantaine d'entre elles sont membre du Centre culturel. La présence active de ce type de structure favorise évidemment la dynamisation de l'entité dans ses différents aspects.

La Culture n'est toutefois pas l'apanage exclusif de l'associatif enghiennois, et du centre culturel en particulier, puisque le secteur privé investit régulièrement les infrastructures du parc pour des activités culturelles et artistiques et que le magasin Autrement (épicerie et table d'hôtes bio) situé au centre-ville ouvre régulièrement son arrière salle (une centaine de places) depuis quelques années pour des spectacles (concerts, humour, ...) et des conférences sur des sujets de santé ou de réflexion.

En matière sportive, le Nautisport, créée en 1981 et dont la gestion revient à la Régie Communale Autonome depuis 2003, représente le vecteur central par lequel converge la plupart des activités sportives (24 clubs partenaires) et de détente (football, tennis, piscine tropicale, fitness, hockey ...) avec piscine, un hall de 2000 m<sup>2</sup> avec plusieurs salles polyvalentes et des terrains extérieurs (foot, hockey). La fréquentation du site est très importante mais la concurrence est néanmoins rude et certaines infrastructures se font vieillissantes et demandent des extensions afin de développer l'offre et la possibilité d'accueil. La piscine est également très énergivore et avec l'inflation des prix de l'énergie des travaux pour économiser l'énergie sont essentiels pour la piscine aussi bien d'un point de vue environnemental que financier. Ce projet de rénovation nécessiterait néanmoins de gros moyens alors que le Nautisport grève déjà considérablement les finances de la Ville et ne laisse de fait pas beaucoup de marges de manœuvre pour financer d'autres projets.

Le golf d'Enghien, dont la gestion a été confiée à un opérateur privé, représente également un secteur susceptible de retombées positives pour l'entité (construction et amélioration de l'image de marque, retombées pour le commerce, facteur d'attractivité important afin d'attirer de nouveaux investisseurs...), surtout depuis que le Golf est passé à 18 trous permettant d'accueillir un public plus nombreux d'amateurs et de professionnels.

En conclusion, la diversité de la programmation culturelle et les synergies qu'elle induit en faveur d'opérateurs locaux, la vie associative très dense et des infrastructures sportives qualitatives favorisent le bien-être et l'activité économique du territoire dans sa globalité.

## Résultats des élections communales 2018

Liste	2018	2012	%2018	%2012	+/- %	Sièges	VOIX DE PRÉFÉRENCE
1 MR	1.314	-	15,32%	-	-	3 (+3)	1 Olivier SAINT-AMAND – LB ECOLO 1634
2 LB ECOLO	2.855	-	33,29%	-	-	9 (+9)	2 Bénédicte LINARD – LB ECOLO 806
3 PS	1.053	1.388	12,28%	17,02%	-4,74%	2 (-2)	3 Jean-Yves STURBOIS – En Mouv... 599
10 En Mouvement	1.563	-	18,22%	-	-	4 (+4)	4 Marc VANDERSTICHELEN – Ens... 597
11 Ensemble Engh.	1.792	-	20,89%	-	-	5 (+5)	5 Nathalie VAST – LB ECOLO 545
ECOLO	-	2.064	-	25,30%	-	- (-6)	6 Christophe DEVILLE – PS 480
ENSEMBLE-CDH	-	2.158	-	26,46%	-	- (-6)	7 Quentin MERCKX – Ensemble En... 459
IC-Gb	-	624	-	7,65%	-	- (-1)	8 Catherine OBLIN – LB ECOLO 458
LB	-	1.923	-	23,57%	-	- (-6)	9 Stephan DE BRABANDERE – LB... 433
Inscrits	2018	2012					10 Dominique BRUYNDONCKX – L... 418
Total	10.170	9.746					

## Composition du Collège communal

<b>Olivier SAINT-AMAND Bourgmestre (ECOLO)</b>	Commune en transition Enseignement Sécurité et prévention Communication
<b>Jean-Yves Sturbois Premier échevin (EN MOUVEMENT)</b>	Travaux (aménagement de l'espace public, propreté publique, cimetières, nature en ville) Mobilité Agriculture, développement rural Cittaslow Rénovation urbaine Participation citoyenne
<b>Nathalie Vast Deuxième échevine (ECOLO)</b>	Cohésion sociale et solidarité (santé, emploi, égalité des chances, égalité femme-homme, interculturalité, coopération Nord-Sud, lutte contre la pauvreté, familles) Aînés Accueil Temps Libre Lecture publique et Espace Public Numérique Commerce équitable
<b>Christophe Deville Troisième échevin (PS)</b>	Personnel communal et ressources humaines Jeunesse Tourisme et patrimoine historique Sports et loisirs Bien-être animal
<b>Francis De Hertog Quatrième échevin (EN MOUVEMENT)</b>	Population et Etat civil <b>Culture</b> Commerce et développement local Aménagement du territoire et urbanisme Relations publiques (jumelage et associations patriotiques) Culte et laïcité
<b>Pascal Hillewaert Cinquième échevin (ECOLO)</b>	Finances et synergies Bâtiments communaux, logement et énergie Informatique et Smart City Développement économique
<b>Dominique Eggermont Présidente du CPAS (ECOLO)</b>	Parc, environnement et climat Petite enfance

## 2.2.1.2. Contenu et canaux de diffusion de l'appel public

### 2.2.1.2.1 Contenu

Dans le cadre de la démarche de l'analyse partagée du territoire, le Centre culturel a mené **deux enquêtes en 2021**. L'une était **adressée à la population**, quant à l'autre, elle était **destinée aux enseignants, proviseurs, encadrants des établissements scolaires de l'entité d'Enghien**.

#### L'enquête auprès de la population (Cf. annexe)

##### Choix du questionnaire en ligne

Si l'enquête de 2015 était accessible via internet et en en version papier, le questionnaire 2021 ne fut, cette fois, proposé que **via un formulaire « Google Forms »** notamment pour des raisons de timing, étant à contretemps avec la parution, trop tardive, du Miroir des cultures, notre brochure d'information. Sa publicité fut néanmoins faite suffisamment via nos canaux de communication habituels (affichage, courriels ciblés, newsletter, site internet, Facebook...) mais aussi via la presse et le site internet de la Ville, par exemple. Par rapport à 2015, le questionnaire fut également amélioré et étoffé afin de pouvoir y dégager, en particulier, une représentation plus juste et complète de la perception de l'action du Centre culturel et des défis qu'on souhaiterait qu'il relève.

**PARTICIPEZ À LA RÉFLEXION AFIN DE CONSTRUIRE ENSEMBLE  
LE CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN  
DE DEMAIN...**

**COMMENT ?**

En répondant à  
notre ENQUÊTE

Via notre site web :  
[www.ccenghien.com](http://www.ccenghien.com)

Notre  
page facebook

En scannant  
ce Q-R code

**CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN**  
02 396 37 87  
[info@ccenghien.org](mailto:info@ccenghien.org)

##### Participation

Si l'enquête menée en 2015 avait reçu 59 réponses dont 37 via un questionnaire en ligne et 22 via un formulaire papier, ce sont **122 personnes qui ont répondu en ligne** cette année. Si d'un côté, le nombre de réponses a doublé (voir triplé si on ne tient compte que des réponses en ligne), ce qui peut être considéré comme positif, la participation reste pourtant relativement faible au regard de la population de la commune (un peu plus de 1% des + de 18 ans). Toutefois, plutôt que de regretter le manque de participation active du citoyen ou de mettre en procès ce type de démarche volontaire, il nous paraît quand même possible de nous appuyer sur le fruit de cette enquête pour dégager des informations utiles à la préparation de notre prochain dossier de reconnaissance.

##### Portrait des participants

Sans que l'on puisse faire de constats précis, il est à noter qu'à 60% ce sont des femmes qui ont complété l'enquête et que l'âge des participant.e.s oscille entre 36 et 65 ans à 57,4% sans que la jeunesse ne soit absente pour autant (15,6% de – de 26 ans).

Habitant pour les 3/4 sur la commune d'Enghien, plus de 50% des personnes sont salariées et travaillent pour plus de 70 % d'entre eux en dehors d'Enghien (Ath, Mons, Bruxelles).

**Quasi tous les répondants se disent intéressés par les activités culturelles et sont actifs à 55% dans l'associatif.** Ces tendances peuvent corollairement donner un éclairage sur le relatif faible taux de participation à cette enquête sachant que la participation à des activités culturelles n'est à priori

pas le centre d'intérêt primordial de la population dans son ensemble sur le territoire de la FWB (8% de la population serait « voraces culturels » selon les statiques des publics de la culture – Études n°1-politiques culturelles en novembre 2012). Ces mêmes personnes sont plutôt, occasionnellement ou régulièrement, consommatrices de culture que participantes actives à des ateliers ou stages, 50% y participant que rarement. Leurs centres d'intérêt se tournent, par ailleurs, principalement vers les sports, les promenades, la lecture et le théâtre.

Quand celles-ci assistent à des activités culturelles, elles disent s'intéresser aux spectacles (théâtre, concert, Festival, impro) mais aussi aux expositions et au cinéma et dans une moindre mesure aux conférences, aux activités nature et au folklore.

Enfin, si elles fréquentent régulièrement les lieux culturels sur la commune, Bruxelles et les communes limitrophes d'Enghien demeurent fortement attractives pour plus de 40% des sondés.

## Le Centre culturel d'Enghien

Si, à priori, tous les contributeurs à cette enquête ont entendu parler du Centre culturel d'Enghien que ce soit principalement via le Miroir des cultures ou du bouche-à-oreille ou encore par les affiches et le site internet, un petit nombre (5%) ne le situe pourtant pas physiquement.

## Les activités du Centre culturel

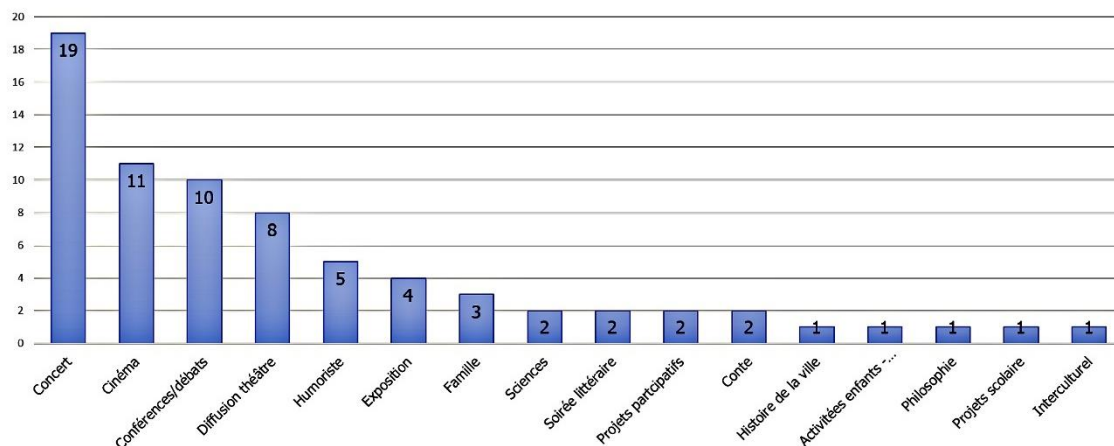
**Si globalement**, nous pouvons dire que **les personnes ayant répondu à l'enquête connaissent assez bien les activités proposées et les événements mis en place ou auxquels participe le Centre culturel** (quasi toutes ont répondu aux deux questions), néanmoins, **certaines événements ou activités ne semblent pas encore assez connus du public** au regard de l'investissement qui est consacré comme le Festival Hybrides, le Projet « Mais...Tissons! » ou la programmation cinématographique. **Il est également interpellant que notre action au niveau des écoles soit si peu visible** mais il est vrai que nous ne touchons pas encore régulièrement toutes les écoles (hormis l'école communale de Marcq et l'Athénée Royal d'Enghien) et que cette action est peu médiatisée dans l'absolu.

**9 personnes sur dix disent qu'elles ont assisté à au moins une des activités et en sont satisfaites à près de 80%**. Pour celles qui n'y participent pas, c'est qu'elles ne sont le plus souvent pas au courant ou qu'elles n'aiment simplement pas ce qui est proposé.

Au niveau de la **politique des prix pratiqués**, pour accéder aux diverses activités, **le niveau de satisfaction dépasse les 85%** dans son ensemble. La possibilité d'accéder à la culture via l'Article 27 est connu pour deux personnes sur trois.

**Le volontariat** dans le cadre des activités du CCE **est également connu par plus de 70% des personnes**.

Vers quel(s) domaine(s) culturel(s) ou artistique(s)  
l'offre de diffusion du Centre culturel devrait plus se développer ?



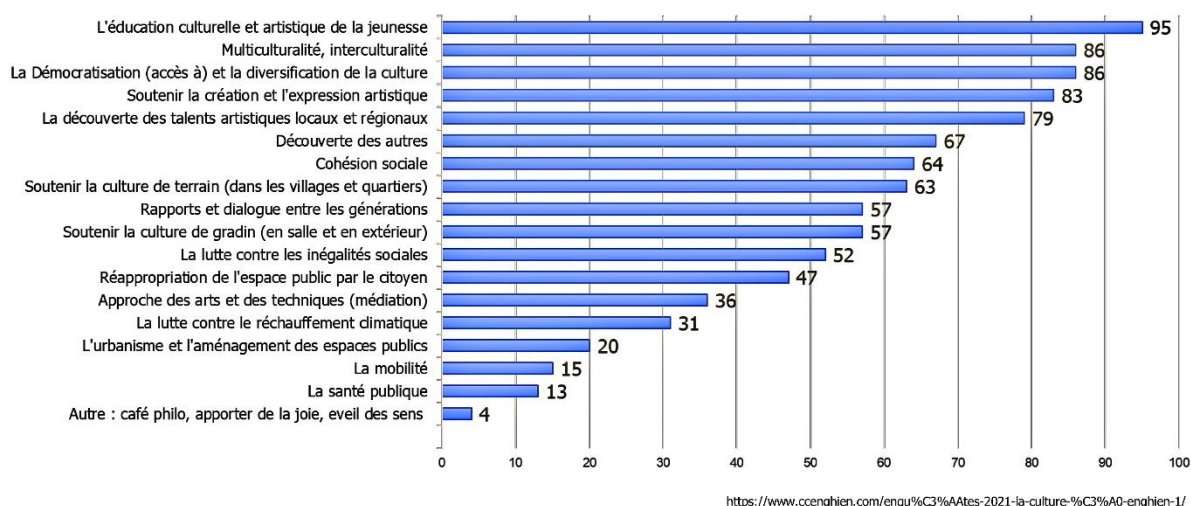
**Au niveau de l'offre programmatique** qui devrait être développée par le CCE, **se dégage principalement le souhait de plus de concert mais aussi de cinéma, de conférences et débats ainsi que de théâtre/humoriste.**

Quant aux ateliers et stages de loisirs actifs, une demande plus marquée se présente du côté de la vidéo (à noter que l'offre d'ateliers de théâtre n'a pas été citée probablement parce que l'offre est déjà importante au sein du CCE).

### Missions enjeux (défis et droits culturels)

Nous constatons que près de **50% des participants à l'enquête ne connaissent ni les missions, ni les enjeux d'un centre culturel** alors que ceux-ci sont déterminants pour déterminer son plan d'actions culturelles. Cet état de fait peut donc expliquer, en partie, certaines réactions négatives et incompréhensions vis-à-vis des choix d'action du CCE. A la question sur les enjeux pour lesquels le CCE devrait agir, peu d'enjeux ont été formulés, autres que ceux proposés dans la liste préétablie. Ceci démontre, quelque peu, que **le concept d'enjeu (79,5% de réponses) n'est pas forcément bien compris, ou du moins difficile à concevoir**, par le lecteur pas nécessairement au fait du jargon du métier.

Sur quels enjeux (défis) de société ou culturels le Centre Culturel d'Enghien devrait-il porter particulièrement son attention et son action future ?



**Parmi les enjeux plébiscités**, l'éducation culturelle et artistique de la jeunesse, l'interculturalité, l'accès à la culture, le soutien à la création et à l'expression artistique et la découverte de talents locaux et régionaux ont été ceux qui ont rencontrés le plus d'adhésion sans que les autres enjeux ne soient pour autant négligés. Quant à leur priorisation, là encore l'éducation culturelle et artistique de la jeunesse remporte le plus de suffrage avec 43% devant l'accès à la culture (30%) et le soutien à la création et à l'expression (27%), la cohésion sociale, l'interculturalité et la découverte de talents artistiques suivant un peu derrière. Si nous nous référons à notre plan d'action actuel (2018-2023) somme toute ces enjeux s'y retrouvaient déjà.

La question des enjeux étant cruciale, celle-ci devra néanmoins être réinterrogée par le Conseil d'orientation afin de vérifier la pertinence du choix des enjeux ici sélectionnés dans cette enquête avant que ceux-ci soient ensuite incorporés dans le futur plan d'action de notre dossier de reconnaissance, puis du contrat-programme.

**Au niveau des freins exprimés à l'accès à la culture, les exigences du quotidien, le manque de curiosité et les moyens financiers sont les 3 facteurs principaux formulés mais aussi le manque de sensibilisation au niveau scolaire.** S'il nous est difficile d'agir directement sur les deux premiers freins, nous pouvons toutefois être vigilant par rapport au facteur financier en soutenant au mieux la démocratisation de la culture et agir sur la sensibilisation du public scolaire, ce qui rejoint un des enjeux principaux exprimés par ailleurs. Concernant plus spécifiquement les droits culturels, là aussi

l'accès à la culture dans son sens large a été relevé majoritairement (71%) en regard de l'action culturelle menée par le CCE. La découverte et la participation active à la vie et aux pratiques culturelles ont été pointés, elles, à 58%.

## Communication

**Les 3/4 des participants estiment être bien informés des activités et satisfaits des outils de communication du CCE.** Toutefois, cette satisfaction semble quelque peu mitigée en fonction des différents outils internes proposés par le Centre culturel. En effet, si le Miroir des cultures (un numéro d'une toute nouvelle mise en page a été proposée quelque mois avant l'enquête) et la newsletter paraissent rencontrer au mieux les attentes sans que cela ne soit, malgré tout, très marqué positivement, le site internet, les affiches et flyers ainsi que Facebook ne rencontrent pas à priori une véritable adhésion.

Quant aux autres moyens externes par lesquels le CCE communique ou tente de communiquer, ceux-ci n'obtiennent pas plus de succès, le degré de contentement étant tout au plus satisfaisant, voire moindre notamment pour ce qui est du site internet de la Ville.

Il apparaît aussi que pour certains supports, les personnes ne soient pas nécessairement au courant (17% pour la newsletter) ou disent ne pas les recevoir (39% pour le Miroir des cultures mais 26% des participants vivent en dehors d'Enghien). Pour ceux qui disent recevoir effectivement le **Miroir des cultures**, notre brochure d'information, **35% disent le lire ou le parcourir et 63% le trouvent complet et pratique.** A contrario, la critique majeure qui est émise est son côté trop condensé et peu lisible pour 13,5% de ses lecteurs ou non-lecteurs.

Pour ce qui est des propositions pour améliorer notre communication, nous ne pouvons pas relever quelque chose de particulièrement significatif si ce n'est le souhait d'une plus grande présence sur les réseaux sociaux pour 22% de ceux qui ont répondu à la question (49%).

Comme le démontre cette partie de l'enquête, **il est souvent difficile de répondre aux attentes de tout le monde** et nous devons souvent faire face à des critiques infondées ou au niveau desquelles il est parfois difficile d'agir directement. En effet, la communication n'est pas une science exacte même si certaines « recettes » existent et sont parfois efficaces car chaque personne procède d'une attitude distincte pour aller vers, recevoir ou échapper à l'information. Si les réseaux sociaux sont devenus incontournables à notre époque pour informer le public, nous ne sommes néanmoins pas dispensés d'utiliser tous les autres supports de communication et médias sans pour autant arriver à toucher toute la population mais aussi plaire à tout le monde, notamment sur le plan esthétique. La communication d'aujourd'hui se doit donc d'être de plus en plus ciblée vers des publics souvent dits de niche et en même temps multiple ce qui nécessite, par la force des choses, un gros investissement qu'il soit sur le plan financier et/ou au niveau du temps qu'on peut y consacrer pour des résultats parfois très aléatoires. C'est donc un chantier permanent et des choix peu faciles à opérer en regard d'actions et d'activités très variées à mener et à promouvoir.

## Infrastructures et accueil

Selon les graphiques, **le satisfecit est plutôt mitigé entre satisfaisant et bien** mais difficile de tirer des tendances très claires sur ce chapitre qui peut très vite exacerber les tensions en fonction des points de vue. En effet, les avis divergent fortement selon l'expertise éclairée ou non des commentateurs et le goût ou l'exigence de chacun en tant qu'usager.

Il apparaîtrait néanmoins que **si un certain nombre de personnes se satisfont des (nombreux) locaux mis à disposition du CCE, d'autres perçoivent certaines difficultés en lien avec les bâtiments qui freinent ou empêchent le développement de l'action du CCE, en particulier au niveau de la diffusion artistique.**

Plus spécifiquement, il semble que les seuls espaces mis à disposition en exclusivité du CCE sont jugés trop exigües et peu confortables. Pour ce qui est de la salle Pôl'Arts, si on l'estime plutôt positivement, on indique également de sérieux manquements (absence de commodités, d'espace d'accueil, de coulisses, de loge, l'acoustique).



Quant à la salle des Acacias, celle-ci est jugée inadaptée pour des raisons de mauvaise acoustique, raison pour laquelle nous n'utilisons ce lieu que très rarement pour des activités de diffusion. Enfin, le château semble, lui, être le lieu le plus apprécié, du moins sur le plan des statistiques. Pour l'avenir, certains attendent l'accès aux Écuries rénovées mais surtout une grande salle polyvalente, lumineuse et accueillante.

**Au niveau de l'accueil**, comprenant l'espace et le personnel, **celui-ci semble globalement très bien apprécié mais on regrette néanmoins que l'entrée du bâtiment ne soit pas engageante** et qu'il n'y ait pas d'espace d'accueil en tant que tel à la Maison Jonathas. On déplore aussi un certain « désordre », ce qui peut être compréhensible vu l'espace restreint évoqué plus haut. **Quant à l'accueil de l'équipe professionnelle**, **il est considéré généralement comme ouvert et chaleureux**, même si quelques rares personnes le considèrent toutefois comme peu amène.

## **Questionnaire culture à l'école** (Cf. annexe)

**Avec l'entrée en vigueur progressive du Parcours d'Éducation culturelle et artistique**, dit PECA, **il nous semble important de développer notre relation avec les écoles** pour pouvoir répondre au mieux aux demandes d'aide dans le cadre de projets qu'elles souhaiteraient mettre en place pour et avec leurs élèves afin de leur donner un accès égal à la Culture et à l'Art, à travers différents modes d'expressions.

### **La méthode**

En début d'année 2021, nous avons pour la première fois lancé une enquête spécifique à destination des écoles sous la forme d'un **questionnaire Google forms**. En effet, désireux d'amplifier notre travail en partenariat avec les institutions scolaires, nous avons défini en équipe les questions qui pourraient nous permettre d'avoir un lien plus resserré tant avec les directions qu'avec les professeurs. **Nos questions se sont donc concentrées sur les moments les plus propices pour toucher les écoles, les méthodes de contacts à privilégier, ainsi que les activités qui pourraient susciter un intérêt artistique et pédagogique.**

Dans un premier temps, l'enquête a été envoyée par mail aux directions et personnes de contact dans les écoles et, malgré un rappel de la demande, peu de réponses ont toutefois été reçues. Nous avons alors pris le soin de téléphoner aux différentes directions pour insister sur l'importance de leur réponse et celles de leurs enseignants. Nous avons également pu nous appuyer sur quelques membres actifs du Centre culturel travaillant ou ayant des contacts dans certaines écoles afin de nous aider à faire passer le message. Grâce à ces diverses approches, nous avons pu obtenir une trentaine de réponses finalement. Ces dernières nous ont donné quelques indications très intéressantes qui nous aideront dans nos futures démarches et actions.

### **Participants**

**31 personnes ont participé à l'enquête.** Celles-ci sont réparties de manière assez uniforme entre l'enseignement maternel, primaire et secondaire. L'enseignement supérieur et de promotion sociale sont moins représentés. **Les réponses proviennent de 6 établissements scolaires**, les Écoles de Saint-Sauveur de Petit-Enghien et Saint-Nicolas d'Enghien s'étant abstenues sans en connaître la raison. La grande majorité des réponses proviennent des professeurs et des instituteurs.

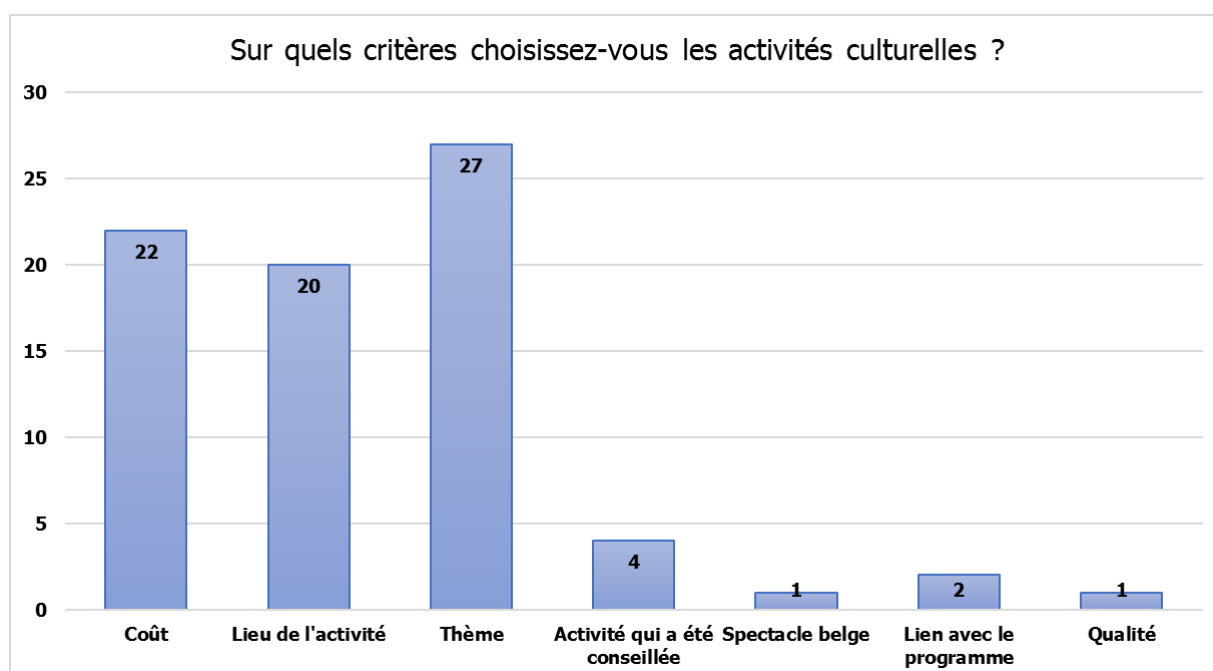
### **Fréquence des activités culturelles**

Pour une grande majorité des répondants, **les élèves participent à des activités culturelles à une fréquence de 2 à 6 fois par année scolaire** (environ une activité tous les 2 à 4 mois).

D'après l'enquête, le meilleur moment pour contacter les écoles et proposer des activités est en début d'année scolaire (août/septembre). Certaines écoles qui se permettent plus de sorties sont ouvertes aux propositions tout au long de l'année.

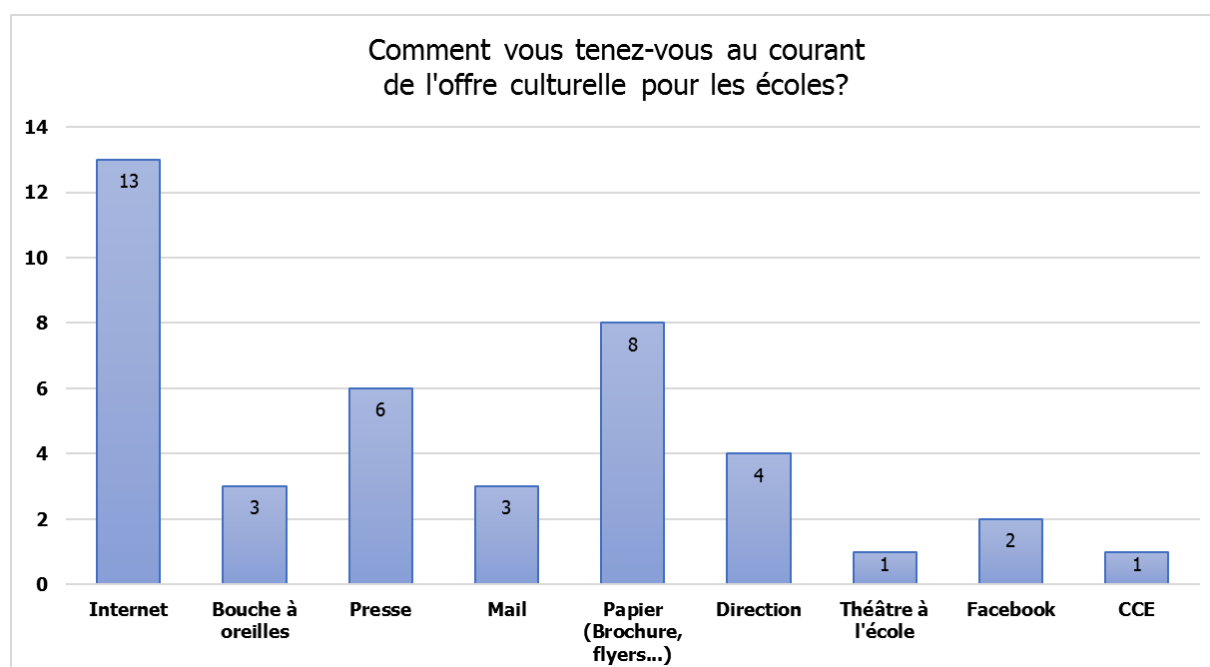
### **Le choix des activités culturelles**

Pour choisir les activités culturelles, les enseignants se concertent généralement, mais parfois, cela fait suite à un choix personnel. Les 3 critères les plus importants pour établir leur(s) choix sont par ordre croissant le lieu, le coût et le thème.



## Communication

**Les directions et leurs enseignants choisissent en grande partie leurs activités par internet, par supports papiers (brochures, flyers, dossiers pédagogiques, etc) et par la presse.** Pour l'instant, le Centre culturel n'utilise pratiquement pas le support papier pour communiquer aux écoles. Nous constatons qu'il serait probablement intéressant de déposer systématiquement nos brochures, flyers et dossiers de présentations de spectacles dédiés aux écoles afin d'atteindre d'une autre manière l'équipe éducative. Aussi, l'enquête nous a permis d'obtenir 20 adresses mails supplémentaires afin de pouvoir envoyer des newsletters spécifiques dédiées aux écoles, ceci dans le respect du RGPD.



## Le Lieu

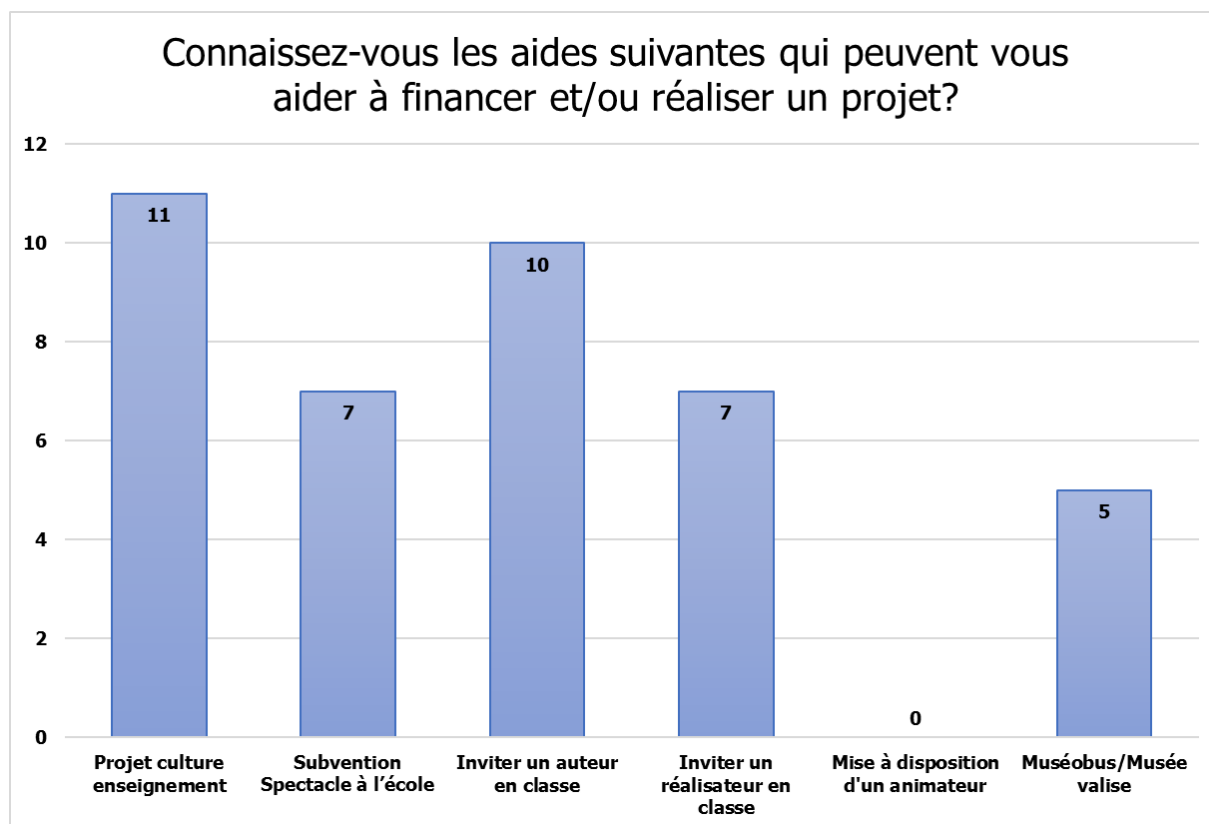
À la question "Préférez-vous sortir de votre école pour assister aux spectacles ou que les spectacles se déplacent dans vos locaux ?" Les avis et les arguments divergent grandement. Toutefois **on peut observer une tendance chez les maternelles, voire primaires, à rester dans leur établissement**, les déplacements étant plus compliqués à gérer pour les enseignant.e.s. En revanche, en ce qui concerne le secondaire, le corps professoral est plus enclin à "consommer la Culture dans son lieu d'origine".

## Le Centre culturel d'Enghien

Concernant le Centre culturel, **un quart des répondants ne le connaît pas**, et ce même pourcentage n'a jamais participé aux activités qu'il propose. La principale raison invoquée à cela est le manque d'informations. En revanche, pour les trois-quarts qui ont participé aux activités proposées par le Centre, 95% ont été satisfaits et ont exprimé des retours vraiment positifs et encourageants.

## Les aides aux projets

**Globalement, on constate que le corps enseignant est mal informé sur les possibilités qu'ils ont pour mener à bien leurs projets à dimension culturelle et artistique.** Seulement un tiers des répondants connaissent l'existence des projets Culture-enseignements, des subventions spectacles à l'école, de la possibilité d'inviter un auteur en classe, etc. De même, 30% savent que le Centre culturel peut les aider dans l'élaboration de leurs projets. Il semble donc primordial qu'une communication plus efficace doive être menée tant par la Cellule Culture-enseignement que le CCE mais aussi au niveau de la formation des professeurs.



## Le PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique)

**Trois quarts des participants n'ont pas encore entendu parler du PECA.** Et pour ceux qui pensent savoir ce dont il s'agit, ils n'en connaissent que les grandes lignes. Quand il est demandé si le PECA va changer leur approche pédagogique, seules 4 personnes ont répondu et ce de manière très vague. Il semble donc primordial qu'une communication spécifique soit établie à ce niveau par la FWB car nous comptons, au niveau du Centre culturel, sur le PECA pour ouvrir les portes à d'avantages de collaborations à l'avenir.

## Conclusion

Malgré une participation que l'on pourrait juger globalement plutôt faible, ce questionnaire nous a permis de mettre en avant des points importants pour pouvoir intensifier nos actions dans les écoles. Nous avons appris certaines choses au niveau de l'équipe d'animation et certaines impressions se sont par ailleurs confirmées. Sur base de ces éléments d'analyse, nous savons donc mieux aujourd'hui ce sur quoi nous pouvons encore nous améliorer au bénéfice des professeurs et des élèves. Le chantier demeure toutefois très important au regard des moyens dont nous disposons actuellement pour développer nos relations et les projets avec les écoles qui seront en demande.

### 2.2.1.2.2 Canaux de diffusion de l'appel public

Dans le cadre de son analyse partagée, le Centre culturel a lancé un appel public à participation comme l'exige la prescription minimale légale :

- Via le site internet du CCE <https://www.ccenghien.com/le-centre-culturel/enqu%C3%AAtes-2021-la-culture-%C3%A0-enghien/>
- Par affichage dans ses locaux, dans les lieux publics et commerces de la commune
- Par courrier électronique
- Via sa newsletter
- Via Facebook et Twitter
- Via le site de la ville <https://www.ENGHIEN-EDINGEN.be/fr/actualites/la-culture-a-enghien-demain-participez-a-la-reflexion-en-repondant-a-notre-enquete>
- Via le magazine d'information de la commune, le Grand News
- Via la presse

### 2.2.2. Conclusion de l'analyse partagée

Les enquêtes et les travaux des membres du Conseil d'orientation ont fait émerger des questions comme autant d'enjeux possibles, qui déjà présents pour une grande part dans l'analyse partagée précédente, pourraient être pris en compte dans le prochain contrat-programme 2024-2028 :

- Comment vivre ensemble et recréer du lien social ?
- Comment œuvrer à l'éveil des sens ?
- Comment apporter de la joie, du plaisir par la culture ?
- Comment rassembler toutes les couches de la population et de tous les âges autour de la culture ?
- Comment améliorer la mobilité sur le territoire ?
- Comment vivre ensemble et recréer du lien social ?
- Comment adapter l'éducation et l'enseignement aux enjeux d'aujourd'hui et de demain ?
- Comment lutter contre le rejet de l'autre (racisme) ?
- Comment encourager les initiatives intergénérationnelles et interculturelles ?
- Comment se réapproprier l'espace public ?
- Comment s'adresser aux jeunes pour qu'ils prennent part aux prises de décision en matière de culture ?
- Comment lutter contre les inégalités sociales ?
- Comment et avec qui développer l'éducation à la culture (médiation) ?
- Comment amener les outils d'émancipation culturelle et artistiques vers les populations afin que les personnes puissent devenir elles-mêmes actrices de transformation ?
- Comment s'ouvrir à toutes les communautés ?
- Comment soutenir la création et développer l'expression artistique ?
- Comment renouer le dialogue entre les générations ?
- Comment pouvoir répondre aux attentes des artistes et des jeunes ?
- Comment renforcer les collaborations entre les associations et les opérateurs culturels ?
- Comment se réapproprier un projet commun, construit avec différents acteurs ?
- Comment rassembler les forces locales et communiquer sur ce que chacun fait ?
- Comment pousser les personnes à s'engager plus dans des projets culturels plutôt que de rester uniquement consommateur de culture ?
- Comment ouvrir la culture à tout le monde et la rendre accessible à tous ?
- Comment concilier la culture de jardin et la culture de terrain ?
- Comment amener la culture vers les gens là où ils sont (dans les quartiers) ?
- Comment ouvrir et éduquer à la culture ?
- Comment soutenir et promouvoir les artistes locaux et régionaux ?
- Comment mieux communiquer ce que l'on propose auprès de la population ?
- Comment créer une réelle identité pour la Ville ?
- Comment promouvoir l'éducation à la culture aujourd'hui ?
- Comment lutter contre le réchauffement climatique ?
- Comment remettre la démarche de l'éducation permanente au centre de notre action ?
- Comment contribuer à la diversification de la culture ?
- Comment agir sur des questions de santé publique ?



## 2.3.2. Traduction de l'enjeu culturel retenu en objectifs

### 2.3.2.1. Objectifs généraux, spécifiques et actions

À partir de l'enjeu spécifié établi, des objectifs généraux ont été définis :

- Contribuer à l'accès aux langages, aux pratiques et aux œuvres artistiques sur le plan social, intellectuel et financier.
- Éduquer à l'esprit critique.
- Initier des projets interculturels et intergénérationnels.
- Favoriser l'inclusion sociale et culturelle par la participation active.
- Soutenir les initiatives à vocation citoyenne.
- Renforcer les coopérations entre les opérateurs culturels, socioculturels, sociaux, éducatifs et touristiques locaux et régionaux.



### Contribuer à l'accès aux langages, aux pratiques et aux œuvres artistiques sur le plan social, intellectuel et financier :

L'action des centres culturels contribue à l'exercice du droit à la culture et favorise le plaisir de populations de la découverte culturelle par les pratiques qu'il déploie.

(cf. décret chap. - section II - article 2)

Le droit à la culture comprend la participation à la culture, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles. En cela, le Centre culturel a un rôle prépondérant dans le développement culturel du territoire communal et l'assume en complémentarité avec les autres associations et opérateurs publics et privés qui agissent en ce sens sur la commune.

En fonction de ses moyens (financiers, humains, infrastructures), le Centre culturel offrira un programme d'activités culturelles et artistiques varié qui appréhendera un maximum de formes de langages culturels et artistiques et s'ouvrira à la diversité culturelle. Il proposera ainsi, au sein de ses locaux et en décentralisation (Parc, ville, quartiers, villages), de nombreuses formes de spectacle pour des publics différents (théâtre, stand up, impro, Kamishibai, théâtre d'objets, marionnettes, arts de la rue, conte, concerts, cinéma d'animation, films d'auteur, conférences diverses, expositions artistiques et thématiques...) et des ateliers de loisirs actifs, des ateliers/projets et des stages particulièrement dans le domaine du théâtre, de l'impro et du conte qui se sont fortement développés ces dernières années.

Il développera également au niveau scolaire un programme spécifique de « spectacles à l'école » (actuellement une à deux propositions par an), de cinéma d'animation (6 à 7 films par an pour différentes

tranches d'âge) et cherchera à encore renforcer les collaborations autour de projets créatifs, artistiques et pédagogiques au sein des écoles, en particulier dans le cadre du PECA.

Comme spécifié dans le décret, les centres culturels sont amenés à s'assurer que la fonction de diffusion de la création, de rencontre entre l'œuvre et le public, mais également que le développement et la promotion des patrimoines soient remplis sur leur territoire d'implantation par eux ou par d'autres opérateurs. Le centre culturel défendra donc le patrimoine matériel et immatériel local et stimulera la vie culturelle et artistique.

### **Patrimoine historique :**

Au travers de ses activités, le Centre culturel cherchera régulièrement à mettre en valeur le patrimoine historique, notamment en collaboration avec l'Office du tourisme. En investissant les différents lieux chargés d'histoire ou en posant un regard sur celui-ci, le Centre culturel contribuera à valoriser le riche patrimoine de la commune et à préserver sa mémoire auprès de ses habitants et des visiteurs de passage. Des projets comme les « Balades contées » par sa mise en valeur du parc, « Équinoxe » avec mise en exergue du patrimoine lissier ou le « Parcours d'artistes » en investissant des bâtiments peu accessibles au public, ... participent de cette idée de rendre le patrimoine « vivant » et aussi de porter un questionnement sur son devenir.

### **Patrimoine naturel – environnement :**

Depuis sa création, le Centre culturel, s'est penché sur la question du développement durable et l'a située au cœur de son action. Il a ainsi initié certains projets citoyens (légumes oubliés, jardin partagé) ou soutenus ceux d'associations ou de services de la Ville qui agissent sur ce terrain-là (Enghien environnement, Cercle horticole, Amitiés marcquoises, CIE...). Chaque année, il met ainsi en place des projets et des activités de réflexion sur ou autour de cette thématique (spectacles, conférences/débats, films...) qui nourrissent le débat et la réflexion sur un des thèmes les plus cruciaux pour l'avenir de notre planète.

### **Folklore, histoires locales :**

De même que pour le patrimoine historique, le patrimoine immatériel est tout aussi important à défendre. Le Centre culturel a déjà procédé, en son temps, au recueil de la mémoire locales lors du projet « contes et mémoires en Pays de Marcq et d'Enghien ». Il a également participé activement à la réalisation des recueils d'histoires illustrés mis en place avec l'école communale de Marcq.

Depuis 2 ans, nous œuvrons également à récolter la mémoire des nouveaux habitants, en particulier dans le cadre des projets interculturels « Mais...Tissons ! » et « Gens de paroles, paroles de gens – Comment vis-tu ta ville ? ». À partir de ces histoires récoltées, l'intention est de s'en nourrir pour la réalisation de futures créations (théâtre, conte, expos, recueils).

### **Vie culturelle et arts vivants :**

Le soutien aux arts vivants et aux artistes, quoique mesuré car tributaire des moyens modestes sur le plan humain, financier et des infrastructures, reste néanmoins un axe fort du plan d'action du Centre culturel.

Ainsi, au niveau diffusion, le centre culturel proposera, dans la lignée de ce qui s'est fait jusqu'à présent, une programmation de spectacles centrée principalement sur des formes « souples » et peu exigeantes sur le plan technique comme le théâtre dit de petite jauge et le conte, mais aussi les concerts acoustiques et de chanson française...

Au niveau des spectacles, nos choix de programmation se porteront prioritairement sur les jeunes artistes professionnelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi sur les artistes locaux et régionaux. Ces choix s'opèreront également par rapport au(x) thème(s) proposés et choisis, sur la qualité du jeu des acteurs et de la mise en scène ou encore sur la qualité musicale et des textes pour ce qui est de la chanson, ainsi que sur la capacité d'adaptabilité des artistes aux contraintes des salles proposées (Maison Jonathas, Salle Pôl'Arts) et des espaces extérieurs.

En fonction des opportunités et aides que nous pourrions recevoir (Commune, Province), des spectacles plus « ambitieux » sur le plan technique pourraient être également être proposés.

Le centre culturel encouragera également certains artistes en répondant positivement à leur demande d'accueil et de soutien au niveau logistique pour leur création. De ce fait, des bancs d'essai pourront aussi être proposés en tout public ou en scolaire ce qui contribuera à créer un espace de médiation entre la structure accueillante, les artistes en résidence, l'œuvre artistique proposée et le public.

Autre axe fort, voire essentiel, de la politique culturelle du Centre culturel est la dynamique engendrée par les ateliers et les stages de théâtre, d'impro et de conte qui confèrent au Centre culturel d'Enghien toute sa spécificité dans le domaine de la création et de la formation des participants. En effet, ce n'est pas moins de 10 ateliers et ± 100 personnes, des plus jeunes, aux ados (principalement) et aux adultes, qui ont été actifs à ce niveau en 2019. Cette adhésion aux ateliers à projet proposés tout au long de l'année continue depuis à se maintenir d'année en année, malgré un coup de frein ressenti suite à l'impact de la pandémie, et apporte une réponse plus que positive à l'exercice des droits culturels.

### **Rêver sa commune et réfléchir son territoire :**

Si le Centre culturel agit sur le présent, il doit également se projeter vers l'avenir. Il est donc important d'offrir à la population (des plus jeunes au moins jeunes) des espaces de paroles et de rencontres et concevoir des projets créatifs à travers lesquels les personnes pourront s'exprimer sur leur vision de l'environnement dans lequel elles vivent, mais aussi sur leurs souhaits pour le futur. Engendré par la dynamique du décret, ouvrir des espaces de rencontres citoyennes (comme le conseil d'orientation ou la fête « Mais...Tissons ! ») et proposer des projets dans lesquels ils peuvent s'exprimer créativement (du type customisation de la roulotte culture), restera donc d'actualité pour le Centre culturel.

### **Accès financier à la culture - Article 27 :**

Sur le plan de la démocratisation culturelle, le Centre culturel continuera à soutenir ce principe en pratiquant des prix (spectacles, ateliers, stages) adaptés et accessibles notamment pour les familles et les personnes fragilisés financièrement. Une convention entre notre association, l'Article 27 et le Service social permet notamment aux personnes émargeant au CPAS de bénéficier d'un tarif préférentiel (1,25€) pour accéder aux différentes activités de spectacle mais aussi au niveau des ateliers et stages. Des activités seront également d'accès libre et gratuites (expositions, Parcours d'artistes, fête « Mais...Tissons ! », activités périphériques à certaines activités à caractères événementielles...) ou à prix libre (spectacles, séances de cinéma).

### **Éduquer à l'esprit critique :**

Un centre culturel n'a pas comme rôle principal de diffuser des spectacles visant uniquement à la consommation culturelle, sans autre objet que le plaisir, car il se doit aussi et surtout *d'augmenter la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations, notamment en recourant à des démarches participatives*. Ce rôle de médiateur est essentiel pour les centres culturels car c'est là aussi qu'ils contribuent au droit à la culture pour tous et à la démocratie culturelle. Les centres culturels se positionnent donc comme des passerelles entre l'activité culturelle et l'œuvre artistique et les artistes, les publics et la population.

Pour se faire, le Centre culturel, seul ou avec d'autres acteurs du territoire, encouragera donc le dialogue entre la culture, les œuvres artistiques (spectacles, expos, ...) et les publics visés. Il mettra aussi en place des démarches spécifiques autour d'activités et de projets à vocation pédagogique et didactique qui visent au développement de l'esprit critique (expos thématiques, conférences/débat, rencontres citoyennes...) et à offrir des outils d'analyse, notamment au sein de sa structure mais également au sein et en collaboration avec les écoles de la commune (théâtre à l'école, projets créatifs et pédagogiques) notamment dans le cadre du Parcours d'Education Culturelle et Artistique (PECA).

A l'avenir, le Centre culturel questionnera plus particulièrement les sujets d'actualité et encouragera plus largement les débats de société sur notre devenir commun (le vivre ensemble, le développement durable, le commerce équitable, le harcèlement, les questions de genre, la discrimination, le racisme, l'accueil des populations immigrées, la décroissance, la place de l'activité artistique dans la société, ...). De la sorte, il s'interrogera également sur son propre devenir.



## **Initier des projets interculturels et intergénérationnels :**

Jusqu'à présent, le projet d'action du Centre culturel d'Enghien se fondait notamment sur la question du "Comment vivre ensemble" et à partir de cet enjeu, plusieurs objectifs spécifiques ont été établis tels que « lutter contre l'exclusion sociale » ou « tisser du lien interpersonnel ».

Le constat a été fait qu'Enghien accueille depuis quelques années déjà une population de plus en plus multiculturelle et qu'il était essentiel de créer du lien entre les habitants afin de rompre l'isolement de ces populations et d'éviter la polarisation de la société. Afin d'atteindre en partie ces objectifs, un projet interculturel a donc été réfléchi au sein du Conseil d'orientation et mis en place en collaboration avec le Service social de la commune en charge du plan de Cohésion Sociale.

Ainsi en 2019, la première fête « Mais...Tissons ! » a été proposée et un projet interculturel a été déposé auprès de la Région wallonne dans le cadre de l'appel à projets Initiatives Locales d'Intégration (ILI) des personnes étrangères. Ce projet s'adresse à différents groupes de personnes (origines multiples, groupes d'apprentissage de langue français/langues étrangères, écoles primaires et secondaires, public du centre culturel et des associations d'Enghien) mais plus globalement à l'ensemble de la population enghiennoise et des environs et se veut également intergénérationnel.

Malgré des années difficiles avec la Covid pour faire vivre le projet et mettre en place les activités prévues, nous avons pu relancer la dynamique en 2022. Une deuxième édition de la fête « Mais...Tissons ! » a pu avoir lieu, des rencontres ont été organisées, une démarche de récolte de la mémoire auprès des primo-arrivants a été initiée et un projet d'accompagnement des participants d'apprentissage de la langue française « Paroles de gens, gens de paroles – Comment vis-tu ta ville ? » a démarré en partenariat avec le Théâtre de la parole d'Auderghem sur le plan du contenu et des objectifs du projet, et de l'animation de groupes.

Les opérations culturelles possibles dans le cadre de ce projet sont donc multiples et variées, le but étant de permettre de se rencontrer des citoyens qui ne sont pas nécessairement amenés à le faire et les amener à communiquer et à partager sur ce qui fonde l'identité culturelle de chacun.

Dans la même optique, le centre culturel tentera également d'organiser plus de rencontres intergénérationnelles, en particulier avec les personnes âgées, notamment afin de diminuer leur isolement social et de lutter contre leur solitude, mais aussi parce que cela contribue fondamentalement à entraîner une meilleure cohésion sociale via l'échange et la transmission des savoirs « faire et être » avec les plus jeunes.

## **Favoriser l'inclusion sociale et culturelle par la participation active :**

La démocratie culturelle et la démocratisation de la culture sont deux fondements de l'action culturelle des Centres culturels qui s'inscrivent directement dans la progression des droits culturels tels définis dans le décret.

Ainsi, le Centre culturel continuera d'instaurer avec ses partenaires (collaboration avec des associations d'éducation permanente ou à vocation sociale) des actions spécifiques d'accès et de participation à la culture à l'intention des personnes socialement éloignées de celle-ci par des accompagnements de groupes (apprenant.e.s aux cours de FLE, participant.e.s au parcours d'intégration) à des activités culturelles (spectacles, rencontres) dans les locaux du Centre culturel ou en extérieur (activités contes en maison de repos, dans les quartiers et villages...).

Par ailleurs, le centre culturel continuera à motiver les personnes (volontaires) à s'investir activement dans le projet du centre culturel via le Conseil d'orientation, ou via les activités qu'il propose : ateliers de théâtre et conte, Équinoxe, Balades contées, Ciné du parc, projet interculturel, ...

## **Soutenir les initiatives à vocation citoyenne :**

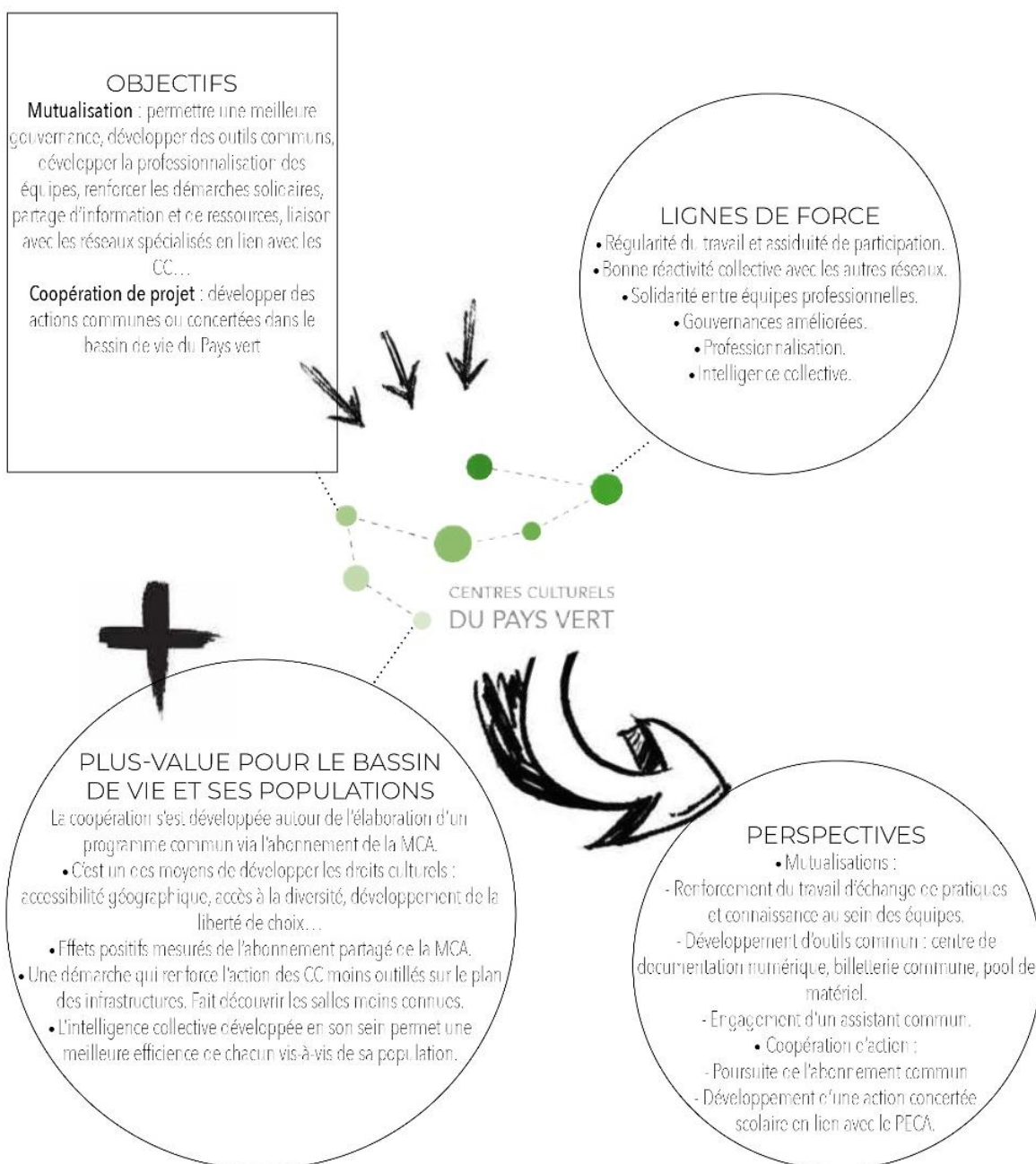
Si la mission du Centre culturel est de rassembler les gens autour de son projet socioculturel (plan d'action), elle est aussi de participer aux initiatives des autres acteurs de la commune qui valoriseraient les projets collectifs à vocation citoyenne. Le centre culturel restera donc attentif à toutes initiatives allant dans ce sens afin d'accompagner la démarche, s'il y est convié. Parallèlement, le centre culturel assumera également le rôle d'informateur et de porte-parole en défendant et en portant ces initiatives à la connaissance de la population et auprès des différentes instances décisionnaires.

## Renforcer les coopérations entre les opérateurs culturels, socioculturels, sociaux, éducatifs et touristiques locaux et régionaux :

Le Centre culturel collaborera globalement avec les mêmes partenaires que cités plus avant avec qui nous développons déjà des projets et mettons en place des activités régulièrement ou, comme l'Office du tourisme avec qui nous nous concertons, afin de mieux planifier nos activités et actions respectives ou communes et de réfléchir et agir ensemble au niveau du développement culturel (et touristique) futur de la commune.

Pour rappel, parmi les partenariats actifs, nous retrouvons :

- la « concertation du Pays Vert », coopération portée par la MCA et dont les objectifs sont explicités dans le schéma (©MCath) ci-dessous :



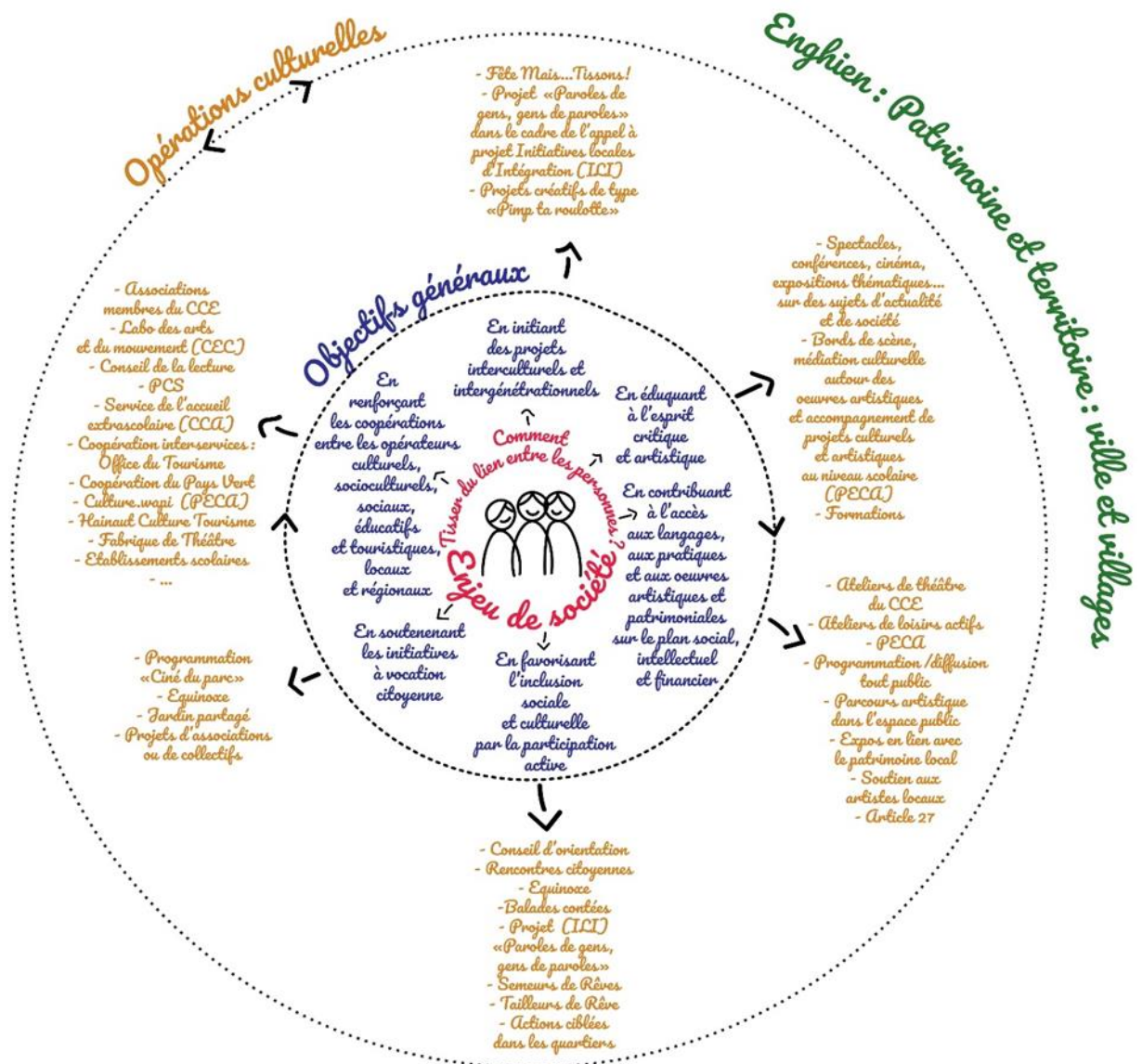
- la coopération régionale **culture.wapi**, notamment dans le cadre du PECA ;  
 - **les Opérateurs « Ville »** : Office du Tourisme, Service social, Accueil extrascolaire et ADL, tout particulièrement ;

- les **associations membres du CCE** en demande de collaboration, tel que le Labo des Arts et du mouvement, Cie Mirabilia, Roma asbl, Enghien Environnement, le Centre d'Initiation à l'Environnement, Art Waves, les ateliers d'impro, l'académie d'Enghien et l'Orchestre Hainaut Picardie, ... ;
- les **associations fédératrices du secteur** : ACC, Astrac, Asspropro
- les **écoles** de l'entité (Académie comprise) avec qui nous collaborons sur des projets créatifs, artistiques et pédagogiques et à qui nous proposons des activités de spectacle (cinéma, théâtre, musique et chanson) ;
- la **Bibliothèque communale**, opérateur reconnu par la FWB avec laquelle nous développons des projets coordonnés en relation avec nos programmes respectifs, notamment autour de la lecture et des livres à l'attention des plus jeunes. Cette collaboration devrait singulièrement se renforcer puisque la bibliothèque accueillera prochainement (en 2023) un.e collaborateur.trice qui sera en partie détaché.e au Centre culturel afin d'y amener des projets conjoints avec les écoles dans le cadre du PECA;
- la **Province du Hainaut** et de la **Fabrique de Théâtre** qui nous aide en détachant des vacataires sur nos projets et en intervenant en partie dans la programmation de nos spectacles ;
- l'**Article 27** avec qui nous collaborons afin de donner accès à la culture aux personnes dont les moyens financiers ne le leur permettent pas sans aide ;

De nouveaux partenariats ont été toutefois créés plus récemment :

- Avec le **Théâtre de la Parole** dans le cadre du projet ILI « Paroles de gens, gens de paroles » ;
- Avec la **Fédération de conteurs professionnels** dans le cadre du Festival Chimères.

### 2.3.3. Plan d'action et opérations culturelles



Le constat effectué par le Conseil d'orientation, c'est que le centre culturel d'Enghien a proposé entre 2018 et 2021 de *nombreuses activités, avec une belle diversité et des projets qui sont très transversaux et se lient dans beaucoup d'objectifs*. Il est donc évident que nous ne partons pas de rien en termes d'objectifs et d'opérations culturelles et qu'il n'est pas question, non plus, de faire table rase de ce qui a été fait (et surtout bien fait) jusqu'à présent mais simplement d'ajuster certaines de nos opérations en fonction de l'enjeu déterminé pour les années 2024 à 2028.

En conséquence, certaines de ses actions pourront être abandonnées, modifiées ou, au contraire, renforcées en fonction de leur pertinence durant cette période et de nouvelles opérations naîtront aussi probablement en fonction de l'auto-évaluation permanente de notre plan d'action et des propositions de coopération qui pourraient survenir du côté de nos partenaires potentiels si celles-ci répondent à nos objectifs.

Dès lors, la difficulté consiste à échelonner précisément dans le temps notre nouveau plan d'action. En effet, d'une part un certain nombre d'opérations sont en cours et perdureront, ou non, d'ici l'entrée en vigueur du contrat-programme et d'autre part la démarche proposée de construire notre action de manière participative suggère que rien ne peut être fixé à long terme puisque tout peut être remis en question ou réajusté en permanence. Autrement dit, si notre enjeu est fixé sur la durée du contrat-programme, une grande partie des opérations culturelles ne peuvent pas l'être à coup sûr et ne sont donc qu'indicatives d'une perspective d'action.

**Parmi les actions et opérations importantes maintenues à court terme, relevons :**

- Aides-services aux associations ;
- Accès aux ateliers du CCE et aux ateliers de loisirs actifs ;
- Festival « Scène au ados et « Printemps des ados » (soutien à la création) ;
- Programmation/diffusion (spectacles « petites jauges », expositions, conférences,...) ;
- Développement de coopérations (Bibliothèque, associations, écoles, opérateurs communaux,...) ;
- Concertations (Pays Vert, inter-secteurs, interservices communaux,...) ;
- Les Balades contées (projet pluridisciplinaire) ;
- Parcours d'artistes (projet pluridisciplinaire) couplé à l'Art'pero (fête autour des arts de la rue) ;
- Équinoxe (partenariat Ville- spectacle événementiel) ;
- Ciné Jeunes - cinéma d'animation (avec des animations lectures/ateliers créatifs en partenariat avec la Bibliothèque) ;
- Ciné du Parc (collectif de programmation) ;
- Festival Chimères (vitrine du conte en FWB) ;
- Projets artistiques et pédagogiques avec les écoles ;
- Théâtre à l'école ;
- Résidences d'artistes (soutien à la création et aux artistes) ;
- ...

**Parmi les actions et opérations prévues à moyen et long terme, relevons :**

- Projet ILI « gens de paroles, paroles de gens » (interculturalité) ;
- Projet « Parcours photos » (projet de mettre en place des supports d'affichage pour photos dans le parc et en ville afin de créer un parcours pour des expos artistiques et/ou thématiques) ;
- Projets PECA (avec les écoles en demande) ;
- Projet « roulotte » (actions culturelles dans les quartiers en collaboration avec la Bibliothèque, Service social, accueil extrascolaire, Office du tourisme) ;
- Actions et activités à l'attention des plus âgés (homes) ;
- Projets intergénérationnels ;
- Et ce que l'on ne sait pas encore...

## 2.3.4. Opérations culturelles en cours et envisagées

Enjeu	Objectifs	Opérations	Quand	Partenaires
<b>Comment tisser du lien entre les personnes ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contribuer à l'accès aux langages, aux pratiques et aux œuvres artistiques sur le plan social, intellectuel et financier</b></li> <li>- Vie culturelle et arts vivants</li> <li>- Patrimoine historique</li> <li>- Patrimoine naturel et environnement</li> <li>- Folklore, histoires locales</li> <li>- Rêver sa commune et réfléchir son territoire</li> </ul>	- Programmation/diffusion saisonnière tout public, professionnelle et amateur (diversité des techniques, des genres et des publics)	Actif	Associations locales, Bibliothèque, Office du tourisme, Article 27
		- Programmation/diffusion à l'attention du public scolaire (Théâtre et chanson à l'école)	Actif	Écoles primaires et secondaires
		- Projet en milieu scolaire autour des histoires locales	Actif	École communale de Marcq
		- Projet pilote PECA « aborder différentes pratiques artistiques » via des ateliers	2022	École Saint-Nicolas, Culture.wapi
		- Mise en valeur des ressources patrimoniales locales au travers des activités comme : Équinoxe (septembre et mars), les « Balades contées », le « Parcours d'artistes », expositions, animations et médiation autour du tissage (tapisserie, dentelle)...	Actif	Associations locales, Labo des Arts et du Mouvement (CEC), Bibliothèque, opérateurs Ville
		- Ateliers/projets et stages de théâtre et conte : Festival Scène aux ados et Printemps des ados	Actif	HCT, Ithac, Semeurs de Rêves, Tailleurs de Rêve, Article 27
		- Ateliers de loisirs actifs	Actif	Associations membres, animateurs
		- Création d'un « Parcours photographique » en extérieur dans le parc et en ville	2023-2024	Office du tourisme, associations locales, commerçants, ADL, artistes photographes locaux et autres
		- Exposition anniversaire « Pierre Craenhals » (artiste de BD ayant habité Enghien de 1952 à 1993)	2024	Office du tourisme, Labo des Arts et du Mouvement
		- Accompagnement de personnes dans le cadre du projet interculturel : « Mais...Tissons ! » « Paroles de gens, gens de paroles – comment vis-tu ta ville ? »	Actif	PCS, Théâtre de la parole, CeRaic
- Festival du contre « Chimères »	2023	Fédération de conteurs professionnels, opérateurs Ville		
- Interventions culturelles et artistiques dans les quartiers et villages avec la roulotte culture	2024-2025	Associations locales, service social et extrascolaire, Bibliothèque, artistes		
- Accueil d'artistes en résidence : restitution tout public et bancs d'essai dans les écoles	Actif	Ville		
	• <b>Éduquer à l'esprit critique</b>	- Informations, diffusion spécifique (cinéma, spectacles, conférences, expos...) avec médiation sur des sujets de société à l'attention du tout public et des écoles	Actif	Associations locales, opérateurs Ville, commission du commerce équitable, écoles

		- Mise en place de projets créatifs et de réflexion sur demande au sein des écoles (développement durable, interculturalité, harcèlement...)	Actif	Écoles primaires et secondaires
	<b>• Initier des projets interculturels et intergénérationnels.</b>	- Projet interculturel : « Mais...Tissons ! » « Paroles de gens, gens de paroles – comment vis-tu ta ville ? »  - Mettre en place des activités spécifiques en maison de repos	Actif  2024-2025	RW, PCS, Théâtre de la parole, CeRaic  Maison de repos, Service social
	<b>• Favoriser l'inclusion sociale et culturelle par la participation active</b>	- Conseil d'orientation  - Rencontres associatives et citoyennes thématiques  - Ateliers et stages de théâtre, conte et autres pour tous les âges  - Projet culturel et créatif dans le cadre du projet interculturel « Paroles de gens, gens de paroles – comment vis-tu ta ville ? »  - Projet(s) avec la Régie de Quartier : insertion professionnelle  - Implication dans nos projets des ouvriers de la Ville détachés pour nous aider	Actif  2024  Actif  Actif  Actif  Actif	Associations, Opérateurs Ville, Bibliothèque, artistes, citoyens  Représentants des associations, citoyens  HCT (Hainaut Culture Tourisme)  RW, PCS, Théâtre de la parole, CeRaic  Régie de quartier, Hope  Ville (service technique)
	<b>• Soutenir les initiatives à vocation citoyenne</b>	- Ciné du parc  - Initiatives concertées ou spontanées non encore connues	Actif  ?	Collectif de personnes passionnées de cinéma  Associations, collectifs, citoyen
	<b>• Renforcer les coopérations entre les opérateurs culturels, socioculturels, sociaux, éducatifs et touristiques locaux et régionaux.</b>	- Bibliothèque : cinéma/animations lecture, projets avec les écoles (PECA)  - Coopérations interservices  - Coopération du Pays Vert  - Culture.wapi – Agence d'innovation culturelle et sociétale  - Participation aux réunions organisées par les associations fédératrices du secteur : ACC, Astrac, Asspropro  Participation aux concertations locales : - Conseil de la lecture - Plan de cohésion social - Service de l'Accueil extrascolaire (ATL)  - Fabrique de théâtre	Actif  Actif  Actif  Actif  Actif  Actif  Actif  Actif	PECA, écoles, animateur.trice.s, artistes  Opérateurs Ville (Office du tourisme, ADL...)  Centres culturels reconnus de la Wapi Est  Opérateurs culturels de Wallonie Picarde  Org. ACC, Astrac, Asspropro  Org. Bibliothèque Org. Service social Org. Service de l'Accueil extrascolaire

## 2.3.5. Impact des principales opérations sur les droits culturels

Principales Actions et Activités 2024-2028	a) Liberté artistique	b) Développement des patrimoines et cultures	c) Accès à la culture	d) Participation à la culture	e) Liberté de choix	f) Prise de décision
Miroirs des cultures – newsletter – site internet		+	+			
Conseil d'orientation				+	+	+
Ateliers théâtre jeunes et adultes	+	+	+	+		
Ateliers de loisirs actifs	+	+	+	+		
Programmation spectacles « pro »	+	+	=			
Spectacles des ateliers « Semeurs de Rêves »	+	+	+	+		
Balades contées	+	+	=	+		
Parcours d'artistes	+	+	+	+	+	
Festival Scène aux ados et Printemps des ados	+	+	+	+		
Festival « P'tit Mômes »	+	+	+			
Festival La Semo (Tour des contes et déambulation)	+	+		+		
Festival "NarrAthives"	+	+	+	+		=
Festival Chimères	+	+	+			
Cycle de conférences Roma ASBL		+	+			
Équinoxe – fête folklorique	+	+	+	+		=
Ciné-club jeunes	+	+	+			
Animations ciné/lectures (bibliothèque)		+	+	+		
Cinéma du Parc (adultes)	+	+		+	+	+
Projets PECA	+	+	+	+	+	+
Théâtre à l'école	+	+	+	=		
Projet Interculturel « Mais... Tissons ! »	+	+	+	+	+	+
Projet Interculturel « Paroles de gens, gens de paroles »	+	+	+	+	+	+
Expos collaboration LABO	+	+	+			=
Parcours photos (Parc)	+	+	+	+		
Projet roulotte	+	+	+	+	=	
Collaboration orchestre Hainaut Picardie (création)	+	+	+			=

+ Fortement / = moyennement

### 2.3.6. Description de l'autoévaluation continue du projet d'action

L'évaluation continue des projets et activités mises en place dans le cadre de notre plan d'action demeure toujours une difficulté pour notre petite équipe professionnelle. Ce n'est pas que nous n'évaluons pas nos pratiques et nos projets de manière rationnelle sur base d'indicateurs quantitatifs<sup>2</sup> (bilan financier, participation, assistance du public...) et d'appréciations qualitatives<sup>3</sup> (questionnaires d'évaluation auprès des participants et des animateurs, enquête au niveau du public) mais le processus s'avère souvent trop énergivore par rapport à son organisation (difficile de réunir les partenaires pour réaliser ensemble l'évaluation d'un projet commun, par exemple) et au temps que l'équipe d'animation peut y consacrer, les projets et activités s'enchaînant très rapidement.

Lors du contrat programme 2018-2022, nous avons pourtant réalisé en équipe et en concertation avec le Conseil d'orientation **un modèle d'évaluation** qui devait nous permettre de concevoir les projets tout autant que de les évaluer efficacement. Ce canevas (cf. fiches détaillées en annexe) s'établit sur 3 volets :

- 1) **Une fiche « projet »** qui décrit le projet, en définissant son type et sa nature, signale les motivations et désigne les partenariats. Nous y retrouvons également un indicateur qui mesure l'adéquation du projet ou de l'activité avec les fonctions culturelles<sup>4</sup> et les droits culturels ainsi que les objectifs définis dans le contrat-programme.

Niveaux :		
0	0%	Non pertinent
1	20%	Facultatif
2	40%	Utile
3	60%	Nécessaire
4	80%	Important
5	100%	Primordial

Fonctions culturelles		Droits culturels	
	Niveau de priorité		Niveau de priorité
Création		Liberté artistique	
Diffusion		Défense du patrimoine	
Médiation		Accès à la culture	
Expression créative		Participation à la culture	
Expression citoyenne		Liberté de choix	
Éducation permanente		Prise de décision	
Démocratie culturelle			

- 2) **Une fiche « plan d'action »** qui énumère les actions concrètes prévues, les moyens nécessaires, les objectifs, les résultats recherchés ainsi que les indicateurs d'évaluation<sup>5</sup>. Nous y retrouvons également un tableau reprenant les moyens disponibles et les risques afin de jauger de la faisabilité du projet.
- 3) **Une fiche « évaluation »** qui mis en parallèle avec le plan d'action donne une appréciation de l'impact et détermine le niveau d'évaluation du projet. Celle-ci reprend également un tableau indiquant les moyens effectivement mis en œuvre, le soutien reçu et les difficultés

<sup>2</sup> un système d'appréciation quantitatif : l'évaluation recherche la valeur de quelque chose au sens numérique. L'objectif est alors de chercher à évaluer la valeur monétaire d'un tableau ou d'un spectacle, la fréquentation d'un équipement ou d'un événement en nombre de spectateurs ou d'usagers, etc. ;

<sup>3</sup> un système d'appréciation qualitatif : l'objectif est de caractériser les qualités d'une œuvre, d'une production ou d'une action culturelle, d'une personne ou d'une équipe.

<sup>4</sup> Moyens permettant l'exercice (respect, protection, réalisation) du droit à la culture (expression, créativité, information, formation, médiation, éducation, vie associative, animation et participation culturelles, conservation et transmission des patrimoines, délibération des groupes...)

<sup>5</sup> Parmi les indicateurs potentiels : l'équilibre financier, l'assistance (jauge), la concordance de l'activité avec les axes prioritaires et objectifs du CCE fixés dans le contrat-programme, l'adéquation projet/réalisation, la participation du (des) public(s), la coopération interne et le partenariat externe, la visibilité externe de l'activité (communication – promotion), le retour presse, la qualité des prestations artistiques, l'avis du public (enquête), l'avis des partenaires, l'avis des artistes, la volonté de reconduire l'action de la part de la coopération interne (instances, équipe, volontaires)



rencontrées, ce qui nous permet de vérifier la pertinence de l'action entreprise et que son éventuelle pérennisation soit opportune.

<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>Non pertinent</b>
1	20%	Déficient
2	40%	Discutable
3	60%	Correct
4	80%	Objectifs atteints
5	100%	Objectifs dépassés

Si ce modèle d'évaluation peut paraître approprié, il faut bien dire que nous ne nous en sommes pas saisis comme nous l'aurions dû, jusqu'à présent, dans la mesure où la procédure s'avère assez complexe et exigeante sur le plan rédactionnel et de l'analyse des données récoltées. Si la fiche projet reste, semble-t-il, pertinente quoi qu'elle doive être réadaptée en fonction des nouveaux objectifs qui seront fixés dans le nouveau contrat-programme, l'évaluation du plan d'action devra être revue et simplifiée au maximum pour que chacun puisse s'en saisir et qu'elle devienne véritablement un outil d'évaluation pertinent et efficace.

Pour cela, il est évident que nous devons garder à l'esprit qu'une évaluation doit permettre essentiellement à l'équipe professionnelle mais aussi au Conseil d'orientation et à l'Organe d'administration :

- de mieux piloter l'action ;
- d'émettre des recommandations pour apporter des améliorations futures ;
- de vérifier si l'on a répondu au(x) besoin(s) de tous les participants ;
- de mieux déterminer qu'elles sont les forces et les faiblesses de l'action mise en place ;
- de promouvoir et valoriser l'action entreprise auprès des partenaires, des participants, des publics et des pouvoirs publics ;
- de prendre des décisions par rapport à la pérennité des projets et activités sur base du résultat financier et le fait que les objectifs fixés aient été atteints ou non.

### **Enquêtes et rencontres citoyennes**

Par ailleurs, si le Conseil d'orientation a en charge l'autoévaluation en continu de l'action du centre culturel, il est également prévu afin de l'aider dans cette tâche d'alimenter l'analyse partagée, par des coups de sonde au niveau de la population, des membres actifs au sein des associations et des écoles de l'entité via des enquêtes générales ou plus ciblées mais aussi par des rencontres citoyennes afin que les personnes intéressées par le développement socioculturel de leur commune puissent également interroger le sens de l'action du Centre culturel et émettre des propositions éventuelles d'aménagement de celle-ci.



Le Conseil d'orientation

### **2.3.7. Exemple d'action menée qui a permis d'augmenter la capacité d'analyse, de débat et d'action de la population et de contribuer ainsi à l'exercice des droits culturels**

#### **Projet interculturel (ILI)**

La genèse de ce projet est issue du constat que la population enghiennoise se diversifiait de plus en plus depuis quelques années par l'arrivée de nouvelles populations (quasi inexistantes auparavant) et avec elles la présence de différentes cultures, bien vivaces mais qui se côtoyaient peu, voire pas du tout, ne participant pour ainsi dire pratiquement pas à la vie associative locale. En effet, la vie sociale et culturelle de ces populations s'oriente, d'une part, ostensiblement vers Bruxelles plutôt qu'Enghien et, d'autre part, il est aussi avéré qu'une partie de ces personnes restent souvent fort cloîtrées chez elles, et ce parfois pour des raisons culturelles. Une réflexion a ainsi émergé au sein du Conseil d'orientation autour de la nécessité de créer des espaces de rencontres au niveau de la commune entre ces différentes personnes d'origines diverses afin de mieux se connaître et se reconnaître. Ainsi, fut organisée la première fête Mais...Tissons ! avec l'objectif d'entreprendre une action qui s'adressait de manière respectueuse aux personnes issues de cultures différentes, de telle façon que celles-ci puissent coexister tout en étant reconnues, affirmées et valorisées.

Depuis, le projet, soutenu financièrement par la Région wallonne à partir de 2019 dans le cadre de l'appel à projet « initiatives Locales d'Intégrations » (ILI), s'articule autour de 3 volets d'action principaux :

- Des moments rassembleurs autour d'événements multiculturels et interculturels à caractère festif tels que la fête "Mais...Tissons !" qui réunit plus de 300 personnes à chaque édition.
- De la diffusion (spectacles, films, documentaires) traitant des questions multiculturelles et interculturelles et proposant des démarches de médiation (informations/débats). Des rencontres et des échanges en particulier lors la journée de la Plateforme Alpha/FLE du CeRAIC avec des apprenant.e.s de toutes les régions "gérées" par le CeRAIC (La Louvière, Braine-Le-Comte, Soignies,...) Ont été proposés ce jour-là des ateliers, des animations, des stands d'informations sur les droits et les dispositifs d'aide mis en œuvre, une conférence, des expositions... et un studio de collectage de récits de vie par le CCE.
- Un projet plus spécifique à l'adresse des personnes (primo-arrivantes) suivant les cours de français langue étrangère (FLE) et la formation à la citoyenneté dans le cadre du plan de cohésion sociale (PCS). Un travail de proximité ayant pour axe principal l'artistique comme vecteur d'échanges et de rencontres autour de la question "Comment vis-tu ta ville ?". Ce projet de recherche participative citoyenne intitulé dans un premier temps "Paroles de gens, gens de paroles" et rebaptisé « des mots et des gestes... la ville aux habitants.e.s »<sup>6</sup> est pris en charge conjointement par le Théâtre de la parole qui en assure l'animation et son suivi méthodologique, par le Service social de la Ville qui encadre ces personnes au niveau des cours et des formations et le Centre culturel pour la coordination, l'organisation de rencontres avec des artistes, le travail vidéo/documentaire (collectage de témoignages) et photographique autour de la démarche et le suivi administratif (évaluations, dossiers justificatifs financiers, demandes de renouvellement des subventions...).

#### **Partenariats de première ligne**

Ce projet s'adresse prioritairement à la population locale dans son ensemble, de toutes origines (néerlandophone compris), de toutes cultures et de tous les âges. Il s'appuie par ailleurs sur un large partenariat local mais aussi extérieur (FWB) qui opère du fait de leur action dans le champ du multiculturalisme.

**Service de la Cohésion Sociale (P.C.S.)** est une initiative du Service Public de Wallonie et de la Ville d'Enghien et notre partenaire de première ligne. Il mène en particulier diverses actions comme les cours de français langue étrangère (FLE) et une formation à la citoyenneté. Il poursuit deux objectifs : d'un point de vue individuel, réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et d'un point de vue collectif, contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

<sup>6</sup> Cf. lien dossier [https://www.dropbox.com/sh/9f6ki6fcbq9r2uq/AAAp0\\_mRtwUyWeR13YOBh-Tva?dl=0](https://www.dropbox.com/sh/9f6ki6fcbq9r2uq/AAAp0_mRtwUyWeR13YOBh-Tva?dl=0)

**Le Ce.R.A.I.C.** qui a pour mission en Région wallonne de construire le vivre ensemble en synergie avec les citoyens, les associations, les services publics et les pouvoirs politiques en œuvrant par des actions de sensibilisation, d'information et de formation ; par la création de réseaux ; et enfin par des projets de soutien et d'accompagnement. Le CCE participe à la Plateforme IPI du Ce.R.A.I.C.

<https://www.ceraic.be/>

**Le Théâtre de la parole** qui opère notamment au niveau du collectage de récits de vie qui permettent de mettre en valeur la mémoire collective et l'histoire orale de chacun et de l'éducation permanente au travers de projets participatifs. Dans ce cadre, l'humain est au centre de la méthodologie des projets, l'objectif principal étant de faire ressortir un propos universel, dans lequel chacun puisse se retrouver, tout en préservant les nuances et les singularités. C'est en partant des réalités citoyennes que l'action/recherche aboutit à leur mise en forme artistique, tout en maintenant l'implication permanente des participants.

<https://www.theatredelaparole.be/nos-champs-action/education-permanente/recherches-participatives/>

**Le Labo des arts et du mouvement**, centre d'expression et de créativité (CEC) est représenté et actif au sein du Conseil d'orientation et dans de nombreux projets du Centre culturel que ce soit au niveau de l'organisation et/ou par la proposition d'ateliers créatifs ou d'interventions artistiques (Balades contées, Parcours d'artistes, P'tit mômes, expo des ateliers, En poésie...) Dans le cadre de Mais...Tissons !, les animateurs.trices sont surtout à la co-organisation (aide à la programmation et au montage), s'occupent de la promotion (réalisation de l'affiche) et proposent des ateliers et animations lors de la journée festive.

## Autres partenaires

La **Case Bois Chéri** et **Oxfam** pour la sensibilisation et les produits de bouche (boissons et autres), **les Éditions du Pangolin**, une structure éditoriale et une plate-forme d'organisation d'événements culturels en République démocratique du Congo qui agit en vue de *changer les mentalités et les comportements de nos concitoyens*, **la ludothèque**, **la chorale Kizito**, **des artistes** individuels... lors de Mais...Tissons !

## Contribution à l'exercice des droits à la culture

Nous pouvons dire que ce projet interculturel qui se compose de plusieurs volets et d'activités diverses rencontrent pour ainsi dire l'ensemble des droits culturels.

Tout d'abord, **la liberté à tout un chacun de prendre part aux décisions** en intégrant le Conseil d'orientation ou la commission « Mais...Tissons ! ». Ainsi, Stella Kitonga Bitondo d'origine congolaise, depuis peu installée à Enghien, a été une des chevilles ouvrières de l'organisation de la première fête « Mais...Tissons » en 2019 et est toujours active au sein du Conseil d'orientation.

Les activités proposées respectent également fondamentalement **la liberté de choix** par rapport à ses appartenances et référents culturels dans le respect des origines et de la culture de chacun. Rien n'est donc imposé, chaque personne et culture étant respectée et valorisée au même titre que les autres.

**La participation à la culture** est également proposée et rencontrée à travers les différentes activités que ce soit dans le cadre festif de la fête « Mais...Tissons ! » que des ateliers culturels et artistiques organisés dans le cadre des cours de langue et de formation à la citoyenneté avec l'animatrice du Théâtre de la Parole.

Pour ce qui est de **l'accès à la culture**, un ensemble d'activités fort diversifiées est proposé aux différents publics (d'origines et d'âges divers), la grande majorité de ces activités étant gratuites et proposées à des moments opportuns par rapport aux publics visés, l'objectif étant d'aller à la rencontre de ceux et celles qui sont parfois les plus éloigné.e.s des pratiques culturelles et de l'approche interculturelle.

Au niveau du **droit au développement et à la promotion des patrimoines**, celui-ci est également rencontré et ce dans toute sa diversité lors de la fête Mais...Tissons ! et des rencontres spécifiques organisées avec les artistes invités dans le cadre des ateliers FLE.

De même, les participants aux ateliers et à la Fête Mais...Tissons ! ont toute **liberté de s'exprimer de manière créative et/ou de diffuser et promouvoir leurs créations**.



## Sortie de résidence Le violon du fou

31/01

Après deux ans de latence, plusieurs résidences, entre quarantaine et attentes de résultat, la Compagnie Mirabilia a enfin pu réunir six comédiens sur scène, avec un décor fantastique pour un voyage onirique et poétique, entre ombre et lumière. Le Violon du fou, roman suédois de Selma Lagerlöf (Premier prix Nobel féminin de littérature - 1909) adapté pour le théâtre par Mélissa Motheu, a été présenté partiellement aux élèves du cours de Français Langue Etrangère qui ont bénéficié d'un bord de scène avec les artistes après le spectacle. Tout comme les élèves de l'internat de l'Athénée Royal, ils ont pu faire évoluer le spectacle grâce à leurs retours. C'est ensuite devant le "tout public" et devant la caméra de NOTELE que la Compagnie a joué la version définitive les 5 et 6 février.

Une histoire fantastique où la folie et le deuil sont affrontés tantôt avec bravoure, tantôt avec désespoir. On traverse la pièce sur le bord d'un fil sombre et on espère la lumière.

**Scénographie** Laura Erba  
**Composition** Laure Bardet  
**Interprétation** Flora Campbell, Renaud Leclercq, Vincent Leclercq, Mélissa Motheu, Perrine Pautré et David Serraz.

## Rencontre avec le conteur belgo-tunisien Ahmed Hafiz

11/02

Dans le cadre du projet interculturel mené par le Centre culturel en collaboration avec le Plan de Cohésion Social, des élèves du cours de Français Langue Etrangère ont découvert le conteur Ahmed Hafiz et quelques unes de ses histoires. Ils ont ensuite partagé des contes universels issus de leur pays d'origine et circulant d'un pays à l'autre...

Quand le conte nous réunit autour du feu...

Une histoire à suivre aussi dans le cadre de la Tour des Contes lors du Festival LaSemo les 8, 9 et 10 juillet...



### **2.3.8. Opération culturelle développée dans le contrat-programme 2024-2028**

#### **« Au fil de soi »**

#### **Un projet créatif, participatif et collectif autour de la broderie**

**Identification des objectifs poursuivis, des résultats attendus en termes de participation et de transformation du public ainsi que les indicateurs qui permettent d'évaluer cette participation et transformation et de voir comment ils répondent aux droits culturels.**

#### **Éléments de contexte et intention de départ**

Depuis plusieurs années déjà, le Centre culturel et le Labo des arts œuvrent dans le domaine des arts plastiques notamment avec l'organisation d'expos (Parcours d'artistes, expos individuelles et collectives au sein d'Orcadre), d'ateliers et de projets créatifs à l'attention des adultes mais aussi des plus jeunes au sein des locaux du Labo (customisation de la roulotte culture) mais également dans les écoles (réalisation d'un plan en géographie subjective d'Enghien, réalisation d'ouvrages de contes illustrés, ateliers découvertes des techniques de dessin dans le cadre d'un projet pilote PECA...). Dans le cadre de nos échanges sur des futurs projets collaboratifs, notre intention commune était d'initier et de développer un nouveau projet au niveau des arts plastiques qui puisse s'adresser à tous individuellement mais qui prenne aussi et surtout en compte la dimension de création collective. Sur le plan de la technique, nous décidâmes de nous appuyer sur la technique de la broderie comme langage artistique, malgré qu'elle soit souvent considérée comme un artisanat plutôt qu'un art à part entière.

Mais pourquoi la broderie, en fait ? Eh bien parce que le CCE propose depuis un certain nombre d'années des projets et des expos autour du fil et ses techniques qui font écho à la tradition de la tapisserie (patrimoine lissier) et des savoir-faire encore vivants à Enghien comme la dentelle ou le patchwork et qu'elle permet, du fait de sa technique diversifiée et relativement facile à acquérir, ainsi que le peu de matériel nécessaire à sa réalisation, une grande diversité d'approches et de faire œuvre artistique.

Il est à relever que la broderie a retrouvé depuis quelques années ses lettres de noblesse dans la création contemporaine par sa diversité qu'elle soit légère, tragique, engagée, poétique ou politique et qu'elle est, au-delà d'une recherche esthétique, très souvent utilisée comme outil de revendication au service de l'activisme.

#### **Le projet**

La proposition sera donc, pour chaque participant.e, de « raconter quelque chose de soi » via un portrait brodé et/ou un objet ou un élément « naturel » et/ou une phrase/pensée personnelle. En d'autres termes, il sera demandé à ceux et celles qui le souhaitent de réaliser une composition personnelle qui racontera qui on est ou ce que l'on aime ou ce que l'on veut dire ou encore revendiquer... avec du fil et ce sur un petit bout de tissu de format mouchoir (personnel ou de récupération, de préférence).

Cette invitation s'adressera donc dès 2023 à tous ceux et celles (adultes, ados, enfants, artistes ou pas) qui veulent s'exprimer en apprenant une technique créative, accessible et très actuelle. L'objectif sera de réunir ensuite toutes ses créations individuelles de manière collective en une grande broderie sous la forme d'un portrait sensible et/ou revendicatif de la population d'Enghien. Œuvre qui sera évolutive dans le temps en fonction de l'ajout progressif de nouvelles broderies au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Dans un premier temps, des ateliers d'initiation seront proposés conjointement par le CCE et le Labo à différentes occasions (workshop spécifiques et ateliers découvertes gratuits proposés dans le cadre d'autres activités) en vue de motiver le maximum de personnes à participer individuellement à cette création collective mais aussi de s'impliquer au niveau de la transmission d'un savoir-faire en vue de proposer cette démarche artistique et participative au sein des écoles en 2024.

## Objectif principal

- Répondre à l'enjeu de société du contrat-programme 2024-2028 et à certains de ses objectifs, particulièrement au niveau de la participation active et de l'acquisition des pratiques artistiques.

## Objectifs spécifiques

- De base, contribuer à réunir des personnes de tout horizon autour d'un projet commun et réinsuffler la dimension collective comme une valeur positive.

- Au travers du projet s'adresser à l'ensemble de la population jeunes, adultes et anciens (dimension intergénérationnelle).

- Sensibiliser et réunir le plus largement possible la population autour d'une pratique artistique commune en vue de réaliser une création collective qui témoigne de cette démarche.

- Aider à l'acquisition d'une technique artisanale afin de pouvoir s'exprimer ensuite plus librement sur le plan artistique et qui, subséquemment, a aussi une utilité au quotidien (savoir coudre un bouton, par exemple).

- Contribuer à rendre vivace par une approche contemporaine un patrimoine enghiennois fondé sur les arts de l'aiguille.

## Indicateurs

- Le projet a-t-il touché de façon substantielle toutes les strates de la population ?

- Est-ce que les participant.e.s ont-il.elle.s été capables d'acquérir la technique et de s'en servir dans le cadre d'une réalisation personnelle ?

- Est-ce que les participant.e.s se sont montré.e.s globalement intéressé.e.s et impliqué.e.s par le sujet proposé de la création individuelle ?

- Est-ce que les participants.e.s se sont montré.e.s positivement réceptif.ve.s et impliqué.e.s par la dimension collective de la création et ont collaboré à sa réalisation ?

- Est-ce que certain.e.s se sont montré.e.s intéressé.e.s et impliqué.e.s par le rôle de transmetteur.trice.s au sein des écoles ?

- les écoles de l'entité ont-elles adhéré et participé au projet dans sa dimension individuelle et collective ?

- Le projet a-t-il permis de « casser » les préjugés (pratique ancienne et dépassée, pratique genrée fille/garçon...) autour de la pratique de la broderie ?

- Le projet a-t-il jeté un éclairage positif sur le patrimoine enghiennois et globalement sur les « Arts de l'aiguille » ?

- Le projet a-t-il permis un rapprochement entre les personnes et de susciter de nouvelles dynamiques collectives ?

## En quoi le projet répond-il aux droits culturels ?

Même si le projet ne répond pas avec la même intensité aux différents droits culturels, il permet néanmoins à chaque personne participante d'exercer ceux-ci individuellement et collectivement.

En effet, **l'accès à la culture** y sera garanti sous différents aspects, que ce soit notamment économiquement, les coûts étant pris en charge par les organisateurs, mais aussi sur le plan géographique et temporel, les activités se déroulant principalement dans des locaux du centre-ville à des moments différents du week-end mais aussi au sein des établissements scolaires et dans le home

pour personnes âgées, ou encore intellectuellement, aucun prérequis n'étant nécessaire pour y participer.

De fait, le projet repose fondamentalement sur **la participation active à la culture** et à ses pratiques puisque la dimension de participation individuelle et collective est un élément constituant du projet.

**La liberté artistique** y est également complètement rencontrée au premier chef puisque chacun aura la possibilité de s'exprimer de manière créative en toute liberté et de présenter sa création sous sa forme collective au public (présentation de l'œuvre en évolution au sein du CCE).

**La liberté de choix** de ses appartenances et référents culturels est de même un droit assuré pour tous ceux et celles qui voudront participer au projet, le CCE reconnaissant le caractère distinctif des cultures multiples mais ce dans la coexistence constructive instaurée par l'interaction et le dialogue entre chacune d'entre elles.

Le droit de participer à **la prise de décision en matière culturelle** fera également partie intrinsèque du projet puisque les participant.e.s auront à se positionner individuellement et collectivement sur l'élaboration de l'œuvre collective.

Enfin, le projet contribue aussi au **maintien du patrimoine** et sa valorisation en soutenant les activités et les pratiques contemporaines autour des « Arts de l'aiguille » et du patrimoine lissier propre à l'Histoire d'Enghien.

## 3. Les ressources et moyens

### 3.1. ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS

#### 3.1.1. Comptes et bilans

Centre Culturel d'Enghien - 0851.162.627

Rue Montgomery, 7

7850 ENGHIEU

BE0851.162.627

EUR

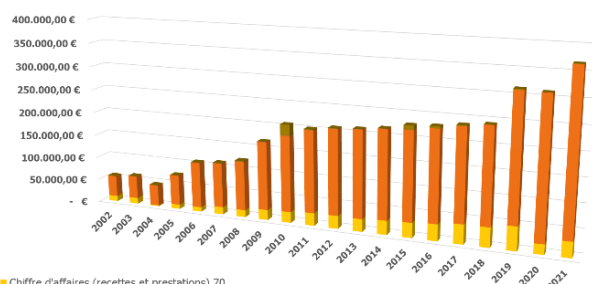
### Bilan 2019 à 2021 Tableau synthétique

		Exercice 2021	Exercice 2020	Ex. 2019
		Ouv 2021 - Clo 2021	Ouv 2020 - Clo 2020	Rep 2019 - Clô 2019
		01-01-21 - 31-12-21	01-01-20 - 31-12-20	01-01-19 - 31-12-19
<b>COMPTE DE RESULTATS</b>				
<b>Ventes et prestations</b>	<b>70/76A</b>	<b>367.497</b>	<b>311.606</b>	<b>314.515</b>
Chiffre d'affaires (ann. 6.9)	70	33.124	21.083	50.290
<b>Coût des ventes et des prestations</b>	<b>60/66A</b>	<b>(353.692)</b>	<b>(314.390)</b>	<b>(305.341)</b>
Approvisionnements, marchandises	60	(1.045)	174	(2.004)
Services et biens divers	61	(110.350)	(102.627)	(122.949)
Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. 6.9)	62	(208.969)	(210.798)	(177.971)
630200 DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES				(638)
Provisions pour risques et charges	635/9	(32.614)		
Autres charges d'exploitation (ann. 6.9)	640/8	(584)	(551)	(472)
Charges d'exploitation non récurrentes (ann. 6.11)	66A	(130)	(588)	(1.307)
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)(-)</b>	<b>9901</b>	<b>13.805</b>	<b>(2.784)</b>	<b>9.174</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>75/76B</b>	<b>42</b>	<b>46</b>	<b>8</b>
<b>Produits financiers récurrents</b>	<b>75</b>	<b>42</b>	<b>46</b>	<b>8</b>
<b>Charges financières</b>	<b>65/66B</b>	<b>(299)</b>	<b>(123)</b>	<b>(158)</b>
<b>Charges financières récurrentes (ann. 6.10)</b>	<b>65</b>	<b>(299)</b>	<b>(123)</b>	<b>(158)</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)(-)</b>	<b>9903</b>	<b>13.548</b>	<b>(2.861)</b>	<b>9.024</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)(-)</b>	<b>9904</b>	<b>13.548</b>	<b>(2.861)</b>	<b>9.024</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)(-)</b>	<b>9905</b>	<b>13.548</b>	<b>(2.861)</b>	<b>9.024</b>
<b>AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS</b>				
<b>Bénéfice (Perte) à affecter (+)(-)</b>	<b>9906</b>	<b>44.732</b>	<b>31.184</b>	<b>34.040</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)(-)	9905	13.548	(2.861)	9.024
Bénéfice (Perte) de l'exercice antérieur reporté (+)(-)	14P	31.184	34.045	25.016
<b>Affectation aux fonds affectés et autres réserves</b>	<b>691</b>	<b>(2.710)</b>		
692100 DOTATIONS AUX AUTRES RESERVES		(2.710)		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter (+)(-)</b>	<b>14</b>	<b>42.022</b>	<b>31.184</b>	<b>34.040</b>

Les comptes et bilans relatifs aux 3 derniers exercices de la période du contrat- programme échu, approuvés par les instances, signés par le trésorier et le Président et déposés au Tribunal de commerce de Mons sont repris en annexe.

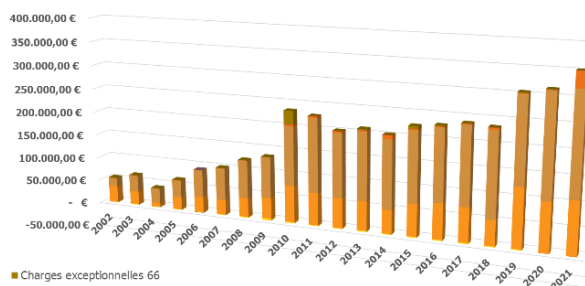
#### 3.1.2. Autres données chiffrées

Évolution des produits d'exploitation  
de 2002 à 2021



- Chiffre d'affaires (recettes et prestations) 70
- Variations des stocks & des commandes en cours d'exécution 71
- Production immobilisée 72
- Cotisations, dons, legs & subsides 73
- Autres produits d'exploitation 74
- Produits financiers 75
- Produits exceptionnels 76

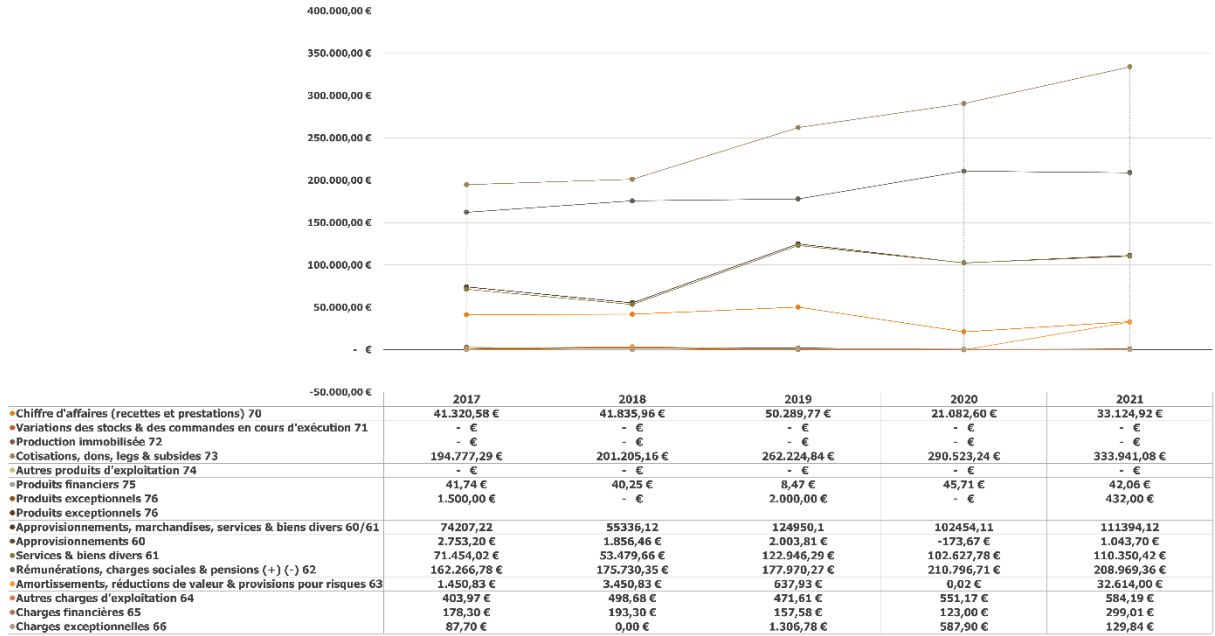
Évolution des charges d'exploitation  
de 2002 à 2021



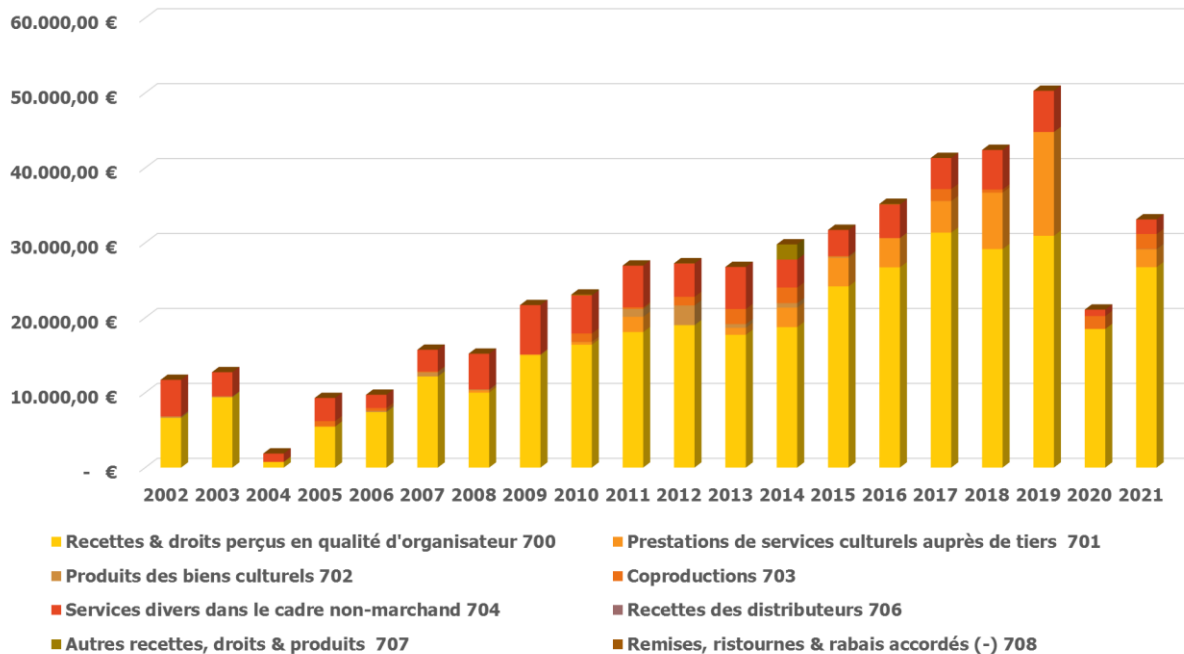
- Charges exceptionnelles 66
- Charges financières 65
- Autres charges d'exploitation 64
- Amortissements, réductions de valeur & provisions pour risques 63
- Rémunérations, charges sociales & pensions (+) (-) 62
- Services & biens divers 61
- Approvisionnements 60



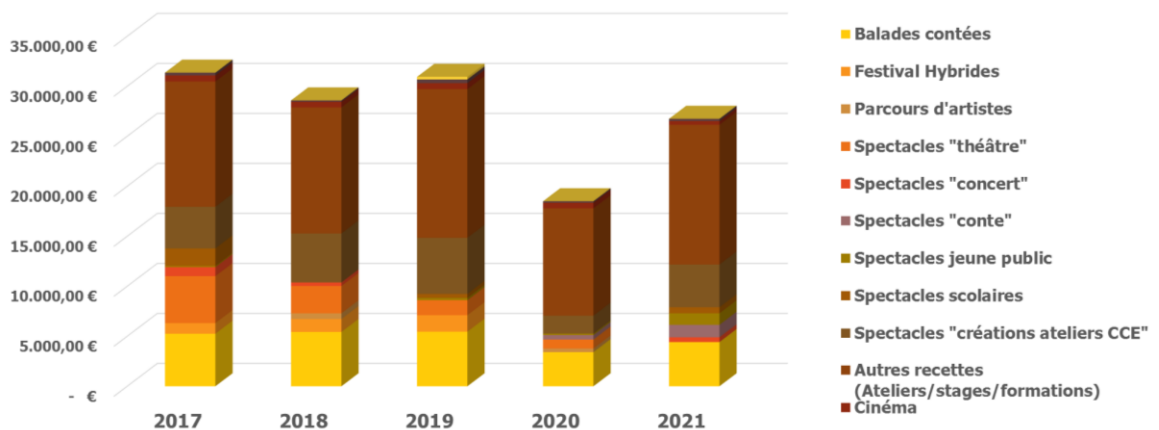
Évolution des produits et charges d'exploitation par poste de 2017 à 2021



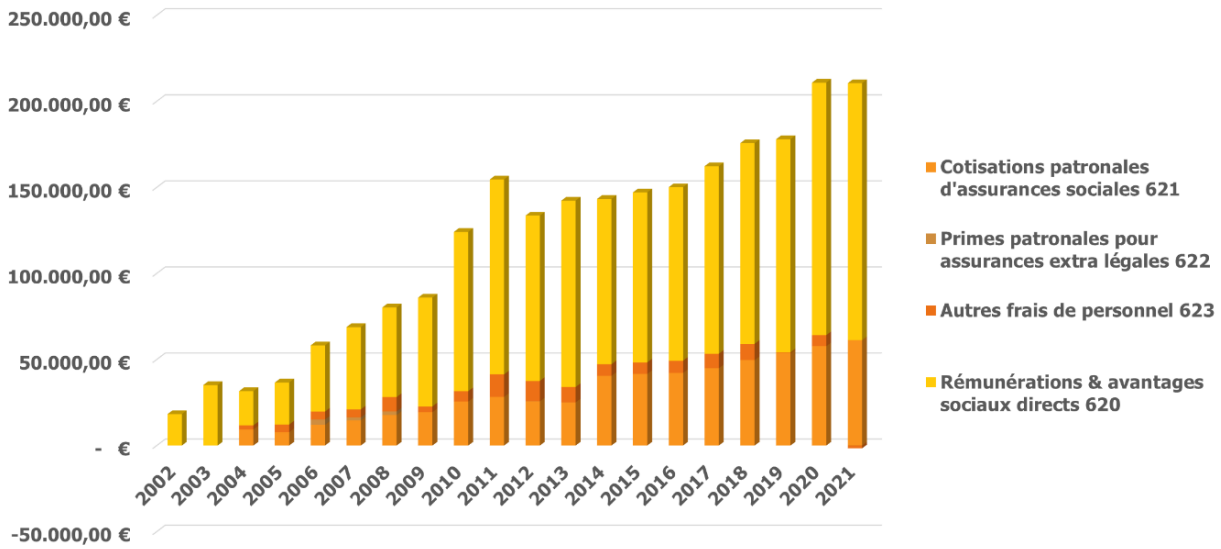
Chiffre d'affaires évolution 2002-2021



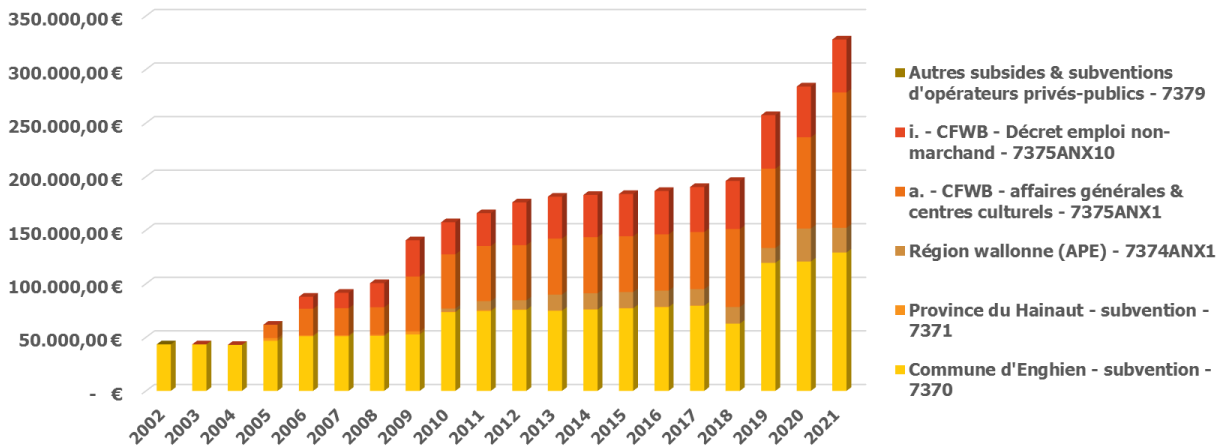
Recettes perçues en qualité d'organisateur



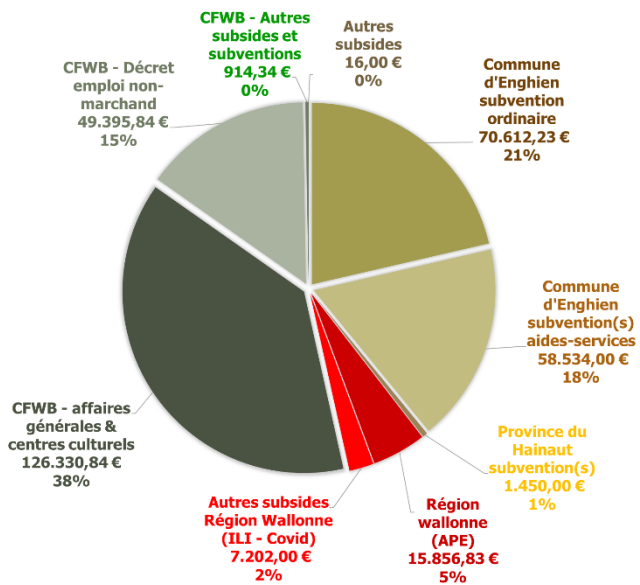
### Évolution des charges salariales de 2002 à 2021



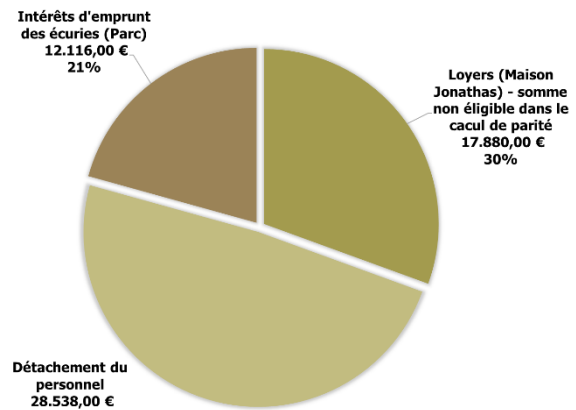
### Évolution des subventions de 2002 à 2021



### Subventions ordinaires et extra 2021



### Aides-services de la commune 2021



## 3.2. ÉLÉMENTS PROSPECTIFS

### 3.2.1. Description des contributions financières & aides-services par les collectivités publiques

Dans le cadre du contrat-programme 2024-2028 du Centre Culturel d'Enghien, le Conseil communal de la Ville d'Enghien, réuni en sa séance du 10 novembre 2022, a décidé d'accorder au Centre Culturel les subventions, aides et services décrits ci-dessous.

#### 3.2.1.1. Subvention ordinaire annuelle de la commune d'Enghien

En 2021, afin de respecter la parité avec l'intervention de la FWB qui reconnaît dorénavant le centre culturel d'Enghien à 100% de la subvention promise dans le cadre du contrat-programme 2018-2022, le montant de la subvention communale a été fixé à 70.612,23€. Le Conseil communal s'est engagé à poursuivre le mécanisme d'indexation automatique de 2% au-delà de l'année 2022 et ce jusqu'à l'année 2028 conformément au tableau ci-dessous :

Subvention ordinaire	Indexation fixe de 2%
<b>2022</b>	<b>72.025,05 €</b>
<b>2023</b>	<b>73.465,55 €</b>
Contrat-programme 2024-2028	Indexation fixe de 2%
<b>2024</b>	<b>74.934,86 €</b>
<b>2025</b>	<b>76.433,56 €</b>
<b>2026</b>	<b>77.962,23 €</b>
<b>2027</b>	<b>79.521,47 €</b>
<b>2028</b>	<b>81.111,90 €</b>

#### 3.2.1.2. Mise à disposition de personnel par la commune d'Enghien

Pour contribuer au bon fonctionnement du Centre culturel et de soutenir le travail effectué dans et avec les établissements dans le cadre du PECA, le Conseil communal de la Ville d'Enghien a décidé de détacher du personnel communal à cet effet :

Poste – détachement du personnel	Régime	Coût 2023
<b>Agent contractuel gradué B1 - ouvrier</b>	1/5 temps	13.814,52€
<b>Agent statutaire - femme de ménage</b>	6h/semaine	9.757,18€
<b>Agent contractuel - Conseillère en prévention</b>	1 jours/mois	4.325,50€
<b>Agent contractuel gradué B1- Bibliothécaire</b>	1/5 temps	11.674,86€
<b>Total :</b>		<b>39.572,06€</b>

Ces aides et services feront l'objet d'une convention entre la Ville d'Enghien et le Centre culturel d'Enghien, à l'instar des aides et services accordés lors du précédent contrat-programme.

### 3.2.1.3. Énergies et frais d'entretien

Pour contribuer au bon fonctionnement du Centre culturel, la commune interviendra dès 2023 et dans le cadre du contrat-programme 2024-2028 à 50% des coûts d'électricité-gaz-eau de la Maison Jonathas. Vu la situation des prix de l'énergie (électricité \*2 et gaz\*4) le montant a été multiplié par 2,5 par rapport aux factures payées en 2021. Pour les frais d'entretiens d'ascenseur, tapis d'entrée, lave main, lavage des fenêtres, ... ceux-ci se montent également à 50% du montant total des factures. Ces montants pourront être réévalués dans le futur notamment en fonction des fluctuations du marché au niveau des prix de l'énergie et de l'augmentation éventuelle des factures inhérentes aux frais d'entretien.

Coûts Maison Jonathas	Coût 2023
<b>Énergie (50%)</b>	<b>10.689,43€</b>
<b>Frais d'entretien (50%)</b>	<b>2.681,88€</b>
<b>Total :</b>	<b>13.371,31€</b>

### 3.2.1.4. Subvention ordinaire annuelle de la FWB

Octroyant au centre culturel d'Enghien, en 2021, la totalité de la subvention à 100% telle que fixée dans le cadre du décret du 21 novembre 2013 et du contrat-programme 2018-2022 (100.000€ + indexations), celle-ci a été établie à 110.398,36€ pour l'année 2022.

Subvention ordinaire	Suivant l'évolution de l'indice santé	
<b>2022</b>	<b>110.398,36€</b>	
<b>2023</b>	<b>125.727,40€</b>	Sur base des derniers paramètres prévisionnels (septembre) du Bureau du Plan
Contrat-programme <b>2024-2028</b>	<b>Indexation prévisionnelle de 2%</b>	
<b>2024</b>	<b>128.241,95 €</b>	
<b>2025</b>	<b>130.806,79 €</b>	
<b>2026</b>	<b>133.422,92 €</b>	
<b>2027</b>	<b>136.091,38 €</b>	
<b>2028</b>	<b>138.813,21 €</b>	

### 3.2.1.5. Subvention du décret emploi de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La subvention « Décret emploi » se monte en 2022 à un total de 77.944,77€. La part sectorielle d'un montant de 25.914,24€ étant comprise dans la subvention de fonctionnement et est déduite de la subvention non-marchand totale, soit un montant réel de 52.030,53€.

### 3.2.1.6. Subvention annuelle de la Province du Hainaut

La subvention ordinaire annuelle est fixée à 250€.

### 3.2.1.7. Tableau récapitulatif des contributions financières et aides-services éligibles par les collectivités publiques – parité financière

Année	FWB Subvention	Commune d'Enghien Subvention	Commune d'Enghien Charges d'emprunt Énergie – frais d'entretien	Commune d'Enghien Personnel	Commune d'Enghien TOTAL	Province du Hainaut Subvention
2022	110.398,36€	72.025,05 €	12.116€	27.541,00€	111.682,05€	250 €
2023	125.727,40€	73.465,55 €	13.371,31€	39.572,06€	126.408,92€	250 €
Contrat-programme 2018-2022	Indexation déterminée par le Bureau du Plan	Dotations indexées de 2%/an	?	Salaires indexés de 2%/an	Montants initiaux corrigés le 15-12-22	
2024	128.241,95 €	74.934,86 €	13.371,31€	40.363,50€	128.669,67€	250 €
2025	130.806,79 €	76.433,56 €	13.371,31€	41.170,77€	130.975,64€	250 €
2026	133.422,92 €	77.962,23 €	13.371,31€	41.994,18€	133.327,72€	250 €
2027	136.091,38 €	79.521,47 €	13.371,31€	42.834,07€	135.726,85€	250 €
2028	138.813,21 €	81.111,90 €	13.371,31€	43.690,75€	138.173,96€	250 €

### 3.2.1.8. Mises à disposition de locaux et de matériels par la commune

Les espaces et le matériel mieux décrits ci-dessous seront mis à disposition du Centre culturel afin de lui permettre d'organiser ses services administratifs, réunions et activités diverses (spectacles, ateliers, expositions, ...) :

Lieux	Surface	Espace partagé	Valeur de location (par mois - jours)	Valeur de location (annuelle)
Maison Jonathas (rez-de-chaussée)	94 m <sup>2</sup>	non	940€	11.280€
Maison Jonathas (salle 2 <sup>ème</sup> étage)	120 m <sup>2</sup>	oui	25€/jours	3.000€
Annexe de la Maison Jonathas	30 m <sup>2</sup>	non	300€	3.600€
Salle Pôl'Arts (Parc)	80 m <sup>2</sup>	oui	0€	0€
Combles des Ecuries (Parc)	600 m <sup>2</sup>	oui	0€	0€
Autres infrastructures du Parc communal : Salle des Acacias, Ecuries, Château, Tour castrale, Porche		oui	0€	0€
Podium, matériel d'amplification, grilles d'exposition, éclairage		oui	0€	0€
<b>Total :</b>				<b>17.880€</b>

## 3.2.2. Autres ressources indirectes perçues en 2021

Vacations Province du Hainaut et Province variable d'année en année en fonction des projets et des accords					
Nom de l'animateur & Objet de la vacation	Nombre de jours	Nombres d'heures HCT	Total vacations hors frais de transport	Total permanent province 35,74€/heure	frais de transport
Mélissa Motheu - atelier Samedi <i>Printemps des ados - stage Pâques</i>	20	109	2.928,14 €		127,57 €
Guillaume François - atelier vendredi <i>Printemps des ados - stage Pâques</i>	22	117	3.143,04 €		0,00 €
Alexandre Botman - atelier samedi <i>Printemps des ados - stage Pâques</i>	22	117	3.143,04 €		0,00 €
Renaud Leclercq <i>Stage Théâtre Carnaval 8 -12 ans</i>	5	47	1.262,59 €		127,16 €
Gregg Brotcorne <i>Stage Théâtre Pâques 12-16/17 ans</i>	4	31		1.107,94 €	
Renaud Leclercq <i>Stage Théâtre Pâques 8 -12 ans</i>	5	47	1.262,59 €		128,22 €
Renaud Leclercq <i>Stage Théâtre Juillet 8 -12 ans</i>	3	27	725,32 €		90,52 €
Mélissa Motheu <i>Stage Théâtre Juillet 8 -12 ans</i>	2	20	537,27 €		13,35 €
Maryse Verdoodt <i>Balades contées</i>	12	90	2.417,73 €		676,16 €
Gregg Brotcorne <i>Balades contées</i>	12	90		3.216,60 €	
Renaud Leclercq <i>Balades contées</i>	12	89	2.390,86 €		310,50 €
Guillaume François <i>Balades contées - stage guides</i>	13	94	2.525,18 €		0,00 €
Mélissa Motheu <i>Balades contées avec stage conte</i>	16	115	3.089,32 €		106,76 €
Mélissa Motheu <i>Scène aux ados - samedi</i>	8	32	876,82 €		53,38 €
Alexandre Botman <i>Scène aux ados - samedi</i>	8	24	657,61 €		2,97 €
Guillaume François <i>Scène aux ados - vendredi</i>	8	32	876,82 €		0,00 €
Gregg Brotcorne <i>Animation En poésie dans les écoles</i>	12	84		3.002,16 €	
<b>TOTAL</b>	<b>184</b>	<b>1165</b>	<b>25.836,33 €</b>	<b>7.326,70 €</b>	<b>1.508,37 €</b>

Intervention art&vie et théâtre à l'école					
Spectacles	Code	FWB	Province		Total
<b>Spectacles annulés - COVID</b>					
Garçonne	12208-1	450,00 €	225,00 €		675,00 €
Poulette et Petit coq - Anne Grigis	5493-14	135,00 €	68,00 €		203,00 €
Le cabaret Fantochmagorique - Cie Scraboutcha	10373-1	510,00 €	195,00 €		705,00 €
Clair Obscur - Anne Catherine Regnier	11742-1	270,00 €	135,00 €		405,00 €
Fleuve - La grande Nelle	6336-6	450,00 €	225,00 €		675,00 €
Emeline Tout court	8920-1	390,00 €	195,00 €		585,00 €
Le four à bois la caravane passe !	2828-13	450,00 €	225,00 €		675,00 €
Fleuve - La grande Nelle	6336-6	450,00 €	225,00 €		675,00 €
Poulette et Petit coq - Anne Grigis	5493-14	135,00 €	78,00 €		213,00 €
La couleur du vent - Françoise Stella Marquet		330,00 €			330,00 €
Le Petit Prince	9990	684,00 €	342,00 €		1.026,00 €
Le Petit Prince	9990	684,00 €	342,00 €		1.026,00 €
Deux sœurs- Cie des Mutants	2551-42	270,00 €	270,00 €		540,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>5.208,00 €</b>	<b>2.525,00 €</b>		<b>7.733,00 €</b>

### 3.2.3. Plan financier couvrant la période de reconnaissance

		2024	2025	2026	2027	2028
<b>Charges d'exploitation</b>						
<b>60</b>	<b>Approvisionnement &amp; marchandises</b>	1.400,00 €	1.500,00 €	1.600,00 €	1.700,00 €	1.800,00 €
<b>61</b>	<b>Services &amp; biens divers</b>	129.564,16 €	130.349,44 €	132.250,43 €	133.067,44 €	135.000,79 €
	LOYERS - ENERGIES – ASSURANCES	32.000,00 €	32.000,00 €	32.100,00 €	32.100,00 €	32.200,00 €
	TRANSPORTS	2.000,00 €	2.000,00 €	2.100,00 €	2.100,00 €	2.100,00 €
	SECRETARIAT	12.500,00 €	12.500,00 €	12.500,00 €	12.500,00 €	12.500,00 €
	IMPRESSIONS	4.000,00 €	4.000,00 €	4.200,00 €	4.200,00 €	4.500,00 €
	RELATIONS PUBLIQUES	1.200,00 €	1.200,00 €	1.300,00 €	1.300,00 €	1.400,00 €
	FORMATIONS – PROSPECTION	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €
	ACHATS DIVERS (expos)	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €
	ACHATS DE SPECTACLES	5.000,00 €	5.000,00 €	5.500,00 €	5.500,00 €	6.000,00 €
	EDITIONS	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	AUTRES FRAIS SPECIFIQUES DIVERS	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
	AUTRES FRAIS SPECIFIQUES MATERIELS ARTISTIQUES ET TECHNIQUES	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €
	COPRODUCTION	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €
	DROITS D'AUTEURS	2.500,00 €	2.500,00 €	2.600,00 €	2.600,00 €	2.700,00 €
	AUTRES FRAIS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	PERSONNELS NON PERMANENTS - Personnel communal détaché	39.264,16 €	40.049,44 €	40.850,43 €	41.667,44 €	42.500,79 €
	Autres rétributions & indemnités	25.000,00 €	25.000,00 €	25.000,00 €	25.000,00 €	25.000,00 €
<b>62</b>	<b>Rémunérations, Charges sociales et pensions</b>	271.206,00 €	268.841,00 €	278.701,00 €	289.603,00 €	298.468,00 €
	620 Rémunérations et avantages sociaux directs	261.806,00 €	259.341,00 €	269.101,00 €	279.903,00 €	288.668,00 €
	6200 Administrateurs ou gérants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	6201 Direction - Laurent Vanbergie TP éch. 5 - Ancienneté 25 (2024)	86.013,00 €	87.636,00 €	90.877,00 €	92.529,00 €	94.182,00 €
	6202 Personnels employés	175.793,00 €	171.705,00 €	178.224,00 €	187.374,00 €	194.486,00 €
	Christine Ergo - Animatrice coordinatrice TP - éch. 4.1 - Ancienneté 18 (2024)	37.280,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Laetitia Baekelmans - Assistante administrative - TP - éch. 4.1 - Ancienneté 7 (2024)	59.330,00 €	60.449,00 €	64.694,00 €	65.870,00 €	70.506,00 €
	Jonas Lievens-Demeyere - Animateur TP - éch. 4.1 - APE - Ancienneté 2 (2024)	50.976,00 €	54.618,00 €	55.630,00 €	59.563,00 €	60.627,00 €
	Animateur.trice TP - éch. 4.1 - APE - Ancienneté 0 (2025)	23.707,00 €	51.938,00 €	52.900,00 €	56.641,00 €	57.653,00 €
	Personnel engagé dans le cadre de l'Article 17	4.500,00 €	4.700,00 €	5.000,00 €	5.300,00 €	5.700,00 €
	623 Autres frais de personnel	9.400,00 €	9.500,00 €	9.600,00 €	9.700,00 €	9.800,00 €
<b>63</b>	<b>Dotations aux amortissements, réductions et provisions pour risques et charges</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>64</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €
<b>65</b>	<b>Charges financières</b>	350,00 €	350,00 €	400,00 €	400,00 €	450,00 €
<b>66</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	150,00 €	150,00 €	200,00 €	200,00 €	250,00 €
	<b>Total Charges</b>	<b>403.670,16 €</b>	<b>402.190,44 €</b>	<b>414.151,43 €</b>	<b>425.970,44 €</b>	<b>436.968,79 €</b>
<b>Produits d'exploitation</b>						
<b>70</b>	<b>Chiffre d'affaires</b>	41.500,00 €	42.600,00 €	44.200,00 €	45.200,00 €	46.800,00 €
	700 Recettes & droits perçus en qualité d'organisateur	35.000,00 €	36.000,00 €	37.000,00 €	38.000,00 €	39.000,00 €
	701 Prestations de services auprès de tiers organisateurs	2.500,00 €	2.500,00 €	3.000,00 €	3.000,00 €	3.500,00 €
	701 Produits de biens culturels	100,00 €	100,00 €	150,00 €	150,00 €	200,00 €
	703 Coproduction - mouvements entre opérateurs	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €
	704 Produits des prestations d'autres services "non-marchand"	2.000,00 €	2.100,00 €	2.200,00 €	2.200,00 €	2.300,00 €
	706 Recettes des distributeurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	707 Autres recettes, droits et produits que 700 à 706	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	708 Remises, ristournes et rabais accordés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	709 Autres produits d'activités	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>71</b>	<b>Variations des stocks et des commandes en cours d'exécution</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>72</b>	<b>Production immobilisée</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>73</b>	<b>Cotisations, dons, legs &amp; subsides</b>	3.600,00 €	3.600,00 €	3.600,00 €	3.600,00 €	3.600,00 €
	<b>COTISATIONS</b>					
	730 Cotisations des membres associés	2.400,00 €	2.400,00 €	2.400,00 €	2.400,00 €	2.400,00 €
	731 Cotisations des membres adhérents	1.200,00 €	1.200,00 €	1.200,00 €	1.200,00 €	1.200,00 €
	7322 Dons sans droit de reprise - mécénat d'entreprise	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>SUBVENTIONS</b>					
	737 Autres subsides et subventions	355.378,28 €	361.857,10 €	368.464,89 €	375.204,60 €	382.077,21 €
	7370 Autres subsides et subventions des Villes et Communes	145.450,33 €	147.734,31 €	150.063,97 €	152.440,22 €	154.864,00 €
	Subventions ordinaires	74.934,86 €	76.433,56 €	77.962,23 €	79.521,47 €	81.111,90 €
	Loyers	17.880,00 €	17.880,00 €	17.880,00 €	17.880,00 €	17.880,00 €
	Ville					
	Energie - Frais d'entretien des infrastructures	13.371,31 €	13.371,31 €	13.371,31 €	13.371,31 €	13.371,31 €
	Ville					
	Détachement de personnel	39.264,16 €	40.049,44 €	40.850,43 €	41.667,44 €	42.500,79 €
	Ville					
	7371 Autres subsides et subventions des Provinces	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
	7374 Autres subsides et subventions de la Région wallonne	27.136,00 €	27.678,00 €	28.232,00 €	28.797,00 €	29.372,00 €
	7374ANX1 APE	27.136,00 €	27.678,00 €	28.232,00 €	28.797,00 €	29.372,00 €
	Autres - appel à projets "ILI"	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	7375 Autres subsides et subventions de la CF- Bxl	182.541,95 €	186.194,79 €	189.918,92 €	193.717,38 €	197.591,21 €
	7375ANX1 Subventions ordinaires	128.241,95 €	130.806,79 €	133.422,92 €	136.091,38 €	138.813,21 €
	7375ANX10 Subventions emplois	54.300,00 €	55.388,00 €	56.496,00 €	57.626,00 €	58.778,00 €
	7379 Autres subsides & subventions d'opérateurs privés-publics	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>74</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>75</b>	<b>Produits financiers</b>	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €	45,00 €
<b>76</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>Total Produits</b>	<b>400.523,28 €</b>	<b>408.102,10 €</b>	<b>416.309,89 €</b>	<b>424.049,60 €</b>	<b>432.522,21 €</b>
	<b>RESULTAT :</b>	<b>-3.146,88 €</b>	<b>5.911,66 €</b>	<b>2.158,46 €</b>	<b>-1.920,84 €</b>	<b>-4.446,58 €</b>

# Table des matières

## 1. Partie institutionnelle

<b>1.1. IDENTIFICATION DU CENTRE CULTUREL D'ENGHIEN ASBL</b>	<b>1</b>
<b>1.2. NIVEAU DE RECONNAISSANCE SOLLICITÉ</b>	<b>3</b>
<b>1.3. PREMIERS ÉLÉMENTS DE CONTEXTE</b>	<b>3-12</b>
1.3.1. Origine	3
1.3.2. Direction	3
1.3.3. Présidence	3
1.3.4. Histoire et vie du Centre culturel	3
1.3.5. Le Centre culturel et son environnement territorial et culturel	7
1.3.6. Les infrastructures mises à disposition	10
1.3.7. Autres salles et infrastructures sur la commune	12
<b>1.4. COMPOSITION DES INSTANCES</b>	<b>13-15</b>
1.4.1. Composition de l'Assemblée générale du 5 septembre 2022	13
1.4.2. Composition de l'Organe de Gestion au 5 septembre 2022	14
1.4.3. Composition du Comité de gestion	15
<b>1.5. COMPOSITION DU CONSEIL D'ORIENTATION</b>	<b>15</b>
<b>1.6. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE</b>	<b>16-18</b>
1.6.1. Organigramme	16
1.6.2. Fonctions et tâches du personnel avant la Covid	18

## 2. L'action culturelle

<b>2.1. RAPPORT D'AUTO-EVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE</b>	<b>19-71</b>
2.1.1. Description des modalités d'évaluation	20
2.1.2. Éléments quantitatifs et qualitatifs	22
2.1.3. Synthèse critique et qualitative	63
<b>2.2. RAPPORT DE L'ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE</b>	<b>73-100</b>
2.2.1. Description de la démarche	73
2.2.2. Conclusion de l'analyse partagée	100
<b>2.3. PROJET D'ACTION CULTURELLE</b>	<b>101</b>
2.3.1. Présentation de l'enjeu de société retenu	101
2.3.2. Traduction de l'enjeu culturel retenu en objectifs	102
2.3.3. Plan d'action et opérations culturelles	107
2.3.4. Opérations culturelles en cours et envisagées	109
2.3.5. Impact des principales opérations sur les droits culturels	111
2.3.6. Description de l'autoévaluation continue du projet d'action	112
2.3.7. Exemple d'action menée qui a permis d'augmenter la capacité d'analyse (Projet ILI)	114
2.3.8. Opération culturelle développée dans le contrat-programme 2024-2028 (Projet broderie)	117

## 3. Les ressources et moyens

<b>3.1. ÉLÉMENTS RÉTROSPECTIFS</b>	<b>120-122</b>
3.1.1. Comptes et bilans	120
3.1.2. Autres données chiffrées	120
<b>3.2. ÉLÉMENTS PROSPECTIFS</b>	<b>123-127</b>
3.2.1. Description des contributions financières & aides-services par les collectivités publiques	123
3.2.2. Autres ressources indirectes perçues en 2021	126
3.2.3. Plan financier couvrant la période de reconnaissance	127



# Annexes

- 4.1. Statuts**
- 4.2. Comptes et bilans 2018 à 2021**
- 4.3. Budget 2022**
- 4.4. Extraits du registre aux délibérations du Conseil communal**
- 4.5. Extraits des rapports de l'Assemblée générale**
- 4.6. Extraits des rapports du Conseil d'orientation**
- 4.7. Lettre de désignation du porteur de la coopération régionale**
- 4.8. Publicité à l'appel public à participation à l'analyse partagée**
- 4.9. Résultats enquête publique – analyse partagée**
- 4.10. Résultats enquête auprès des écoles de la commune**
- 4.11. PCS – fiche culture**
- 4.12. Déclaration politique générale 2018-2024**  
**Évaluation mi-mandat**
- 4.13. Liste des associations enghiennoises 2021**
- 4.14. Évaluation – fiches**
- 4.15. Presse 2021**
- 4.16. Programme d'activités 2022-2023**